LE CANADA FRANÇAIS

03
6 21074 70323 1

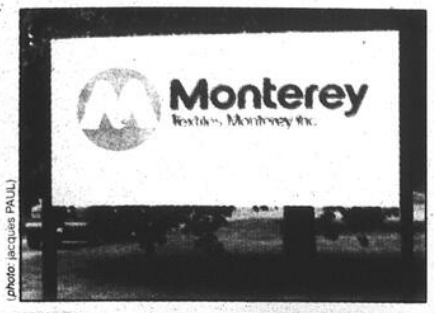
HEBDOS 136e ANNÉE NO 17
LE MERCREDI 27 septembre 1995

L'Hebdo du Haut-Richelieu
FONDÉ LE 1er JUIN 1860

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 104 PAGES

$1.14 TAXES

ZENITH
20 po
298$
Télécommande universelle
181 canaux
Garantie 5 ans
(pièces et main-d'oeuvre)
CLINIQUE DU SON
349-4861



(photo: jacques PAUL)

La faillite coûte 100 emplois

La compagnie Textiles Montery, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été mise en faillite vendredi dernier. Une centaine de personnes ont du même coup perdu leur emploi. Il faudra un bon mois, semble-t-il, avant de voir les possibilités de relance.

A-46



(photo: jacques PAUL)

Appel à la bombe à Racicot

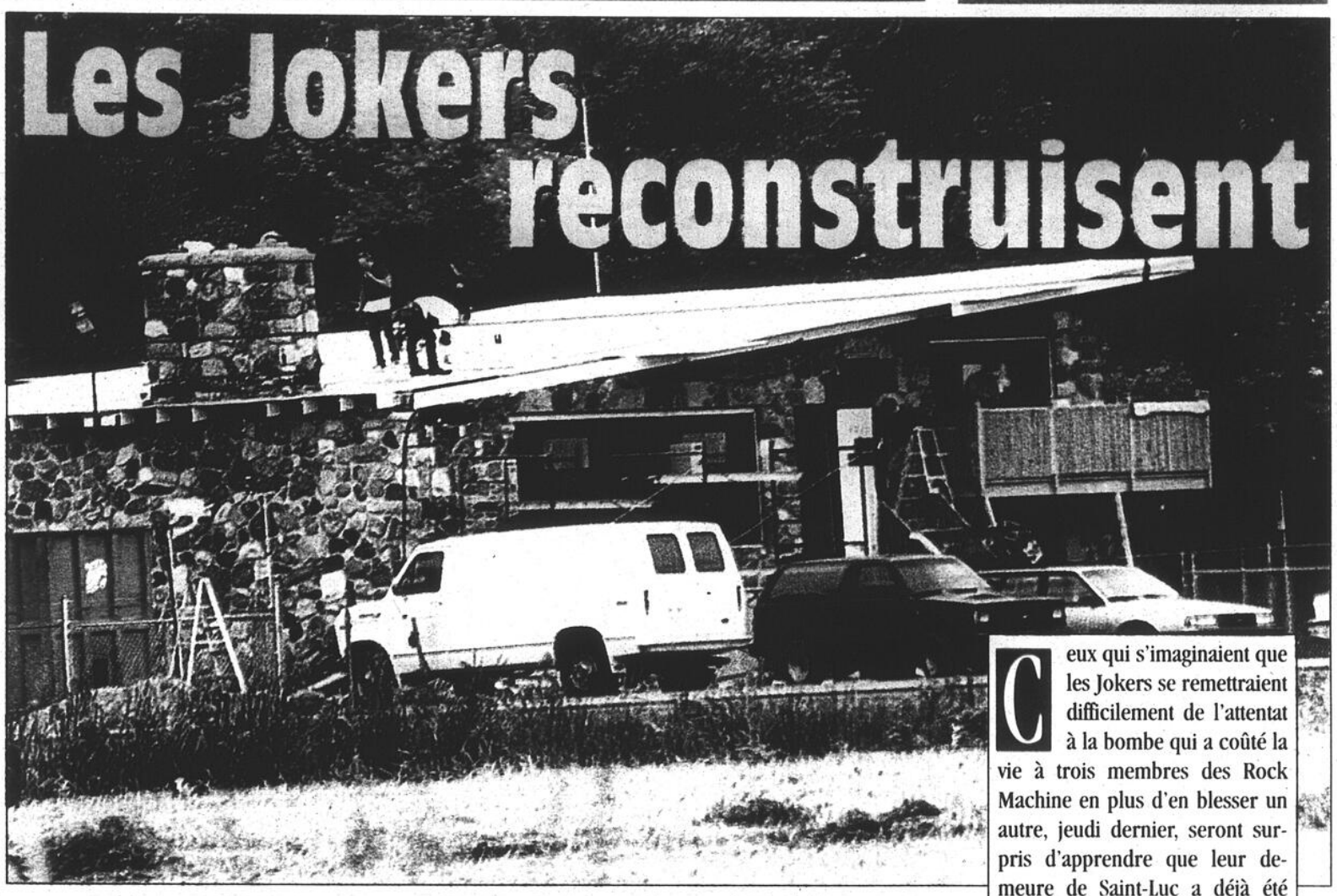
La polyvalente Armand-Racicot a été évacuée vendredi matin à la suite d'un appel à la bombe. L'auteur de cette mauvaise blague serait un garçon qui aurait changé sa voix au téléphone.

A-6

Contrat des tourelles:

Oerlikon aura sa chance

A-46



Les Jokers reconstruisent

Ceux qui s'imaginaient que les Jokers se remettraient difficilement de l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à trois membres des Rock Machine en plus d'en blesser un autre, jeudi dernier, seront surpris d'apprendre que leur demeure de Saint-Luc a déjà été reconstruite.

En se relevant aussi rapidement de cette tuerie, les Jokers, que l'on sait affiliés aux Hells Angels, démontrent clairement qu'ils sont dans la région pour y rester.

A-4 à A-7

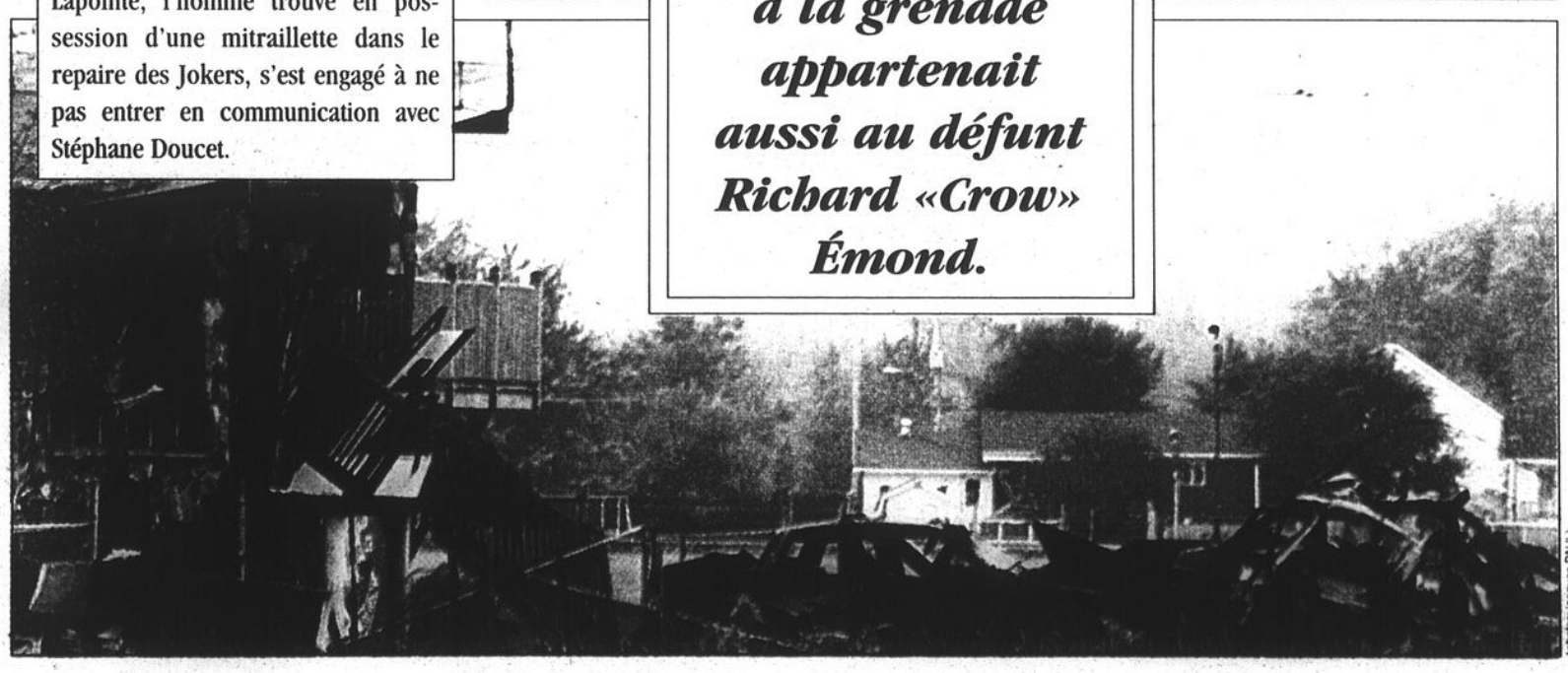
Doucet, le fuyard

Stéphane Doucet serait l'autre motard qui était au local des Jokers au moment de l'attentat raté des Rock Machine. Il aurait pris la fuite avant l'arrivée des policiers. Au moment d'aller sous presse, la Sûreté du Québec indiquait ne pas avoir procédé à aucune autre arrestation.

Pour reprendre sa liberté, Patrick Lapointe, l'homme trouvé en possession d'une mitraillette dans le repaire des Jokers, s'est engagé à ne pas entrer en communication avec Stéphane Doucet.



Le garage attaqué à la grenade appartenait aussi au défunt Richard «Crow» Émond.



(photos: jacques PAUL)

sommaire

actualité



Un appel au secours, avant de poser le geste fatal

p. A-8

week-end



Villeray navigue en eaux harmonieuses

p. B-3

347-8555
les petites annonces

Agriculture	A-44	Éducation	A-36
Au Palais de Justice	A- 7	Nécrologie	A-52
Aux tableaux indicateurs	A-63	Opinions	A-14
Économie	A-46	Sport	A-54
Éditorial	A-12		

météo

Mercredi
Temps nuageux avec 40% de probabilités d'averses de pluie
Maximum: 16°C

Jeudi
Ensoleillé
Minimum: 7°C. Maximum: 15°C

Vendredi
Soleil avec passage nuageux
Minimum: 5°C. Maximum: 16°C

Samedi
Ciel variable
Minimum: 8°C. Maximum: 19°C

LE CANADA FRANÇAIS 347-0323
ANNONCES CLASSÉES: 347-8555

DIRECTEUR GÉNÉRAL Renel Bouchard
RÉDACTEUR EN CHEF Gilles Lévesque
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Marc-O. Trépanier
JOURNALISTES Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard, Yves Mallette
SECRÉTAIRE Louise-Any Dubois
PHOTOGRAPHES Jacques Paul, Bruno Petrozza, Michel Laflamme, Rémy Boily
COLLABORATEURS Daniel Simard, Sylvie Provost
PUBLICITÉ Directeur Léopold Ste-Marie
PUBLICITÉ NATIONALE Réseau Sélect
SECRÉTARIAT Gabrielle Agarla, directrice, Lorraine Hinse
AGENTS DE TÉLÉMARKETING Diane Gauthier, Jacques Laliberté, Lyse Quintin
PUBLICITAIRES Denis Jolin, André Corriveau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Hélène Turcotte, Diane Beaudin, Michel Turgeon, Lyne Laberge, Robert Gagnon, Patrick Larivière, Donat Serres
ANNONCES CLASSÉES Michèle Choquette, Danielle Robidoux, Lise Giroux
CONTRÔLEUR Roger Trahan
COMPTABILITÉ Suzette Vincent
IMPRESSION Imprimerie Quebecor St-Jean
PRÉIMPRESSION Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.
CONTREMAÎTRE D'ATELIER Rose Audette-Lemonde
DISTRIBUTION Les Messageries Saint-Jean inc.
DIRECTEUR Paul Pendleton
ENCARTAGE Poly-Encarts inc.
DIRECTEUR Claude Brodeur

Éditeur
Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué. J3B 6Z8

Président
Robert Paradis

Vice-présidente
Maryse Racicot-Gagnon

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

L'exemplaire	1.14$ + taxes
Au Canada abonnement 12 mois	54.90$ + taxes
6 mois	27.45$ + taxes
Pays étrangers, abonnement 12 mois	276.00$ + taxes
6 mois	138.00$ + taxes

Les poux: un phénomène toujours aussi répandu et tabou

Si les petites bibites ne mangent pas les grosses bibites,

isabelle SIMARD

elles donnent parfois de sérieux maux de tête aux parents des enfants porteurs de poux. Le minuscule insecte crée un véritable branle-bas lorsqu'il s'introduit sans crier gare dans la vie des gens.

La plupart des écoles ont à faire face à cet ennemi immuable qui se multiplie à une vitesse vertigineuse. De la grosseur d'une tête d'épingle et de couleur grisâtre, le pou se nourrit de sang humain.



Depuis qu'elles oeuvrent dans les écoles de la région, Denise Plouffe et Nicole Berger, infirmières, ont observé à maintes reprises le phénomène des poux de tête. (Photo jacques PAUL)

Le petit vampire est inoffensif, bien qu'il rappelle sa présence à sa victime en l'affligeant de démangeaisons. La femelle pond jusqu'à dix oeufs (lentes) par jour. Le pou a une longévité d'un mois, mais ne peut survivre qu'entre 24 et 48 heures en dehors du corps humain.

Les préjugés persistent relativement aux enfants porteurs de poux. Encore trop de gens associent les poux de tête à un manque d'hygiène.

«La pédiculose survient fréquemment au retour d'un long congé. Il est rare que les écoles en soit épargnées. Un parent ou un intervenant de l'école qui remarque la présence de poux dans la tête d'un enfant doit automatiquement veiller à ce que l'enfant reçoive un traitement. Nous devons ensuite aviser les autres parents afin qu'ils examinent la tête de leurs enfants», explique Nicole Berger, infirmière dans les écoles, mandatée par le CLSC Vallée des Forts.

Les poux ne sautent pas et aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales. Ils se trasmettent d'une personne à l'autre par contact direct. Ils peuvent également être transmis par des objets tels que des écouteurs, un foulard, un chapeau, un peigne, une brosse, un tapis, un appuie-tête, un manteau et un drap.

La lente est un oeuf de couleur blanc grisâtre ressemblant à une pellicule gonflée. Chaque lente est un futur pou qui peut éclore à l'intérieur de sept jours. La lente colle près de la racine du cheveu et doit être enlevée le plus tôt possible.

«Les parents ne sont pas à l'abri des poux», souligne Denise Plouffe, infirmière dans les écoles.

■ Des traitements efficaces

Les traitements contre la pédiculose ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. L'époque des cheveux coupés très courts ou du traitement à l'huile à lampe est révolue. Les pharmaciens proposent des traitements efficaces.

«Et si les parents reçoivent un dépliant portant sur le sujet, c'est que leur enfant est peut-être porteur de poux. Ils doivent faire preuve de vigilance et, surtout, ne pas chercher à identifier un coupable», souligne Mme Plouffe.

«Les enfants sont très actifs aujourd'hui. Ils participent à de nombreuses activités sociales et se retrouvent souvent en groupe. Il est normal que le phénomène soit toujours aussi répandu, sinon plus», enchaîne Mme Berger.

Le CLSC et les infirmières de l'école distribuent des dépliants sur les façons de se débarrasser des poux et des lentes et sur les moyens d'éviter la réinfestation. Les parents qui refusent de traiter leur enfant lorsque ce dernier a des poux, peuvent faire face à une exclusion de l'école.

Autobus 96 Saint-Jean/Montréal

363 usagers signent la pétition pour ne plus voyager debout...

Mission accomplie pour Chantal Poirier, cette passagère de l'autobus 96, entre Saint-Jean et Montréal, qui a décidé de «brasser la cabane» pour obtenir un service sécuritaire et plus adéquat aux heures de pointe.

Demain (jeudi) soir à 20 heures, à l'hôtel de ville de Saint-

marc-o. TRÉPANIER

Jean-sur-Richelieu, elle déposera à l'assemblée du CIT Le Richelain une pétition signée par au moins 363 usagers exaspérés de voyager debout, entassés comme des sardines, matin et soir, dans un autobus qui file à plus de 90 km/h.

«Il faut que la situation se règle avant l'hiver. Avec la neige, les planchers mouillés et nos gros manteaux, ça va devenir encore plus inconfortable», déclare Chantal Poirier.

Elle souligne que les problèmes du matin, du moins ceux de 7h10, ont été en partie réglés du lundi au jeudi avec l'autobus «en disponibilité» ajouté en catastrophe la semaine dernière par le CIT Le Richelain.

«Il n'y a pas de second autobus le vendredi. Je présume qu'il y a quelqu'un quelque part qui a décidé qu'on pouvait voyager debout le vendredi matin», ironise-t-elle en rappelant que les usagers défraient $93.80 par mois pour un service essentiel.



C'est jeudi soir à l'hôtel de ville de Saint-Jean que Chantal Poirier déposera la pétition signée par plus de 350 usagers de l'autobus 96. La réunion publique du CIT Le Richelain débute à 20 heures. (photo rémy BOILY)

Elle précise d'autre part que si le texte de la pétition ne parle que des autobus de 7 heures et de 7h10, il est entendu que les revendications des usagers s'adressent aussi au service de pointe en soirée. «À 17h15, ça refoule au terminus. Je dirais que le soir, c'est très difficile pour le moral. Les gens sont fatigués après leur journée de travail.»

Mme Poirier demande aux usagers de la 96, qu'ils soient de Saint-Jean, de Saint-Luc ou de L'Acadie, de se rendre massivement au 188 rue Jacques-Cartier Nord alors que le CIT Le Richelain tiendra à 20 heures jeudi sa réunion publique à l'hôtel de ville de Saint-Jean.

actualité

La méningite virale n'est pas dangereuse

Le virus d'Isaac fait plus de peur que de mal

Poussée de fièvre, mal de tête et raideur dans la nuque. Rien ne va plus chez Isaac. Le petit bonhomme de 4 ans ne se sent pas très bien. Ses symptômes ressemblent étrangement à ceux de la méningite. Les parents s'inquiètent. Tant bien que mal, Dominique et Guy tentent de ne pas songer aux décès qui ont défrayé les manchettes. Les infections invasives à méningocoque ont causé la mort de plusieurs victimes entre 1990 et 1993. Et si le malheur frappait à leur porte...

LE CANADA FRANÇAIS les a rencontrés, la semaine dernière, alors qu'ils rentraient à peine de leur voyage de noces dans la Vallée d'Okanagan. Dominique Marier et Guy Boudrias acceptaient avec empressement de relater les détails de leur grande aventure à vélo.

isabelle SIMARD

Ils en étaient encore à ressasser les meilleurs moments de leur voyage lorsque leur plus jeune enfant, Isaac, a commencé à manifester quelques symptômes particuliers.

«Le malaise d'Isaac a débuté deux jours après notre retour. Isaac faisait beaucoup de fièvre et il avait mal à la tête. Le lendemain, il semblait en meilleure forme. Toutefois, au milieu de l'après-midi, sa gardienne a communiqué avec moi pour m'informer d'une nouvelle poussée de fièvre. Sans hésiter, j'ai fait appel au pédiatre», relate Dominique.

Après avoir passé quelques examens, dont une ponction lombaire, Isaac est hospitalisé. On se demande s'il s'agit de la bactérie ou du virus de la méningite.

«J'étais constamment avec lui. Isaac a été placé dans une chambre isolée de façon à enrayer les risques de contamination avec d'autres patients. De mon côté, je restais avec lui. Je passais la nuit avec mon fils», ajoute-t-elle.

Peu de temps après son entrée à l'hôpital, le personnel médical débute un premier traitement. Durant ce temps, les parents de l'enfant sont rongés par la peur, mais ils gardent leur calme.

Les médecins confirment qu'il s'agit d'une méningite virale. «Il n'y a pas lieu de s'alarmer lorsqu'un patient est atteint du virus de la méningite, puisque ses effets ne sont pas dangereux. Toutefois, nous devons prendre quelques précautions avant d'établir le caractère de l'infection. Les résultats des analyses ne sont pas immédiats. Il faut attendre trois jours. Le virus de la méningite n'a rien à voir avec la bactérie. Ses effets sont comparables à ceux d'une grippe», explique le Dr Francine Provost, de la Clinique de pédiatrie de Saint-Jean.

«Heureusement, Isaac avait attrapé le virus. Samedi, le petit était sorti de l'hôpital et rentrait à la maison», précise Dominique.

«Nous avons eu très peur. Tant d'histoires malheureuses sont survenues au cours des dernières années. Et lorsqu'on entend le mot méningite, on s'attend toujours au pire. Peu de gens savent qu'il existe un virus et qu'il n'est pas du tout relié à la bactérie», reprend-elle.

Pour sa part, le petit Isaac se rappellera longtemps son séjour à l'hôpital. De retour à la maison, à peine vient-il de franchir le seuil de la porte qu'il va rejoindre sa soeur de 5 ans pour jouer au médecin.

«J'ai eu des cadeaux. J'ai eu des marionnettes, un tigre, un lion et un oreiller pour dormir. Quand je suis retourné à la maison, j'ai montré mes cadeaux à Sowany», lance candidement le petit rouquin.



De retour à la maison depuis quelques jours, Isaac se remet tranquillement de son virus. Un très grand soulagement pour ses parents. Sa mère, Dominique, attendait ce moment avec impatience. (Photo jacques PAUL)



Patriote de l'année!

Le président du Comité d'action Singer, M. Robert Châteauneuf, vient d'être choisi le «Patriote de l'année» par la Société nationale des Québécois Richelieu/St-Laurent. Après une saga de neuf ans, l'homme et son équipe de retraités ont gagné leur combat cet été en Cour suprême. Ils ont récupéré le surplus de plus de $6 millions de la caisse de retraite que l'ex-Singer cherchait à s'approprier. Une victoire qui touche 600 retraités ou leurs ayants droit. Sur notre photo, on reconnaît M. Châteauneuf devant le Palais de justice de Saint-Jean en 1987. M. Châteauneuf recevra cet automne la «Rose de Larochelle» à l'occasion du Banquet annuel des patriotes, dont la date reste à déterminer.

Infections invasives à méningocoque

La vaccination massive donne de bons résultats

À la suite de la vaccination massive des enfants et des jeunes âgés de 6 mois à 20 ans, le nombre de cas d'infections invasives à méningocoque du sérogroupe C a nettement diminué.

isabelle SIMARD

C'est ce que révèle une étude réalisée par le Dr Philippe de Wals, spécialiste en santé communautaire et publiée dans le bulletin d'information de la Direction de la Santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Au mois de décembre 1992, le gouvernement procédait à la vaccination massive de toutes les personnes âgées de 6 mois à 20 ans. Entre la fin de l'année 1991 et le printemps 1993, 1,612,790 Québécois avaient reçu leur vaccin.

Un an après cette vaccination massive, le Dr Philippe de Wals réalisait une étude mesurant l'impact du programme d'immunisation de masse contre la méningocoque au Québec.

«Le taux d'incidence annuel de la maladie chez les personnes vaccinées est passé de 47,3 cas par million en 1992 à 8,4 cas par million après la campagne de vaccination (...) Un total de 69 cas dont 10 décès auraient été évités sur une période de 12 mois, soit entre avril 1993 et mars 1994», émet le document.

Par ailleurs, la méningocoque du sérogroupe C continue à circuler. L'infection peut également être associée aux sérogroupes B ou Y, ou à un sérogroupe non défini.

■ En Montérégie

Depuis le 1er janvier 1995, sur le territoire de la Montérégie, la Direction de la Santé publique a enregistré neuf cas d'infections invasives à méningocoque, dont quatre de sexe féminin et cinq de sexe masculin.

L'âge varie de 7 mois à 63 ans. Un seul décès a été observé, celui d'un patient de 49 ans. Cinq personnes ont souffert d'une méningite (inflammation des enveloppes du cerveau) et quatre personnes souffraient d'une méningococcémie (présence du méningocoque dans le sang).

«La majorité des infections sont causées par des méningocoques de groupe B ou Y, alors que trois cas sont dus au groupe C, groupe pour lequel il y a eu une vaccination massive», explique le Dr Lina Perron, médecin conseil.

Claude Rivard
opticien d'ordonnances
424, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

SPÉCIAL RENTRÉE SCOLAIRE
LUNETTE COMPLETE
simple vision plastique à partir de
144$* (traitement résistant aux égratignures inclus)
* Sur montures sélectionnées
Valable jusqu'au 30 septembre 1995.

20 ans
d'expérience professionnel à votre service
LA QUALITÉ VISUELLE TOTALE
◆ Service d'optométrie pour examen de la vue
◆ Lunettes
◆ Lentilles cornéennes
348-4231
348-4656
74442 c13 my

Victimes d'un attentat à la bombe qui a fait trois morts

Les Jokers ont déjà reconstruit leur repaire

Les Jokers sont à Saint-Luc pour y rester s'il faut se fier à l'activité qui règne autour de leur repaire depuis la fin de semaine. Après avoir essuyé des dommages très importants à leur maison du 401, chemin Saint-André, ils ont entrepris sa réparation. Hier, ils poursuivaient la réfection du toit en partie arraché par l'explosion de jeudi dernier.

louise BÉDARD

C'est vers 2h15 dans la nuit de jeudi qu'une forte détonation a retenti jusqu'à une bonne dizaine de kilomètres à la ronde, réveillant en sursaut non seulement les voisins immédats des Jokers mais plusieurs citoyens de Saint-Luc, Saint-Jean et même de Chambly.

Plusieurs ont cru à un tremblement de terre. Mais certains ont rapidement établi le rapprochement entre la série d'attentats survenus dans la région de Montréal depuis quelques semaines et la puissante détonation à Saint-Luc.

C'est une scène de désolation qui attendait les policiers de Saint-Luc qui sont accourus rapidement sur les lieux. Ils ont fait appel à leurs collègues de Saint-Jean et de la Sûreté du Québec. Un périmètre de sécurité a été établi. Les pompiers appelés n'ont pas eu à éteindre d'incendie. A leur arrivée sur les lieux, aucune flamme ne s'échappait des véhicules éventrés qui ont sauté, ni de la maison dont une partie importante de la devanture a été endommagée. Des voisins ont parlé d'un simple petit nuage de poussière.

Mais une odeur de chair brûlée flottait dans l'air. Les premiers secouristes arrivés sur place ont sorti le seul survivant du commando des Rock Machine qui allait déposer une bombe au repaire de leurs adversaires, les Jokers, un club affilié aux Hells Angels. Brett Simmons, qui était gravement blessé, a été dégagé de la fourgonnette Chrysler Grand Caravan qui avait amené les membres de cette expédition qui s'est retournée contre eux. L'homme qui s'exprime en anglais, demandait à voir sa femme et sa fille.

Par la suite a été trouvé sans vie le corps de Benoît «Ben» Grignon, 28 ans, un membre en règle des Rock Machine. Puis étalées sur la chaussée, dans les bois et les champs environnants les chairs déchiquetées en plusieurs morceaux de deux autres individus. Il y avait même des morceaux de corps projetés jusqu'à plus d'une centaine de mètres, aux limites du périmètre de sécurité établi par les policiers durant la nuit.

Les victimes seront identifiées par la suite comme étant les restes de deux résidents de Pointe Saint-Charles, Daniel Paul, 26 ans, et Pierre Patry, 27 ans. Ils auraient été aspirants des Rock Marchine.

Deux hommes étaient dans la maison des Jokers quand le quatuor des Rock Machine s'est présenté avec l'engin composé de plus de 20 kilos d'explosif. Patrick Lapointe, qui est devant la justice pour la possession d'une mitraillette, a été arrêté sur place par les policiers. Un autre individu a pris la fuite et est recherché. Il s'agirait de Stéphane Doucet, un individu avec lequel Lapointe ne peut actuellement entré en communication.

■ Hypothèse

Selon une hypothèse, les deux hommes déchiquetés auraient eu la dangereuse tâche de porter la bombe près du local des Jokers. Grignon les suivait et Simmons est resté dans la camionnette. Mais ils n'ont pu déjouer le système de surveillance des Jokers qui avaient entouré la maison d'une clôture surmontée de barbelés et installé un puissant éclairage. Ils auraient essuyé le feu d'un individu. La bombe a sauté, pulvérisant les deux jeunes hommes et tuant Grignon qui les suivait.

Le souffle de l'explosion a poussé au milieu de la chaussée la camionnette et un autre voiture. Ceux-ci avaient l'allure de véhicules incendiés.

Dans les heures qui ont suivi, des dizaines de policiers de la SQ, experts en explosifs, en identité judiciaire, en renseignements et en lutte anti-banditisme ont accouru sur les lieux. Les enquêteurs ont aussi fait appel au maître-chien pour ratisser le boisé et les champs environnants afin de récupérer les restes humains et de trouver des indices. L'hélicoptère de la SQ a survolé longuement le site de l'attentat.

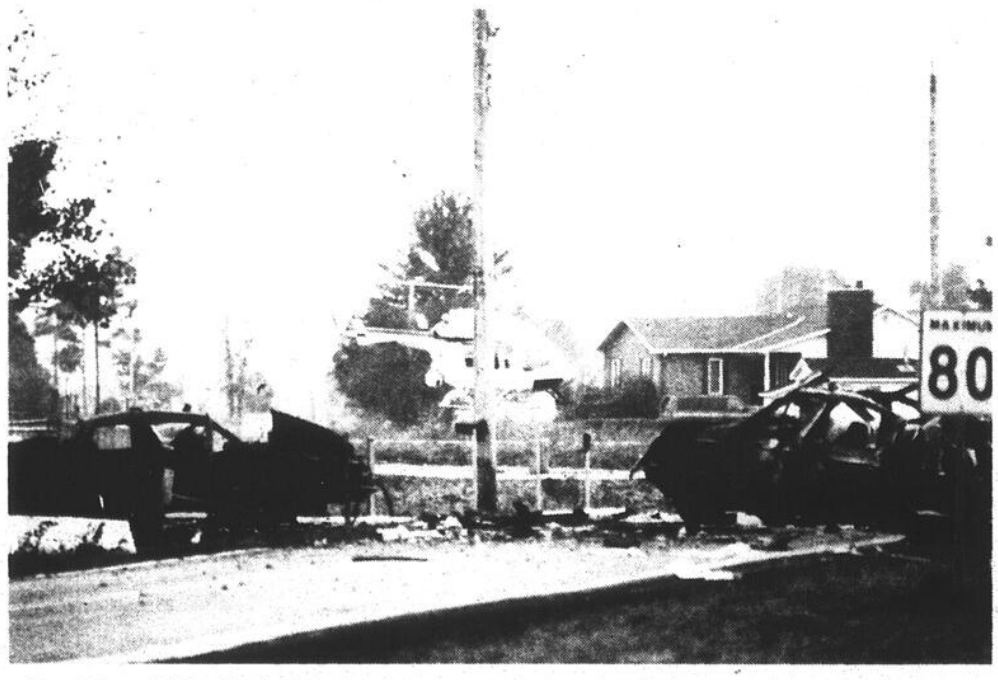
L'attaque du repaire des Jokers a attiré non seulement de nombreux curieux, maintenus à distance par les policiers, mais aussi les médias électroniques qui dès les petites heures du matin diffusaient directement de Saint-Luc.



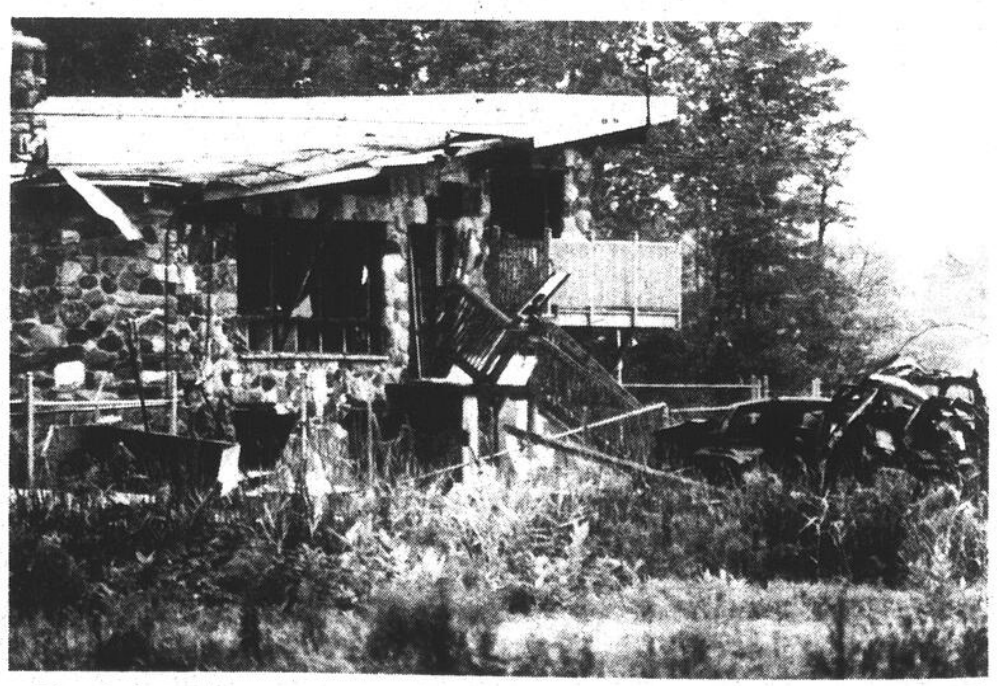
Comme en témoigne cette photo prise mardi matin, les Jokers n'ont pas tardé à reconstruire leur maison située au 401, chemin Saint-André, à Saint-Luc. (photo jacques PAUL)



Des dizaines d'enquêteurs et d'experts en identité judiciaire ont été appelés sur les lieux. (Photo jacques PAUL)



La SQ a déployé plusieurs moyens techniques pour examiner la scène du crime. L'hélicoptère a survolé longuement le site. (Photo jacques PAUL)



L'explosion a endommagé la couverture, fait voler en éclat les vitres et défait la galerie. (Photo jacques PAUL)

Chez Irène BAR-B-Q l'expert
«La Reine du poulet» DEPUIS 20 ANS
Claude Bissonnette, prop
BUFFET
• Buffets chauds ou froids
• Service à domicile ou salle à manger
• Peut servir de 1 à 5 000 personnes
359, 9e Avenue, Iberville
346-4486 ou 346-4487
Méfiez-vous des imitations... Voyez le spécialiste!

La guerre des motards fait rage dans la région

Le deuxième attentat en moins d'un mois

Les Jokers venaient tout juste, quelques heures avant l'attentat de Saint-Luc, d'enterrer Richard «Crow» Émond, un Hells Angels qui agissait comme leur patron en l'absence de Richard Vallée, un autre membre de la même bande actuellement détenu, quand ils ont été eux-mêmes la cible de l'attaque d'un commando des Rock Machine.

louise BÉDARD

Un mois auparavant, le 22 septembre, une grenade avait été lancée sans toutefois exploser au garage JSJ Performance du chemin des Carrières, à Saint-Jean. Le garage est réputé appartenir à Vallée et à Richard «Crow» Émond. Il est opéré par un Joker, Christian Béliveau.

Dans la même nuit de l'explosion sur le chemin Saint-André, à Saint-Luc, un bar de danseuses sautait sur la montée Masson, à Laval, et une série d'autos étaient incendiées à Montréal. Depuis le 13 juillet de l'année dernière, on compte une vingtaine de victimes de la guerre que se livrent les deux clans de motards et les trafiquants de drogue qui s'affrontent pour contrôler le marché des stupéfiants.

Dans la région, les Jokers et leurs hommes de main contrôlent ce commerce illicite et font de la protection dans des bars.

Dans la grande région de Montréal, attentats à l'explosifs et assasinats se sont succédés au cours des derniers mois, faisant une innocente victime, le jeune Daniel Desrochers, 12 ans, le 9 août dernier.

Au lendemain de l'explosion de Saint-Luc, le ministre québécois de la Sécurité publique, Serge Ménard, a déclaré que le Québec vivait une période de crise et n'a pas caché que les policiers s'attendaient à une riposte sanglante des Hells Angels. Il a associé la mafia aux Roch Machine qu'elle supporterait pour faire la lutte aux Hells Angels.

Puis en fin de semaine dernière, le ministre annonçait la création d'une équipe spéciale réunissant les meilleurs enquêteurs de la SQ et de la CUM pour tenter de mettre fin à cet affrontement.



Les abords du repaire des Jokers, les champs et le boisé ont été ratissés pour recueillir les indices et récupérer les restes humains. (photo jacques PAUL)



C'est tout ce qui reste de la camionnette des Rock Machine. (photo jacques PAUL)



Des curieux avaient apporté des jumelles et même une lunette d'approche pour ne rien manquer de la scène. (photo jacques PAUL)

Deux des motards ennemis devant les tribunaux

louise BÉDARD

C'est lundi prochain que Brett Simmons, 26 ans, de Kingston en Ontario, identifié comme un des poseurs de bombe dans l'attentat contre le local des Jokers doit être amené devant la cour à Saint-Jean pour son enquête préliminaire.

Il a comparu vendredi après-midi alors qu'il était toujours hospitalisé. Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, s'est rendu à son chevet pour le faire comparaître.

Simmons, qui a été sorti d'un véhicule après l'explosion, a été gravement blessé. Il est le seul survivant des quatre hommes que la police relie au Rock Machine et qui est accusé d'avoir participé à l'attentat.

Il fait face à deux chefs d'accusation. Il est soupçonné d'avoir participé à un complot avec trois autres individus pour commettre un acte criminel, soit de causer la mort de personnes qui se trouvaient au local des Jokers.

Au moment de sa comparution, les trois individus n'étaient pas encore formellement identifiés par la SQ. Simmons doit aussi répondre à l'accusation d'avoir été en possession de substance explosive dans l'intention de mettre la vie de personnes en danger et de causer des dommages graves à des biens.

Sur la dénonciation déposée par la SQ, une adresse de Montréal est indiquée sous le nom de Simmons. Ce dernier est représenté par Me Gary Martin.

De son côté, Patrick Lapointe, un résident de la rue Gaudry, à Saint-Luc, qui a été arrêté sur place peu de temps après l'arrivée des policiers, est aussi devant la cour. Identifié comme étant associé aux Jokers, il a été amené par les policiers de la SQ, vendredi après-midi, au palais de justice de Saint-Jean. Il est soupçonné d'avoir eu en sa possession un fusil mitrailleur dans un dessein dangereux. Il était au repaire au moment de l'explosion et s'en est tiré indemne.

Il doit revenir devant la cour le 23 octobre. Il a pu reprendre sa liberté après avoir signé l'engagement de ne pas se présenter à 200 mètres du local des Jokers et de ne pas posséder d'arme à feu. Le tribunal lui interdit aussi de communiquer avec Stéphane Doucet. Il s'agit de l'individu qui était aussi au local des Jokers au moment de l'attentat et qui a pris la fuite avant l'arrivée des premiers policiers.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
TÉLÉVISEUR 25 po
SANYO
STÉRÉO
Seulement
489$
Garantie 3 ans
25 pouces stéréo
VIDEOLOGUE Électronique
989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199
2871A-c16-m

Dolbec déplore les événements mais souligne l'impuissance de la ville

«Je trouve ça très regrettable des événements comme ceux-là. Les conséquences auraient pu être encore beaucoup plus graves».

michel PHANEUF

Invité à commenter la situation, le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, ne peut que déplorer l'attentat à la bombe mené contre le local des Jokers, jeudi dernier. «Ce n'est pas normal de régler des conflits de cette façon-là», insiste-t-il.

Pour ce qui est de la présence des Jokers sur le territoire de la municipalité, M. Dolbec souligne qu'il est très difficile pour une ville d'agir par réglementation dans de tel cas.

■ Une seule infraction

Il rappelle d'ailleurs que du strict point de vue municipal, les Jokers n'étaient pas de mauvais citoyens. «À ma connaissance, la seule entorse qu'ils ont fait à la réglementation, c'est quand ils ont installé des fils barbelés au-dessus de leur clôture, indique-t-il; or ces travaux ont eu lieu très récemment et un avis devait leur être envoyé à ce sujet dès cette semaine» (il semble bien que la ville devra maintenir cet avis puisque au moment de mettre sous presse, la clôture fraîchement réparée à la suite de l'explosion a de nouveau été coiffée de barbelés).

Le maire de Saint-Luc évoque également ce que des voisins immédiats ont déjà dit dans les journaux, à savoir que les Jokers étaient généralement très discrets et qu'ils prenaient même la peine de prévenir les gens des alentours quand ils faisaient un party.



Le maire de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec

Quant à la question de l'adoption d'une loi antigang par le gouvernement pour lutter contre les groupes criminalisés, M. Dolbec considère qu'une telle mesure pourrait être une bonne chose, «en autant qu'elle puisse être vraiment efficace», ajoute-t-il.



Les élèves de la polyvalente Armand-Racicot ont attendu joyeusement durant la fouille de l'école qui a duré 45 minutes. (Photo jacques PAUL)

Fausse alerte dans les écoles

Un appel à la bombe force l'évacuation de la polyvalente

Juste après le début des cours vendredi matin, une personne a téléphoné au poste du Service de police du Haut-Richelieu pour signaler la présence d'une bombe dans une école de Saint-Jean. L'institution n'était pas précisée.

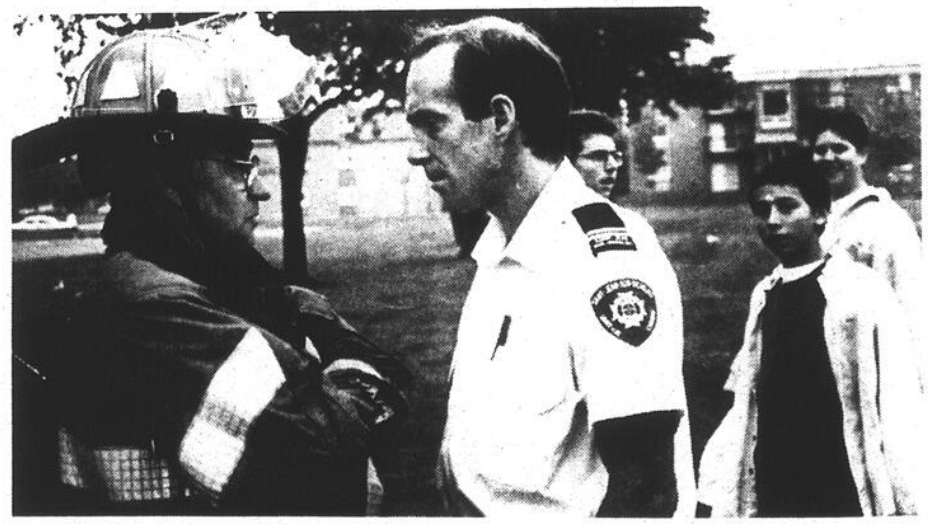
louise BÉDARD

Étant donné l'heure, les policiers ont conclu que la menace visait les écoles secondaires de Saint-Jean. Ils ont averti les directions et fait le tour. À la polyvalente Armand-Racicot, le directeur a jugé bon de faire évacuer l'école étant donné le grand nombre d'élèves qui la fréquentent mais aussi des événements de la veille à Saint-Luc.

Le directeur, Wasfi Daoud, indique que les appels à la bombe qui sont reçus directement à l'école sont analysés avant de décider des mesures à prendre. Dans le cas de vendredi, l'appel a été logé au poste de police. Un autre appel a été enregistré par le répondeur de la polyvalente par la suite, précise-t-on du côté de la police. L'auteur est un garçon qui a changé sa voix.

Ce sont les membres de la direction de la polyvalente qui ont effectué la fouille des lieux durant 45 minutes. Les élèves ont patienté à l'extérieur de l'école. Aucun objet suspect n'a été trouvé. Il ne manquait personne à la reprise des cours.

Un imbroglio a surgi vendredi matin quant à la responsabilité des pompiers d'effectuer la fouille de l'école. Le directeur du service des incendies, Gilbert Dupuis, indique qu'à moins d'une demande des policiers, les pompiers n'effectuent pas la fouille des lieux. Ils attendent en position sécuritaire de manière à intervenir en cas de besoin.



Les pompiers discutent pendant la fouille de l'école. (Photo jacques PAUL)

Motards

La SQ attend vos informations

La Sûreté du Québec a institué une ligne téléphonique pour recueillir des informations du public concernant les motards. Devant l'escalade d'événements violents, la SQ se dote de cet outil pour l'aider à solutionner des actes criminels pouvant être reliés aux bandes de motards criminalisés.



Cette ligne téléphonique sans frais permet aux citoyens de transmettre confidentiellement des informations qui peuvent permettre de retracer les auteurs de ces délits.

La ligne du 1-800-480-MOTO est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour. Les policiers recueillent les renseignements entre 8 et 17 heures et un système automatique reçoit les messages en dehors de ces heures.

L'AIDE AUDITIVE



DORÉNAVANT UNE PROTHÈSE AUDITIVE SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE par le biais de la carte d'assurance-maladie du Québec
Certains modèles ne sont pas couverts par le régime R.A.M.Q.

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

Laflamme & Ass.
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

Ordre des audioprothésistes du Québec

• Montréal
• Longueuil
• Saint-Hilaire
522-6181

• Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
378-6746

87546-c17-L

au palais de justice

Louise Bédard

Un père acquitté

■ Le juge Jacques Rancourt a acquitté un père accusé d'avoir proféré des menaces à l'endroit de son fils de 14 ans qui résidait chez sa mère aux États-Unis. La poursuite reprochait au père d'être l'auteur de menaces reçues par téléphone, le 12 mai dernier.

Le jeune garçon a témoigné avoir reçu l'appel d'un homme qu'il identifie sans hésitation comme son père et qui aurait dit en anglais: «si tu témoignes contre moi en cour, je vais te tuer». À cette époque la conjointe de l'accusé devait se présenter devant la Chambre de la jeunesse concernant la garde de sa fille. Cette dernière aurait été victime d'agression sexuelle de la part du même accusé.

L'homme a nié avoir proféré quelques menaces à son fils. La défense a appelé, à la barre des témoins, le beau-frère de l'accusé qui a témoigné à l'effet qu'il était avec l'accusé au moment où les menaces auraient été formulées et qu'il n'a rien entendu de la sorte.

Même si au cours du témoignage de l'accusé, le juge a déclaré avoir beaucoup de difficulté à le croire, il l'a tout de même acquitté. Le juge a conclu ne pouvoir mettre en doute la version du beau-frère. Il a dit ne pas être convaincu hors de tout doute raisonnable de la culpabilité de l'accusé qui doit par ailleurs revenir devant la cour le 17 octobre prochain pour son autre cause.

Remis en liberté

■ Steven Audy, un homme de 24 ans de Chambly soupçonné d'agression sexuelle envers une danseuses d'un bar de Saint-Jean, a été remis en liberté mercredi dernier. Il s'est engagé entre autres à suivre un traitement psychiatrique et à ne pas mettre les pieds dans le district judiciaire. Son enquête préliminaire a été fixée au 13 octobre pour la forme.

Ex-conjoint coupable

■ Après que le juge ait entrepris l'audition du procès et entendu la plaignante mercredi dernier, un homme de 38 ans a décidé de reconnaître sa culpabilité aux neufs accusations portées contre lui.

La victime est l'ex-conjointe de l'accusé. Le 9 mai 1994, l'homme est accusé de lui avoir proféré des menaces et d'avoir exercé des voies de fait à son endroit. Un autre incident s'est produit deux jours plus tard alors que l'homme a reconnu l'avoir agressé sexuellement en utilisant une arme. Il est accusé aussi de possession d'une arme à feu dans un dessein dangereux et de menaces de mort.

Les policiers de Saint-Jean avaient cerné l'immeuble qu'il habitait et ordonné qu'il sorte de la maison. Il était descendu les bras en croix et avait à la main un petit sac dans lequel ont été retrouvés des balles pour une arme de calibre .22, un chargeur et des menottes. La défense a demandé la préparation d'un rapport présentenciel avant que le juge Jacques Rancourt ne prononce la sentence le 27 novembre prochain.

Coupable d'abandon d'enfant

■ Le matin de son procès, jeudi dernier, un homme de 25 ans a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir abandonné un jeune enfant de deux ans sans surveillance durant la nuit. L'incident remonte en mai 94 et est survenu dans un immeuble du quartier NDA.

L'accusé avait promis à la mère de l'enfant de le garder pendant que celle-ci sortait avec une copine. Mais durant la nuit, il a succombé à l'invitation d'un ami qui se rendait dans un bar. Au retour de ceux-ci, vers 4 heures du matin, l'enfant pleurait. Il avait réussi à sortir du logement et était dans les escaliers. L'homme connaîtra sa sentence le 30 novembre prochain.

Il roulait à 155 km/h

■ Un homme devra acquitter une amende de $600 après avoir reconnu lundi sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par une drogue. Il faisait déjà face à $1,400 de contraventions pour des infractions au Code de sécurité routière.

Il a été récemment intercepté sur l'autoroute 35 alors qu'il roulait à 155 km/h. Le juge Claude Provost s'est exclamé: «C'est 100 m/h. Vous allez vous tuer et en tuer d'autres». C'est en raison de l'absence d'antécédent judiciaire de l'accusé que le juge a dit retenir la suggestion des avocats.

Il fait brûler son auto

■ Un jeune homme de 23 ans a reconnu sa culpabilité à une accussation de méfait public. Le 22 mars dernier, il avait demandé à deux individus rencontrés dans un bar de le débarasser de son véhicule. Il leur promettait de l'argent. L'accusé a dû aider les exécutants à faire démarrer sa voiture qui a été amenée dans une carrière de sable. Puis les deux hommes y ont mis le feu. L'accusé s'est plaint à tort aux policiers de Saint-Jean de la disparition de son auto.

Le juge Claude Provost a pris en considération que l'accusé s'était déjà puni lui-même en perdant son véhicule. Il a prononcé un sursis de peine et l'a placé sous probation pour une période d'un an, lui ordonnant de verser un don de $300 à la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu.

Vol à St-Grégoire

■ Un des quatre jeunes hommes accusés d'un vol par effraction commis à la Charcuterie de Provence de Saint-Grégoire, le 9 décembre dernier, a reconnu lundi sa culpabilité. Des biens d'une valeur de $6,800 avaient été volés; une partie seulement a été recupérée.

L'avocat de la défense a fait valoir que son jeune client avait agi comme «transporteur» seulement. Il a été identifié sur les lieux de même que son auto. Aux avocats qui suggéraient un sursis de peine, le juge Claude Provost a dit que les cambriolages dans les commerces ne devaient pas être pris à la légère. Il a accordé le même traitement au jeune homme qu'à un autre accusé.

Celui-ci devra acquitter une amende de $300 et effectuer un remboursement de $200 à la victime. S'ajoute une ordonnance de probation de deux ans.

aux quatre coins de la ville

Louise Bédard

Hommes attachés

■ Deux résidents du quartier NDL, à Saint-Jean, ont été maîtrisés par deux voleurs cagoulés dans la nuit de mercredi dernier. Le père et le fils qui étaient à leur résidence ont été attachés par les voleurs avec du fil électrique. Au matin, les deux victimes ont réussi à se libérer. Les voleurs leur ont pris une somme d'argent.

Incendie au champ de tir

■ Une enquête a été ouverte pour tenter de déterminer l'origine d'un incendie qui est survenu dans la nuit de jeudi, vers 3h30, au local du champ de tir de L'Acadie. Le feu a causé des dommages évalués à $15,000 à la bâtisse.

Adolescente blessée

■ Une jeune fille de 13 ans a subi des blessures graves après avoir été heurtée par un véhicule, samedi matin, vers 8 heures, au coin des rues Saint-Jacques et Mercier, à Saint-Jean. Elle traversait la rue. Le conducteur a respecté la signalisation, mentionne-t-on au rapport de police.

Facultés affaiblies

■ Vendredi soir, vers 19h24, un Ibervillois de 44 ans a été arrêté face au 180 Laurier, à Saint-Jean. Il venait d'être impliqué dans un accident. Soupçonné d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool, il a été sommé de subir l'alcooltest qui a révélé la présence de 220 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

Quelques heures plus tard, vers 22h25, un résident de 40 ans, de Saint-Alexandre, était intercepté à Iberville après avoir roulé rapidement avec son camion sur le pont Gouin. Arrêté pour avoir conduit avec les facultés affaiblies, il a refusé de se soumettre à l'alcootest et pourrait faire face à une double accusation.

Dimanche matin, vers 4h05, face au 120 Séminaire, à Saint-Jean, une Johannaise de 30 ans était arrêtée après avoir été impliquée dans un accident. L'alcootest a indiqué la présence de 130 milligrammes d'alcool dans son sang.

Véhicule incendié

■ Un véhicule volé à Saint-Luc a été retrouvé en feu sur la rue Smith, près de la rue Brossard, à Saint-Jean, dans la nuit de dimanche, vers 3h48.

Trente cambriolages

■ Trente introductions par effraction dont 26 dans des résidences ont été rapportées au Service de police du Haut-Richelieu entre le 18 et le 24 septembre.

Le mardi 19 septembre dernier, un vol d'outils de jardinage et de tondeuse valant environ $3,500 étaient commis dans une maison de la rue Des Cigales, à L'Acadie. Dans la nuit du mercredi 20 septembre, une résidence de la rue Richelieu, à Iberville, était cambriolée par des voleurs qui ont pris des bijoux, de l'argent et un vidéo valant au total $3,000.

Jeudi, des biens de plus de $2,500 disparaissaient d'une résidence de la 5e avenue, à Iberville. De même dans une résidence de la rue Dubuc, à Saint-Athanase, les voleurs s'emparaient de bijoux et d'appareils électroniques d'une valeur de $2,600. Un vol d'une valeur semblable était perpétré dans une résidence de la rue Bellefleur, à Saint-Jean, la même journée.

Deux jeunes hommes d'âge mineur étaient arrêtés dimanche à la suite d'un vol commis dans une résidence de la rue Jeanne D'Arc, à Iberville. Un incident du genre s'est produit dans une autre résidence de la même rue.

Des cambriolages de moindre importance ont été commis dans des résidences de la rue Notre-Dame, Lafontaine, Gouin, Lemoyne, Lamarche, Laberge, Marquette, Place du marché, Content et Bonneau à Saint-Jean. Du côté d'Iberville, signalons aussi d'autres vols par effraction dans des résidences de la 9e avenue, de la rue Gagnon, de la 1re rue, de la 5e avenue et de la 14e avenue. À Saint-Athanase, on rapporte aussi un vol sur la route 104 et un autre sur la rue Phaneuf. Un vol est aussi signalé dans une résidence de la route 219, à L'Acadie.

Quatre commerces de Saint-Jean ont aussi été la cible de voleurs. Le plus important a été commis sur la rue Champlain, le mardi 19 septembre dernier. Plus de $8,000 d'équipements informatiques et de programmes sont disparus.

Incendie mortel

■ Un résident de 43 ans du White Road, à Hemmingford, Jean-Guy Boulanger, est décédé dans un incendie survenu dans la nuit de samedi à dimanche.

Le feu s'est déclaré dans une remise adjacente à un autobus d'écoliers transformé en chalet où dormaient un couple et deux enfants. L'habitation est située dans les bois. La fumée a réveillé les personnes. L'homme aurait essayé d'éteindre les flammes mais il s'est retrouvé prisonnier du feu dans la remise où était le poêle à bois. La mère a réussi à fuir avec les deux enfants.

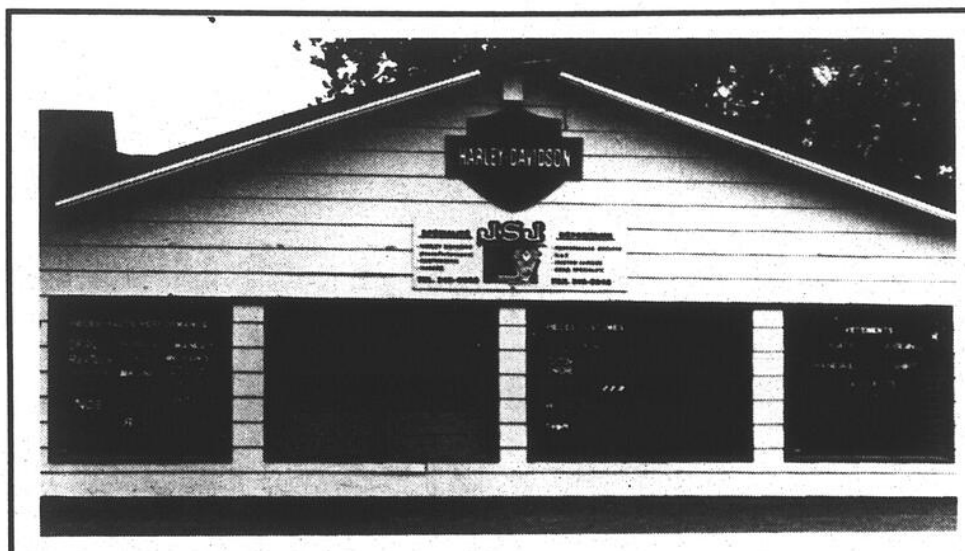
Opération Impact

■ Le long congé de l'Action de grâce donnera lieu à l'Opération Impact concernant le port obligatoire de la ceinture de sécurité, le samedi 7 octobre.

Les policiers de la SQ, de la GRC, de l'Ontario Provincial Police et des services de police membres de l'Association canadienne des chefs de police et de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec uniront leurs efforts et participeront à une journée nationale de sensibilisation du port de la ceinture de sécurité et des dispositifs de sécurité pour enfants.

L'objectif de l'opération est de réduire le nombre de pertes de vie et de blessures causées par les accidents de la route et de porter le taux du port de la ceinture à 95% d'ici la fin de l'année. Transports Canada estime que depuis 1980, les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue des enfants ont sauvé plus de 14,000 vies et prévenu plus de 295,000 cas de blessures au Canada.

Lors qu'une opération semblable l'an dernier, au cours d'une journée, les policiers de plus de 230 services de police au Canada ont vérifié près de 250,000 véhicules et émis plus de 7,600 constats d'effraction reliés au port de la ceinture. Boucler sa ceinture de sécurité ne prend qu'une seconde, sauve des vies et c'est la loi, rappelle la SQ.



Activités réduites!

Depuis l'attentat raté au garage J.S.J. Performances du 889, Des Carrières, à Saint-Jean, les activités seraient réduites à l'intérieur de cet établissement. On sait que ce commerce est réputé être la propriété des Hells Angels. Le 22 août dernier, une grenade avait d'ailleurs été lancée à l'intérieur du garage sans toutefois qu'elle n'explose. Les motocyclettes qui s'y trouvaient ont été déplacées vers des lieux plus sécuritaires!(Photo jacques PAUL)

LE PLUS GRAND CENTRE D'ASPIRATEURS DE LA MONTÉRÉGIE

Aspirateur central

CYCLO VAC

QUALITÉ QUÉBEC

LA PUISSANCE AU MAXIMUM!

375$ POUR UN TEMPS LIMITÉ

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ SUR PLACE

RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES

Pièces et sacs pour Électrolux, Filter Queen, Hoover, Eureka, Compact, Singer, Soluvac, Kenmore, Beam, Fairfax et Kirby.

Prix sugg.: 465.00$
Incluant boyau 30 pi et accessoires
Modèle E-100

Addition Confort

700, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-3575

Service autorisé: CYCLOVAC, HOOVER, EUREKA ET FILTER QUEEN

13787-c17-L

Centre de prévention du suicide

Un appel au secours, avant de poser le geste fatal

Il a tout essayé pour remédier à son problème. Au bout du rouleau, il a perdu tout espoir de trouver une issue de secours. Il a attrapé le mal de vivre. Fatigué, il n'arrive plus à se battre et sombre dans une profonde dépression. Il endure ses souffrances depuis trop longtemps. L'âme en peine, il s'apprête à dire adieu à la vie, alors qu'au fond de lui-même, il cache la solution. Partager sa détresse pourrait lui sauver la vie...

isabelle SIMARD

Lorsque la vie est devenue un fardeau insupportable, des hommes, des femmes, des adolescents et parfois même des enfants songent au suicide. Leurs idées suicidaires vont puiser leur source dans la solitude, un problème affectif, une rupture, une perte d'emploi, une chicane entre parent et enfant, un problème qui n'a jamais été réglé, un trouble psychologique. Pour de multiples raisons, ils empruntent la voie du découragement et perdent confiance en la vie.

Chaque mois, le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu reçoit entre 120 et 150 appels téléphoniques sur sa ligne d'écoute. Sept jours sur sept, de 18 heures à minuit, les intervenants du centre répondent aux appels de détresse de la population. Entre le 1er août 1994 et le 1er août 1995, plus de 1,500 appels ont été logés au centre.

«La plupart de ces appels, soit environ 70%, proviennent des femmes, ce qui ne veut pas dire que le taux de suicide chez les femmes est à ce point plus élevé que chez les hommes. Les femmes utilisent des méthodes plus douces pour s'enlever la vie. Les hommes utilisent des moyens plus drastiques. La majorité des appels sont logés par des gens âgés entre 25 et 40 ans», souligne la directrice du Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu, Suzanne Bertrand.

Les motifs des appels acheminés au centre sont répartis en quatre catégories: la crise psychosociale, la crise suicidaire, l'aide aux tiers (personnes proches de l'individu aux tendances suicidaires) et l'aide aux endeuillés.

■ Les interventions

«Dans la première catégorie, celle de la crise psychosociale, les gens ne manifestent pas d'idées suicidaires. D'autres raisons motivent leur appel. Après avoir désamorcé la crise, nous les acheminons vers les services appropriés», ajoute Mme Bertrand.

La majorité des appels s'inscrivent dans la catégorie des crises suicidaires. Lorsqu'un intervenant répond à ce type d'appel, il doit évaluer le niveau d'urgence.

«Dans le cas d'une urgence élevée, l'individu a planifié son suicide. Il arrive même que ce dernier ait une arme tout près de lui. Dans ce genre de situation, nous tentons d'établir un contrat de vie avec cette personne. Ce contrat est généralement très court. Ainsi, on lui suggère de ne pas passer à l'acte avant le lendemain et de nous rappeler. Il nous faut diminuer l'urgence. Si la personne est réellement en danger, nous communiquons avec le corps policier», explique la directrice.

Les intervenants du centre remarquent une énorme détresse psychologique chez la population. «Les jeunes appellent beaucoup. Ils ont le mal de vivre. Ils sont désillusionnés par rapport à leur vie, leur avenir. Ils se disent que tout va mal partout: dans le monde, dans l'économie, dans leur vie amoureuse, dans leur famille», soutient Mme Bertrand.

Plusieurs personnes communiquent avec les intervenants du centre lorsqu'un proche songe à se suicider. Ils sont démunis et ne savent pas comment s'y prendre pour apaiser la douleur et prévenir le pire.

«Nous aidons également les gens qui vivent un deuil à la suite du décès d'un proche qui s'est suicidé. Ces gens ont besoin de parler, de ventiler leurs souffrances. Au salon funéraire, lorsque le défunt est décédé accidentellement ou de façon naturelle, les endeuillés racontent leur malheur à leurs proches. Ils se vident le coeur. Par contre, le suicide est un sujet tabou. Personne ose en parler», souligne Mme Bertrand.

Le Centre de prévention du suicide effectue des visites dans les écoles, les groupes communautaires, les entreprises et dans les différents organismes qui en font la demande. Ces rencontres visent entre autres à démystifier le suicide et à former des intervenants.

«Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour aider les personnes qui ont des idées suicidaires. On ne sauve pas le monde, mais on l'aide à voir plus clair», conclut-elle.



Suzanne Bertrand, directrice du Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu. (Photo jacques PAUL)

Julie tente d'éviter le pire, mais se sent impuissante devant la douleur

La personne concernée dans cet article est intervenante au Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu. Elle détient une formation spécialement adaptée aux situations problématiques auxquelles le personnel du centre est confronté, ainsi qu'un certificat en intervention psychosociale. Afin de préserver son anonymat, nous l'appellerons Julie.

isabelle SIMARD

Reportons-nous au mois d'août 1994. Julie reçoit son premier appel téléphonique sur la ligne d'écoute. Le téléphone résonne. Son coeur bat la chamade. Julie émet un cri avant de répondre. La nervosité cède peu à peu la place à l'esprit d'entraide. Une femme est au bout du fil et lui confie sa détresse. Découragée, elle songe à se suicider. Julie réconforte son interlocutrice et tente de gagner sa confiance. Elle trace avec elle d'autres pistes de solution.

«Au début, une foule de questions envahissent ton esprit. Vais-je réussir à faire une bonne intervention? Serai-je à la hauteur? Le premier appel est évidemment très stressant. Heureusement, en ce qui me concerne, j'ai réussi à désamorcer la crise», explique-t-elle.

Depuis un an, Julie a répondu à de multiples appels. Son emploi au Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu la tient occupée durant mentionne-t-elle.

Par ailleurs, Julie se bute parfois à un refus de coopérer de la part de la personne suicidaire. «Je lui demande alors ce qu'elle attend de moi. Le besoin d'être écoutée est la chose primordiale qui pousse les gens à loger un appel au centre. Nous ne désirons pas éplucher le passé, mais voir ce qui se passe dans le moment présent», ajoute-t-elle.



Julie (nom fictif) travaille au Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu depuis l'ouverture, il y a un an. (Photo jacques PAUL)

L'intervenante avoue qu'il est plus facile d'intervenir auprès des adultes. «Les raisons qui amènent les jeunes à songer au suicide peuvent parfois nous sembler banales, mais elles revêtent une importance démesurée pour eux. Il nous faut être conscients de ce fait dans nos interventions auprès des adolescents», souligne-t-elle.

■ Un travail exigeant...

Certes, le travail de Julie est très exigeant sur le plan moral. La jeune intervenante est consciente de ses limites et use de différents moyens pour éviter de mélanger les cartes.

Habituée à recevoir les gens et à entretenir un contact direct avec eux, elle s'est habituée à son nouvel outil de travail, le téléphone.

«Au téléphone, je ne vois pas mon interlocuteur. Je dois me fier à certains détails qui, à l'occasion, me mettent sur certaines pistes, tels que les voix et les bruits de fond», dit-elle.

Il lui arrive fréquemment d'être aux prises avec un terrible sentiment d'impuissance vis-à-vis la douleur. «Par exemple, une personne suicidaire appelle au centre. Trois ou quatre événements malheureux se sont déroulés au cours des derniers jours. Sa souffrance est devenue si grande qu'elle songe sérieusement au suicide. Je dois tenir compte de la réalité de la personne, stabiliser la crise et établir les priorités», précise-t-elle.

Avant d'accéder à ce poste, Julie a travaillé avec différentes problématiques de la santé mentale au sein d'une association.

«Il faut comprendre les problèmes, non pas se les attribuer. Il faut également bien se connaître et prendre le temps de se ressourcer. Pour ma part, j'adore décaper les meubles et me promener dans la nature. Lorsque je quitte le bureau, je décroche pour de bon jusqu'au lendemain. Mais, il m'arrive parfois d'y penser, lorsqu'un appel a été très difficile», précise-t-elle.

Sa famille, son mari, ses enfants, connaissent son travail. Julie a sensibilisé son entourage au phénomène du suicide.

Elle a développé l'art d'écouter. «Ce travail est une vocation. Et la plus belle réussite, c'est lorsque la personne prend la ligne et ose appeler», lance-t-elle, fièrement.


M. Christian Van Gennip
Propriétaire

Plus de 1500 clients satisfaits
☑ Prix du manufacturier
☑ Schema par ordinateur
☑ Évaluation gratuite
SALLE DE MONTRE AU:
1050, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

ARMOIRES Cuisines action
359-7980
ou 1 800 359-7980
89229-c17-L

À l'hôpital du Haut-Richelieu

Le suicide: une réalité pour le personnel de l'urgence

Lorsqu'elles sont aux prises avec des idées suicidaires ou parce qu'elles ont tenté de poser le geste fatal, certaines personnes se rendront à l'Hôpital du Haut-Richelieu.

isabelle SIMARD

L'équipe de médecins et le psychiatre de garde sont prêts à intervenir à toute heure du jour et de la nuit. Ils se donnent pour mandat d'évaluer la crise et d'établir les raisons qui motivent le patient à songer au suicide. Les idées suicidaires ont, semble-t-il, énormément de souffrance à cacher.

«Nous rencontrons le patient et tentons d'identifier avec lui une alternative au suicide. De plus, nous déterminons si son malaise est traitable sur le plan biologique. Il peut arriver que nous gardions l'individu sous observation durant 24 heures, de façon à assurer sa sécurité», explique le Dr Pierre Bleau, psychiatre.

Selon le Dr Bleau, 50% des suicides sont attribuables à une dépression. De plus, la plupart des suicides seraient liés à une maladie psychiatrique. «Toutefois, je préfère parler d'un trouble d'adaptation ou d'un trouble de l'humeur plutôt que d'une maladie psychiatrique», ajoute-t-il.

Un programme a été mis en place afin d'assurer un suivi d'intervention de crise au patient. «Dans certains cas, on reprend contact avec l'individu pour ensuite l'orienter vers le CLSC, sa famille ou une équipe d'intervention interdisciplinaire. Nous utilisons les ressources disponibles dans la région», précise le Dr Bleau.

L'Hôpital du Haut-Richelieu enregistre 1,000 consultations d'urgence en psychiatrie au cours de l'année, pour des problématiques de tout genre.

«Étrangement, lorsque les médias ou les réseaux de télévision parlent de suicide, les tentatives augmentent. Par exemple, lorsque la blonde de Pierre Lambert a tenté de se suicider dans la télésérie Lance et compte, plusieurs jeunes femmes l'ont imitée le lendemain. Un drôle de hasard», remarque le Dr Pierre Bleau.



Dr Pierre Bleau, psychiatre à l'Hôpital du Haut-Richelieu. (Photo jacques PAUL)

Montérégie

Le nombre de suicides en hausse

Des statistiques émises par le Bureau du coroner à Québec révèlent que le nombre de suicides enregistrés au Québec et en Montérégie n'a pas cessé d'augmenter en 1991, 1992 et 1993.

isabelle SIMARD

En 1993, 223 suicides sont survenus sur le territoire de la Montérégie, dont 13 à Saint-Jean-sur-Richelieu, trois à Saint-Luc et deux à Iberville. La pendaison constitue le moyen le plus souvent utilisé (99), suivi des intoxications (50) et des armes à feu (44).

En 1992, 202 suicides étaient enregistrés en Montérégie, dont sept à Saint-Jean, cinq à Saint-Luc et trois à Iberville. Les moyens utilisés par la majorité des individus ont été les intoxications (65) et la pendaison (64).

L'année précédente, en 1991, 176 suicides ont eu lieu dans la région. Saint-Jean a enregistré 12 suicides et Iberville, un seul suicide. Encore une fois, la pendaison (60), les intoxications (49) et les armes à feu (42) ont été le moyen le plus souvent choisi pour s'enlever la vie.

À l'échelle provinciale, 1,305 suicides ont été relevés en 1993, comparativement à 1,260 en 1992 et à 1,150 en 1991. Le geste fatal a été posé par une majorité d'hommes, soit 1,052 en 1993, 996 en 1992 et 943 en 1991.

ON VOUS COMPREND...

- **Divorce**
  (Honoraires établis à l'avance)
- **Recouvrement de comptes impayés**
  (à pourcentage + frais ouv. dossier)

89943-c17-Lm

J.A. MARTIN LÉGER, avocat
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1810
Montréal 878-2828

AVIS AVIS AVIS AVIS

1 000 000$

DE MEUBLES, APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES À LIQUIDER

10 À 60%

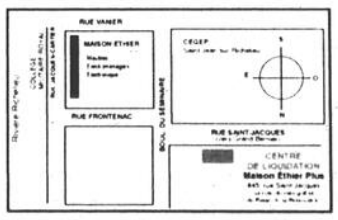


NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN

- Taxes payables à l'achat
- Sur approbation de crédit
- Avec léger supplément
- Aucun achat minimum requis

ESCOMPTE • ESCOMPTE • ESCOMPTE

SURPLUS DE MANUFACTURIERS • FIN DE SÉRIES
ÉCHANTILLONS • MARCHANDISES DISCONTINUÉES ETC.



13246-946-L

Voisin du Palais de la Rénovation

MAISON ETHIER Plus

CENTRE DE LIQUIDATION

845, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
346-6129 / 1-800-663-6129 (voisin du Mini-golf)

- Meubles • Appareils électroménagers et électroniques

Hôpital du Haut-Richelieu

Il doit la vie à l'intervention rapide du personnel de la salle de réanimation

Habituellement, c'est sous la forme d'une lettre ouverte

gilles LÉVESQUE

publiée dans la section *Opinions* que les personnes ayant bénéficié de bons soins à l'hôpital du Haut-Richelieu expriment leur satisfaction. Pour avoir côtoyé la mort de près, André Rathe tenait toutefois à faire valoir de son lit d'hôpital l'immense bonheur qu'il ressent dêtre encore de ce monde. Son voeu a été exaucé!

Cet homme de 60 ans, d'Iberville, éprouvait encore de la difficulté à respirer normalement lorsque nous l'avons rencontré, mercredi dernier, au 5e étage de l'Hôpital. Il donnait néanmoins l'impression de se remettre assez rapidement du cauchemar qu'il venait de vivre et qui avait bien failli lui coûter la vie.

Allons-y rapidement avec les faits.

Dans la nuit de lundi à mardi, cet ex-policier de la Sûreté du Québec s'est soudainement senti mal. Il s'était diagnostiqué un vilain rhume, mais son malaise semblait beaucoup plus important.

À la fois inquiet et visiblement mal en point, il décide de se rendre sans attendre à l'urgence de l'hôpital du Haut-Richelieu pour y recevoir les premiers soins. Plus il approche de l'établissement hospitalier, plus sa situation se détériore. Il étouffe.

«Lorsque j'ai mis les pieds à l'urgence, j'étais bleu, raconte celui qui est à la retraite depuis une dizaine d'années. Je n'étais plus capable de respirer. Un garde m'a vu et a aussitôt réagi. Il m'a fait asseoir pour ensuite aller chercher une infirmière qui, devant mon état, a aussitôt pris les dispositions nécessaires pour me diriger vers une salle de réanimation.



André Rathe estime qu'il ne serait pas de ce monde aujourd'hui sans la rapidité d'intervention et la qualité des services de l'équipe du Dr Luce De Grâce. (photo jacques PAUL)

«Quatre personnes, soit le Dr Luce De Grâce et les membres de son équipe, ont aussitôt pris soin de moi. Tout allait rapidement. Ils m'ont dit ensuite que ma situation était tellement grave que deux ou trois minutes de plus, et j'étais mort. Je leur dois la vie. C'est incroyable comment ces gens-là sont intervenus rapidement alors qu'il y avait tant de monde à l'urgence. Ça ressemblait à une fourmilière.»

■ **Autres soins**

C'est le lendemain matin, à son réveil, que M. Rathe a vraiment réalisé qu'on venait de prolonger sa vie. On lui a alors appris qu'il avait fait une crise d'asthme, lui qui ignorait tout de la chose. Il souffrait de cette maladie sans vraiment le savoir.

M. Rathe n'était pas au bout de ses surprises relativement à la qualité des soins prodigués à l'hôpital du Haut-Richelieu. «Honnêtement, je n'en reviens pas de la qualité du service et de la nourriture. Après le Dr De Grâce, ce fut au tour du Dr Marie-Chantal Giguère et des membres de son équipe de prendre la relève. Ils m'ont donné des soins extraordinaires.»

Si extraordinaires ces soins qu'il a pu retourner chez lui dans la journée de jeudi, alors qu'il s'attendait à faire un séjour prolongé à l'hôpital.

«Si j'ai décidé de vous appeler, c'est parce que je croyais important de souligner publiquement le travail du personnel de l'hôpital du Haut-Richelieu. Ces gens-là travaillent dans des conditions difficiles mais leur professionnalisme n'en souffre aucunement. Je leur dis encore une fois merci du fond du coeur. Sans eux, je ne serais probablement pas ici aujourd'hui pour vous parler», conclut l'ex-policier.

Une maison de type sans-abri habitée par des adolescents!

L'information voulait qu'il s'agisse d'une cabane habitée

gilles LÉVESQUE

par un sans-abri. Nous sommes donc allé voir si ce renseignement était exact. Derrière les anciens locaux de Valdi, sur le boulevard du Séminaire, à Saint-Jean, c'est sans peine que nous avons localisé la fameuse cabane faite de débris qui auraient pu provenir de la résidence des Jokers! Ne restait plus qu'à trouver son ou ses propriétaires.

Des cabanes semblables, nous en avions vues à Manhattan. Les chances que celle-ci serve de demeure à un clochard étaient bonnes. Sans faire de bruit, notre photographe s'approche des lieux pour prendre quelques photos. Il frappe ensuite à ce qui ressemble à une porte mais n'obtient aucune réponse.

Est-il possible que le sans-abri qui s'y trouve se remette de sa dernière cuite? Possible. «Il y a quelqu'un là-dedans», demande Jacques Paul. Toujours pas de réponse. Tout entretenant une certaine crainte, il décide de lever la toile qui sert de toiture pour voir qui se cache à l'intérieur de cette cabane aux fondations chancelantes.

Qui trouve-t-on? Personne. Les lieux sont déserts. On décide de revenir plus tard. Alors que nous étions pour quitter les lieux, deux jeunes adolescents sortent d'une maison et viennent à notre rencontre. On saisit alors l'occasion pour leur



Cette maison de type sans-abri est la propriété de Yannick Blais, Véronique Paré, Vincent Vivier et Vanessa Paradis. (photo jacques PAUL)

demander s'ils connaissent le propriétaire des lieux.

«Oui», répond l'un d'eux. Enfin, nous sommes sur une bonne piste. «Alors, de qui s'agit-il?» «Cette maison, elle est à nous. On l'a construit et elles nous appartient», précise le jeune garçon, visiblement dérouté par notre présence. Nous le sommes autant que lui. On croyait avoir trouvé un bon scoop, mais on se retrouve soudainement avec un fait anodin. La belle affaire.

Si vous vous êtes rendu jusqu'à ce paragraphe, aussi bien vous dire que cette cabane est la propriété de Yannick Blais, Véronique Paré, Vincent Vivier et Vanessa Paradis (pas la chanteuse). Ils l'ont construite avec des matériaux appartenant au grand-père de Yannick, juste pour le plaisir.

Vous vous doutez bien que l'idée leur est venue de passer une nuit à l'intérieur. Les parents en ont toutefois décidé autrement. On peut d'ailleurs facilement comprendre pourquoi.

Alors si vous passez devant la résidence de ces quatre jeunes adolescents, n'allez surtout pas vous imaginer qu'il s'agit d'une résidence pour sans-abri. On vous aura prévenu.

Pour une meilleure sécurité nautique

Les plaisanciers invités à adhérer à une nouvelle association maritime

Les plaisanciers soucieux d'une plus grande sécurité nautique sur la rivière Richelieu et sur le lac Champlain peuvent devenir membres d'une nouvelle association.

isabelle SIMARD

Depuis le 31 août, 275 propriétaires de bateaux ont adhéré à l'Association maritime du lac Champlain, Richelieu.

L'objectif de cet organisme est de rassembler plus de 2,500 propriétaires de bateaux, tant canadiens qu'américains, dans le but d'informer et de représenter les plaisanciers auprès des autorités gouvernementales et de différents regroupements.

À la suite de l'accident mortel survenu à la hauteur de Saint-Charles-sur-Richelieu, au cours du mois dernier, l'Association compte se faire entendre auprès des autorités pour que toutes les mesures sécuritaires soient mises en place afin d'éviter un nouvel accident.

«Des statistiques nous indiquent que 5,000 Canadiens sont propriétaires de bateaux sur le lac Champlain. Et ce nombre n'inclut pas les plaisanciers du secteur Richelieu. Au total, environ 10,000 personnes circulent sur le lac et la rivière», explique Denis Roy, président de l'Association maritime du lac Champlain, Richelieu.

L'Association en est encore au stade de recrutement des membres. Elle fait également appel aux propriétaires de voiliers. Toute personne intéressée par la sécurité nautique et le contrôle de la compétence des conducteurs peuvent adhérer à l'association.

Il est fort probable que différentes activités s'inscrivent à la programmation annuelle de l'organisme, entre autres des courses homologuées et des activités sociales. Jusqu'à présent, aucun frais d'adhésion n'est exigé par l'association. Les personnes désirant obtenir davantage d'information doivent composer le (514)466-7800.



Du 30 septembre au 8 octobre

Place aux Festivités de la bonne table

Les Festivités de la bonne table se dérouleront cette année du 30 septembre au 8 octobre. Cette

sylvie PROVOST

activité qui fait suite aux Festivités gastronomiques de l'an dernier permettra à la population locale ainsi qu'aux visiteurs de découvrir les restaurateurs et les producteurs locaux. Conférences, dégustations et gala viendront marquer cet événement qui se déroulera sous le thème des célébrations des 100 ans du cinéma.

Durant la tenue des festivités, une dizaine de restaurateurs de Saint-Jean offriront des plats à saveur régionale composés spécialement pour l'occasion de produits locaux.

Les restaurateurs participants et les thèmes de films qui seront exploités sont les suivants: Crêperie La Morgane (Excalibur), Le Relais Saint-Jean (La Mélodie du bonheur), Le Planète (Autant en emporte le vent), La Renaissance du Boulevard (Légende d'automne), Hôtel Vallée des Forts (James Bond), Le Saint-Jean Resto Grill (Les aventures de Tintin), Restaurant L'Imprévu (Charlie Chaplin), Le Nautique (Le Grand Bleu) et le Bistro Fabi (La Belle de Cadix).

Pour ce qui est des producteurs de la région, le public sera invité à se rendre directement sur place afin de découvrir et de goûter aux différents produits locaux qui font la renommée de notre région. Les producteurs qui se sont joints aux festivités sont la Cidrerie-Verger Denis Charbonneau, la Cidrerie-Verger Léo Boutin et les Jardins Versailles de Mont Saint-Grégoire, le Vignoble Dietrich-Joss et la Chocolatrie Ody, d'Iberville, ainsi que les marchands et producteurs des Halles Saint-Jean.

«La population est invitée à participer en grand nombre aux Festivités de la bonne table qui se vivront dans une ambiance de cinéma et à prendre surtout le temps de découvrir nos produits locaux», mentionne Anne Waridel, présidente de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu.

«Les produits de la terre sont le résultat du climat et de l'effort humain. C'est ce que nos restaurateurs, avec tout le talent qu'on leur connaît, tenteront de vous faire découvrir du 30 septembre au 8 octobre. Du noir et blanc de leurs cuisines, ils feront jaillir les couleurs de la région. Une invitation à venir découvrir ou redécouvrir une région à croquer», ajoute Mme Waridel.

■ Activités

L'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu sera présent durant toutes les festivités aux Halles Saint-Jean, soit les 28, 29 et 30 septembre ainsi que les 1er, 5 et 6 octobre afin d'y tenir un stand d'information sur les activités des Festivités de la bonne table.

Le samedi 30 septembre, les restaurateurs et producteurs participants seront présents afin de faire déguster certains plats. Le public aura l'opportunité de recevoir la recette du chef. Sur place, il y aura également tirage d'une paire de billets de cinéma à toutes les demi-heures.

Les 5 et 6 octobre, on fera place aux étudiants de l'option Service de table de la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean. Ces derniers présenteront alors des conférences sur les thèmes: l'art de servir le vin, l'étiquette de la table et comment dresser une belle table. Michel Roy, directeur du Musée régional du Haut-Richelieu, sera présent pour offrir des conférences sur la collection de poterie-vaisselle du Musée.

Enfin, les Festivités de la bonne table prendront fin avec un gala de dégustation qui se tiendra le 8 octobre, entre 16 et 20 heures, à l'Hôtel Vallée des Forts. À cette occasion, les participants présenteront chacun à leur stand respectif, des spécialités concoctées à partir des produits régionaux.

Les billets pour cette soirée sont présentement en vente au coût de $20 pour les 11 dégustations. Il suffit de contacter les responsables à l'OTCHR au 346-4945 ou les restaurateurs participants.



Les divers participants aux Festivités de la bonne table. (photo jacques PAUL)

SUPER VENTE d'inventaire



Tissus de décoration imprimés
à partir de 9,85$/verge

LIQUIDATION
- Accessoires de salle de bains - 70%
- Dentelles
- Voilages 2,48$ à 18$/verge

SERVICE DE PLAN D'AMÉNAGEMENT

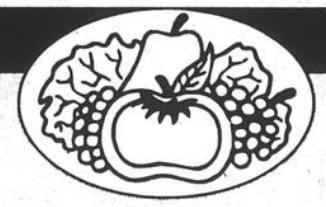
SERVICE COMPLET DE DÉCORATION À DOMICILE

ESCOMPTE SUR STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX ET SUR ÉCHANTILLONS

DÉCORATION MICHEL GUÉRIN
177, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4741

14867-c16-L

La super fraîcheur



Une garantie au goût et à la fraîcheur!

BROCOLIS pr. Québec no 1 Gr. 14 — 79¢ ch.

BANANES pr. Costa Rica no 1 — 29¢ lb

LAITUES EN FEUILLES pr. Québec no 1 — 2/99¢

MELON MIEL pr. É.-U. no 1 Gr. 8 (jumbo) — 99¢ ch.

CONCOMBRES "SUPER SÉLECT" pr.Québec no 1 — 3/99¢

PRUNES BLEUES pr. Ontario no 1 — 79¢ lb

OIGNONS JAUNES pr. Québec no 1 Sac 5 lb — 79¢ sac

NECTARINES pr. Ontario no 1 — 99¢ lb

FEVES GERMÉES pr. Québec no 1 — 59¢ lb

POIRES "BARTLETT" pr. É.-U. no 1 Gr. 135 — 79¢ lb

RADIS FRAIS pr. Québec no 1 — 3/99¢

ÉPINARDS pr. Québec no 1 — 89¢ paquet

KIWIS pr. Nouvelle-Zélande no 1 Gr. 90 (jumbo) — 3/99¢

AVOCATS "HASS" pr. Mexique no 1 Gr. 20 — 3/99¢

PLUS DE 20 SPÉCIAUX EN MAGASIN

CHARCUTERIE

Poulet pressé "Lafleur" — 1,59 lb

Jambon cuit "Lafleur" extra-maigre — 1,99 lb

Jambon "Bretagne" et "Tour Eiffel" (campagne, forêt noire ou poivre) — 3,99 lb

Poitrine de dinde "Schneider" et poitrine de dinde fumée "Tour Eiffel" — 5,89 lb

FROMAGERIE

Emmental pr. Suisse — 5,99 lb

Oka pr. Canada — 6,99 lb

ÉPICERIE

Tarte aux pommes "Haut-Richelieu" 550 g — 1,99

SPÉCIAUX EN VIGUEUR DU MARDI 26 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 1er OCTOBRE 1995

FRUITS ET LÉGUMES RACINE
773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834

NOUVEL HORAIRE
Lundi, mardi et mercredi: 9h à 20h
Jeudi et vendredi: 9h à 21h
Samedi: 9h à 18h
Dimanche: 9h à 19h

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Provigo PAIEMENT DIRECT

page éditoriale

Robert Paradis, éditeur
Renel Bouchard, directeur
Gilles Lévesque, rédacteur en chef

Sur deux roues...

Désireux de démontrer son appui au développement du cyclotourisme dans le Haut-Richelieu, le conseiller municipal, Jean Grimard, a déclaré à des commerçants du centre-ville qu'il était un «gars de bicycle».

Prenant immédiatement conscience de ce qu'il venait de dire, en ces temps où la différence entre «bicycles» et «bicyclettes» saute aux yeux, le conseiller s'est repris. Je suis un «gars de vélo», a-t-il corrigé! (M.-O.-T.)

***

De la caisse NDA au OUI et au NON

On peut siéger pour un OUI ou pour un NON au conseil d'administration de la caisse populaire Notre-Dame-Auxiliatrice (NDA)!

En effet, la coprésidente du Comité du OUI, Luce de Bellefeuille, et la présidente du Comité du NON, Me Judith Dorais, ont toutes les deux été membres de cette digne institution de NDA dont un ancien président, Laurent Véronneau, avait présidé le Comité du OUI au référendum de 1980. **(M.-O.T.)**

***

Des négociations complexes en perspective

La ville d'Iberville a littéralement multiplié les «stops» ces derniers mois. Depuis quelque temps, on a ainsi vu surgir plusieurs de ces nouveaux panneaux, notamment sur le boulevard d'Iberville, et sur la 1re Rue. Sans oser se prononcer sur la pertinence de telles mesures, on pourrait toutefois souhaiter que les autorités municipales se décident enfin à faire quelque chose pour le fameux coin boulevard d'Iberville - 9e Avenue - Route 104, là où passent les rails du CP.

Malgré la présence d'arrêts obligatoires de tous les côtés, cette intersection demeure très malcommode et même dangereuse en raison de sa configuration particulière et de l'attitude cavalière de certains conducteurs. Il faut dire que l'endroit en question impliquant non seulement la ville d'Iberville mais aussi le ministère des Transports, le Canadian Pacific Railways et sans doute la municipalité de Saint-Athanase, toute négociation destinée à remédier à la situation risque de s'avérer plus complexe que celles du traité de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis. (M.P.)

***

Vos papiers, SVP

Pour passer la frontière américaine, il faut ses papiers. Les douaniers américains ne badinent pas avec cette exigence, comme l'a appris le président de l'Association des artistes et artisans, M. Michel Martel. Ce dernier voyageait avec un groupe de Rues Principales qui se rendait visiter le centre-ville de Burlington.

Vraisemblablement parce qu'il porte les cheveux longs et une barbe, il a été interpelé par le douanier. Quand il a décliné son activité professionnelle, artiste, ça n'a pas eu l'air d'arranger les choses. Faute de pouvoir présenter des pièces d'identité, il a été refoulé en territoire canadien, non sans que le groupe ait attendu près d'une heure. Un artiste chevelu, barbu non identifié, ce n'est pas prévu dans le libre-échange. Chose certaine, les préjugés sont tenaces. **(G.B.)**

Le référendum au CANADA FRANÇAIS



Tout le Québec sait qu'il devra se rendre aux urnes à la fin du mois prochain pour se prononcer sur son avenir. Notre région, comme les autres, s'engage donc dans une campagne brève mais très intense.

Ceux qui ont connu le référendum similaire tenu au début des années 80, se souviennent combien cette campagne avait été émotive, chargée de rebondissements et éloignée de la sérénité. C'est pourquoi pareille campagne est un immense défi pour un organe d'information dont le rôle essentiel est à la fois de rendre compte du débat et de l'éclairer.

Les lecteurs du CANADA FRANÇAIS peuvent s'attendre à retrouver dans leur hebdo une couverture équilibrée des événements qui marqueront la campagne de chacun des deux camps d'ici le scrutin. Cet équilibre se retrouvera à la fois dans la qualité des textes et dans l'importance relative accordée aux activités de chaque camp.

En plus des activités régulières de campagne, LE CANADA FRANÇAIS rendra compte des réflexions d'un grand nombre de personnalités de la région comme de citoyens ordinaires, issus de toutes les couches de la société.

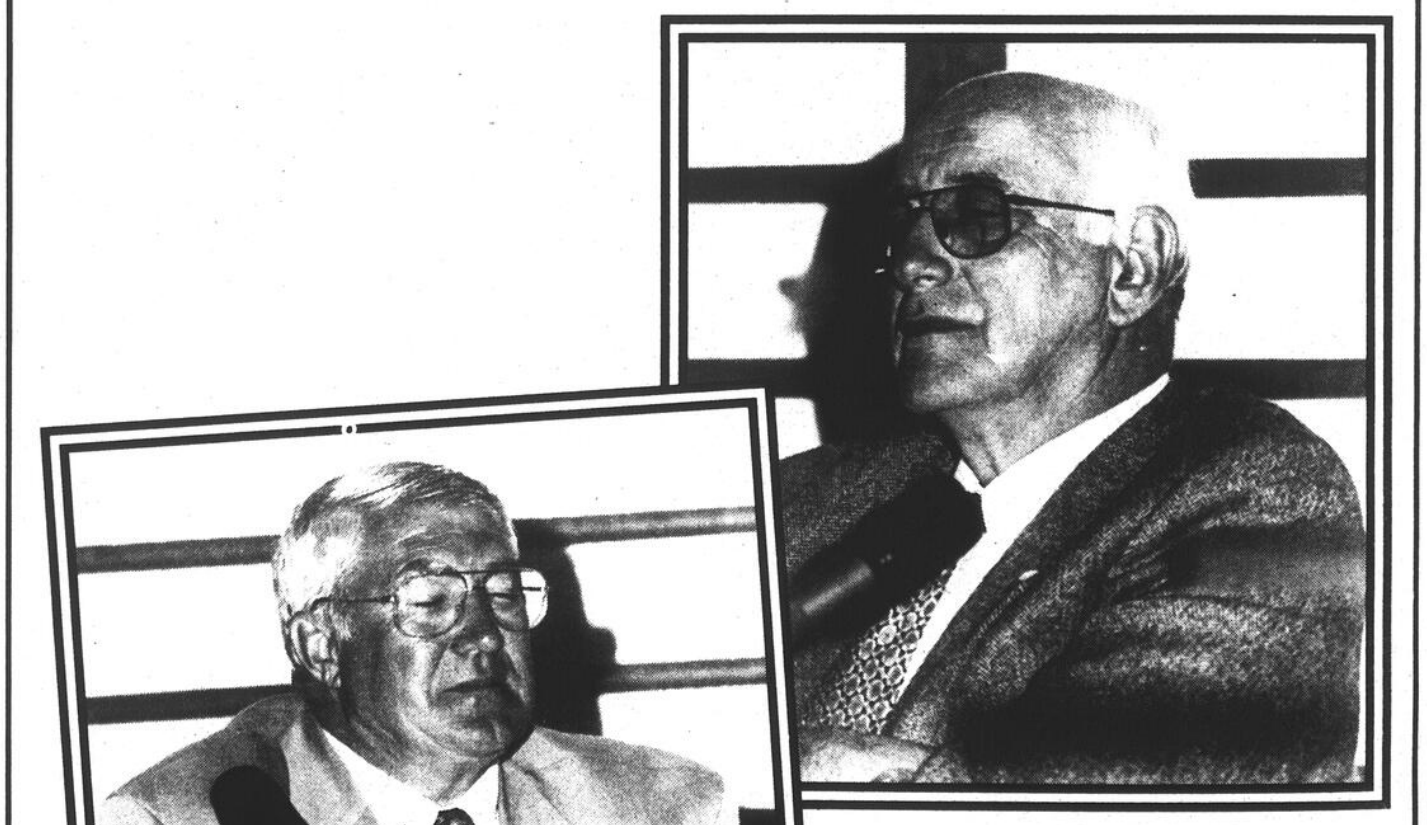
En outre, à compter de la semaine prochaine, deux analystes prendront place dans nos pages afin d'éclairer à la fois les enjeux du fédéralisme, de la souveraineté et de l'ensemble du débat québécois.

Nos lecteurs, d'un camp ou de l'autre, trouveront également leur place dans nos pages alors que chaque semaine un espace égal sera réservé à l'opinion écrite de tenants du NON et du OUI.

Enfin, contrairement à d'autres medias, chacun des commentateurs réguliers du CANADA FRANÇAIS sera libre d'aborder la question référendaire à sa manière et de se prononcer de la façon qui lui convient, sans ligne de parti.

Nous croyons que c'est à travers la diversité des points de vue que nos lecteurs trouveront le meilleur éclairage possible au cours de la difficile campagne qui s'amorce. Nous savons bien qu'un mois avant le scrutin, beaucoup de gens sont résolument en faveur d'un camp ou l'autre. Cependant la majorité des citoyens est loin d'être habitée par une ferveur partisane à toute épreuve. Ces gens hésitent d'un côté ou de l'autre tandis qu'un bon nombre ne savent encore comment voter. C'est pour cette vaste population que la campagne qui commence est cruciale. Et c'est pour eux, pour les éclairer, que tous nos professionnels travailleront avec grande conscience au cours des prochaines semaines.

Renel BOUCHARD



Je suis fatigué moi là!

Si vous pensez qu'elle est facile la vie de politiciens, regardez bien ces photos prises au cours de la dernière assemblée du conseil municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu. On y voit les conseillers Germain Granger et Michel Thibodeau rêvant à une assemblée régulière au cours de laquelle ils n'auraient pas à entendre les doléances du président du Comité de citoyens. Malheureusement, M. Claude Bélisle était bel et bien dans la salle et leur sieste, sans doute attribuable à la fatigue, a été de courte durée.

(photos jacques PAUL)

Le retour des classes sociales!



Il n'y a pas si longtemps existaient en Europe ces fameuses classes sociales, ferments de révolutions et de changements politiques. Il y avait d'abord la noblesse, ensuite les riches marchands et enfin les roturiers. La noblesse, dont les veines devaient contenir du sang bleu, possédait les titres, les privilèges et les terres. Les riches marchands, vous vous en doutez, mettaient la main sur les espèces sonnantes et trébuchantes et en accumulaient parfois assez pour s'acheter un titre. Quant aux roturiers, ils n'avaient que deux choix: se fendre le coeur à travailler pour les deux autres groupes ou encore errer à l'aventure dans la misère la plus noire.

La noblesse était héréditaire; l'intelligence ne l'était pas. Le résultat, l'Histoire nous l'a appris, c'est que des roturiers intelligents fomentèrent des troubles, gagnèrent des adeptes à leur cause et finirent par renverser le pouvoir établi. Ainsi se créèrent les États-Unis, maintenant le pays le plus puissant du monde, ainsi que la République française. L'élan étant ainsi donné, d'autres pensèrent à aller plus loin et Karl Marx jeta les bases de la dictature du prolétariat. Menacés par le communisme, les pays démocratiques trouvèrent des parades et c'est ainsi que naquirent un peu partout des programmes destinés à assurer le soutien du revenu, les soins de la santé et l'éducation.

Nous sommes maintenant en 1995 et tout cela est terminé. Pas dans les faits, évidemment. Pendant encore quelques années, vous pourrez encore bénéficier de ces avantages mais ils seront de moins en moins généreux, de plus en plus restrictifs et ceux qui reçoivent de l'assurance-chômage se rendent déjà compte du changement de cap. Oui, la société égalitaire, c'est fini et déjà si vous êtes observateurs, vous aurez noté que les classes sociales, comme elles existaient autrefois sont de retour, bien en place, avec seulement quelques différences dans la forme.

Cette classification sociale n'a rien à voir avec celle, très orthodoxe, de la sociologie moderne. Elle n'en est pas moins valable puisqu'elle se fonde sur la base la plus puissante existant en ce bas monde: l'argent! Donc, la classe sociale la plus importante, bien que la plus discrète, est celle des vrais possédants; ils sont la noblesse moderne. Propriétaires de grosses entreprises, dirigeants de compagnies multinationales, leurs revenus annuels sont supérieurs à ce qu'un Canadien moyen peut espérer gagner durant toute une vie de travail. Ils achètent, sans sourciller un terrain évalué à un demi-million de dollars pour y établir une résidence secondaire. Bien que la plupart d'entre eux soient peu connus, ils sont si puissants que les ministres se bousculent pour entrer lorsque ces Crésus donnent une réception.

Comme autrefois, il y a la grande et la petite noblesse; la grande, nous venons d'en parler. Voyons la petite maintenant: politiciens au pouvoir, quelques hauts fonctionnaires, certains athlètes professionnels et quelques riches marchands qui, à l'encontre d'autrefois, n'ont pas à acheter de titre, leur compte en banque en tenant lieu. Parmi ce groupe, la noblesse est parfois éphémère et tient seulement à la faveur du sort; une défaite électorale, une blessure, un soubresaut de l'économie, voilà autant de facteurs qui peuvent compromettre le futur.

Après, c'est la classe moyenne, cette nouveauté sociale qui naquit au présent siècle. Fonctionnaires, agriculteurs, employés spécialisés de l'industrie, vous et moi, faisons partie de cette classe-tampon payant beaucoup d'impôts et ne disposant pas d'assez d'abris fiscaux. De toutes les classes sociales, c'est la plus menacée et, si nous étions des animaux, nous serions inscrits sur la liste de protection des espèces. En effet, la dette nationale, les compressions budgétaires, la rationalisation des entreprises, la mondialisation des marchés font que nous perdons quotidiennement des membres qui tombent dans la classe des roturiers. Nous aurons beau arrêter de fumer, nous acheter un ordinateur, nous brancher sur Internet, éviter les comportements racistes ou sexistes, rien n'y fera et plusieurs d'entre nous ont vécu l'âge d'or de cette classe sociale.

Viennent ensuite les roturiers mais il ne faut pas généraliser, comme disait mon professeur, certains se tirent très bien d'affaire. Combinant parfois le travail au noir avec des prestations d'aide sociale ils parviennent à un revenu annuel net très intéressant. Exempts d'impôt puisque naviguant dans l'économie souterraine, ils évitent aussi toutes les contraintes du monde du travail organisé y compris les caméras dans les toilettes. Évidemment, une telle vie demande de l'audace et de la débrouillardise surtout pour faire pousser le «pot» ou vendre commercialement des poissons d'eau douce ou de l'alcool américain mais l'important c'est d'acheter du pain, peu importe l'odeur du dollar qui l'achète.

Suivent enfin les vrais roturiers, les pauvres. Il y a d'abord ceux et celles qui luttent avec l'énergie du désespoir en travaillant au strict salaire minimum. Après ce dur labeur, le chèque de paie, moins retenues, n'est guère plus élevé que celui émis pour des prestations sociales. À tous ces gens, chapeau, car vous avez le courage des riches tout en devant vivre la misère des pauvres. Un jour, peut-être, vous parviendrez à vous hisser jusqu'à la classe moyenne si cette dernière réussit à survivre.

Il y a pour terminer, les autres; eux doivent carrément et uniquement leur survie aux prestations d'aide sociale. Familles monoparentales, barrières physiques ou intellectuelles empêchant l'accès au marché du travail, ce sont les véritables malheureux de notre société. Vivant souvent en milieu urbain, ils sont privés des gains supplémentaires que permet la vie en région rurale. Leur seul espoir dans le futur se résume à un billet de loto. Êtes-vous maintenant convaincus que les classes sociales font un retour en force? Si vous n'en convenez pas vous êtes soit politiciens, soit aveugles!

Gilles JOURDAIN

Avez-vous été surpris de l'explosion au local des Jokers?



«Oui beaucoup. Je suis en visite chez de la parenté dans le coin et au moment de l'explosion, tout le monde dans la maison s'est réveillé. Je me suis immédiatement dirigé vers la fenêtre où j'ai vu des flammes d'à peu près six pieds de hauteur et beaucoup de fumée.»

Lucien Huneault
St-Jérôme



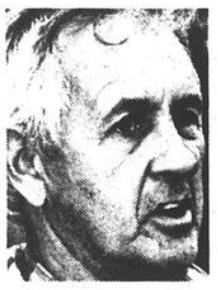
«Je venais à peine de me coucher quand j'en entendu la détonation. J'ai pensé tout suite que ça venait de là. Nous avons regardé ce qui se passait et je peux vous dire que les secours sont arrivés assez vite. Par contre, je n'ai pas pu dormir le reste de la nuit, tellement que le stress était présent.»

Francine Pelletier
Saint-Luc



«J'ai immédiatement pensé à un tremblement de terre, car tout a vibré dans la maison. Nous avons ensuite vu la boucane en face. Par la suite, il y a eu beaucoup d'action sur la route. Le lendemain aussi d'ailleurs; notre petite rue avait l'air de la rue Ste-Catherine à l'heure de pointe, tellement il y avait de curieux.»

Sylvie Dugas
Saint-Luc



«Pas tellement, car on se doutait bien qu'il était pour arriver quelque chose à cet endroit. Surtout avec ce qui se passe de ces temps-ci avec les motards. Durant la nuit de l'explosion, j'ai d'abord pensé à un tremblement de terre mais cela a tellement *fessé*, que cela ne pouvait être autre chose qu'une explosion ou un accident.»

Rémi Lefebvre
Saint-Luc



«Je dirais même beaucoup à cause du bruit que nous avons entendu. Je crois m'être rendormie vers cinq heures. Depuis que l'on parle de la guerre des motards, on s'en attendait un peu. Pourtant personne ici dans le coin a eu des problèmes avec ces gens. On n'a jamais été dérangé par eux.»

Lyne Deland
Saint-Luc



«Je ne demeure pas dans ce coin et je ne savais même pas qu'il y avait un repaire de motards à cet endroit. Si les policiers avaient été plus sévères et plus à leur affaire, une telle explosion ne se serait jamais produite. Ils auraient mis fin assez vite à cette guerre entre les motards.»

Serge Brosseau
Saint-Jean

À propos de la mort



Samedi dernier, je suis allée rendre ma dernière visite à une amie. À vrai dire, lors de cette ultime visite, je suis allée dire tout bas, une dernière fois, ce que je n'ai jamais eu le temps de dire tout haut. Ou si vous aimez mieux, ce que malheureusement lorsque la personne vivait, je ne jugeais pas important de lui dire.

Comme d'habitude, les rites funéraires renforçaient la sensation du définitif, de l'irrémédiable, comme si le fait de mourir n'était pas suffisamment définitif et irrémédiable.

Cette occasion nous porte naturellement à réfléchir sur nous-même et à évaluer où nous sommes rendu dans l'étape de notre vie. Alors qu'au jour le jour, nous avons l'impression que la vie ne prendra jamais fin, toutes les fois ou des personnes chères basculent dans l'au-delà, nous sommes rappelé à l'ordre et nous réalisons que la mort existe bien. Elle est passée à côté de nous cette fois, mais elle reviendra.

La mort, on en parle le moins possible. Et même, dans les salons funéraires, si on pense à la mort, on ne parle que de la personne décédée. Cette personne prend déjà des allures mythiques.

Le trépas signifie justement que la vie glisse de nos mains. Au 13e siècle ce mot, aujourd'hui désuet, impliquait la notion de passage. D'ailleurs, cette connotation a été conservée en anglais dans l'expression «pass away». Actuellement on emploie davantage les verbes décéder ou mourir. La notion de passage a disparu. Décéder ne signifie que s'en aller tandis que mourir signifie rendre l'âme. Il n'y a plus de lien entre le fait de vivre et celui de mourir. La mort ne suit plus la vie et n'y est plus reliée, elle n'est que la résultante d'une défaillance physique qui nous empêche de continuer à exister.

Ne trouvez-vous pas que l'ancien mot portait davantage de signification? Car lorsque l'on rend un dernier hommage à une personne, n'est-ce pas son passage dans la vie qui compte davantage? Et la mort ne rend-elle pas définitif le passage que nous avons pris le temps de vivre à pleines dents ou du bout des lèvres?

D'autre part, ma belle-soeur prétend que tous, nous sommes égaux devant la mort. Et moi, je prétends le contraire. Y-a-t-il quelque chose de plus injuste que la mort? Certes, elle touche tout le monde, dans ce sens elle est la même pour tous. Et nous sommes à ce point convaincu de sa fatalité que s'il existe des traitements pour vaincre la vieillesse et ses apparences, aucun scientifique, sauf peut-être les charlatans, prétendent s'attaquer directement à la mort. On traite les vieux, la maladie et les mourants, mais on ne peut rien faire contre la mort.

Mais pour le reste, je n'y vois que l'injustice totale, ou un hasard malveillant. Je ne puis m'empêcher de revoir les séquences d'un vieux film dans ma tête lorsque je pense à l'indifférence sadique de la mort. Dans ce film de guerre, à titre de représailles, tous les matins on amenait les prisonniers le long d'un précipice, et tous les jours, justement au hasard ou selon le bon vouloir des gardes, on poussait quelques-uns de ces pauvres bougres dans le vide. Pour moi, c'est exactement le mécanisme insensé de la mort.

Elle va chercher des gens qui auraient encore tant à faire et tant à dire, alors qu'elle délaisse ceux qui désirent mourir et n'en peuvent plus de vivre ou tout simplement ceux qui depuis longtemps n'ont plus aucun lien avec le monde réel. Elle ne se refuse pas les enfants ou les jeunes parents. Elle frappe à l'aveuglette.

De plus, elle ne met pas toujours les mêmes gants pour frapper. Vous ne pouvez me dire que mourir paisiblement dans son lit et entouré des vôtres est l'équivalent de mourir après s'être fait violé et étranglé?

Tout ceci pour vous dire que la mort n'est qu'un moment, mais que le passage de la vie, c'est vraiment ce qui compte: le temps d'une vie.

Maryse RACICOT-GAGNON

Nous, les aînés, on va en manger une bonne!

Monsieur le directeur,

C'est la promesse que le Premier ministre du Canada nous a faite en chambre lors de coutumières altercations avec ses opposants. Et pour ajouter à cette promesse, le député Gin Peterson, président du comité des finances, annonce que, en ce qui concerne les consultations prébudgétaires, M. Martin ne comparaîtrait pas pendant la campagne référendaire, pour ne pas donner d'indice sur les décisions «probablement douloureuses» qu'il annoncera dans son budget de février prochain. Sa comparution, a-t-il ajouté, «pourrait donner trop de munitions» au Bloc québécois...

Nous savons aussi, qu'un document gouvernemental sur les pensions et la sécurité de la vieillesse ne sera rendu publique qu'après le référendum. N'est-il pas logique de penser que si ce document n'est pas sortable en période référendaire, c'est qu'il est préjudiciable aux aînés québécois?

Plusieurs d'entre nous avaient déjà goûté à la recette fédérale pour réduire les dépenses. Ceux qui ont eu la chance et la possibilité de s'assurer une retraite honorable sans être une charge pour les gouvernements, se sont vu refuser leur droit à la pension fédérale, bien que durant leur vie de travailleurs et encore pendant leur retraite ils continuent à payer pour assurer ce service. Le budget Martin vient encore ajouter au fardeau des aînés en établissant que pour le calcul du droit à la pension, c'est le revenu familial qui sera désormais considéré. C'est donc dire que le conjoint qui recevait ou qui s'attendait à recevoir sa pension en raison de peu ou pas de revenu se voit exclu de ce droit si son conjoint en est déjà frustré.

On annonçait il y a quelque temps que le déficit pour le premier trimestre était moindre que celui à pareille date l'an dernier mais que la dette avait augmenté de 19%. Comment pouvons-nous faire confiance à un régime qui s'endette de 5 millions à l'heure? Et que fait le fédéral pour atténuer le fardeau de sa dette? Est-ce qu'il s'assure de plus de revenus en abolissant les abris fiscaux qui favorisent les bien-nantis? (Pensons seulement aux bateaux de Martin qui voguent sous pavillons étrangers pour éviter de payer ses justes impôts, privant ainsi son propre gouvernement de millions de dollars, qui éviteraient les coupures sauvages qui aboutissent chez les aînés). Et non, c'est beaucoup plus facile de frapper chez les plus faibles comme nous les aînés.

En cette période référendaire, nous devons donc oublier toutes allégeances politiques et sauter sur la seule chance de se retirer de ce régime qui est, par sa politique, absolument incapable de garantir les services que nous sommes en droit d'attendre, en raison des milliards que nous lui octroyons.

C'est pourquoi je vais voter oui au référendum, je n'ai vraiment plus le choix.

Marius Gauvin

Bravo M. Barrière, vous coupez enfin les dépenses!

Monsieur le directeur,

M. Barrière, maire de Mont-Saint-Grégoire, a voté non. Lors de l'assemblée régulière tenue le 5 septembre 1995, des citoyens désireux de se procurer un rapport des états comparatifs ont fait la demande d'obtenir, à l'assemblée, copies de ce rapport devant être émis à tous les 3 mois.

Une dépense de $8 à $10 par année.

Suite à cette proposition, les conseillers ont voté. Le vote étant égal, M. Barrière a dû trancher: «Non, il faut éviter les dépenses».

Ce qui nous dépasse, c'est qu'il ne se gêne pas pour dépenser l'argent des contribuables dans d'autres domaines.

Par exemple, le dossier du site d'enfouissement occasionne à la municipalité des frais de près de $70,000, montant qui exclut évidemment le dossier d'appel dans cette même cause. M. Barrière avait dit initialement que cela coûterait $10,000, mais selon les chiffres fournis, la dépense à ce jour s'élève à $23,019.64 et la clause n'a pas encore été entendue.

De plus, une autre dépense de mai à août 1995 nous a coûté en salaire $4,275.32. Il s'agit de l'entretien des fleurs. Cela n'inclut évidemment pas les déductions à la source. La facture s'élève alors à plus de $5,000. C'est une belle fleur pour une petite municipalité comme la nôtre.

Alors, bravo M. Barrière! Vous allez faire une grosse économie de $10 par année en refusant de fournir des copies du rapport des états comparatifs à vos payeurs de taxes qui assistent aux assemblées.

À quand les vraies coupures?

R. Meunier,
président
Comité de citoyens
du Haut-Richelieu
Section Mont-St-Grégoire

Province de Québec
Ville de Saint-Luc

Ville de Saint-Luc

«AVIS PUBLIC»

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NO 813

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Saint-Luc, que le conseil municipal a adopté, lors de la séance spéciale du 18 septembre 1995, le règlement suivant:

Règlement no 813

«Règlement modifiant le règlement numéro 409, tel que déjà modifié par les règlements numéros 612, 678 et 732 et concernant la protection de la qualité de la vie sur le territoire de la Ville de Saint-Luc et visant à introduire des dispositions relatives à la propreté des terrains».

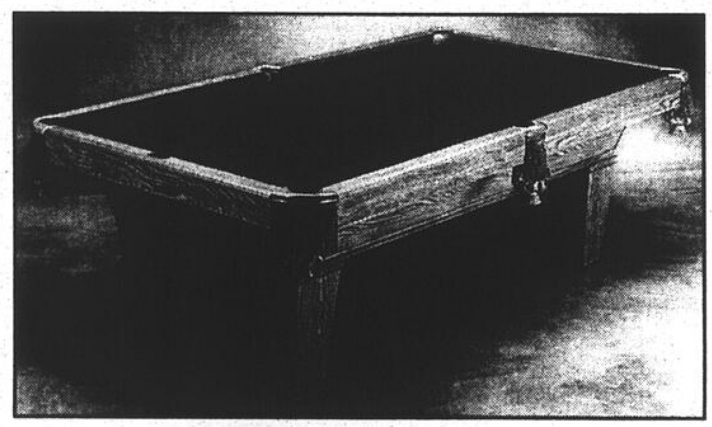
Que le règlement numéro 813 entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi, à compter de ce jour, soit le 27 septembre 1995.

Que ledit règlement numéro 813 est maintenant déposé au bureau de la greffière à l'hôtel de ville de Saint-Luc, au 347, boulevard Saint-Luc, à Saint-Luc, Québec, J2W 2A2, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Luc,
Ce 27e jour de septembre 1995

La greffière,
Lise Bigonesse

DU NOUVEAU!

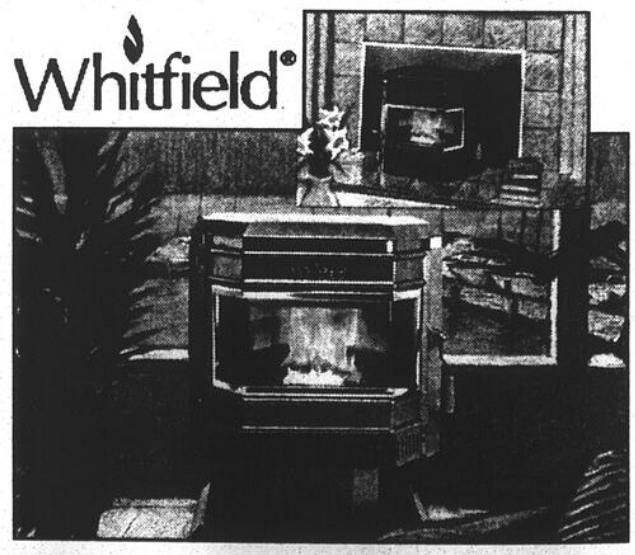


BILLARD
Tables (4 x 8 pi)
à partir de 699$

FOYERS ET POÊLES AUX GRANULES
- AVANTAGES -

- Peut même être installé dans une roulotte et un appartement
- Pas de manutention de bois
- Coût d'opération moins cher que l'électricité, propane ou huile
- Autonomie de 15 à 30 heures
- Très sécuritaire contre les incendies
- Pas besoin de cheminée (tuyau extérieur seulement)
- Peut fournir jusqu'à 40 000 BTU continus sans baisse de température
- Peut être installé sur un thermostat mural et chauffant au besoin
- Pas considéré comme un poêle à bois par la plupart des assureurs
- Peut être installé à 2 pouces du mur

Whitfield®



... KIT DE FERMETURE DE PISCINE... STOP ... EN STOCK... STOP... TOILE D'HIVER...

ABRIS D'AUTO
11 x 16 pi: 349$
11 x 20 pi 419$

SPAS
à partir de
1 895$

SOUFFLEUSE
"Noma"1028
• Démarreur
• Lumière
1 099$

MURRAY PISCINES ET TRACTEURS Aqua Select
Jacques Cartier
22, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu
347-9833
JOHN DEERE NOMA

Tous les lundis et mardis

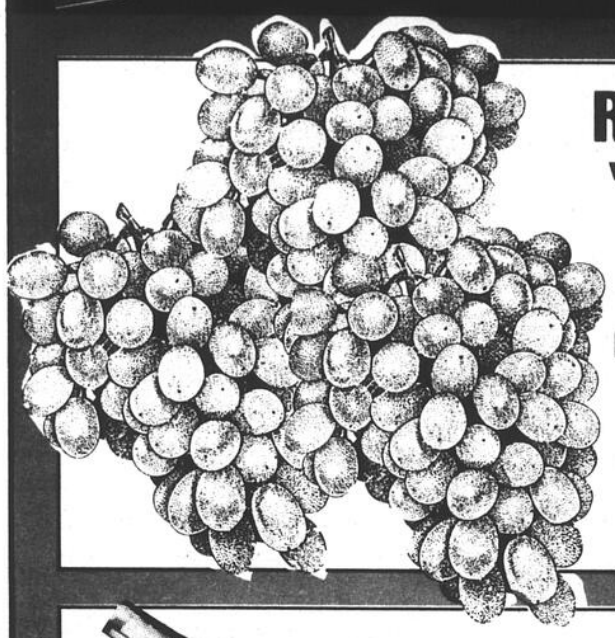
2 pour 1
sur produits sélectionnés en magasin

FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu, tél.: 349-3209

LES HALLES ST-JEAN



Raisins verts "Thompson"
(sans pépins)
pr. É.-U. no 1

75¢ lb

1,65$ kg



Laitues "Iceberg"
pr. Québec no 1

3/99¢



Pommes de terre rouges
pr. Québec no 1
Sac 10 lb

99¢ sac



Bananes
pr. importé no 1

25¢ lb

55¢ kg



Tomates rouges
pr. É.-U. no 1
Gr. 5 x 6

69¢ lb

1,52$ kg



Brocoli
pr. Québec no 1

99¢ ch.



Champignons
pr. Canada no 1
Paquet 8 onces

99¢ paquet



Mangue et avocat
pr. importés nos 1
Mangue: gr. 14
Avocat: gr. 16

2/99¢

Concombre anglais
pr. Ontario no 1
Gr. long

99¢ ch.

Poireaux
pr. Québec no 1

3/99¢



Épinards
pr. Québec no 1
Sac 10 onces

99¢ sac



Cantaloup
pr. É.-U. no 1
Gr. 23

89¢ ch.

CHARCUTERIE



Jambon à l'ancienne aux fines herbes 3,49$ lb
7,69$ kg

FROMAGERIE



Cottage "Ultra Crème"
1% ou 2% mg, 500 ml
1,79$ ch.

ÉPICERIE



Yogourt "Astro"
(banane ou citron), 1 kg
1,59$ ch.

SPÉCIAUX VALABLES DU MARDI 26 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 1er OCTOBRE
OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

Pensez donc aux cyclistes!

Monsieur le directeur,

Qui n'a jamais pesté contre un automobiliste négligeant après s'être fait couper la voie parce que l'hurluberlu en question n'a pas manifesté son intention de tourner. À chaque fois, l'incident aurait pu être évité si cet amputé de guerre avait utilisé sa petite manette à la gauche du volant, pourtant pas plus difficile à se servir que de se gratter.

Mais certains conduisent avec un verre de café à la main et une cigarette dans l'autre et parfois une troisième main tient un téléphone cellulaire. Difficile alors de respecter le code de sécurité routière. L'article 352 de cette dernière loi prohibe pourtant clairement la manoeuvre, ou plutôt, oblige le conducteur à signaler son intention, et le fautif est passible d'une amende minimum de $25. Mais quand les policiers sanctionnent-ils ce genre de comportement?

Comment réagir face à ces paresseux du bras gauche? En fait, rien ne sert de vociférer ou de s'emporter. Nous voudrions imposer une punition au fautif ou tout le moins, le réprimander ou lui dire notre façon de penser. Mais les chances que vous rencontriez le même automobiliste dans les mêmes circonstances sont infimes, l'effort serait donc vain.

Une anecdote à cet effet, un ami m'a révélé un événement assez particulier entre lui et un autre automobiliste. Étant exaspéré de suivre ce conducteur qui n'utilisait jamais son indicateur de changement de direction, il a profité d'un feu rouge pour bondir hors de son véhicule, il s'approcha à la hauteur du conducteur fautif et introduisit sa main dans l'habitacle du conducteur pour empoigner d'une seule main sa manette gauche et l'arracha en disant: «Toe, t'as pas besoin de t'ça». Éviter ce genre de procédé, ça ne règlera rien, il est évident que ce chauffeur ne pourra plus manifester ses intentions.

Personnellement, j'ai également développé une méthode qui paraît être efficace et qui évite les engueulades et altercations. Lorsque j'ai la chance de rejoindre l'automobiliste fautif, je me porte également à sa hauteur et avec un regard stupéfait, je contemple béatement son tableau de bord en lui disant «Wow, quelle belle voiture! Mais c'est drôle qu'on ait pensé à construire un si beau véhicule et on n'a même pas pensé d'y installer des flashers».

Le conducteur répond alors, d'un ton mêlé d'incrédulité et de reconnaissance: «Ben y'est là mon flasher...» Et de répliquer: «Ah! c'est parce que tu viens juste de me couper sans manifester ton intention de tourner...» Je souhaite alors que ce conducteur y réfléchisse et qu'il se dise que pour exhiber fièrement son véhicule, il doit démontrer qu'il possède toutes les options.

Autre façon un peu plus intempestive, déjà tentée, c'est de dire ceci: «Regarde ma jambe, tu m'as tellement coupé que tu m'as tout arraché le poil de jambe.»

Le meilleur conseil que je peux vous donner consiste à oublier l'incident et de continuer sa route... en espérant que la chose ne se reproduira plus.

Daniel Vaillancourt,
avocat et cycliste

Lettre à Pierre Légaré

Monsieur Pierre Légaré,

Je suis passablement d'accord avec ce que vous nous avez dit, le soir du 13 septembre, lors du démarrage de notre campagne référendaire en faveur du OUI dans notre comté de Saint-Jean.

Oui, passablement d'accord sauf pour ce qui est du genre de français que vous avez utilisé, c'est-à-dire un français mou, laxiste et truffé d'anglicismes!

Sachez, monsieur Légaré, que j'ai une maudite misère à accepter que certains de nos artistes du Québec puissent concilier notre grand idéal national québécois avec une langue qui ressemble à celle des clochards du carré Viger à Montréal!

Ce n'est pourtant pas la capacité de parler convenablement qui vous manque! Cela, nous le savons! Ce qui vous manque, c'est la fierté et l'honneur de notre langue! Il n'y a pas un démon d'humoriste qui va me faire croire qu'il est impossible d'être drôle sans parler une langue de sous-culture!

Dites-moi donc une chose: certains de nos artistes québécois finiront-ils par comprendre qu'ils doivent se corriger de cette habitude de s'exprimer comme des analphabètes?

À quoi rime l'idée grandiose de notre Indépendance politique si nous nous isolons de la francophonie internationale en parlant une langue infirme et informe?

J'aime bien les chevaux et la plupart des animaux! Mais... je suis plutôt tanné de cette langue de fumier qu'est lé «joual»!

Sur le plan linguistique, le Québec n'a que deux alternatives: se brancher résolument sur le français international ou passer carrément à l'anglais! Mon choix est lâ première alternative! Le maudit «joual» n'a aucun avenir!

Et merci de vos commentaires sur ma Renault 5! Vous êtes bien renseigné! Ajoutons qu'elle a 12 ans et 300,000 kilomètres! Salut bien!

G. Brosseau

Merci beaucoup

Lors de la soirée du Tournoi Pierre Larose/Fibrose kystique, François Brault a gagné un bon pour une envolée en montgolfière donné par Luc Trudeau de Lucar.

Suite à cela, sachant que mon rêve depuis longtemps était de faire une envolée, François décide de me donner son bon. (Sans rien en échange). Le 9 septembre 95, mon rêve se réalise. Cette envolée est magnifique et je suis très heureuse. Je tiens à te remercier petit frère pour ce superbe cadeau.

Marie Brault
ta soeur qui t'aime fort

FESTIVAL DE MONTGOLFIÈRES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU



MERCI!

Le Président M. Robert Lafontaine, le conseil d'administration et le conseil de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, remercient chaleureusement:

- les bénévoles
- les employés
- les partenaires
- les commanditaires
- et tous les collaborateurs du Festival qui ont permis ce succès sans précédent de l'édition 1995

INTERLINK
CKRS RADIO
ICG
B.F.C.

À l'an prochain du 10 au 18 août 1996!

Laboulé Bleue

190505-c17-m

Chez Mercier & Mercier
Toujours PEINTURE inc.

AU 1075, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD

UN NOUVEAU DÉCOR VOUS ATTEND!
CHOIX INCOMPARABLE DE COULEURS

PEINTURE C-I-L — NOUVEAU Plus de 6 000 teintes
PEINTURE SICO "Colorama" 4000
PARA ET DENALT — Plus de 2 000 couleurs
Le plus grand choix de produits sikkens CETOL et FEROX

Pour un service hors pair

Toujours conseillé par nos experts d'expérience


Robert


Alain


Marc

Autres produits à partir de 9.95$ les 3,7 litres

Le seul magasin

1075, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (514) 348-2323/4353

DES PRIX SUPER CLUB MOINS CHER

*CLUB PRICE
*Club Price est une marque déposée de Price Company, Californie, États-Unis

VOICI QUELQUES EXEMPLES...



EXCLUSIF
Bifteck
(intérieur de ronde)
Boeuf cat. A
MINUTE Viandes

1 97$ lb
4,34$ kg



Saucisses surgelées
(enrobées de pâte)
"Pogo"
6 97$ ch.
Boîte de 20 unités



Jus d'orange
concentré surgelé
"Tropical Sun"
57¢ ch.
341 ml



Repas surgelés
"MICHELINA'S"
Au choix
97¢ ch.
255 g/284 g



Muffins "Du Gourmet"
Boîte assortie
4 97$ ch.
12 x 100 g



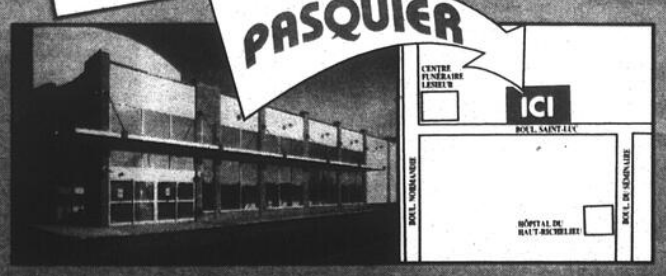
Carottes
pr. Québec no 1
67¢ sac
Sac 5 lb



Laitues "Iceberg"
pr. Québec
3/97¢
Gr. 18



Oranges "Valence"
pr. Uruguay
Très juteuses!
1 97$ douzaine
Gr. 113



PASQUIER
tout en fraîcheur

Photos à titre indicatif seulement
PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI 25 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 1er OCTOBRE 1995

AUCUNE CARTE DE MEMBRE

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 8 h à 18 h
Dimanche: 9 h à 17 h

87, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc 349-3585

La clef dans la porte!

Monsieur le directeur,

Puis-je me permettre de faire allusion au texte de l'Adjudant J.E.R. Chabot C.D. (?) paru dans notre hebdomadaire du 6 septembre et qui était intitulé «Je suis fier de mon pays».

Il est certain que des Canadiens et des Québécois ont participé à la construction et à la croissance d'un grand pays; le Canada. Mais à quel prix?! Que donne-t-on en héritage aux générations futures? Le Canada est en faillite! N'est-ce pas le moment de mettre la clé sur la porte?

Trouvez-vous normal que chaque dollar «donné» par les Québécois au fédéral n'est réinvesti qu'à 71%? Il est, alors, difficile de croire ce que vous affirmez concernant «un dollar québécois à 10 ou 20 sous auprès du dollar américain». Ne serait-il pas plus logique de déduire que le dollar canadien sera à 71% de la valeur d'un «dollar québécois»?

Pour ce qui est du Tiers-Monde, vous m'étonnez! Ou bien, les 22 pays que vous avez visités étaient sélectionnés pour ne pas voir la vraie misère du monde. Utiliser le mot «tiers-monde comme vous le faites est une gifle au visage de millions de gens de ce «Tiers-Monde».

N'oubliez pas que si le Canada est reconnu un des plus beaux pays au monde, c'est aussi grâce au Québec! La souveraineté ne va pas priver les arbres d'avoir des feuilles, les fleuves de l'eau, et les Québécois, leur destinée!

Plus globalement, il est difficile d'imaginer qu'une partie de la population puisse orienter son vote parce qu'un spectre ou l'autre les hantent. Par exemple, les rentes versées par le fédéral aux retraités. Le droit international est très clair à ce sujet. Il devra rembourser les montants perçus au nouveau pays. (Cf: Tchécoslovaquie). Les retraités ne subiront aucunes pertes de revenu. Peut-on priver un peuple de sa liberté sous prétexte qu'il est possible que durant les quelques années à venir, ces pensionnés pourraient peut-être se voir amputer d'une partie de leur rente?

La destinée d'un peuple se projette sur le ou les siècles à venir. Alors, Mesdames et Messieurs les retraités, merci pour tout ce que vous avez fait pour nous, vos enfants. Nous sommes fiers de vous, alors soyez fiers de ce que nous allons faire et en votant au référendum, pensez à l'avenir des enfants, de nos enfants!

Bien à vous!

Xavier Lecat
Iberville

La solidarité entre citoyens

M. Alain C.

Le 14 septembre 1995, suite à l'accident automobile qui m'est arrivé, vous m'avez porté secours avec diligence et efficacité.

Votre arrivée moins de trente secondes après l'événement m'a permis de reprendre mes esprits en quelques minutes seulement. Je tiens à souligner l'importance des gestes et des mots profondément humains que vous m'avez prodigués, ainsi que votre disponibilité et votre dévouement.

Permettez-moi de vous exprimer mon émerveillement et ma gratitude.

Je constate avec joie que, grâce à des personnes comme vous, la solidarité entre citoyens est encore une qualité bien vivante.

Si je dois à la Providence le fait de n'être même pas blessé, je vous dois à vous ma rapide récupération psychologique.

Avec toute ma reconnaissance,

Georges-Henri Arenstein

Un honneur de vous avoir parmi nous

Monsieur le directeur,

La présente lettre s'adresse aux gens du Québec à qui nous voulons signaler notre héritage commun, qui dure depuis plus de deux siècles et demi.

Nous sommes un groupe d'amis qui demeurent dans la région de Kingston en Ontario et nous voulons vous communiquer notre grand désir de garder le Québec comme partie intégrante du Canada.

Nous sommes convaincus qu'il existe des moyens réels et imaginatifs pour répondre aux désirs et besoins du Québec, et que la séparation n'est en aucune manière la seule et unique solution au présent malaise. Nous croyons qu'il faudra un effort d'équipe pour arriver à garder notre Canada bien-aimé uni et fort pour les générations qui nous suivront.

Le Québec et les Québécois(se)s nous sont très chers: cela nous fait honneur de vous avoir parmi nous. Nous nous réjouissons du fait que le Canada est un pays bilingue et que le Québec a sa propre culture et nous sommes persuadés qu'il y a des millions de Canadiens qui pensent comme nous, autrement pourquoi tant d'eux visiteraient-ils votre province chaque année?

Nous espérons ardemment que notre avis sera partagé par une grande majorité dans le référendum à venir et que le Québec restera dans ce pays qu'il a fondé avec nous.

Barbara Ander
James Sutherland
Don Findlay
Kevin Connolly
Joan Murray
Doris Shutherland
Nora Parish
Alan Nicholls
Garth Rutherford
William Parish

Arrêter de nous faire peur!

Monsieur le directeur,

Pour répondre à Monsieur Robert Desroches qui écrivait «Encore plus de maïs-grain», ce qu'il ne sait pas, c'est que l'industrie laitière s'est prise en main, c'est-à-dire que nous n'avons pas attendu après les gouvernements pour parapher une entente avec nos partenaires des huit provinces canadiennes qui est effective depuis le 1er août 1995 dans le but de convenir des ajustements requis au Plan national de commercialisation du lait pour le rendre conforme au GATT et à l'ALÉ (Accord de libre-échange avec les États-Unis).

Ils veulent essayer de nous faire accroire que l'Ontario achètera son lait des États-Unis mais nous le savons très bien et eux aussi ils le savent que s'ils veulent garder le marché et le prix, jamais ils ne feront une telle chose. Cependant, il ne faut pas oublier que les intérêts de l'industrie laitière passent avant la politique. Je ne parlerai pas de volaille, car je ne suis pas assez au courant de ce dossier. S.V.P. Arrêtez de nous faire peur et de dire des choses sans fondement!

Claude St-Denis
Producteur de lait
Saint-Sébastien

Abonnement annuel à partir de
1895 $
par mois
Agrandissement majeur
et nouvelle salle d'aérobie
FORMULE CLUB TOUT COMPRIS
Évaluation de votre condition physique
Programme personnalisé
Appareils Nautilus et VO² pour le cardio
Danse aérobique et Step Reebok
Prix spéciaux pour les couples, étudiants et les plus de 60 ans
Douches et saunas
Grand stationnement
Tous les moniteurs connaissent le RCR
De plus, informez-vous sur le Plan d'amaigrissement supervisé, le Brûle-Calories et la massothérapie
CORPS SAIN ESPRIT SAIN
NAUTILUS club
Saint-Jean
921, boul. du Séminaire Nord
(face à l'hôpital)
359-4838
Là où on s'occupe de vous !

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER!
STORE
PLUS BAS PRIX GARANTIS MEILLEURE QUALITÉ
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE
STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" FIN D'INVENTAIRE! Couleurs et grandeurs assorties Hâtez-vous! À partir de 2.15 (16 x 45)
VERTICAUX LUXUEUX 1re QUALITÉ NOUVEAUTÉ 1996! 4 motifs exquis au choix, 24 couleurs! PRODUITS HAUT DE GAMME N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR SPÉCIAL ÉPARGNEZ 50% DONC! MOINS 20%
HORIZONTAUX Style «Perception» 1" Effet micro, Duo-Ton, 4 couleurs!
CHOIX ÉNORME! 15,000 STYLES et COULEURS ... PRÊTS EN MOINS DE 24h
LE MARCHÉ DU STORE
HEURES D'OUVERTURE Lun., mar.: 9h-18h Mer. au ven.: 9h-21h Samedi 9h-17h Dimanche 12h-17h
Paiement Direct
Chèques acceptés
SUCCURSALE No 32
DIRECTEMENT DU FABRICANT AU PRIX DU GROS
1050, boul. du Séminaire N. ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
(en face de Toyota Déry, près de Walmart)
348-0990

Selon l'Association des pilotes

«Le Comité de l'aéroport décolle sur la mauvaise piste»

Depuis les flamèches d'il y a trois ans (début 1992), le calme était revenu entre la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'Association des pilotes et l'Association des propriétaires de hangars communautaires de l'aéroport. Ce n'est plus le cas.

marc-o. TRÉPANIER

«Le nouveau Comité de l'aéroport décolle sur la mauvaise piste», déclare le président des associations de pilotes et de proprios de hangars communautaires, David Boyer, à la suite d'une première rencontre avec le comité municipal le 6 septembre dernier.

Les pilotes d'avions de plaisance sont estomaqués par le projet de la ville de fermer l'accès à l'aéroport par le Grand-Bernier pour tout concentrer sur le boulevard Gouin.

«Tout cela va à l'encontre des études d'aménagement de l'aéroport que la ville a fait réaliser à grands frais par différents experts. Nous exigeons le maintien de l'accès par Grand Bernier parce qu'il est plus facile de passer par là pour se rendre aux hangars», précise le porte-parole des pilotes.

De plus, ces utilisateurs ne veulent pas d'un réaménagement qui les forcerait par ailleurs à faire un détour avec leurs avions en devant passer à l'arrière des installations de Dynamair, allongeant indûment le temps d'arrivée aux pistes.

Les pilotes maugréent déjà parce que les voies empruntées par les aéronefs pour accéder aux pistes ne sont pas toutes asphaltées. «De la petite roche, c'est très néfaste pour les hélices et la peinture de nos appareils», déplore David Boyer. Ils réclament le pavage de ces voies.

■ L'avenir de l'aéroport

Il se demande d'autre part avec quel sérieux l'administration municipale envisage l'avenir de l'aéroport.

M. Boyer note que l'un des deux conseillers à siéger sur le comité, Robert Lafontaine, n'assistait pas à la réunion du 6 septembre; que le conseiller Germain Granger a admis ne rien connaître à l'aviation tout comme le chef des Approvisionnements et Services, Claude Farley. L'autre membre du comité est le gérant de l'aéroport, Raymond Thibodeau.



David Boyer, porte-parole de l'Association des pilotes et des propriétaires de hangars communautaires de l'aéroport de Saint-Jean. (photo jacques PAUL)

■ Vente d'essence

L'Association des pilotes, qui compte une trentaine de membres, réclame de la ville la possibilité de vendre de l'essence et d'avoir accès aux réservoirs aménagés par la ville et utilisés par Dynamair.

«Avec l'accès à des installations d'essence, nous pourrions faire des achats de groupe et obtenir de meilleurs prix plutôt que de faire le plein dans des aéroports où l'essence coûte moins cher», déclare M. Boyer.

Il donne en exemple l'aéroport de Saint-Hyacinthe où le trafic de plaisanciers s'est considérablement accru les fins de semaines depuis qu'un particulier y exploite un poste d'essence et une cantine. «Ici, à Saint-Jean, il n'y a même pas l'ombre d'une structure d'accueil.»

■ Du camping à l'aéroport

L'Association des pilotes s'oppose d'autre part à ce que la ville autorise sur le site de l'aéroport, au printemps prochain, un rassemblement de camping et caravaning, avec 600 participants.

Les pilotes se demandent pourquoi il faudrait bloquer des pistes à l'aéroport pour du camping, une activité non reliée à l'aéronautique, alors que les terrains de la Base militaire pourraient accueillir les campeurs et leur permettre de tenir leurs réunions au hangar D4. «Nous doutons des retombées économiques d'un tel rassemblement. Ces gens-là arrivent avec la commande d'épicerie dans le *camper* et ils ne bougent pas par la suite», déclare le porte-parole des pilotes.

■ Aéromodélisme

M. Boyer précise d'autre part qu'une proposition pour la tenue d'un rassemblement d'aéromodélistes (propriétaires de petits avions téléguidés), qui se tiendrait au début de l'été prochain, a été acheminée à la ville mais est jusqu'ici restée sans réponse.

Enfin, le porte-parole des pilotes et propriétaires des hangars communautaires de l'aéroport a précisé que son groupe avait l'intention de sensibiliser au dossier le maire Myroslaw Smereka de façon à rétablir un climat de dialogue entre l'administration municipale et tous les usagers de l'aéroport.

Saint-Jean

Les cols blancs acceptent 1,4%

Réunis en assemblée générale mercredi soir dernier, les membres du syndicat des cols blancs (CSN) de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu se sont prononcés en faveur de l'offre salariale de 1,4%. L'ajustement de salaire est rétroactif au 1er janvier 1995. Seuls les salaires étaient sujets à négociation cette année.

marc-o. TRÉPANIER

Le vice-président du syndicat des cols blancs, Alain Surprenant, précise que c'est dans une proportion de 75% que les membres ont accepté, par vote secret, l'offre de la ville. A peine plus d'une vingtaine des 80 cols blancs ont assisté à l'assemblée.

Dans le contexte budgétaire actuel et à la veille d'entreprendre une ronde de négociation qui touchera l'ensemble du contrat collectif de travail (la convention expire le 31 décembre 95), l'Exécutif syndical avait recommandé l'acceptation de l'offre de 1,4%.

Cette hausse salariale correspond à ce qui a été obtenu en arbitrage par les policiers.

SÉMINAIRES DU WEEK-END • Pour améliorer vos compétences

AUTOMNE 95

L'AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE PASSE PAR LE CÉGEP ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

Internet
- Découvrir le logiciel de navigation «NETSCAPE». les dimanches 22 et 29 oct. 95
- La recherche dans le «WORLD WIDE WEB» WWW. les dimanches 5 et 12 nov. 95
- La découverte des sites publics. les samedis 4 et 11 nov. 95
- Les groupes de discussion «USENET». les samedis 18 et 25 nov. 95

Infographie
- Introduction à l'infographie. les samedis 21 et 28 oct. 95
- QuarkXpress (MAC) (débutant). les dimanches 5 et 12 nov. 95
- Photoshop (MAC) (débutant). les dimanches 19 et 26 nov. 95
- Illustrator (MAC) (débutant). les samedis 18 et 25 nov. 95
- Corel Draw (IBM) (débutant). les dimanches 29 oct. et 5 nov. 95
- Page Maker (IBM) (débutant). les samedis 11 et 18 nov. 95

Micro-informatique
- Windows '95. les samedis 21 et 28 oct. 95 ou les dimanches 19 et 26 nov. 95
- Oracle (débutant). les dimanches 5 et 12 nov. 95
- Simple comptable. les samedis 4 et 11 nov. 95
- Lotus 1-2-3 version 5.0 (Win). les dimanches 22 et 29 oct. 95
- Introduction à l'informatique (Win). les dimanches 29 oct. et 5 nov. 95

Télédétection
(Secteur Agricole)
- Introduction à la télédétection
- Informatique appliquée
- Cartes de rendement
- Logiciels spécialisés
- Pour info: Clément Bouer. Conseiller en formation (514) 347-5301 poste 2113

Pour info: Jean Barbeau, Conseiller en formation (514) 347-5301 poste 2115

Séminaires de 15 heures, *110$* par atelier
Pour vous inscrire, présentez-vous au Service de l'éducation aux adultes local D-144

cegep Saint-Jean-sur-Richelieu — Plus qu'une formation

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
30, boul. du Séminaire C.P. 1018,
Saint-Jean-sur-Richelieu,
Québec J3B 7B1

En échange du corridor du Vieux Saint-Jean

Saint-Jean offre un terrain au CP pour une future gare intermodale

Dans le cadre de ses négociations avec le Canadien Pacifique

marc-o. TRÉPANIER

pour l'acquisition des emprises du corridor ferroviaire du Vieux Saint-Jean et de la vieille gare de la rue Foch, la municipalité offre en échange au CP un terrain de 400,000 pieds carrés dans le parc industriel pour l'implantation d'une future gare intermodale.

«Notre offre permettra au Canadien Pacifique de bien se positionner dans le cadre du projet des trains de banlieue du gouvernement du Québec,» souligne le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka.

Le terrain proposé est situé à côté des installations de la compagnie Univiande dans le parc industriel, entre le boulevard Industriel et le prolongement du boulevard Normandie. Le terrain est suffisamment grand pour l'aménagement d'une petite gare intermodale (trains et autobus) et d'un parc incitatif de stationnement.

En échange de ce terrain de 400,000 pieds carrés, la ville ferait l'acquisition des emprises de la voie ferrée entre la rue Champlain et le boulevard du Séminaire, de même que de la vieille gare laissée à l'abandon.



La ville de Saint-Jean négocie un échange de terrains avec le Canadien Pacifique. (photo rémy BOILY)

Il s'agit de différents segments de terrain, souvent de forme irrégulière, longeant la voie ferrée, au nord et et au sud, le long de la rue Foch. La superficie totale désirée par la municipalité s'élève à un peu plus de 133,000 pieds carrés, précise le directeur général de la ville et responsable des négociations avec le Canadien Pacifique, Édouard Bonaldo.

Afin de desservir le Palais de Justice et les activités touristiques (cyclisme, etc.), la ville envisage l'aménagement permanent de deux terrains de stationnement entre les rues Jacques-Cartier et de Salaberry.

Un corridor piétonnier et cyclable serait aménagé à partir de la rue Collin jusqu'à la rue Champlain. Ce corridor s'inscrirait dans la continuité de la bande cyclable du canal Chambly tout en complétant d'autre part le circuit piétonnier du Vieux Saint-Jean reliant la gare du CN (bureaux de l'Office du tourisme) à la gare du CP en passant par la marina du club Nautique et la Place du Quai.

Quant à la vieille gare du CP, sa rénovation, au coût de $450,000, est inscrite pour l'année 1996 au programme triennal d'immobilisations.

La municipalité veut y aménager un bistrot ou resto-bar de qualité. Ce bistrot, octroyé sous forme de concession, aurait pour clientèle en semaine les différents utilisateurs et employés du Palais de Justice tandis qu'il pourrait desservir la clientèle récréotouristique en fin de semaine. L'ouverture du bistrot de la gare aurait lieu au printemps 97.

Cela dit, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Il n'est en effet pas facile de négocier avec le grand train bureaucratique du Canadien Pacifique.

«C'est très long. La société ferroviaire a des terrains partout et le processus de décision en est alourdi», déclare le maire Smereka.

C'est le 16 août que le directeur général de la ville a fait parvenir sa dernière proposition au CP. «Je souhaite une entente finale d'ici Noël», lance Édouard Bonaldo.

Solution en vue au 236 Longueuil?

La saga opposant la ville de Saint-Jean, Fondation Héritage et le propriétaire de la maison

marc-o. TRÉPANIER

patrimoniale du 236 rue Longueuil serait en voie de prendre fin sans autre recours à des voies judiciaires.

Le maire Myroslaw Smereka a précisé lors de la dernière séance du conseil que des discussions ont cours entre la directrice du programme Rues Principales, Mme Louise Leclerc, et le propriétaire de l'immeuble, M. Sylvain Leblanc.

En entrevue avec LE CANADA FRANÇAIS en août, M. Leblanc avait ouvert la porte à la discussion en se disant disposé, si cela pouvait acheter la paix, à procéder à certains correctifs à la suite des travaux de modernisation effectués à la résidence de la rue Longueuil.

Les travaux effectués ne correspondaient pas aux normes de la municipalité relativement au maintien de l'intégrité architecturale.

Mme Louise Leclerc de Rues Principales explique que de nouveaux travaux mineurs (réfection de colonnes, pose d'un treillis et d'un garde-au-corps) permettraient de retrouver un cachet architectural adapté aux normes patrimoniales.

«Je vais soumettre une proposition de design à M. Leblanc et j'ai confiance de trouver une solution qui devrait rendre presque tout le monde content», déclare Mme Leclerc.

La conseillère du centre-ville, Lise Dallaire-Durocher, estime aussi que l'important, dans le contexte actuel, est de trouver la meilleure solution qui satisfera à la fois les attentes de la ville et celles du propriétaire. Elle a souligné avoir confiance à la démarche entreprise par Rues Principales, un organisme qui n'a pas jamais été impliqué dans ce contentieux entre M. Leblanc et la municipalité.

Yves Denis, le chouchou du Comité des citoyens

«Il en faudrait plus des Yves Denis au sein du conseil municipal», lance le président du Comité des citoyens de Saint-Jean, Claude Bélisle. S'il y

marc-o. TRÉPANIER

avait un trophée à décerner parmi les élus municipaux, c'est le représentant de St-Edmond/St-Lucien qui le mériterait haut la main. Yves Denis est devenu leur chouchou.

Le porte-parole du Comité des citoyens a notamment été impressionné par la façon avec laquelle le conseiller Denis a traité le dossier des «vieux journaux» dont la récupération ne coûte plus rien à la ville alors qu'elle défrayait, avant son intervention, quelque $46,000 par année à Laidlaw pour la location de papiconteneurs et la cueillette du papier journal.

«Yves Denis est au courant de ses dossiers. C'est un homme qui se soucie de l'intérêt des contribuables quand il dépense l'argent de la ville tout en n'étant pas un politicien rétrograde. Il se comporte comme un administrateur préoccupé par le progrès de la municipalité», déclare Claude Bélisle.

Il souligne que la population a besoin de cette catégorie d'administrateurs publics plutôt que de conseillers qui ont des «grandes gueules» et «ne connaissent rien.»

M. Bélisle va jusqu'à souligner que le conseiller Denis, malgré sa jeunesse et son peu d'expérience en politique, est en voie de se bâtir la crédibilité nécessaire pour être un candidat sérieux à la mairie aux élections de 1998.

■ Et Smereka?

Ces derniers propos sont-ils une critique sévère des dix premiers mois de mandat du maire Myroslaw Smereka?

Le président du Comité des citoyens s'en défend bien. «C'est vrai que M. Smereka n'a pas encore posé de gestes qui nous indiqueraient que l'administration de la ville de Saint-Jean a vraiment pris une autre direction», note M. Bélisle.

Cela dit, il pense qu'il faut attendre le prochain budget pour savoir de quel bois se chauffe vraiment le successeur de Delbert Deschambault.

NOUVELLE METHODE DE TRAITEMENT DES HEMORROIDES SANS CHIRURGIE

Le traitement à la lumière infrarouge:

Sans anesthésie et sans douleur au bureau par notre spécialiste certifié par le Collège Royal des médecins du Canada.

Montréal: 939-2529
Granby: 372-8127

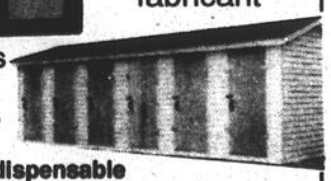
7718-033-4

REMISE DE JARDIN



Achetez directement du fabricant

10 modèles différents disponibles



Un article indispensable pour la maison ou l'immeuble à revenus

Recouverte de vinyle de couleur - Évaluation gratuite

YVON BOUDREAULT

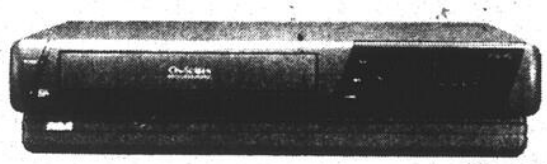
253, rang Saint-Edouard, Iberville 347-2832

Télévisions Marcel Hébert devient...

IMAGE LA ROSE LA ROSE

SUPER LIQUIDATION RCA

- GARANTIE DE 2 ANS -



VR329 VIDÉO RCA à 2 têtes ▶ 229$

VIDÉO RCA à 4 têtes 279$



VR503



VR603HF VIDÉO RCA HI-FI STÉRÉO à 4 têtes ▶ 329$

TÉLÉVISEUR COULEUR (14 po) (modèle peut différer) 199$



529, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (face à Midas) 348-1675

420, 2e Avenue, Iberville, Carrefour Laplante 358-1656

Les industriels seront consultés

Nouveau Saint-Gérard: Smereka n'est pas fixé

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, ne s'est pas encore fait une tête claire sur l'opportunité ou non d'aller de l'avant avec le dézonage de l'ancien terrain de l'usine Amoco, devant Sports Maska CCM.

L'homme d'affaires Michel Caron, président de Tremca,

marc-o. TRÉPANIER

s'est de nouveau adressé à la ville de Saint-Jean pour faire dézoner ce terrain industriel d'une superficie de 1,5 million de pieds carrés.

Au nom de la *Corporation de capital Caron et Caron*, ce dernier demande un zonage résidentiel en vue de la réalisation d'un projet domiciliaire nommé «Nouveau Saint-Gérard». Le dézonage aurait pour effet de faire grimper sur-le-champ la valeur marchande de ces terrains, peu importe si le projet du «Nouveau Saint-Gérard» se réalise ou non.

Le Conseil économique du Haut-Richelieu s'oppose à ce dézonage afin de préserver l'intégrité du parc industriel tout en estimant que la création d'une enclave résidentielle à cet endroit provoquerait des relations conflictuelles avec les activités manufacturières.

De son côté, la Chambre de commerce du Haut-Richelieu est en désaccord avec l'opinion du Conseil économique. Attirée par la terre promise des retombées économiques à court terme du développement domiciliaire, la Chambre a donné son appui au promoteur Michel Caron. La Chambre de commerce pense par ailleurs que l'avenir industriel du Haut-Richelieu repose sur la création d'un parc industriel régional longeant l'autoroute 35.



Le maire Myroslaw Smereka a indiqué que les industriels de Saint-Jean seront consultés sur l'avenir du parc industriel et le projet du «Nouveau Saint-Gérard». (photo rémy BOILY)

Lundi soir en caucus, le conseil municipal de Saint-Jean devait à son tour se pencher une nouvelle fois sur le dossier des anciens terrains d'Amoco. Sous l'administration du maire Delbert Deschambault, le conseil municipal avait appuyé le projet et déposé un projet d'amendement au dézonage. Avec les élections et les remous créés par ce dézonage, le projet d'amendement avait été mis sur la voie de garage pour finalement devenir caduc en raison des délais de prescription.

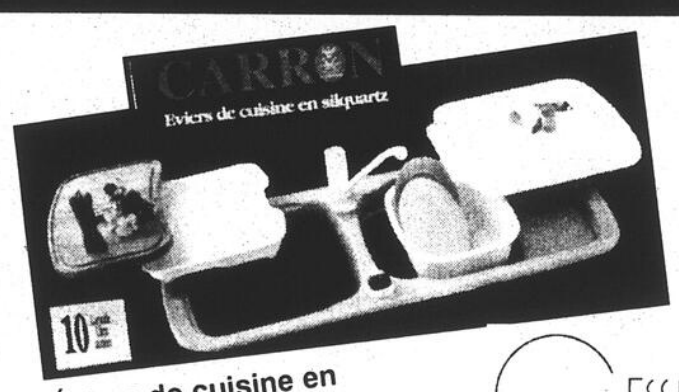
■ Consultation des industriels

Afin de permettre un meilleur éclairage de son conseil municipal sur le dossier, le maire Smereka a demandé au Conseil économique de lui préparer un document à caractère descriptif sur l'ensemble des investissements (implantations, modernisation, immobilisations) effectués dans le parc industriel depuis les trois dernières années. «Il s'agit en quelque sorte d'un bilan de santé du parc industriel», précise-t-il.

D'autre part, le maire annonce que les industriels de Saint-Jean-sur-Richelieu seront invités par lettre à une séance de consultation privée à l'hôtel de ville vers la mi-octobre. Au cours de cette séance, les industriels pourront faire entendre leur voix sur l'avenir du parc industriel et sur le projet du Nouveau Saint-Gérard.

«Cette séance de consultation et la mise à jour des données par le Conseil économique viendront alimenter la réflexion du conseil municipal et favoriser la prise de décision», a déclaré le maire Smereka.

Produits exclusifs

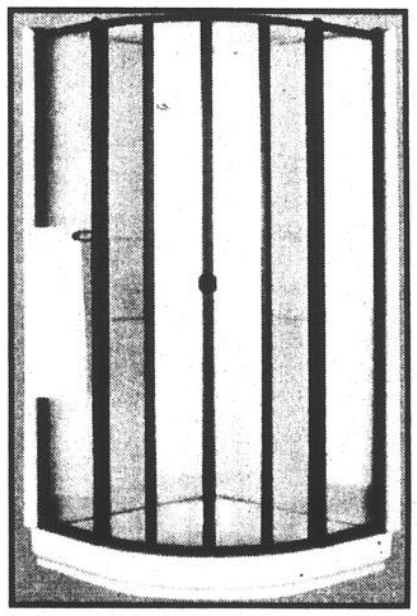


Éviers de cuisine en silquartz

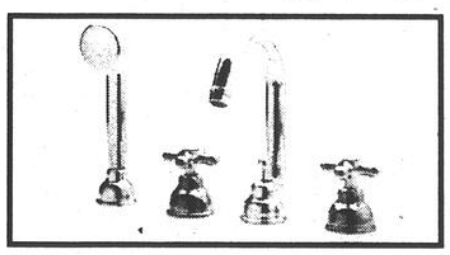
ESSI

bains ultra inc.

Certifié

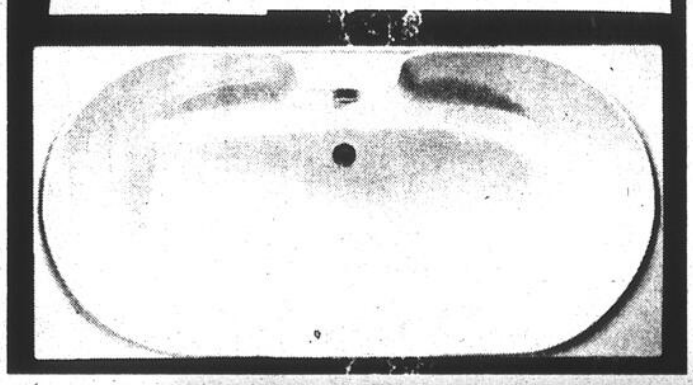


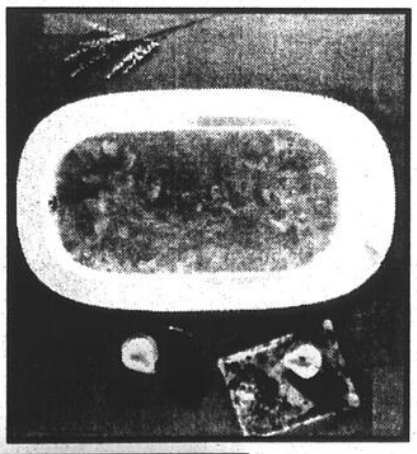






OCEANIA
BAINS OCEANIA BATHS INC.





SALLE DE BAINS SAINT-JEAN
(Division de Plomberie Carillon)
485, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-6929

14896-c17-l

2 pour 1
À l'achat d'un plat, obtenez gratuitement un 2e plat sur présentation de ce coupon du lundi au jeudi. Ne peut être combiné à toute autre offre ou promotion en vigueur (valeur égale ou moindre). Valable jusqu'au 15 décembre 1995. Seulement au:
Pacini
Si italien à bon prix!
13312-c17-L

2 pour 1
À l'achat d'un plat, obtenez gratuitement un 2e plat sur présentation de ce coupon du lundi au jeudi. Ne peut être combiné à toute autre offre ou promotion en vigueur (valeur égale ou moindre). Valable jusqu'au 15 décembre 1995. Seulement au:
Pacini
Si italien à bon prix!
13312-c17-L

2 pour 1
À l'achat d'un plat, obtenez gratuitement un 2e plat sur présentation de ce coupon du lundi au jeudi. Ne peut être combiné à toute autre offre ou promotion en vigueur (valeur égale ou moindre). Valable jusqu'au 15 décembre 1995. Seulement au:
Pacini
Si italien à bon prix!
13312-c17-L

GRATUIT DESSERT AU CHOIX
Présentez ce coupon et obtenez un dessert au choix gratuitement avec tout achat de 10$ et plus. Ne peut être combiné à toute autre offre ou promotion en vigueur. Un (1) bon par client par visite. Valable jusqu'au 15 décembre 1995 au:
Pacini
Si italien à bon prix!
13312-c17-L

2 pour 1
Déjeuners Week-ends de 9 h à 14 h
Présentez ce bon et obtenez deux (2) déjeuners pour le prix d'un (1) (valeur égale ou moindre). Valable jusqu'au 15 décembre 1995 seulement à la succursale de Saint-Jean-sur-Richelieu au
575, rue Pierre Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-9733
Pacini
Si italien à bon prix!
Ne peut être combiné à toute autre offre spéciale ou promotion en vigueur. Un bon par client par visite.
13312-c17-L

2 pour 1
Déjeuners Week-ends de 9 h à 14 h
Présentez ce bon et obtenez deux (2) déjeuners pour le prix d'un (1) (valeur égale ou moindre). Valable jusqu'au 15 décembre 1995 seulement à la succursale de Saint-Jean-sur-Richelieu au
575, rue Pierre Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-9733
Pacini
Si italien à bon prix!
Ne peut être combiné à toute autre offre spéciale ou promotion en vigueur. Un bon par client par visite.
13312-c17-L

2 pour 1
Déjeuners Week-ends de 9 h à 14 h
Présentez ce bon et obtenez deux (2) déjeuners pour le prix d'un (1) (valeur égale ou moindre). Valable jusqu'au 15 décembre 1995 seulement à la succursale de Saint-Jean-sur-Richelieu au
575, rue Pierre Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu 359-9733
Pacini
Si italien à bon prix!
Ne peut être combiné à toute autre offre spéciale ou promotion en vigueur. Un bon par client par visite.
13312-c17-L

Dans un bâtiment des années 20

Le nouveau Capitol abritera six salles ultramodernes

Lorsque les travaux de modernisation de $1,5 million seront complétés en avril prochain, le nouveau cinéma Capitol conservera son enveloppe architecturale du milieu des années 20 mais son coeur battra au rythme des années 2000.

marc-o. TRÉPANIER

Les promoteurs Robert Blanchard et Jean-Marcel Bessette, associés au groupe Cinéplex Odéon, nous ont dévoilé cette semaine les plans préliminaires du futur mégacomplexe de la rue Richelieu.

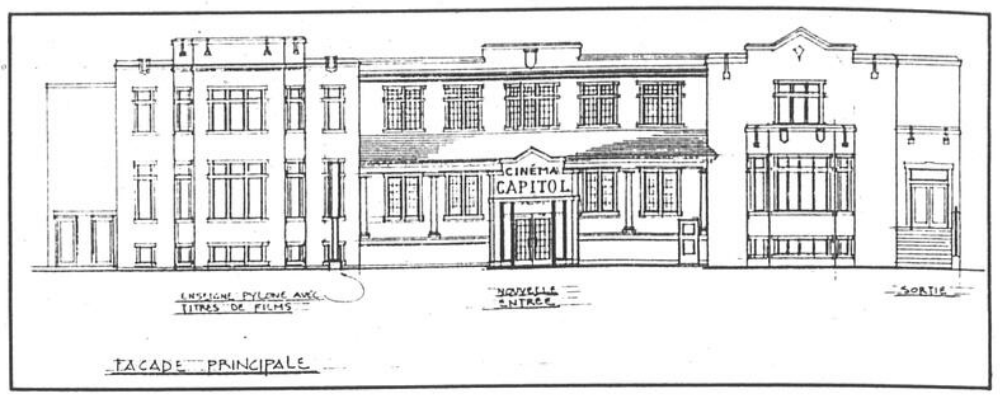
Retrouvant sa gueule d'antan, le nouveau cinéma Capitol abritera six salles de projection ultramodernes, d'une capacité totale de 806 sièges: 789 places régulières et 17 places pour personnes handicapées.

La porte d'entrée principale des six cinémas sera au centre de l'immeuble. Le petite annexe, où se trouve présentement l'entrée, au nord de l'édifice, sera démolie. L'immeuble, construit en 1925 par les Chevaliers de Colomb, récupèrera ainsi son allure architecturale originale.

Après avoir gravi quelques marches, le cinéphile arrivera aux guichets pour se retrouver dans un grand hall par lequel on accèdera à n'importe quelle des six salles de projection. Le restaurant (concession) sera logé tout au fond du hall.

À partir de la gauche, les six salles de projection entourant le hall sont numérotées par ordre croissant: le cinéma 1 (143 places), le cinéma 2 (191 places) et le cinéma 3 (119 places), le cinéma 4 (119 places), le cinéma 5 (157 places) et le petit cinéma 6 (77 places).

Chacune des salles sera équipée à la fine pointe de la technologie. Afin d'assurer le confort aux spectateurs, les sièges devraient être «gradinés», de manière à éviter le plus possible les têtes devant chaque spectateur. «Nous pensons avoir suffisamment de hauteur dans le bâtiment pour aménager des gradins qui permettront un dégagement maximal», souligne Jean-Marcel Bessette.



Le nouveau Capitol retrouvera sa gueule d'antan, avec son entrée principale au centre de l'immeuble.

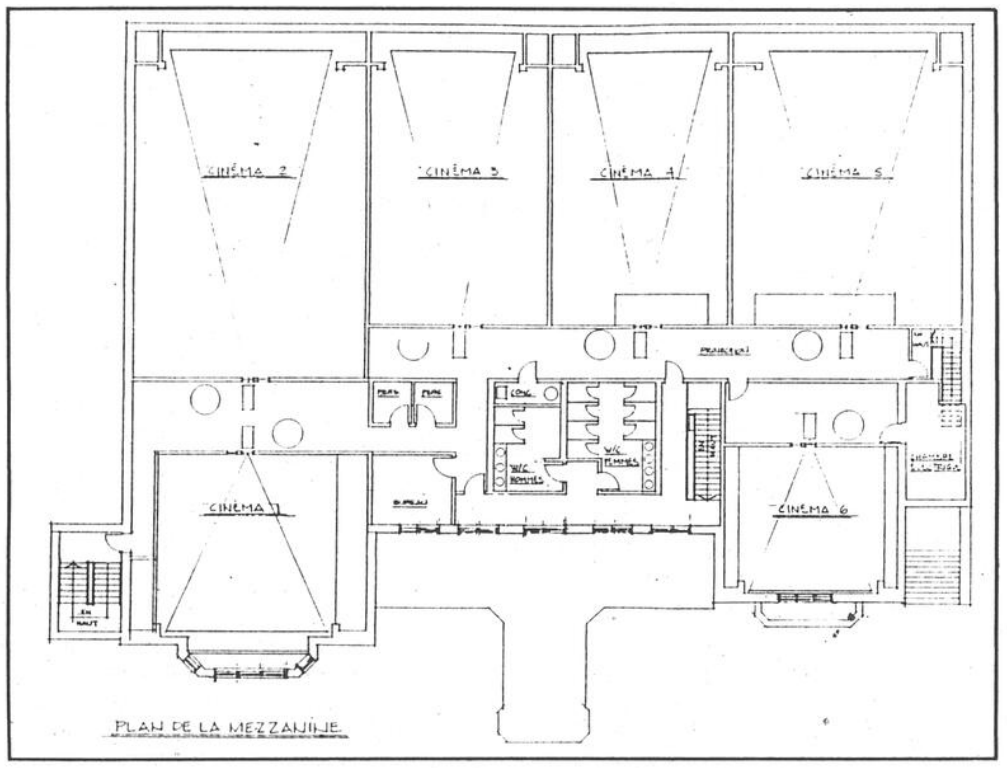
La programmation correspondra à celle offerte dans un complexe cinématographique moderne de plusieurs salles comme on en retrouve à Montréal et sur la Rive-Sud. La clientèle cible est celle du Haut-Richelieu, de l'agglomération de Chambly et de la région Farnham-Bedford.

■ Boîte à films

Quant à la «Boîte à films», M. Bessette assure que le projet de réfection des deux salles tient toujours. Le projet se réalisera aussitôt complétée la modernisation du Capitol.

Un investissement de l'ordre de $100,000 est prévu au cinéma de la rue St-Jacques où le restaurant et les sièges feront notamment l'objet d'une cure de rajeunissement.

Les propriétaires réfléchissent toujours sur la vocation qui sera donnée à la Boîte à films. Réservera-t-on une salle pour les projections en version originale? Fera-t-on place à une programmation comportant plus de films produits en France? Optera-t-on pour la projection de films à $1.99?



Six salles de projection seront aménagées tout autour du hall d'entrée et du restaurant.

Le lundi 2 octobre à 20 heures

Les politiciens dans NDA

Dans le cadre de leur tournée des huit districts électoraux, les politiciens de Saint-Jean-sur-Richelieu seront de passage dans le quartier Notre-Dame-Auxiliatrice le lundi 2 octobre prochain.

marc-o. TRÉPANIER

Le maire Myroslaw Smereka et ses conseillers siègeront dans le gymnase de l'école J.-Amédée-Bélanger située au 151 rue Notre-Dame. La séance débutera à 20 heures.

Les électeurs et concitoyens du conseiller Michel Thibodeau auront une occasion privilégiée de discuter des problèmes du quartier lors de la période de questions réservée au public. Le cas du site de la Balmet devrait être l'un des sujets abordés par les résidents de NDA.

Selon la pratique établie, les citoyens du quartier ont préséance pour s'adresser au conseil lors de la période de questions.

NDA est le sixième district de la tournée du conseil qui a déjà siégé dans les districts de Saint-Eugène, NDL, St-Edmond/St-Lucien, centre-ville et Saint-Gérard. Le 6 novembre, le conseil sera dans Normandie Est (district no 7) au Patro Normandie et terminera sa tournée des quartiers le lundi 4 décembre dans Normandie Ouest (district no 8) à l'école Marie-Derome.

LENNOX
Climatisation Chauffage



Rien ni personne n'arrive devant une Lennox, sauf...



...nos dépositaires. Parce que même la meilleure thermopompe ne peut donner son plein rendement si elle n'est pas installée et entretenue par un expert, un dépositaire de qualité Lennox.

LENNOX
Climatisation • Chauffage
Et rien d'autre!

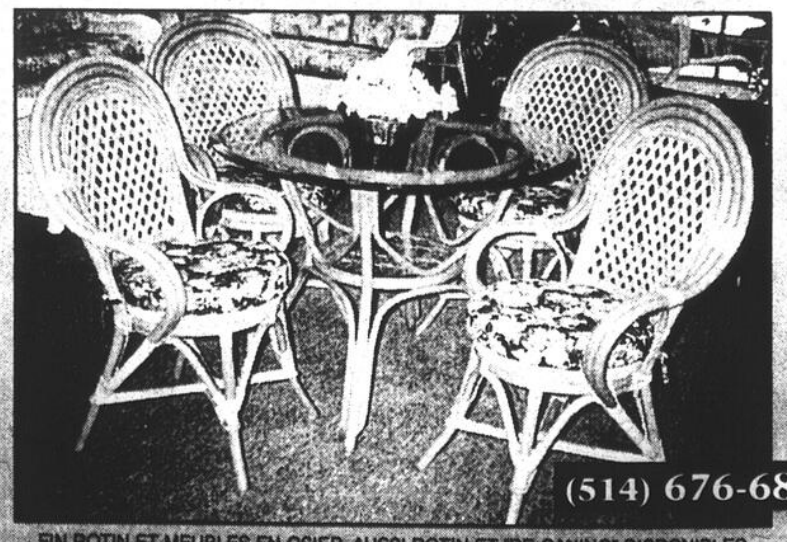
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION

Plomberie Carillon inc

485, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0388 - 347-0389
EN AFFAIRES DEPUIS 1957

182627-046-m

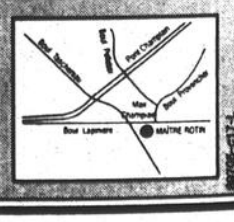
MAÎTRE ROTIN



(514) 676-6849

FIN ROTIN ET MEUBLES EN OSIER. AUSSI ROTIN ET "RE-CANING" DISPONIBLES

2273, BOUL. LAPINIÈRE
BROSSARD
(face au Mall Champlain)



182626-017-L

VENTE PRÉOUVERTURE

DES PRIX CHOCS
MEILLEURS PRIX EN VILLE
RABAIS INCROYABLES

Centre ÉLECTRONIQUE EN GROS

389, boul. du Séminaire au 2e étage **348-9377**

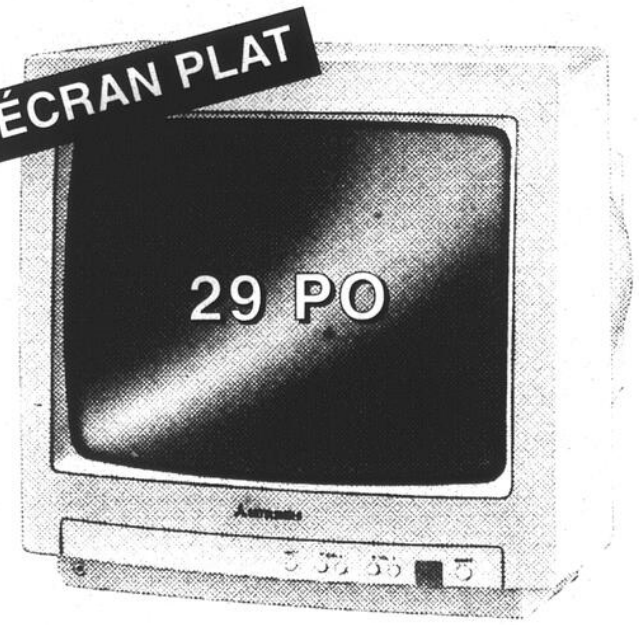
FACE À LA PLACE SAINT-JEAN

MAGASIN D'ENTREPÔT
AVEC DES ESCOMPTES
ALLANT JUSQU'À **60%** de rabais
DU PRIX DE DÉTAIL



SHARP®
Radio portative
- Double cassette
- Lecteur laser programmable
- Syntonisateur digital

169$



MITSUBISHI
Téléviseur 29 po (vision 27 po)
- Stéréo
- Écran plat
- Télécommande

599$

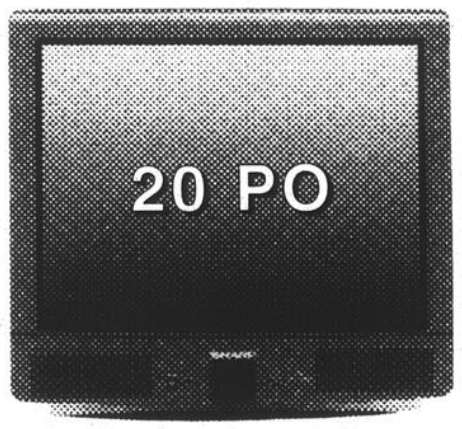
MINI-CHAÎNE SHARP®



LECTEUR LASER 5 DISQUES
- Double cassette
- Égalisateur graphique
- Télécommande

319$

Photo similaire

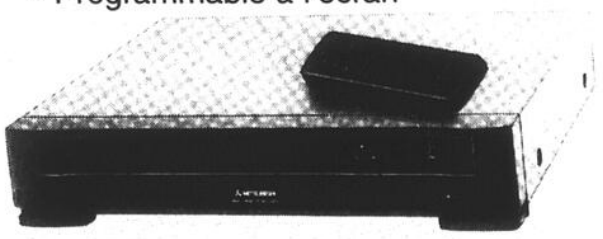


SHARP®
Téléviseur 20 po
- Télécommande
- Câblosélecteur
- Affichage à l'écran

319$

MITSUBISHI
Vidéo 4 têtes
- Programmable à l'écran

299$



Vidéo SHARP® VID-PROVE
VCR Plus+
- 4 têtes Hi-Fi
- Programmation instantanee

369$



14853-C17-MLJ

Gestion des déchets

Le centre de tri et de compostage sera à Iberville

C'est dans le parc industriel d'Iberville que la MRC du Haut-Richelieu implantera son centre de gestion des déchets. Dans un premier temps, ce centre servira au tri et au transbordement des ordures ménagères, de même qu'au compostage des déchets verts et à un parc à conteneurs. Il logera aussi les bureaux admistratifs de la société Compo-Haut-Richelieu. Le conseil municipal appuie le projet qui entraînera des investissements de $1,5 million à court terme.



Plusieurs citoyens ont assisté, lundi soir, à la soirée de consultation. (Photo jacques PAUL)

Les autorités municipales d'Iberville ont levé le voile sur les

gilles BÉRUBÉ

intentions de la MRC en tenant, lundi dernier, une soirée d'information et de consultation de la population. Sur le plan légal, le conseil n'est tenu à aucune procédure d'approbation de la part des citoyens. Cependant, il souhaite informer les citoyens le plus que possible sur le projet.

Rappelons que la MRC est actionnaire de la compagnie Compo-Haut-Richelieu, une société créée en coparticipation avec Compo-Sortium pour s'occuper de la gestion des déchets de la MRC. Comme approche technologique, la MRC a retenu une méthode comprenant trois types de collecte. D'une part, il y aura une collecte des déchets destinés à l'enfouissement. Ensuite, il y aura une cueillette des déchets recyclable. Enfin, une troisième collecte portera sur les déchets organiques compostables. Notons qu'à la limite, les trois collectes pourront se faire simultanément.

Actuellement, dix-sept municipalités de la MRC font partie de la société qui doit démarrer ses activités le 1er janvier. Dans le contexte actuel, la société a mis sur la glace le compostage des déchets organiques pour accorder la priorité à la récupération. En effet, le marché actuel des matières recyclables est devenu payant par les temps qui courent.

Pour ses opérations, Compo-Haut-Richelieu aura besoin de trier les déchets, de les composter et de les enfouir. L'étape de l'enfouissement se faisant à l'extérieur de la MRC, les installations de la société comprendront un centre de tri, une usine de compostage et un centre de transbordement. En outre, sept parcs à conteneurs seront aménagés sur le territoire de la MRC, dont trois dès 1996. L'un de ces parcs sera à même le centre de gestion d'Iberville.

■ Emplacement

Avant de chosir l'emplacement du centre, la société a établi une liste d'objectifs et de critères. Pour des économies de transport, il devait être dans un rayon proche de l'agglomération urbaine de Saint-Jean, là où se trouve le principal bassin de population. Le site devait être facilement accessible et respecter les normes, les règlements municipaux et le schéma d'aménagement. Il devait minimiser les impacts sur l'environnement tout en réduisant les investissements. Les zones industrielles devaient être étudiées en priorité.

Pour accélérer le processus, la société ne souhaitait pas devoir se présenter devant la Commission de protection du territoire agricole. En fait, elle voulait éviter un dézonage, que ce soit au niveau municipal, régional ou agricole, et une éventuelle procédure d'expropriation. Il fallait que le terrain soit rapidement disponible, qu'il ait une superficie minimale de six hectares et qu'il dispose de l'infrastructure de base.

Enfin, il devait se situer favorablement par rapport aux vents dominants. Le parc industriel d'Iberville répond à tous ces objectifs et ces critères.

■ Sélection

Le maire d'Iberville, M. Luc Gauthier, indique d'emblée qu'il n'a pas participé à la sélection de l'emplacement. L'identification des sites potentiels s'est faite au niveau administratif avant d'être soumis aux élus. M. Gauthier dit avoir été surpris que le parc industriel ait été choisi en priorité. À prime abord, il n'était pas enchanté de la chose. Après avoir étudié la question, il y a vu les avantages.

Le conseil municipal s'est aussi montré prudent, raconte M. Gauthier. Les conseillers ne voulaient pas hypothéquer la zone industrielle de la ville. C'est du côté du Conseil économique qu'ils ont été rassurés. Cette activité répond aux normes du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie. Comme il a subventionné la construction des infrastructures, le ministère a son mot à dire.

■ Normes

Le Conseil économique a proposé un terrain différent dans le parc industriel de façon à laisser une zone tampon plus large que la norme de 300 mètres exigée pour les industries agro-alimentaires. L'objectif était de rassurer la compagnie Flamingo, mais aussi de préserver la vitrine de l'autoroute 35 pour d'éventuels investisseurs. Le centre sera situé sur un terrain de trois hectares à l'arrière de l'usine Mil-Quip. Le projet prévoit une réserve supplémentaire de trois hectares pour l'éventuelle usine de compostage. À court terme, l'entreprise se limitera au compostage extérieur des déchets verts (hachures de gazon, feuilles, déchets de jardins et de potagers).

Quotidiennement, le nouveau centre générera la circulation d'environ 25 camions de collecte et de sept camions-remorques pour les ordures à enfouir. Le transbordement se fera à l'intérieur et les déchets recueillis seront acheminés quotidiennement vers le site d'enfouissement. Dans une première étape, le tri sera restreint à séparer les contenants (plastique, verre, métal) des fibres (papier, carton). Il sera en mesure d'accepter les déchets commerciaux et industriels de ce type.

À sa capacité maximale, le centre pourra traiter 90,000 tonnes de déchets par année, l'équivalent de ce qui est généré dans la MRC. Pour la première phase, il nécessitera des investissements de $1,5 million et il générera une dizaine d'emplois directs. Enfin, il ajoutera du poids au dossier de l'échangeur réclamé par la ville d'Iberville.





RÉFÉRENDUM

L'histoire du Québec est jalonnée d'événements qui prouvent notre détermination. Nous ne sommes pas seulement les habitants du territoire du Québec, nous sommes aussi ceux et celles qui ont témoigné d'un vouloir-vivre qui nous inspire encore aujourd'hui. Luttant pour durer malgré les difficultés que l'histoire nous a imposées, nous avons cherché la formule qui nous permettrait de réaliser, sur les rives du Saint-Laurent, un projet collectif original et bien à nous.

Sous le leadership d'hommes et de femmes qui, chacun à leur manière, avaient leur vision du développement du Québec, différentes options politiques ou constitutionnelles nous permettant d'aménager notre destin national ont été proposées. Elles avaient toutes en commun la recherche d'une plus grande aire de liberté. Ces tentatives de redéfinir nos relations avec notre voisin Canadien anglais nous ont souvent déçus et toujours laissés sur notre appétit. Mais maintenant, à travers les crises, les négociations, les échecs et les déceptions, sous le signe du courage et de la patience, nous nous sommes prouvé à nous-mêmes que nous pouvions ensemble faire le bout de chemin qui reste à accomplir pour réaliser le pays qui nous manque encore.

Au nom de celles et ceux qui sont venus avant nous et ont façonné notre réalité, au nom de celles et ceux qui s'y sont joints et enrichi notre diversité, au nom de celles et ceux qui viendront et hériteront de ce que nous sommes pour à leur tour poursuivre la route, et au nom de ce que nous sommes ici et maintenant, nous choisissons une fois pour toutes le pays du Québec.

OUI AU QUÉBEC

Société nationale des Québécois Richelieu-Saint-Laurent

16567 c17 m

L'un des milieux biologiques les plus riches du Québec

De l'huile usée déversée dans la rivière du Sud

Un déversement sauvage d'huile usée est survenu dans la rivière du Sud la semaine dernière, dans un secteur consi-

gilles BÉRUBÉ

déré comme l'un des milieux biologiques les plus riches du Québec. Environ deux cents litres d'hydrocarbure se sont retrouvés à la rivière. Il aura fallu quatre jours pour nettoyer les berges, sans compter les opérations de pompage.

Le déversement serait survenu en fin de journée, le 19 septembre. Vers 20h30, le maire de Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Kenneth Miller, a été avisé par un citoyen qu'une substance avait été déversée sur le pont qui enjambe la rivière du Sud, sur le chemin de la rivière du Sud. Cette route prolonge le rang des Côtes, sur le territoire de Henryville. M. Miller s'est rendu sur les lieux en compagnie de l'employé des travaux publics de la municipalité.

Sur place, ils ont constaté que de l'huile avait été renversée sur le pont et s'était écoulée dans la rivière. Ils ont avisé la Sûreté du Québec et Urgence Environnement. Avec quatre pompiers volontaires de la municipalité, le maire et l'employé municipal ont asséché le tablier du pont avec du sable. Ils ont travaillé jusqu'à 2 heures dans la nuit pour compléter le nettoyage de la chaussée.

Le lendemain, un inspecteur du ministère de l'Environnement et une firme spécialisée, RSR Environnement, ont été dépêchés sur les lieux. Les techniciens ont installé une estacade à la hauteur du pont Métivier, sur la route 225, environ un kilomètre à l'aval. Selon un porte-parole du ministère de l'Environnement, M. Pierre Paul, environ 200 litres d'un mélange d'huile usée et de solvant ont été retirés de la rivière.

■ Nettoyage

Vendredi, les opérations de nettoyage des berges ont commencé. On s'attendait à ce que ça ne prenne que deux jours, indique la secrétaire-trésorière de Clarenceville, Mme Thérèse Lacombe. Le travail ne sera complété qu'aujourd'hui, mercredi. Le caractère marécageux du secteur complique le nettoyage. Pour la municipalité, la note devrait dépasser les $2,000.

Mardi dernier, à un peu plus d'un kilomètre du lieu du délit, le maire Miller a retrouvé un baril vide le long du rang des Côtes. Comme son nom l'indique, ce chemin de gravier est bordé de buttes rocheuses qui cachent les terres à l'arrière. Ce rang est à peu près désert et il est peu fréquenté, sauf par les chasseurs et les pêcheurs. C'est le chemin le plus court entre les villages de Henryville et de Clarenceville.

■ Découverte

Le lendemain, M. Miller et l'employé municipal sont allés jeter un coup d'oeil sur un terrain où l'on avait retrouvé, l'an dernier, un amoncellement de vieux pneus. Il y ont découvert trois barils vidés de leur contenu. Dans ce cas, l'huile n'aurait pas été jetée dans la rivière. Ils ont aussi aperçu, accroché à une branche d'arbuste, un sarrau (*«chienne»*) comme en portent les mécaniciens. Un écusson identifiant un garage de la région était cousu au vêtement.

Selon Mme Lacombe, on présume que les auteurs du déversement ne projetaient pas de jeter l'huile dans la rivière. On pense qu'un baril serait tombé dans le transport. Pour le moment, le vêtement ne peut justifier des accusations, mais il représente une bonne piste pour amorcer l'enquête.



Une estacade a été installée en travers de la rivière pour recueillir le pétrole. Le caractère marécageux des berges a compliqué le nettoyage.(Photos rémy BOILY)

Au ministère de l'Environnement, le dossier est toujours dans les mains de la direction régionale. Il sera transmis à la direction des enquêtes (la police verte). Pour le moment, les conséquences sur la flore et la faune n'on pas été évaluées. La rivière du Sud, particulièrement le secteur du rang des Côtes, est considéré comme un des milieux biologiques les plus riches du Québec, particulièrement en raison de sa biodiversité.

À son embouchure dans le Richelieu, le ministère de l'Environnement et de la Faune a créé une réserve écologique caractérisée par une chênaie bleue. L'ex-ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a déjà envisagé d'y créer une réserve faunique. En raison de sa richesse et de sa proximité de la Métropole, des universitaires y ont souvent effectué des travaux de recherche.

Le pont Gouin fermé samedi

Dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux et des travaux de réfection de rue sur la 5e avenue à Iberville, la circulation sur le pont Gouin sera interrompue à compter de 7 heures, le samedi 30 septembre prochain, et ce, pour la majeure partie de la journée.

Le trottoir du pont Gouin, côté nord, sera également fermé pour la période s'échelonnant du 30 septembre au 6 octobre.

Le Collège Charles-Lemoyne fête ses 20 ans

Une école à notre image, répondant à notre vision de l'avenir, aux besoins de nos enfants. Image que se sont donnés des milliers de familles de notre région en fondant le Collège Charles-Lemoyne. Depuis, cette école secondaire privée n'a cessé de croître et de diversifier ses services, programmes et activités.

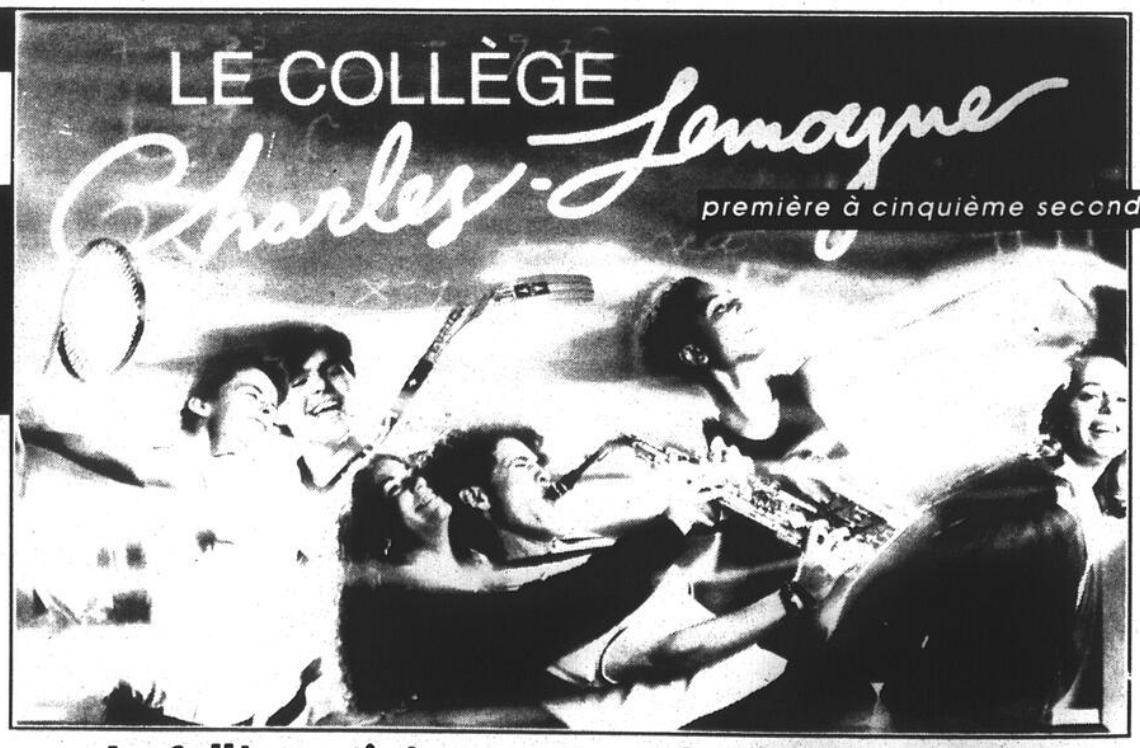
Aux gradué(e)s, aux parents, aux éducateur(trice)s et administrateur(trice)s, à tous les amis et supporters du Collège Charles-Lemoyne, MERCI!

Réunion des anciens:

7 et 8 octobre 1995
Rens.: 638-1283, poste 333

Portes ouvertes au public

Le samedi 21 octobre
de 13 h à 16 h
Longueuil: 1430, rue Patenaude
(Coin Tiffin et Patenaude)
Ville Sainte-Catherine:
3507, boul. Marie-Victorin



Le Collège privé pour toutes les familles 875-0505

190292 c17 mLr

Les citoyens de L'Acadie se plaignent de la circulation des camions lourds

Les citoyens de L'Acadie en ont ras-le-bol des camions lourds qui traversent le territoire de la municipalité à vive allure.

gilles BÉRUBÉ

Ils réclament du ministère des Transports de réduire la limite de vitesse sur le chemin du Clocher et le chemin Grand-Pré. Ils veulent aussi des signaux d'arrêt à certaines intersections.

Les camionneurs ont la vie dure par les temps qui courent. De plus en plus, on cherche à restreindre leurs allers et venues: pesées, itinéraires contrôlés, horaires et autres. Mais les routiers courent peut-être un peu après leurs malheurs. S'ils modéraient leur ardeur sur la route, peut-être passeraient-ils plus inaperçus.

À L'Acadie, un mouvement de pression s'organise pour mieux encadrer la circulation des poids lourds. Un porte-parole des citoyens, M. Germain Godin, note que des camions, il en passe depuis toujours sur le territoire de la municipalité. L'Acadie, c'est le raccourci entre la route 104 (entre Saint-Luc et La Prairie), et la route 219, qui rejoint les deux carrières de Saint-Jean. Dans la municipalité, ils empruntent le chemin du Clocher et le chemin Grand-Pré.

La situation a cependant empiré au cours des derniers mois. M. Godin voit au moins trois éléments qui y ont contribué. D'une part, Saint-Luc accentue ses pressions sur les routiers qui empruntent le chemin Bernier. Ce secteur a connu un développement domiciliaire important ces dernières années. La ville de Saint-Luc serait même favorable à interdire le trafic lourd sur Bernier. Les camionneurs empruntent donc un autre parcours.

■ **Autoroute 30**

L'autre élément, c'est la construction du tronçon de l'autoroute 30, entre l'autoroute des Cantons de l'Est et la route 104. Les travaux de construction ont eux-mêmes généré de la circulation, les entrepreneurs venant s'approvisionner en matériaux aux carrières de Saint-Jean. De plus, la nouvelle autoroute facilite maintenant l'accès au marché de la Rive-Sud.

Enfin, le troisième élément a été la construction du réseau d'égouts et d'aqueduc, à L'Acadie. Pour les travaux, la route a été excavée devant chaque résidence. En remblayant la chaussée, le pavage a laissé des buttes sur la voie. C'est pas les montagnes russes, mais les camions à vide causent un bruit d'enfer quand ils franchissent ces bosses à vive allure.

■ **Municipalité**

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Denis L'Heureux, explique que les citoyens ont remis une pétition à la municipalité. Cette dernière ne peut pas faire grand-chose puisque les artères visées sont sous la juridiction du ministère des Transports. À son assemblée de septembre, la muncipalité a quand même adopté une résolution pour demander de réduire la vitesse de 80 à 50 kilomètres-heure entre la 219 et le village. Elle réclame aussi des arrêts à l'intersection de la rue de la Canadienne et de la rue Deland.

Cinquante kilomètres-heure, c'est pas très vite. Le porte-parole des citoyens en convient. Il avoue que ce n'est pas tant la limite actuelle de 80 kilomètres-heure qui pose un problème. Selon M. Godin, si les camionneurs la respectaient, les citoyens ne se plaindraient vraisemblablement pas. L'intervention de la police ne serait-elle pas préférable?

■ **Police**

Selon M. Godin, la police n'est pas très efficace. Il ne blâme pas les policiers. Quand ils s'amènent pour une opération radar ils pourraient mieux se dissimuler, pense M. Godin, mais encore. Les camionneurs sont équipés de CB et de téléphones cellulaires. Quand les policiers interviennent, l'information circule en quelques minutes. À voir aller les camions, les résidents du voisinage savent s'il y a une opération radar en cours.

Selon notre interlocuteur, en respectant la limite de vitesse, il n'y aurait peut-être pas de problème. Il vise les chauffeurs des entreprises de camionnage qui sont moins soucieux de leur véhicule. À l'opposé, les camionneurs artisans font plus attention à leur camion en roulant moins vite. En abaissant la limite de vitesse et en multipliant les arrêts, tout le monde roulera moins vite.

À St-Luc, dès lundi

D'autres travaux rue Jean-Talon

La rue Jean-Talon à Saint-Luc sera fermée à la circulation pour une période de deux mois à compter du lundi 2 octobre prochain.

michel PHANEUF

Cette fermeture est dûe à des travaux d'amélioration et de réfection de la rue, travaux qui sont exécutés conjointement avec le programme d'épuration des eaux.

C'est ainsi qu'entre le boulevard Saint-Luc et la rue Chenevert, on procèdera à la pose d'un égout pluvial, au remplacement de la conduite d'égout sanitaire, à l'amenagement d'une piste cyclable et, si le temps le permet, à la construction d'un trottoir (faute de temps, la construction du trottoir sera remise au printemps).

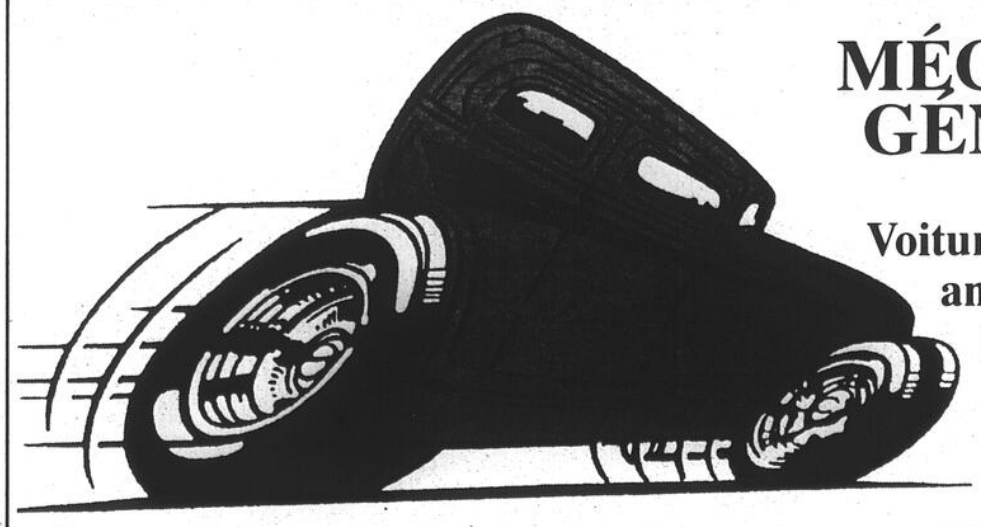
Le chantier se prolongera également jusqu'à la rue Dextradeur, toujours le long de la rue Jean-Talon, où l'on procèdera au remplacement de la conduite d'égout sanitaire.

La circulation automobile sera déviée durant toute la durée des travaux, indique une porte-parole de la ville de Saint-Luc. La signalisation sera toutefois aménagée en conséquence, assure-t-on.

NOUVEAU À SAINT-JEAN!

Garage Alfred Froese inc.

MAÎTRE MÉCANICIEN



MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Voitures européennes, américaines et importées

Spécialités:

Volkswagen - Audi - Jeep

Garage Alfred Froese inc. 225, rue Jacques-Cartier Sud
Téléphone: 347-6071 - Télécopieur: 347-7774

Bonjour,

Voilà plus de 15 ans que je travaille comme mécanicien. Au cours des dernières années, j'ai complété des études supérieures en Allemagne, obtenant ainsi ma maîtrise en mécanique, un diplôme hautement reconnu.

Le Garage Alfred Froese inc. est l'aboutissement de ces années de travail et d'études. C'est fort de cette expérience et de ces connaissances que j'ouvre ce nouveau commerce.

*Ma priorité est de vous offrir un service de **qualité supérieure**, fondé sur **l'honnêteté et l'excellence**.*

Celà, je vous le garantis!

Au plaisir de vous rencontrer!

Alfred Froese
Propriétaire

1409-c17-m

Pascale Baillargeon à la coprésidence du OUI dans Iberville

«Je suis solide comme un chêne»

— Richard Le Hir

Brassé de toutes parts par une opposition libérale endiablée à l'Assemblée nationale, dont le chef Daniel Johnson est même allé jusqu'à demander sa tête, le député d'Iberville et ministre délégué à la Restructuration, Richard Le Hir, réplique au camp du NON: «Je suis solide comme un chêne».

Devant près de 150 militants et sympathisants venus assister

marc-o. TRÉPANIER

lundi au lancement de la campagne du OUI dans le comté d'Iberville, Richard Le Hir a déclaré que le barrage en règle qu'ont cherché à lui faire les troupes libérales n'aura pas réussi à le déstabiliser.

«Je savais et M. Parizeau savait aussi que j'allais être la cible de l'opposition. Jamais les libéraux n'ont été capables de s'en prendre au contenu des études sur la souveraineté. Ils ont donc essayé de s'en prendre au messager», a commenté M. Le Hir en entrevue.

Il réaffirme son intégrité et la «transparence totale» de toute la démarche relative aux différentes études et à l'octroi des contrats de recherche. «Je n'ai aucune crainte, nous a-t-il confié. Tout avait été soumis au secrétaire général du gouvernement et M. Parizeau a été informé de tout ce que j'ai fait dans la conduite de ce dossier».

Dans son discours, avouant qu'il commençait à faire une indigestion des querelles de chiffres, il a souligné que le référendum n'était pas, au bout du compte, une question de chiffres.

Il a invité ses militants à entreprendre avec énergie et conviction la campagne référendaire: «C'est la bataille de notre vie, de notre survie comme peuple. J'ai la plus grande confiance du monde qu'on va la gagner. Ça va prendre du travail jusqu'à la dernière minute.»

Quant à la croisade des gens d'affaires qui pourfendent le projet souverainiste, l'ancien président-directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec déclare ne pas s'en surprendre. «Ces gens-là, nous a-t-il dit, ont été gavés par le régime et ils se sentent obligés de retourner l'ascenseur.»

■ Pascale Baillargeon

Le ministre Richard Le Hir a justement choisi deux membres de la communauté d'affaires pour coprésider la campagne du OUI.

Me Pascale Baillargeon, avocate et administratrice dans l'entreprise familiale *P. Baillargeon Ltée*, oeuvrant dans les grands travaux de construction depuis plus de 50 ans dans le Haut-Richelieu, et M. Jules Bessette, président du conseil d'administration de *Dumont Vins et Spiritueux Inc.* de Rougemont, se partagent la tâche.

Lundi soir, M. Dumont était absent retenu pour affaires dans la royale ville de Londres. Quant à Mme Baillargeon, également coprésidente du Comité du OUI de la Montérégie, elle a expliqué en être venue à la conclusion, après les épisodes de Meech et de Charlottetown, qu'il n'est pas possible de changer les choses dans le sens des intérêts du Québec à l'intérieur du régime actuel.

«Quand quelque chose ne fonctionne pas, il faut le changer. Il nous reste à devenir maître de nos propres décisions. Vous vous doutez bien que c'est un concept qui ne peut pas déplaire aux gens d'affaires. Les entrepreneurs qui ont du succès n'ont pas peur, normalement, de prendre des risques calculés pour faire progresser leurs intérêts. Ils ont confiance en leurs capacités», a dit la jeune femme d'affaires, âgée de 26 ans.

Le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, et son collègue de Shefford, Jean H. Leroux, ont également pris la parole à ce lancement de campagne auquel a aussi assisté le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin.

Rappelons enfin que l'organisateur en chef de la campagne référendaire d'Iberville est le vétérinaire Pierre Labrosse et le délégué officiel est Me Marc Brosseau.



Le député d'Iberville et ministre délégué à la Resructuration, Richard Le Hir, applaudit Me Pascale Baillargeon qui a accepté la coprésidence du Comité du OUI dans le comté d'Iberville. Administratrice dans l'entreprise familiale P. Baillargeon Ltée, elle assume également la coprésidence du Comité du OUI de la Montérégie. (photo jacques PAUL)

NOUVEAU!

Plus de 25 ans d'expérience!

REMBOURRAGE
RÉPARATION DE MEUBLES

Résidentiel - Commercial - Antiquités

Rabais de 25% sur tissus et cuirette

• Qualité à bon prix
• Évaluation gratuite

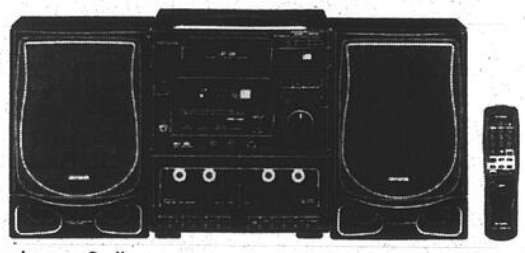
CAPITONNAGE JOHANNAIS ENR.
127-A, rue Bouthillier
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0970
Fernand Robert, propr.

190435-c17-g-c

LE NO 1 DE L'ÉLECTRONIQUE

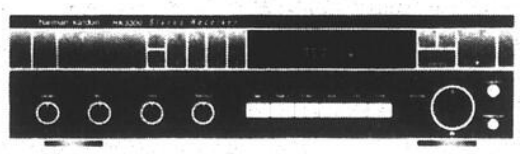
Le service plus • Technicien • Installation • Livraison
On s'en occupe!

Mini-chaîne aiwa



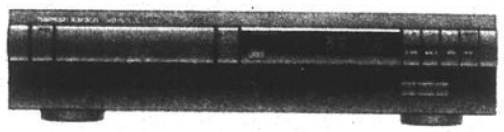
• Laser 3 disques
• Double cassette
• Télécommande
• Égalisateur préprogrammé
499$

Récepteur harman kardon



• Télécommande haute-fidélité
• 70 watts

harman kardon
Lecteur laser programmable avec télécommande





Mirage
Haut-parleurs 2 voies
999$

Répondeur téléphonique digital SONY
(aucune cassette)
• Prise de messages à distance
• Autodateur
139$



Téléphone sans fil SONY
PROSOUND
• 10 canaux
• Batterie durée d'un mois
139$



TOSHIBA
Vidéo 4 têtes Hi-Fi VCRPlus+



• Télécommande universelle
• Entrée vidéo avant
444$

RABAIS DE 200$



Téléviseur 32 po
TOSHIBA

• IMAGE SUR IMAGE
• 2 SYNTONISATEURS
• Télécomande unvierselle
• Son ambiophonique "Surround"
1399$

HÉBERT & GOUIN
Audio-vidéo communications
391, boul du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-5210

1 AN POUR PAYER
Léger supplément sur approbation de crédit 600$ et plus

14854-c17-m

PAYEZ EN SEPTEMBRE '96*

★ AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT

• Sans frais d'administration • Sans supplément • Sans frais cachés

Sur tous les produits en magasin!

★ À GAGNER! 20 ENSEMBLES CINÉMA MAISON DE JVC

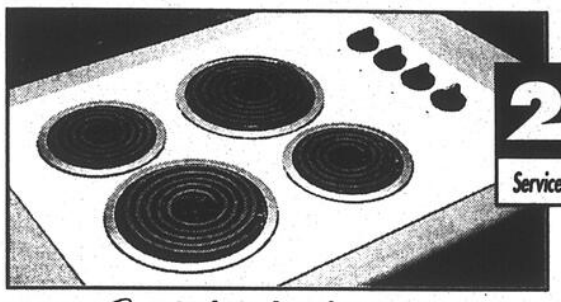
UNE VALEUR TOTALE EN PRIX DE 60,000$

Voir règlements en magasin

PAS DE GARANTIE CIRQUE

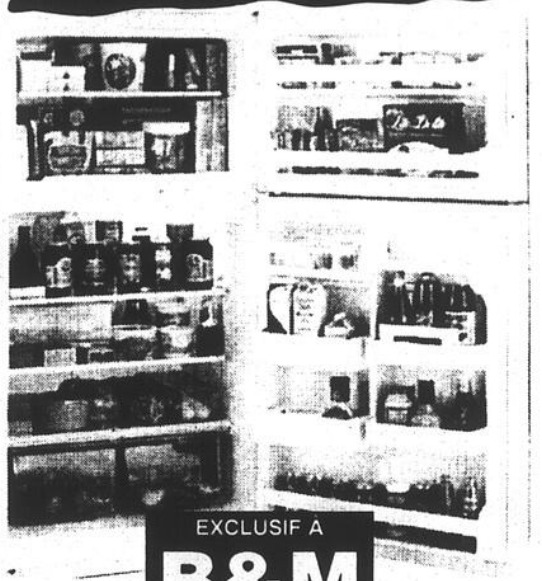
Si l'un de nos appareils électro ménagers s'avérait à faire de faut plus de 3 fois pour un même problème vérifié durant les 6 premiers mois de la date d'achat Brault & Martineau le remplacera SANS FRAIS

SERVICE D'ENTREPOSAGE 1 AN Sans frais!



279$
Service et livraison gratuits

Whirlpool
Surface de cuisson
• Un élément "Accu-Simmer"



999$
Service et livraison gratuits

Whirlpool
Réfrigérateur 19,9 pi³
• Tablettes en verre trempé
• 1 casier laitier
• Tablette du bac à légumes en verre
• Balconnets ajustables



LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUEBEC même le dimanche

REMISE DU FABRICANT de 50$

Whirlpool
Ensemble laveuse/ sécheuse superposé
• 6 programmes de lavage
• Niveaux d'eau infini
• 4 cycles de séchage

1069$
Service et livraison gratuits



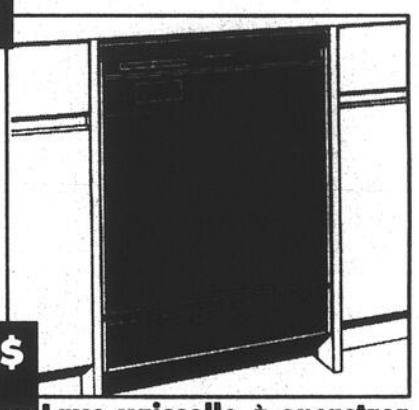
Whirlpool
Réfrigérateur 18,1 pi³
• 2 tablettes pleine largeur • Bac à viande
• 1 casier laitier • Bacs à légumes et à fruits

EXCLUSIF À B&M

799$
Service et livraison gratuits

PLAN DE SERVICE D'ENTRETIEN DU FABRICANT

Whirlpool
489$
Service et livraison gratuits



Lave-vaisselle à encastrer
• 4 programmes • 3 niveaux de lavage
• Système Sound-Lock
• Panneaux blanc/noir/amande inclus



PLUS REMISE DU FABRICANT de 50$ LA PAIRE

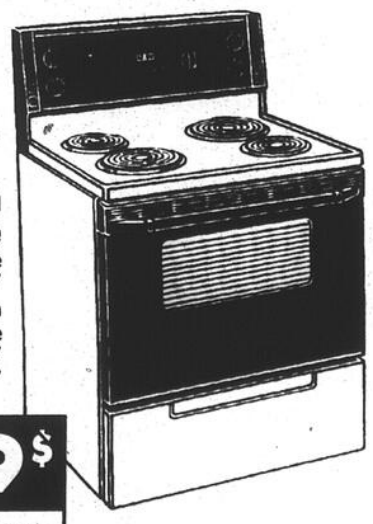
EXTRA-GRANDE CAPACITÉ

PLUS REMISE DU FABRICANT de 30$ (Laveuse seulement)

LA PAIRE
939$
Service et livraison gratuits

Whirlpool
Laveuse
• 5 programmes
• 3 choix de température
• 3 niveaux d'eau

Sécheuse
• 3 programmes
• 3 choix de température
• Séchage automatique



Whirlpool
Cuisinière à nettoyage facile
• Table de cuisson relevable "Lifttop"
• Programmation de la cuisson et arrêt automatique
• Élément "SUPERBROIL"
• Poignée de four "SUREGRIP"

729$
Service et livraison gratuits



1049$
Service et livraison gratuits

Whirlpool
Cuisinière
• Four autonettoyant à convection
• Table de cuisson relevable "LiftTop"
• Horloge électronique

General Electric · Frigidaire · Hotpoint · McClary · Magic Chef · Jenn-Air · Amana · Asko · Beot · Kelvinator · Danby · KitchenAid · Sub-Zero · Whirlpool

BRAULT & MARTINEAU

là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

CENTRE DE LIQUIDATION	LAVAL	DOLLARD-DES-ORMEAUX	LASALLE	LONGUEUIL	ST-LÉONARD	BROSSARD	POINTE-AUX-TREMBLES	HULL	ROCK FOREST	KIRKLAND
8600, Place Marien (Sortie 85, Métropolitain est) Tél.: 881-9400 *Non-disponible au C.D.L.*	1770, Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210	3345, Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572	1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110	3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260	6875, Jean-Talon est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455	8220, Boul. Taschereau (Coin Pelletier) Tél.: 465-5544	12605, Sherbrooke est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446	217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611	4275, Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242	3150, Boul. St-Charles (Sortie 50, Transcanadienne) Tél.: (514) 697-9228

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9h30 à 18h Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h Dim. 11h à 17h

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500$ meubles/électroménagers et 300$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 septembre 1996.

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Master · VISA · Interac Payment Direct

brault-c17-p

14854-c17-m

Deux militants du OUI au Cégep

Les étudiants manifestent leurs préoccupations au compte-gouttes

Le steak sera-t-il plus gros dans notre assiette advenant une victoire du OUI au référendum? Le Québec deviendra-t-il une république? Adoptera-t-il un régime présidentiel comme les États-Unis?

Réunis dans un local du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, jeudi dernier, une quarantaine d'étudiants ont assisté à une rencontre avec le comédien Pierre Curzi et le député péquiste de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau. La période de questions s'est avérée très peu fructueuse. En l'espace d'une heure et demie, à peine cinq questions ont été formulées par les étudiants.

isabelle SIMARD

Les militants du OUI étaient de passage à Saint-Jean dans le cadre de la campagne référendaire et désiraient en connaître davantage sur les préoccupations et la position des jeunes électeurs.

Après avoir livré un discours patriotique devant leur assistance, MM. Curzi et Charbonneau ont invité les jeunes à leur faire part des questions qui les préoccupent à la veille du référendum sur la souveraineté du Québec.

Or, à peine quatre ou cinq étudiants ont risqué une question ou un commentaire, à la grande surprise des deux tenants du OUI, qui avaient pourtant choisi une formule intime pour rencontrer les jeunes. Parmi les 40 étudiants du collège, un seul étudiant s'est avoué en faveur du NON.

«Je me demande si la souveraineté favorisera un meilleur contexte économique pour le Québec», a lancé ce dernier, l'air perplexe.

«L'économie, c'est l'entreprise privée. Le gouvernement peut créer un environnement pour que les entreprises soient plus efficaces et créent plus d'emplois. Le Canada est à la queue de tous les pays industrialisés. Nous devrons soutenir les gens qui occuperont les emplois de l'avenir», a répondu le député Jean-Pierre Charbonneau.

Interrogé sur ce que deviendra le Québec au lendemain d'un OUI au référendum, le député péquiste a soutenu que le Québec sera une république à l'intérieur de laquelle les députés auront une plus grande liberté d'opinion.

«Plus que jamais, la politique de décentralisation vers des pouvoirs régionaux et locaux sera mise de l'avant. Les régions ne deviendront pas des provinces du Québec, mais bénéficieront d'instances régionales», propose le député.

«Certes, un OUI au référendum sera suivi d'un changement important. C'est après la souveraineté que le vrai travail va commencer. Nous serons confrontés à notre propre développement et nous ne pourrons y échapper. Les années à venir seront passionnantes. (...) Nous avons besoin de nous définir politiquement pour un développement plus rapide», a exprimé Pierre Curzi.



Une quarantaine d'étudiants du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu ont assisté à une rencontre avec le comédien Pierre Curzi et le député péquiste de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau. (Photo jacques PAUL)

Bernard Landry à Saint-Jean

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Bernard Landry, sera conférencier devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, le lundi 16 octobre, au Club de golf de Saint-Jean.

Entretemps, le 3 octobre, le chef de l'Opposition officielle et président du comité du NON, M. Daniel Johnson, devrait être passé sur la tribune de la Chambre, également au Club de golf. Toutefois, la date de la venue de M. Johnson demeure encore officieuse.

VERGER HENRYVILLE

- Balades les samedis et dimanches
- Pommes pour cuisson à bas prix
- Pommes pour chasseurs
- Gelée de pomme pure
- Jus de pomme naturel fait sur place
- Miel pur
- Confitures variées
- Vinaigres variés

Libre cueillette tous les jours

660, Route 133
Henryville
(514) 299-2733

13256-c16-m

Venez partager mes secrets *culinaires!*



Soeur Angèle, porte-parole du programme «Bonjour Santé!» de Métro

METRO
PROFESSION: ÉPICIER

MÉTRO ST-JEAN
JEUDI, 5 OCTOBRE 1995
DE 13 H À 16 H

Campagne de l'ADQ

Me Jean Allaire dans votre cuisine?

Aimeriez-vous faire une «assemblée de cuisine» pour discuter des enjeux du référendum avec nul autre que le chef-fondateur de l'Action

marc-o. TRÉPANIER

démocratique du Québec (ADQ), Me Jean Allaire? La chose pourrait être possible d'ici le 30 octobre dans le comté de Saint-Jean.

En effet, dans le cadre de sa campagne «autonome et parallèle» en faveur du OUI, l'ADQ du comté de Saint-Jean offre la possibilité aux électeurs d'aller les rencontrer en petits groupes à domicile. Il suffit de téléphoner au 346-6126 pour fixer un rendez-vous.

«Nous voulons mener une campagne référendaire à caractère pédagogique», déclare le porte-parole de l'ADQ Saint-Jean, Sylvain Frenette. L'ADQ Saint-Jean, qui compte 300 membres, n'a ni local ni budget pour la campagne référendaire. Toutes les ressources sont allouées prioritairement aux activités nationales.

Il n'y a pas seulement Jean Allaire qui fera des assemblées de cuisine. D'autres porte-parole de l'ADQ Saint-Jean, notamment son président et son vice-président jeunes, Daniel Lefebvre et Sylvain Frenette, répondront aux demandes des citoyens intéressés aux assemblées de cuisine.



Jean Allaire

Local du OUI ouvert

Le local du OUI du comté de Saint-Jean est officiellement ouvert depuis lundi au 1005 Séminaire Nord, suite 1, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le local sera ouvert tous les jours entre 9 heures et 21 heures (348-5757).

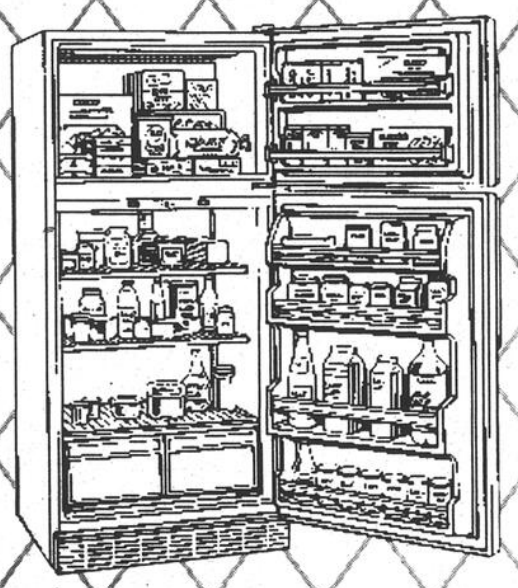
Les coprésidents du Comité du OUI, André Vidal et Luce de Bellefeuille, invitent les citoyens à venir y discuter de l'avenir du Québec et à se procurer sur place de la documentation sur le projet souverainiste.

Le National
En collaboration avec
L'imprévu
Tout Simplement
VOUS INVITENT À UN SOUPER-SPECTACLE
le dimanche 1er octobre à 18 h
Spectacle à 20 h 30
mettant en vedette:
BIG JACK JOHNSON
BLUES BAND DE CHICAGO
FORFAIT TOUT COMPRIS 48,50$ Table d'hôte (taxes et service inclus)
100 places seulement
Billets en vente à la billetterie ou au restaurant L'imprévu
Réservez maintenant!
Billetterie 187, rue Jacques-Cartier Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2417
133,15-c17-m



• Nous faisons les réparations de tous genres
• Service rapide et professionnel
• Réparations sur place
SUPER BAS PRIX
RÉPARATION LE JOUR MÊME
VITRERIE ALVERTEC-DÉSOURDY INC.
155, rue Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-2359

GRANDE VENTE LIQUIDATION DE MEUBLES
et d'électroménagers
Face au boulevard du Séminaire Nord



RÉFRIGÉRATEURS 18 pi cubes
à partir de 699,99

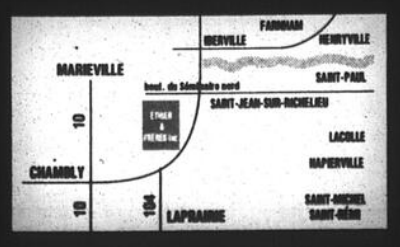


CUISINIÈRES 30 PO
à partir de 439,99
Nous avons seulement des quantités limitées
Les photos peuvent différer



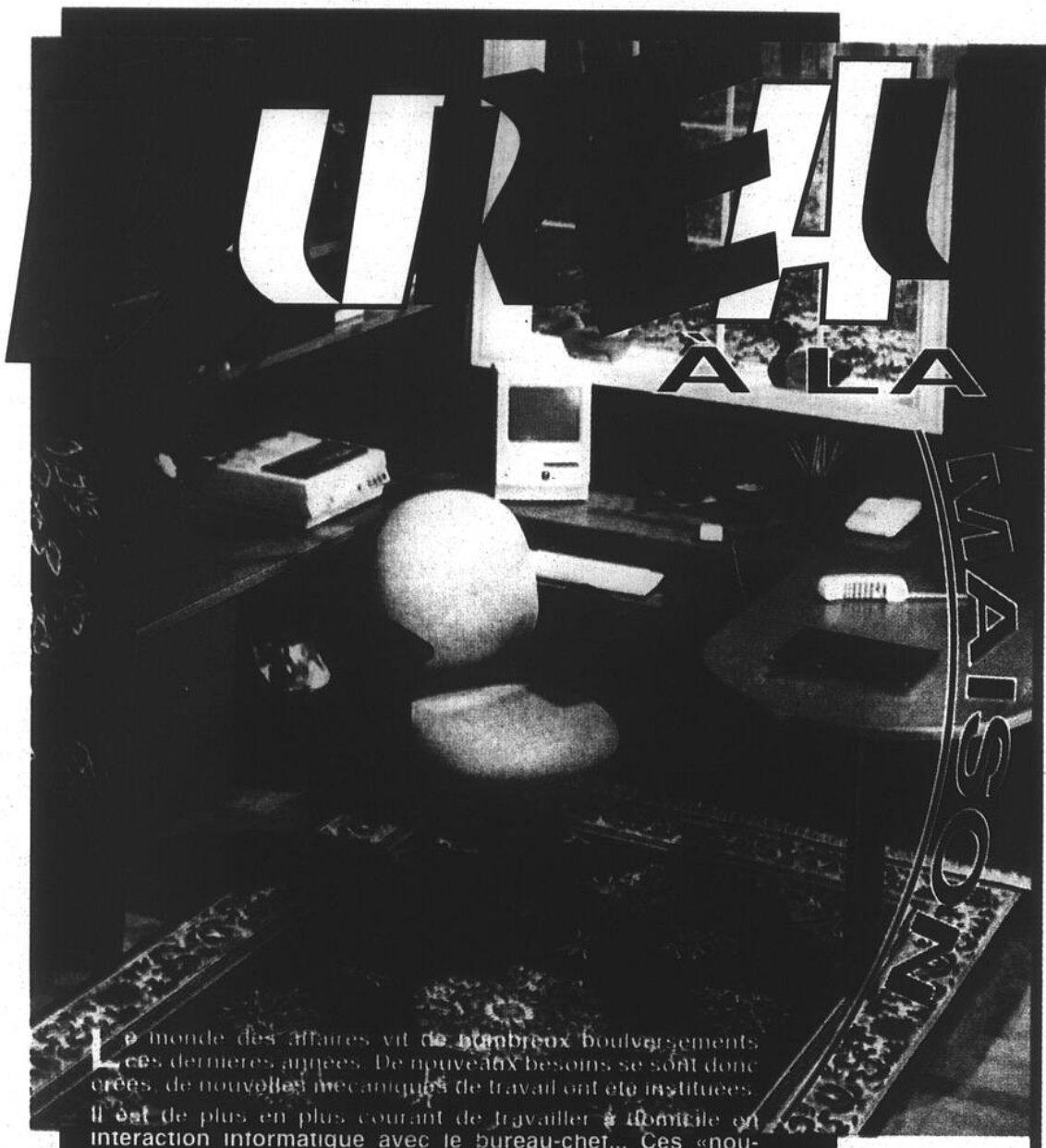
SUPER VENTE DE MATELAS 39 PO à partir de 99$

RIEN À PAYER AVANT 1 AN *
• Taxes payables à l'achat
• Sur approbation de crédit
• Avec léger supplément



MEUBLES Ethier & Frères
à un kilomètre de l'hôpital
370, RUE LABERGE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
348-0006

UN 4 À LA MAISON



Le monde des affaires vit de grands bouleversements ces dernières années. De nouveaux besoins se sont donc créés, de nouvelles mécaniques de travail ont été instituées.

Il est de plus en plus courant de travailler à domicile en interaction informatique avec le bureau-chef... Ces «nouveaux employés» ont donc de nouveaux besoins: unités de travail pour espaces réduits, ordinateurs portatifs, aménagements convertibles, etc.

Le marché s'est rapidement acclimaté et offre maintenant des produits et services répondant parfaitement a cette nouvelle formule de travail.

Consultez donc des spécialistes pour votre aménagement de bureau a la maison!

Apprendre, ce n'est pas si compliqué!

Le Système d'Apprentissage Intégré[MD]: formation nouveau genre en bureautique et informatique.

Agrée SQDM
16FO28500

349-4111



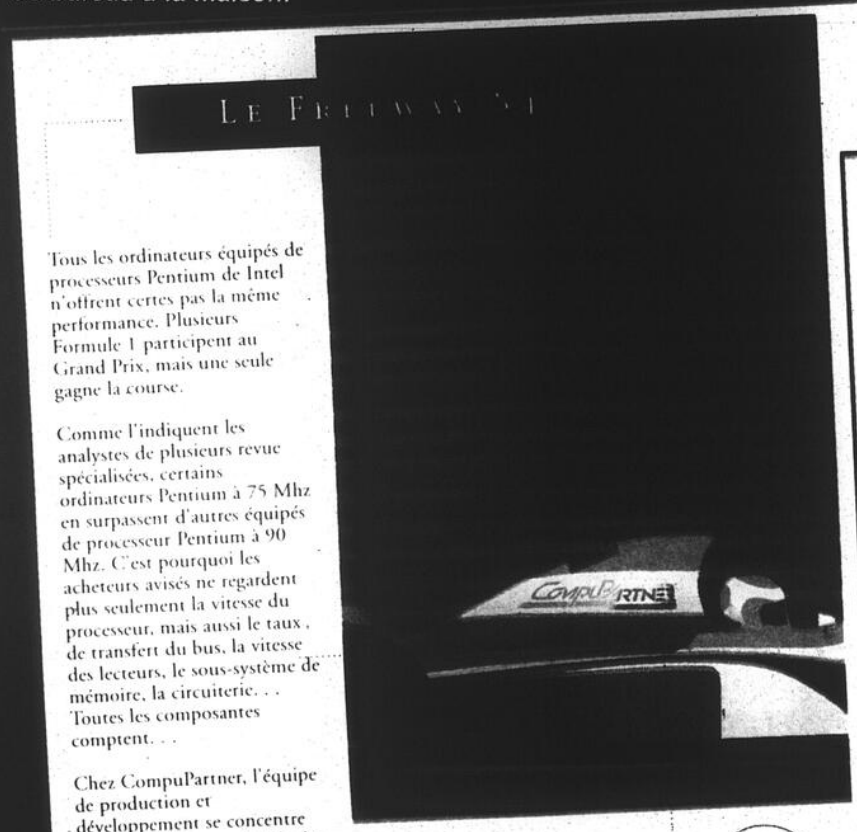
La flexibilité, c'est la clé de la compétence.

COURS DISPONIBLE
pour seulement **175$**

À l'Académie, *si vous n'avez la conviction d'avoir bien assimilé la matière, vous pouvez refaire sans frais additionnels*

Liste partielle des cours offerts:
- Introduction à Windows, Windows 95
- Introduction aux micro-ordinateurs
- MS-DOS
- Word Perfect pour DOS et Windows
- Microsoft Word
- Édition électronique avec Word Perfect
- Harvard Graphics
- Corel Draw
- Lotus 1-2-3 pour DOS et Windows
- Microsoft Excel
- Tenue de livres élémentaire
- Fortune 1000
- "Simple comptable" de Bedford/ACCPAC
- ACCPAC Plus (GL, CR, CP)
- dBase IV

ACADÉMIE DU SAVOIR
FORMATION EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
315, rue MacDonald, Saint-Jean-sur-Richelieu



Tous les ordinateurs équipés de processeurs Pentium de Intel n'offrent certes pas la même performance. Plusieurs Formule 1 participent au Grand Prix, mais une seule gagne la course.

Comme l'indiquent les analystes de plusieurs revue spécialisées, certains ordinateurs Pentium à 75 Mhz en surpassent d'autres équipés de processeur Pentium à 90 Mhz. C'est pourquoi les acheteurs avisés ne regardent plus seulement la vitesse du processeur, mais aussi le taux de transfert du bus, la vitesse des lecteurs, le sous-système de mémoire, la circuiterie. . . Toutes les composantes comptent. . .

Chez CompuPartner, l'équipe de production et développement se concentre sur la performance globale des systèmes. Dans chaque CompuPartner Freeway S4, les circuiteries, les disques rigides, les pilotes de périphériques ont été sélectionnés pour le meilleur rendement possible.

Le CompuPartner Freeway S4 devance la compétition, c'est pourquoi l'équipe CompuPartner ainsi que leurs clients, maintiennent une place de premier rang dans le marché canadien.

EXPERIENCE

AVANT GARDE

PERFORMANCE

COMPUPARTNER

energy star

yes It runs with NetWare

Windows 95

intel inside pentium

Le meilleur logiciel de gestion au Québec.

S.A.D. Informatique
SYSTÈME D'AIDE À LA DÉCISION

MODULES DISPONIBLES
Comptabilité complète
Paie
Coûts des contrats
Inventaire
Commandes d'achats
Estimés aux clients
Commandes des clients
Facturation
Recettes de fabrication (B.O.M.)
Estimation - coûts de fabrication
Contrôle des étapes et opérations
Optimisation de la production
Prix de revient
Historiques et statistiques
E.D.I
Adaptations sur mesure
Simple ou multi-usagers
Multi-compagnies

Tél. ***(514) 358-1121***
Fax *(514) 358-1514*

"La touche finale"

LOGICIELS MAXIMUM

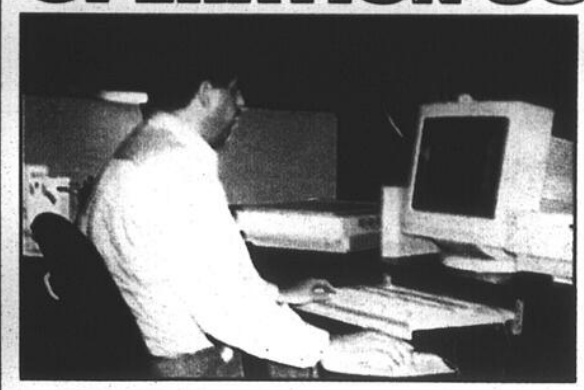
709, St-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 2M9



Grande vente
d'ameublement
de bureau
À MOITIÉ PRIX

624, 1re Rue,
Iberville
347-1469

OPÉRATION COULEUR



NOUVEAU

Impression laser couleur à haute résolution

Traitement de texte
Éditique - Traduction
Création de logos
Cartes d'affaires
Circulaires

SECRÉTARIAT +

134, chemin du Ruisseau des Noyers, L'Acadie (Québec) J2Y 1G9
Téléphone : (514) 349-3411 Télécopieur : (514) 348-9524
Interurbain : 1-800-806-3411



HALLES

145, rue
Saint-Joseph
Saint-Jean-
sur-Richelieu
359-0151

DES OCCASIONS
À TOMBER DANS LES POMMES

15% *de réduction*

- sur papeterie au prix régulier (valable jusqu'au 10 octobre sur présentation de cette annonce)
- service de commandes spéciales en 2 jours
- *Livraison gratuite*

Librairie L'Encrier

PENTIUM 75

Mémoire 8 megs
Disque dur
560 megs
Lecteur 3,5, 1.44m
Carte vidéo
1 meg PCI
Moniteur
14 po, .28NE



Lecteur
CD-Rom 5x
Carte de son 16 bits
Haut-parleurs 30 watts
Clavier bilingue/souris
DOS et Windows
(avec manuels)

2100$ Installation à domicile incluse

GARANTIE complète de 2 ans

ALPHA INFORMATIQUE

À votre service depuis 1 an déjà!

Tél.: 348-9000
Pagette: 761-9238

Ne perdez plus contact avec votre marché. Munissez-vous de l'outil par excellence pour communiquer avec votre bureau chez ou vos clients:

INTERNET

ACCÉDEZ À LA PLUS GRANDE SOURCE D'INFORMATIONS POUR AUSSI PEU QUE 15,00$ PAR MOIS.

ACCESS INFO

Votre accès au réseau Internet

FAITES VITE ET CONTACTEZ:

(514) 359-6632

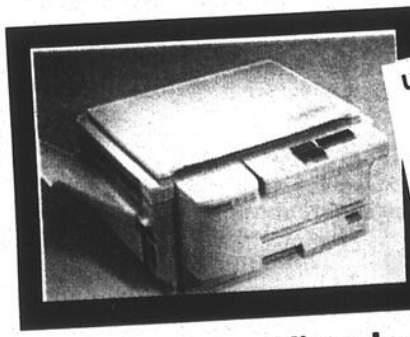
SITUÉE À SAINT-LUC

NOTE: Les formulaires d'inscription ainsi que les disquettes d'installation sont disponibles à l'Info Café ainsi que dans certaines boutiques informatiques de Saint-Jean.

Techno Plus MP

2259, rue Bourgogne, Chambly
Tél.: 447-3720 - Fax: 447-9493

Un service personnalisé et courtois

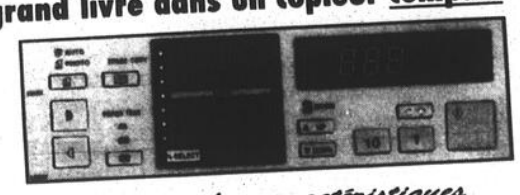


UN PETIT PHOTOCOPIEUR POUR DES **GRANDES SOLUTIONS** SIGNÉ **Panasonic.**

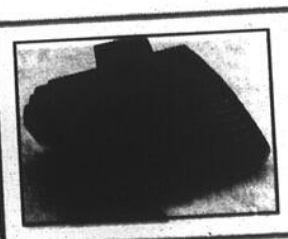
Format grand livre dans un copieur compact

FAITES LE BON CHOIX!

Un photocopieur d'un grand nom...



Panasonic. *Des grandes caractéristiques* **AVEC LA QUALITÉ PANASONIC**



VENTE DE

- Photocopieurs
- Télécopieurs
- Caisses enregistreuses

LOCATION-ACHAT DISPONIBLE

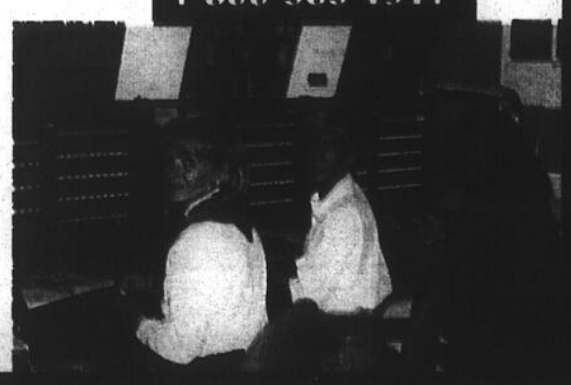
RÉPARONS:
PHOTOCOPIEURS, TÉLÉCOPIEURS, DACTYLOS,
CALCULATRICES ET CAISSES ENREGISTREUSES

ÉVALUATION GRATUITE

Service d'appels DU HAUT-RICHELIEU INC.

185, rue
Jacques Cartier
Nord
(local 102)

347-1133
1 800 363-4541



- **Vous avez besoin d'un service d'appels**
- **Le service d'appels, c'est quoi?**
- **Oui, votre téléphoniste personnalisée. C'est ça?**
- **Avez-vous le moyen de perdre des clients?**

Sécurité et discrétion garanties

Avec les «dommages» qu'il causerait à l'économie

«M. Parizeau se prépare une belle carrière de réparateur»

— Michel Bélanger

«Avec les dommages qu'il causerait avec son projet de séparation, M. Parizeau se prépare une belle carrière de réparateur», déclare le président du Comité d'organisation du NON. M. Michel Bélanger.

marc-o. TRÉPANIER

Au cours d'une entrevue accordée au CANADA FRANÇAIS hier (mardi) matin, l'ancien coprésident de la Commission Bélanger-Campeau s'est ainsi moqué des propos du premier ministre quir déclarait en fin de semaine que «ce qu'on veut, ce n'est pas la séparation, mais la réparation» des injustices causées au Québec par le régime fédéral.

M. Bélanger riposte par ailleurs aux accusations du camp du OUI selon lequel les tenants du fédéralisme chercheraient à faire croire aux Québécois qu'ils sont des «incapables». Il souligne que le camp du NON a au contraire confiance à la capacité du Québec à bâtir à l'intérieur d'un cadre politique et économique qui lui permet de maintenir sa position concurrentielle dans le monde.



Le président du Comité du NON, Michel Bélanger, était de passage en fin d'après-midi hier (mardi) dans le comté d'Iberville où il a rencontré un auditoire de gens d'affaires. (photo ARCHIVES)

Sur ce chapitre, l'ex-président de la Banque nationale et de la Bourse de Montréal défend avec force les gens d'affaires, comme Laurent Beaudoin de Bombardier, qui se prononcent en faveur du NON et qui sont dénoncés par les ténors du OUI. Ces derniers, notamment le ministre Guy Chevrette et le président de la CSN, Gérald Larose, les accusent de vouloir maintenir deux niveaux de gouvernement pour mieux «siphonner» les taxes des Québécois.

«Les gens d'affaires ne cèderont pas aux campagnes de peur du OUI. Ils vivent dans un monde réel. Ils doivent affronter le concurrence, assurer la croissance de leurs entreprises et payer leurs employés. Ils connaissent l'importance d'assurer un climat de stabilité économique», souligne notre interlocuteur.

M. Bélanger, qui devait rencontrer en fin d'après-midi hier un auditoire de gens d'affaires au restaurant Chez Irène à Iberville, a d'autre part accusé le camp du OUI de cacher les conséquences économiques d'une déclaration unilatérale de souveraineté.

À cet égard, il a finalement dénoncé le député d'Iberville et ministre délégué à la Restructuration, Richard Le Hir, pour avoir caché des études et cherché à camoufler les véritables impacts de la séparation.



En attendant Johnson, mardi prochain

Le Comité du NON du comté de Saint-Jean a officiellement inauguré ses locaux lundi, au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le quartier général du NON est logé au 211 rue Richelieu, dans l'ancienne place d'affaires de la Librairie Payette. Une centaine de militants et sympathisants sont notamment venus entendre la présidente locale du NON et présidente des libéraux fédéraux, Me Judith Dorais, que l'on aperçoit ici en compagnie de l'un des coprésidents, Raymond Thibault, président des conservateurs de Saint-Jean, et de Sylvain Lapointe, maire de Marieville et organisateur en chef du NON dans le comté d'Iberville. Les troupes du NON se préparent à de la grande visite mardi prochain alors que leur chef, Daniel Johnson, prendra la parole à la tribune de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. (photo jacques PAUL)





En juillet plutôt qu'en septembre

Un tour cycliste Québec/USA de trois jours l'an prochain?

La seconde édition du «Tour cycliste international du Lac Champlain/Rivière Richelieu»

marc-o. TRÉPANIER

vient à peine de se terminer que les organisateurs se penchent déjà sur la prochaine édition.

Il est fort possible que la prochaine randonnée dure trois jours (plutôt que deux) et se déroule dans la première quinzaine de juillet, ce qui placerait l'événement entre le Tour de l'Île et le Grand Tour.

Ce scénario est sur la table de travail de Paul Leduc, le responsable de l'organisation de ce Tour cycliste chapeauté par le Comité de mise en valeur de la Vallée du Richelieu et les Chambres de commerce de Plattsburg (État de New York) et des Îles du Lac Champlain (Vermont).

En fin de semaine, quelque 150 cyclistes, dont les deux tiers provenaient du Québec et l'autre tiers des États-Unis, ont pris part à la randonnée de 188 kilomètres. À noter qu'environ 60% des participants québécois provenaient du Haut-Richelieu.

Le peloton a pédalé de Grand Isle au Vermont jusqu'à Saint-Jean-sur-Richelieu (100 km) samedi pour reprendre la route (88 km) dimanche matin jusqu'à Cumberland Head (État de New York), après un arrêt au Fort-Lennox.

L'an prochain, le même trajet pourrait être maintenu. Toutefois, afin de donner un cachet touristique à l'événement et de permettre aux cyclistes de se détendre entre les deux circuits de 100 km et de 88 km, la deuxième journée serait consacrée à une randonnée entre Saint-Jean-sur-Richelieu et le Fort-Chambly, par la bande du canal Chambly.

Aucun incident n'a été signalé au cours de la randonnée de fin de semaine. La rigueur du parcours en a cependant découragé plusieurs. De 150 cyclistes le samedi, le Tour s'est terminé avec environ 90 participants.

En termes de retombées économiques directes, M. Leduc précise que l'édition de cette année a notamment permis la location de quelque 25 chambres en motel et hôtel en plus des dépenses personnelles des cyclistes.

Même si l'événement n'a atteint que 50% de son objectif de participation cette année, M. Leduc anticipe un événement qui réunira quelque 500 participants l'an prochain.

Pour réunir autant d'inscriptions l'an prochain, il misera notamment sur une meilleure visibilité du Tour dans les publications spécialisées ainsi qu'un plus grand effort promotionnel aux États-Unis.



Au centre, le député bloquiste Claude Bachand avait délaissé temporairement le débat référendaire pour accompagner les cyclistes entre Sabrevois et Saint-Jean. (photo rémy BOILY)

Piste cyclable Iberville-Farnham

Avez-vous votre billet à $150?

Le Comité Pro-cycle Vallée des Forts effectue présentement un blitz pour vendre le dernier lot de 125 billets à $150 l'unité du Super tirage au profit des travaux d'aménagement de la piste cyclable de 17,5 km entre Iberville et Farnham, sur l'ancien corridor ferroviaire du Canadien National.

marc-o. TRÉPANIER

«Nous avons déjà vendu 275 billets et nous lançons un appel particulier aux gens d'affaires de la région pour atteindre l'objectif de 400 billets», déclare le commissaire touristique Robert Tremblay du Comité de mise en valeur de la Vallée du Richelieu.

Le Super tirage aura lieu le samedi 7 octobre à 19 heures à l'érablière Au Sous-Bois de Mont Saint-Grégoire. Un nombre total de 400 billets à $150 l'unité ont été mis en vente. Des reçus sont disponibles pour fins d'impôt.

Le billet est composé d'un montant de $120 pour le tirage et de $30 pour une soirée «Boeuf et cochon braisés». Onze prix d'une valeur totale de $15,000, dont un grand prix de $9,000 seront attribués aux gagnants. De nombreux prix de présence seront également tirés. Chaque acheteur de billet devrait avoir environ une chance sur dix de retourner chez lui avec un prix en argent ou un prix de présence.

Il est possible d'acheter un billet en groupe. Un seul souper est compris par billet. Des soupers «extras» pourront être achetés au coût de $25 pour les conjoints et les autres personnes qui ne sont pas détentrices d'un billet individuel.

Le tirage permettra de réaliser des profits de l'ordre de $30,000 qui seront investis dans l'aménagement de la piste cyclable qui devrait être accessible au cours de l'été 1996.

Pour se procurer des billets, on communique avec le Comité de mise en valeur de la Vallée du Richelieu au 357-2325.

L'ÉTHANOL
L'essence nouvelle à base de maïs
Maintenant disponible à deux stations Lucar

SAINT-JEAN:
225, boul. Industriel
(coin Saint-Jacques)
Saint-Jean-sur-Richelieu

LUCAR
produits pétroliers

IBERVILLE:
25, Route 104
Iberville
(à 2 pas de la Route 35)

• L'essence verte • Mélange 5% éthanol - 95% essence • Combustion plus complète (moins de monoxyde et de dioxyde de carbone)
• Ressource renouvelable • Plus besoin d'antigel pour les conduites d'essence

346-3606

13790-c17-r
14746-c17-nm

Un rapprochement semble possible entre les parents de David Marcil et la Commission scolaire

Un rapprochement semble se dessiner entre la commission scolaire de Saint-Jean et les parents du jeune handicapé David Marcil quant à la fréquentation scolaire du garçon de 13 ans.

louise BÉDARD

Les parents accordaient jusqu'à hier, mardi, à 15 heures, le temps à la commission scolaire de se prononcer sur une proposition qui semble être assez bien accueillie par ses dirigeants.

Selon les indications fournies par le directeur général, Jacques Bédard, les parents accepteraient l'entrée de David au secondaire dans la classe spéciale C.P.C.A. (cheminement particulier continu allégé). Ils veulent toutefois qu'un consultant qui n'est pas à l'emploi de la commission évalue David avant que soit dresser le plan d'intervention concernant le jeune garçon.

Cette demande n'est pas rejetée à priori par la commission qui veut cependant avoir le temps d'en savoir plus sur le consultant proposé. Les parents demandent aussi à ce que David ait un ordinateur pour l'aider à pallier à son handicap. Enfin, ils veulent que lui soient assurés des services d'orthophonie.

Quant au service d'accompagnement individuel dont a bénéficié David, il sera maintenu. Même si ce service n'a pas été explicitement mentionné, il a toujours été assuré, explique M. Bédard.

Au cours d'une courte assemblée spéciale tenue jeudi soir dernier, le conseil scolaire de Saint-Jean a maintenu sa décision d'envoyer David Marcil dans une classe spéciale de l'école secondaire Marchand et non pas de le maintenir dans une école primaire comme le souhaitaient les parents.

Seule la commissaire Danielle Chrétien a voté contre la résolution, faisant valoir entre autres des arguments déjà invoqués par les parents de David quand au fait qu'il n'a pas vraiment fréquenté durant sept ans l'école primaire et qu'il n'a pas la maturité pour aller au secondaire.

■ Évaluation

Estimant que leur enfant de 13 ans n'a pas entre autres la maturité affective pour fréquenter l'école secondaire, les parents avaient demandé son maintien à l'école primaire pour une huitième année.

Se référant au règlement touchant l'âge de la fréquentation scolaire mais aussi aux évaluations de l'élève, la commission scolaire a rejeté cette demande. Elle a évalué qu'une autre année passée à l'école primaire ne permettrait pas à David d'atteindre les objectifs de l'enseignement primaire comme l'exige une dérogation au règlement sur la fréquentation scolaire.

En début de semaine, les parents envisageaient toujours de présenter une requête en injonction s'ils n'obtenaient pas satisfaction. Ils sont déjà allés devant le Tribunal des droits de la personne pour faire valoir les droits de leur fils à l'intégration.

David est un enfant qui présente des traits autistiques et a des difficultés sur le plan de la motricité et de la communication. Le jugement de première instance avait été porté en appel par la commission scolaire devant la Cour d'appel du Québec.

Rappelons que les juges de la Cour d'appel ont établi que si la Charte québécoise des droits et libertés ne garantissait pas le droit d'intégration des élèves handicapés en classe régulière, ils précisaient qu'un service d'accompagnement était un moyen pour David de pallier à son handicap.

Les politiques de la commission scolaire n'ont jamais identifié l'accompagnement individuel comme un mode de support d'intégration scolaire des enfants handicapés. Uniquement pour David, la commission a consacré $17,563 en 1994-95 et $29,511 l'année précédente pour respecter l'ordonnance de la cour.

■ Ouverture

À la lumière d'une note de service concernant son fils dont elle a obtenu copie, la mère, Linda Lanoue, voyait lundi une ouverture.

Au bas de la note de service rédigée le 11 septembre par le directeur de l'école secondaire Marchand, Michel Grisé, confirmant la fréquentation scolaire de David, apparaît un ajout signé par le directeur général, Jacques Bédard, en date de jeudi dernier. Dans ces quelques lignes, il est précisé que la commission scolaire a toujours assuré le respect de l'ordonnance de la Cour d'appel du Québec quant à l'intégration à temps partiel en classe ordinaire de David ainsi qu'à l'accompagnement nécessaire.

Quant aux matières, elles seront identifiées dès que l'enfant fréquentera l'école et que le plan d'intervention sera élaboré, précise l'ajout.

Les élèves de la classe C.P.C.A. qui sont évalués aptes à suivre le rythme de certains cours réguliers, sans intervenant particulier, sont intégrés. Les cours où des élèves ont été intégrés sont les cours d'éducation physique et les arts plastiques. Deux matières que ne peut suivre David, signale sa mère.

Mais l'ajout à la note de service fait espérer à Mme Lanoue une ouverture de la part de la commission scolaire. Mais les parents veulent connaître les services qui seront offerts à leur enfant avant qu'il ne fréquente l'école. Ils veulent des précisions.

De son côté, l'Association du Haut-Richelieu pour la déficience intellectuelle a exprimé sa déception à la suite de la décision du conseil scolaire de ne pas acquiescer à la demande des parents qui leur paraît raisonnable. Une demande semblable formulée par une autre famille aurait-elle été acceptée, écrit-on dans un communiqué.

L'Association estime que les incapacités découlant de la déficience intellectuelle ne sont pas comprises par la majorité des intervenants. Elle ne jette le blâme sur personne étant donné la complexité de la déficnece intellectuelle mais elle souhaite la formation d'un comité formé de spécialistes dans le domaine, d'intervenants scolaires, de commissaires et de parents pour traiter des cas.

PSSSITT !

• Vous vous posez bien des questions au sujet du référendum ?
• Vous n'êtes pas fixé sur votre choix ?
• Ou bien vous connaissez des personnes qui sont indécises?

HÉ BIEN !
N'ATTENDEZ PAS LA VEILLE !

Téléphonez-nous, nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et même vous rencontrer, de façon à faire un choix éclairé le 30 octobre prochain.

348-2483

190522-c17-n

Les trucs



LE SERVICE APRÈS-VENTE

Quand vous effectuez l'achat de nouvelles portes et de nouvelles fenêtres, choisissez un détaillant reconnu pour sa garantie et son service après-vente.

Les portes et les fenêtres étant des produits comme les autres, il peut arriver que certains problèmes se manifestent après leur installation. En cas de pépin, une entreprise peu consciencieuse ignorera vos appels, enverra un représentant après des mois d'attente et trouvera toutes sortes de raisons pour ne pas respecter la garantie. Par contre, un revendeur responsable se présentera rapidement et remplacera la pièce défectueuse dans les plus brefs délais.

Pour savoir si votre revendeur vous offre un excellent service après-vente, vous pouvez consulter l'Office de la Protection du Consommateur ou la Régie du Bâtiment du Québec.

POUR VOS PORTES ET FENÊTRES :

Rodriguez & Fils Inc.

348-2545

PROTÉGEZ VOS DROITS!

SEULS ET DÉMUNIS
devant
S.A.A.Q.
C.S.S.T.
I.V.A.C.
R.R.Q.
Consultez
l'Association des Citoyens et Citoyennes pour l'Information sur les Droits des Accidentés et Accidentées du Montréal Métropolitain

190319-r3-g

A.C.C.I.D.A.A.M.M. Inc.
Association sans but lucratif
(514) 522-7528

Deux ex-députés libéraux fédéraux sur le conseil d'administration du campus du Fort St-Jean

Deux ex-députés libéraux fédéraux, Lucie Pépin et Jacques Olivier, siègeront au conseil d'administration du campus du Fort Saint-Jean.

louise BÉDARD

C'est pour leur implication dans différents domaines que ces deux personnes nous ont été proposées, indique le président de la nouvelle corporation, Robert Blanchard. Le fait qu'ils soient deux anciens députés n'aurait pas joué, selon ses dires. Il précise toutefois que le conseil provisoire recherchait des personnes ayant une connaissance du milieu gouvernemental.

Mme Pépin occupera le siège réservé à un représentant d'un organisme national. L'ex-député d'Outremont y a été invitée comme personne active entre autres dans le mouvement des femmes. La candidature de Jacques Olivier a été retenue en raison de son implication dans le monde des affaires et de la culture.

Le conseil d'administration a tenu une première séance jeudi dernier. Comme il avait été convenu, trois personnes représenteront le Conseil économique. Il s'agit de son président, M. Blanchard, qui assumera aussi la présidence de la nouvelle institution. Le Conseil économique est aussi représenté par son directeur, Gérald Brassard, qui devient vice-président aux opérations, et André Boulais, trésorier. Marcel Beauregard, président de la Chambre de Commerce, siègera aussi au conseil d'administration.

Les municipalités de la région détiennent un siège. C'est le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka qui l'occupera. Deux sièges ont été réservés à l'Université de Sherbrooke. Jean-Pierre Kesterman agira comme vice-président académique. Michel Poirier de cette même université est aussi membre du conseil. L'Université McGill y a délégué un de ses doyens, François Tavenas.

De même une autre institution associée à Sherbrooke sur le plan académique, le cégep de Saint-Jean, y envoie son secrétaire général, André Archambault. Le Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM) a un siège occupé par Hubert Manseau.

Claire L'Heureux qui était à la tête d'un comité de citoyens militant en faveur de la sauvegarde du Collège militaire, représentera les gens de la région. Quant à Yvon Lafrance, il y représentera les Anciens du CMR. Il a été élu en juin dernier à la tête des Anciens du CMR. Ex-directeur des élèves-officiers et étudiant du collège militaire, il a déjà été député libéral puis adéquiste du comté d'Iberville.

Un siège n'a pas encore de titulaire. Il s'agit du représentant des gouverneurs. La nouvelle corporation veut constituer un conseil des gouverneurs pour attirer des personnalités qui sauront aider le nouvel établissement à trouver des sources de financement, mais aussi à acquérir de la notoriété. Le président de la nouvelle corporation et Mme Pépin s'emploieront au cours des prochaines semaines à former le conseil des gouverneurs.



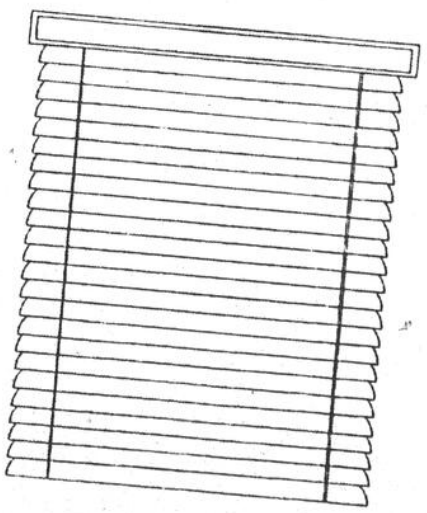
Le conseil d'administration du campus Fort Saint-Jean: Gérald Brassard, Claire L'Heureux, Robert Blanchard, Jean-Pierre Kesteman, André Boulais (assis), Myroslaw Smereka, André Archambault, Marcel Beauregard, Jacques Lavallée (directeur général), Lucie Pépin, Michel Poirier et Hubert Manseau. Étaient absents au moment de la photo Jacques Olivier, Yvon Lafrance et François Tavenas. (Photo rémy BOILY)

Par ailleurs d'ici quelques semaines doit être rendu public le projet pédagogique du nouveau campus. L'Université de Sherbrooke qui est maître d'oeuvre sur le plan pédagogique doit apporter des précisions au contenu de la formation qui sera offerte dans la nouvelle institution. De même doit être élaboré un plan de publicité pour faire connaître l'établissement. Déjà en novembre, le campus du Fort Saint-Jean devra faire connaître ses programmes d'enseignement pour recruter sa clientèle étudiante en vue de la rentrée de septembre 1996.

Coupons et Tissage G.G. inc.
185, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-1622

VENTE ANNIVERSAIRE
Festival de la couturière

20% à 40%
DE RABAIS
sur tissus,
draperies
et stores
horizontaux
Verticaux
Papier peint
Patrons
Boutons

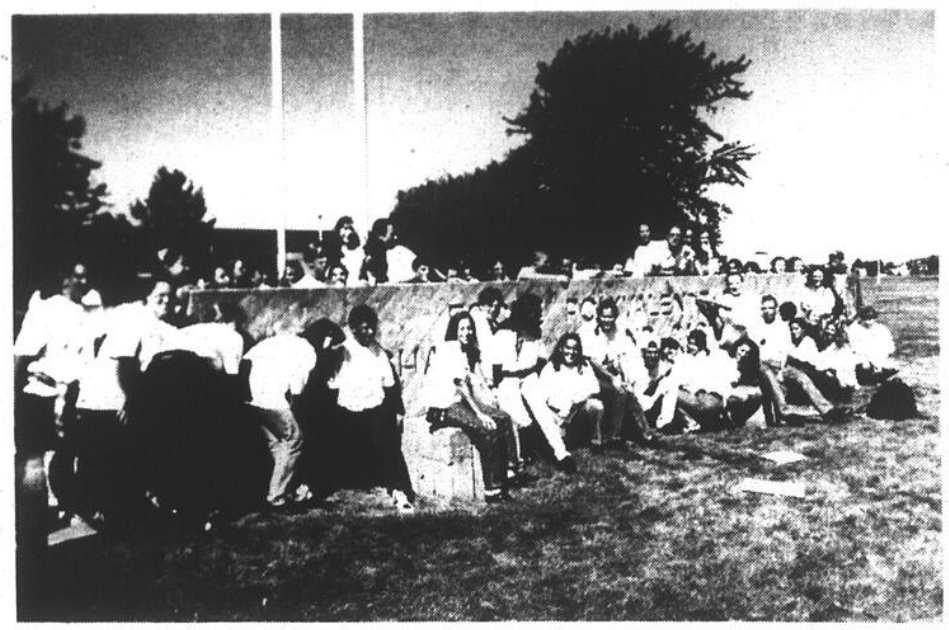


À L'ACHAT DE 50$ ET PLUS

5$ 5$
COUPON-RABAIS
COUPON-RABAIS
COUPON-RABAIS
5$ 5$

Valable du 25 au 30 septembre 1995

LAISSEZ-NOUS VOUS SURPRENDRE TIRAGE EN MAGASIN



Merci aux guides

Merci à tous les guides qui ont accueilli et dirigé les élèves de 3e secondaire dans la grande polyvalente.

Un repas à la Salle Édouard-Fortier

Cette année encore, la Salle Édouard-Fortier ouvrira ses portes dès le début octobre afin de vous offrir des repas exécutés par les élèves de cuisine professionnelle et du service de la restauration.

Veuillez consulter le calendrier ci-dessous pour vos réservations.

Octobre: 11, 13, 18, 20, 25, 27.
Novembre: 1er, 3, 8, 10, 15, 22, 24, 29.
Décembre: 1er, 6, 8, 13, 15, 19, 20, 21.
Janvier: 16, 17, 18, 19 (Menu à la carte) 24, 26.
Février: 7, 9, 14, 16, 21, 23, 28.
Mars: 15, 20, 22, 27.
Avril: 3, 12, 17, 24, 26.
Mai: 1er, 3, 8, 10, 15.

Réservations 348-6134 poste 236.

Nous vous remercions à l'avance.

Pierre Couture
et Victor Téton

Anatomie d'un doc!

À quel organe associerons-nous cette belle discipline qu'est le français? Vous donnez votre langue au chat? Nous ne vous ferons pas languir! C'est à la langue bien entendu. Outil indispensable d'élocution, ce muscle nous a semblé tout désigné pour bien en parler.

Lorsque nous avons demandé aux professeurs de notre école de nous parler des activités pédagogiques prévues cette année dans leur matière, ils ont eu la langue bien pendue! Point besoin de la leur délier! En voici les grandes lignes:

- La semaine du français prévue en mars.
- Un concours oratoire.
- Un journal étudiant.
- Un recueil des textes de certains élèves de secondaire 2.
- Et plusieurs autres.

Toutes ces activités mêlées au dynamisme des enseignants ne pourront que stimuler la réussite scolaire. Alors, aux mauvaises langues qui osent encore proférer que le français est ennuyeux nous leur tirons la langue et nous leur répondons que parfois, il vaut mieux la tenir sa langue! Nous vous quittons pour le souper, au menu: langue de boeuf et langue de chat!

Bravo à toute l'équipe de français.

■ Doc radote

Nous avons interviewé Michèle Choquette. Pour ceux qui ne la connaissent pas, c'était une ancienne élève de Bouthillier avant de devenir une caricaturiste pour le Canada Français. C'est très agréable de la rencontrer (par téléphone), car c'est une personne pleine d'humour. Pour vous le prouver, nous allons vous décrire notre entrevue.

Vous vous demandez sûrement depuis combien de temps elle exerce le métier de caricaturiste? Eh bien!, croyez-le ou non, dès sa naissance, voyant le monde qui l'entourait, elle a décidé d'en rire plutôt que d'en pleurer. Elle a choisi la caricature plutôt qu'un autre art parce qu'elle n'en connaît pas d'autre et qu'elle est un peu lente. Elle a développé son talent à Bouthillier, rendant les autres jaloux! Quelques trucs techniques en primeur: Michèle Choquette trouve que la partie du corps la plus facile à déformer est notre appendice nasal. Car le «pif» peut être comme un caméléon, il peut prendre la forme de n'importe quel légume! La partie du corps la plus difficile à dessiner; les aisselles cachées insidieusement sous les poils et gommées de déodorisant! (Hurlements d'horreur!)

Si Michèle avait une caricature à faire des souvenirs de son entrée à Bouthillier, elle dessinerait un extra-terrestre tentant de retourner désespérément chez lui. Des faits marquants, elle en conserve précieusement au fond de sa mémoire; elle a développé de l'asthme en éducation physique, des boutons affreux avant les examens de mathématique et des hallucinations durant ses cours de géographie! Bien que cette entrée ait eu lieu il y a quelques années, les symptômes de la rentrée n'ont pas tellement changé en 1995. (voir Doc s'active!)

J'espère que vous avez eu autant de plaisir à lire notre article que nous à interviewer Michèle Choquette.

Marie-Claude Mathurin
et Claudie Maurice

■ Doc s'active:
Une entrée folle, folle, folle

Les grands reporters qui vous feront part des activités de Bouthillier ont été sélectionnés par une composition sous le thème: une entrée folle, folle, folle, ayant pour but de nous décrire leur première journée d'école. Nous vous en présentons trois qui, nous en sommes sûres, vous rallieront à nos choix.

«Ma première journée a été la plus pénible. Je me sentais comme un ver de terre dans l'eau et les profs, comme des poissons, en train de me picosser... Heureusement que les élèves du secondaire II n'étaient pas là, autrement, je me serais senti si petit, car je ne connaissais rien de cette école. Mais, maintenant, je connais tous mes enseignants et l'emplacement des locaux et je n'ai plus de misère à me repérer. J'adore le fonctionnement de l'école surtout le 5 minutes pour se rendre au prochain cours. En tout cas, le secondaire, c'est super!»

Philippe Morin

«La première journée que je suis rentrée à l'école Bouthillier, j'avais peur. Quand j'ai rencontré mes profs, je les ai trouvés super cool. J'ai trouvé Yves Parenteau (arts) très comique et monsieur Gaboriau (anglais) farceur. J'aime bien le Doc, mais je le trouverais plus drôle s'il était réel! Au fond, le secondaire, ce n'est pas si pire que ça!»

Karine Landry

«Je sors de l'autobus, encore endormi, et j'ai encore des papillons dans mon ventre. La cloche sonne, j'entre dans le gymnase mon coeur battant plus fort que jamais. Je me sentais comme je me suis senti la première journée de maternelle. Après nous avoir tout expliqué, le directeur a nommé 30 élèves et les a accompagnés à un professeur qui est vitement devenu notre tuteur. Il nous a expliqué d'autres affaires mais, avant qu'on s'en rende compte, il était déjà midi. Quelques copains et moi, nous nous sommes regroupés pour dîner ensemble. L'école nous a distribué des hot dogs, jus et dessert gratuitement et c'était délicieux et très généreux de leur part. Ding! Dong! La cloche sonne et nous revoici dans la classe. De retour à la maison, j'étais content de ma journée, je me sentais un peu plus en sécurité pour mon séjour à l'école Bouthillier et je m'étais fait un ami, qui en plus, est devenu mon meilleur!»

Jonathan Paré

Un bal inoubliable

C'est dans une atmosphère chargée d'émotion et de satisfaction que les finissants et finissantes de la promotion 1994-1995 de la polyvalente Marcel-Landry ont célébré la fin de leurs études secondaires, le jeudi 22 juin dernier, au colisée Isabelle-Brasseur.

Fiers de ces cinq années complétées avec succès, la promotion 1994-1995 avait rendez-vous au colisée dès 17 heures pour assister aux arrivées spéciales de certains élèves. Calèche, tracteur, vieilles voitures, motos et montgolfière (!!!) ont défilé devant les yeux des convives.

Par la suite, parents et amis ont pu applaudir les élèves finissants qui ont fait leur entrée vêtus de la traditionnelle toge. Ils ont pris place au centre de la salle où quelques élèves leur ont adressé la parole. La fébrilité se propageait à mesure que le temps de décerner les bourses d'études approchait.

Quand ce grand moment fut venu, c'est près de $8,000, dons d'organismes et de personnes de la région, qui furent décernés. Le président de la commission scolaire d'Iberville, monsieur Luc Mercier, a remis la bourse de Très Grande Excellence, assortie de la médaille du Gouverneur Général, à Caroline Deschamps. Au nom de monsieur Richard Le Hir, député du comté d'Iberville, monsieur Fernand Daigneault a remis la bourse de Grande Excellence à Isabelle Choquette. Annie Racine, Karine Boulanger, Denis Caron et Stéphane Gaudreau ont ensuite reçu des bourses de Rendement Supérieur des mains de Suzanne Gordon, commissaire, et Claude et Louise Laplante, du Prêt d'honneur Saint-Georges.

Pour ce qui est des élèves ayant maintenu d'excellentes moyennes académiques, dans la catégorie deux sciences, le directeur de la Caisse populaire Desjardins d'Iberville Luc Bazinet a remis des bourses à Anne-Marie Boulais, Annie Demers et Pierre Dégarie; dans la catégorie une science, le directeur de la Banque Nationale, monsieur Jean-Claude Mercier, a reconnu le travail de Benoit Archambault, Dany Bernier et Julie Goyette; dans la catégorie sans science, dimension humaine, Michel Rainville, représentant de la cafétéria J.A. Hubert, a souligné l'excellence de Sylvain Léger, Julie Ouimette et Véronique Decelles; finalement, dans la catégorie sans science, dimension culturelle, Serge Brais, directeur de la Caisse populaire de Henryville, a remis des bourses à Dominique Trahan, Mélissa Houle et Annie Lebeau. Pour son implication dans la vie culturelle et les arts, Mathieu Gosselin a reçu une bourse des mains de l'enseignant de musique Claude Roy; pour son dévouement à la cause des finissants. Julie Palin a été honorée par une bourse que lui remettait Ken Hutchison, responsable du comité des finissants, et Mélanie Guillet a été nommée athlète de l'année et a reçu une bourse des mains d'Hélène Larose.

Pour la première fois cette année, la station de radio Z-104 s'impliquait de belle façon dans l'organisation de la soirée, diffusant messages et félicitations tout au long de la semaine précédant ce bal et tout au cours de la soirée comme telle. De plus, le Z-104 remettait une série de neuf bourses à des élèves s'étant illustrés sur le plan culturel. Messieurs Jacques Thibault, directeur des ventes et marketing, et Martin Levreault, animateur, étaient là pour remettre les bourses. En arts plastiques, les récipiendaires ont été Sonia Patenaude, Mélanie Rainville et Philippe Jean; en musique, ce fut Guillaume Côté, Angèle Barrye t Ghislain Duchesneau; en arts de la scène, les lauréats furent Patrick Leary, Corinne Paquin et Sophie Lapointe.

Pour clore cette partie de la soirée en beauté, la Commission scolaire d'Iberville remettait une bourse spéciale, soit un emploi d'été à la commission scolaire, à un élève méritant. C'est Pierre Dégarie qui a été l'heureux élu.

Finalement, les dirigeants des caisses populaires de la région ont profité de l'occasion pour remettre à la direction une subvention servant à faire imprimer les différents journaux produits par l'option journalisme de Marcel-Landry. Cette implication des caisses populaires assure la diffusion des textes produits par les élèves et rehausse la qualité de la vie étudiante dans l'école.

Après toutes ces émotions, finissants et invités ont pu savourer le souper avec joie. Le bal s'est ensuite ouvert sur une valse fort à propos. Au cours de la soirée, divers numéros ont été présentés par des élèves, pour démontrer le talent et l'expérience acquis au fil des années à Landry.

La soirée s'est étirée tard dans la nuit. Les finissants et finissantes ont célébré entre eux le chemin parcouru à la polyvalente. Les souvenirs de cette soirée s'ajouteront aux beaux moments qu'ils auront vécu dans cette école qu'ils quittent, certains avec plaisir, d'autres avec regret, pour entreprendre leur vie sur le chemin des adultes.

À l'avenir, nous dirons OUI.

Interminables : comités
inter-gouvernementaux,
conférences constitutionnelles,
commissions d'enquête
d'un océan à l'autre.

Humiliants : rapatriement
de la constitution, désaccord du Lac Meech,
désaccord de Charlottetown.

Incessantes : demandes de Lesage,
Johnson, Lévesque, Bourassa...

Des centaines
de Millions $$$$$$$$$
plus tard.

**Le gouvernement canadien
fait toujours la même réponse : NON**

**En toute confiance,
c'est maintenant à nous de dire
OUI au Québec.**

OUI QUÉBEC

Le Conseil
de la SOUVERAINETÉ
du Québec

Projet d'école intermédiaire à la Commission scolaire d'Iberville

La population désire être informée et consultée

Si le projet d'implantation d'une école intermédiare sur le territoire de la Commission scolaire d'Iberville a

michel PHANEUF

déjà retenu l'attention des commissaires, il suscite manifestement aussi beaucoup d'intérêt du côté des parents qui désirent être informés et consultés.

Lundi dernier (25 septembre), une quarantaine de personnes se sont rendues assister à l'assemblée du conseil des commissaires pour faire valoir leurs préoccupations à ce sujet.

■ Priorité et consultation

À une personne qui demandait si le projet en question constituait une priorité pour la Commission, s'il allait faire l'objet d'un demande formelle auprès du ministère et d'une consultation auprès de la population, le directeur général, M. Jean-Pierre Fontaine, a indiqué que le Conseil avait déjà adopté le 11 septembre dernier une résolution manifestant son intérêt envers le concept d'une école intermédiaire sur son territoire.

Il a également souligné qu'en vertu de la loi sur l'Instruction publique, les différentes instances, comités d'école, comité de parents et conseil d'orientation, doivent être consultées sur ledit projet.

Or, cette consultation est déjà lancée et ses résultats, après être parvenus au Comité de parents de 16 octobre, seront déposés au conseil des commissaires le 23 octobre prochain. Les démarches subséquentes se feront à la lumière des avis émis, a-t-il ajouté.

■ Information discordante

Une autre personne dans l'assistance s'est inquiétée du fait que l'information qui a circulé jusqu'à présent s'est avérée incomplète, voire discordante, certains commissaires évoquant différemment le principe de l'école intermédiaire. Pourtant, la consultation doit pouvoir s'appuyer sur une information uniforme, a insisté la personne en question.

À cela, M. Fontaine a rappelé que pour l'instant l'information disponible quant au projet est mince et que le concept de l'école intermédiaire est relativement nouveau au Québec. Il peut donc emprunter différents modèles.

Le président de la Commission scolaire, M. Luc Mercier, a pour sa part indiqué que les commissaires peuvent très bien avoir des points de vue différents à ce sujet et les exprimer comme ils l'entendent.

Enfin, répondant à une question d'une troisième personne qui lui demandait s'il avait eu des contacts avec le ministère sur le projet, le directeur général a confirmé qu'il s'était entretenu il y a quelques jours avec quelqu'un du bureau du ministre. Le but de l'entretien était toutefois d'obtenir plus de détails sur la résolution adoptée le 11 septembre par le Conseil des commissaires, a souligné M. Fontaine.

Négociations en cours

Autre manifestation des profs du Cégep

Jeudi dernier, durant un peu moins d'une heure, les profs du cégep de Saint-Jean ont érigé une

louise BÉDARD

ligne de piquetage symbolique avant le début des cours. Ils ont voulu ainsi manifester pour la troisième fois ce mois-ci leur opposition à une coupure appréhendée de 10% des effectifs enseignants au collégial.

Des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective ont lieu présentement à Québec. Des développements pourraient survenir au cours de la semaine.

Aucune autre manifestation n'est prévue pour le moment. Cependant les professeurs de cégep, à l'échelle de tout le Québec, ont décidé de faire la grève du zèle quant à leur participation aux travaux concernant la mise en application de la réforme de l'enseignement collégial.

Ainsi en guise de protestation, ils n'entendent pas prendre part pour le moment aux travaux d'évaluation des programmes ou encore de l'examen-synthèse. Ils continuent cependant à siéger au conseil d'administration du collège et au comité de relations de travail.

Devant les États généraux

Des élèves plaident pour la pastorale

Un groupe de cinq élèves de la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean formé de Vincent Robichaud, Amélie Archambault, Valérie Demers, Grégoire Deschênes et Nathalie Alexandre déposaient jeudi dernier un mémoire aux audiences des États généraux sur l'Éducation, à Longueuil. Ils y ont défendu entre autres le maintien des cours de religion et des activités de pastorale dans les écoles.

louise BÉDARD

Ces audiences publiques étaient particulièrement réservées aux étudiants et aux jeunes. L'Association générale des étudiants du cégep de Saint-Jean y a aussi fait des représentations.

Les cinq élèves de la polyvalente qui sont impliqués dans les activités de pastorale, ont manifesté leur objection à l'idée de supprimer les cours de religion. C'est un des seuls cours à aborder la dimension spirituelle de l'homme, ont-t-ils fait remarquer. C'est aussi par le biais de ces cours que les jeunes sont sensibilisés aux problèmes sociaux et y trouvent une éducation aux valeurs, ont-ils mentionné.

De même, ils estiment que les activités de pastorale sont des occasions pour les jeunes de se découvrir et de se retrouver. Le groupe de pastorale constitue pour eux une famille. La pastorale est aussi le lieu où ils peuvent y trouver le calme, la compréhension mais aussi la motivation.

Le groupe de jeunes s'est aussi exprimé sur les problèmes interpersonnels dans l'école. Ils ont déploré entre autres l'individualisme.

Ils ont voulu aussi attirer l'attention des commissaires sur la violence. La plus présente dans leur école est la violence verbale, ont-ils mentionné. Ce manque de respect est non seulement perceptible entre jeunes mais aussi entre enseignants et élèves mais aussi entre enseignants. Tous devraient y être sensibilisés, croient-ils.

Hausse des frais de scolarité

Claude Bachand donne son appui aux étudiants

Le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, donne son appui aux manifestation étudiantes qui ont eu lieu la semaine dernière au Québec pour dénoncer les coupures du fédéral dans les programmes sociaux et la hausse appréhendée des frais de scolarité.

A la Chambre des communes, le Bloc québécois a accusé le gouvernement de Jean Chrétien de priver le Québec, d'ici 1997-98, de deux milliards de dollars destinés aux programmes sociaux par l'entremise du Tranfert social canadien.

À l'instar de ses collègues du Bloc, le député fédéral de Saint-Jean craint que les coupures imposées par le fédéral se traduisent pas une augmentation annuelle de $1,500 des frais de scolarité, «ce qui obligera un grand nombre d'étudiants à consacrer plus de 50% de leurs revenus au seul paiement de ces frais, les forçant à s'endetter davantage. Le fédéral va ainsi grandement limiter l'accessibilité des jeunes aux études supérieures», a-t-il souligné.

Il parle de l'arrogance et du mépris du premier ministre Jean Chrétien qui n'a pas répondu à la Fédération étudiante universitaire du Québec qui lui écrivait en avril dernier pour lui demander d'intervenir personnellement.

«Le refus de Jean Chrétien de répondre à cette demande légitime démontre une fois de plus qu'Ottawa retarde jusqu'après le référendum toute annonce susceptible de faire mal aux Québecois», a conclu le député Bachand.

SUPER VENTE DÉMÉNAGEMENT
TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ
VENTILATEUR 42 po
Prix rég. 69.95$
Spécial 19.95$
• 5 pales
• 3 vitesses reversibles
• Luminaires 3 tulipes
VENTILATEURS
36 po
SPÉCIAL 14.95$
PLAFONNIER
LAITON
A partir de 9.95$
GRAND CHOIX
Lampes torchères halogènes
à partir de 9.95$* (ampoule incluse)
* Légères imperfections
Lampes banquier
à partir de 10.95$
LAMPADAIRE
Dernière chance avant l'hiver
20% de rabais supplémentaires
Style "Patrimoine" en aluminium 1, 3 ou 5 lumières 5, 7 ou 8 pieds de hauteur à partir de 249$
Verdé noir ou blanc
Grand choix P.V.C.
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE
Nous payons la TPS
* Légères imperfections Les photos peuvent différer
Jusqu'à épuisement de la marchandise en magasin.
HEURES D'OUVERTURE
Dimanche: fermé
Lundi, mardi et mercredi: de 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi: de 9 h à 21 h
Samedi: de 9 h à 17 h
CENTRE DE LIQUIDATION P.G.
240, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-7921
De tout pour tous les goûts pour votre éclairage

PROBLÈMES de cheveux?
Une gamme de services vous est offerte pour solutionner vos problèmes:
■ Traitement de la perte de cheveux
■ Correction de la calvitie
■ Prothèses capillaires haut de gamme pour hommes, femmes et enfants
■ Volumateurs capillaires pour femmes
■ Perruques pour dames, collection René de Paris
■ Greffe capillaire (micro-transplantation capillaire douce)
SALON PIERRE enr.
1460, rue Bernier (angle France) Saint-Luc
348-8032

EXPULSEUR ULTRASONIQUE
RÉVOLUTIONNAIRE!
NON CHIMIQUE! SILENCIEUX!
ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS... élimine sans laisser de traces!
X-PULSOR déloge les nuisibles par de puissants bombardements sonores à hautes fréquences... et les expulse! Adieu pertes, contaminations, dépenses vaines et répétitives! Recommandé avec satisfaction pour résidences, fermes, commerces, industries. Protection continuelle pendant des années!
X-PULSOR Produit homologué
EN GARDE 24 h/24 sécuritaire
NOS CLIENTS SONT SATISFAITS... ET VOUS!
CONTINENTAL SERVICES INTÉGRÉS INC. (514) 332-7145 ou 1-800-265-9145

Lave-o-thon à Marcel-Landry

■ Les élèves de la classe-atelier d'ISPJ-1 (Insertion sociale et professionnelle des jeunes) de la polyvalente Marcel-Landry organisent un lave-o-thon samedi, de 9h à 17 heures, dans le stationnement de l'école, à Iberville.

Les profits serviront à financer diverses activités du groupe dont un voyage sur la côte est américaine, au printemps 1996. Les élèves vendent les billets qui peuvent aussi être achetés sur place.

Inscription à la Dictée P.G.L.

■ La Dictée P.G.L. (du nom de Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre québécois de l'Éducation) célèbre son cinquième anniversaire sous le thème «Pour faire avancer le monde» traitant des transports.

En plus de viser une meilleure connaissance du français, la Dictée organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, veut sensibiliser les jeunes du primaire aux questions d'environnement et aux besoins des pays en voie de développement.

Quelque 125,000 élèves de toutes les provinces canadiennes ont participé l'année dernière à la Dictée. Cette année l'organisation crée une nouvelle catégorie pour les élèves en classe d'immersion française. Les écoles sont invitées à s'inscrire avant le 3 novembre en composant le 1-800-363-2687 (1.800 ENFANTS) ou, par la poste: Fondation Paul Gérin-Lajoie, 449, rue Sainte-Hélène, 2e étage, Montréal, Qué. H2Y 2K9.

La Fondation fournit le matériel pédagogique. Chaque élève reçoit un cahier d'activités appelé «Mon Magazine» et chaque enseignant reçoit un Guide d'enseignement qui suggère des activités et qui contient deux dictées.

À la fin du mois de janvier une dictée dite de réchauffement est donnée. Puis en février, les élèves sont appelés à faire une deuxième dictée qui est aussi l'occasion de la Cueillete du partage. Les jeunes participants sollicitent des commandites dans leur entourage en demandant à leurs proches de lui payer un montant pour chaque mot écrit sans faute.

Les éliminatoires régionales auront lieu en mars dans le cadre de la Semaine du français et de la Semaine nationale de la francophonie. La Grande finale aura lieu en mai. La dernière dictée est donnée dans le cadre d'une émission télévisée qui réunit à Montréal des finalistes de tout le Canada, du Sénégal et du Mali.

Les élèves de St-Paul à la télé

■ Les élèves de 4e et 5e année de l'école primaire Alberte-Melançon de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix participaient le 13 septembre dernier à l'enregistrement de l'émission 0340 animée par Patricia Paquin, à Radio-Canada.

Ils ont pu visiter les studios et discuter avec Martin Petit, animateur et humoriste. L'enseignante Réjeanne Melaven et un parent, Murielle Larosse, accompagnaient le groupe. Les jeunes ont pu s'exprimer sur la question de la fréquentation de l'école durant toute l'année. On peut les voir ce soir, mercredi, et demain, jeudi, à 16h55.

Spécial fin de saison
Cabanons 8 X 10
• Porte d'acier
• Choix de plusieurs couleurs (vinyle)
• Livraison et installation incluses
899$ + taxes
Vaste choix de modèles
Cabanon J.P.L.
358-1073
357-4802
190324-c17-g



Exécutif de l'Association de parents du Cégep

Mercredi dernier, les membres du conseil d'administration de l'Association des parents des étudiants du cégep de Saint-Jean procédaient à l'élection de leur exécutif. Dans l'ordre habituel, on reconnaît Jean Ridorossi, trésorier, Micheline Sauvé, Hélène Bédard, Huguette Manny, Danielle Legros, secrétaire, Sylvie Lalonde, France Paradis, présidente, et Michel Cartier. Étaient absents au moment de la photo, François Lord et Louise Ratelle-Labelle. Mentionnons par ailleurs que M. Ridorossi et M. Cartier représentent les parents au conseil d'administratin du Cégep. (Photo jacques PAUL)

SEARS
Attendez-vous à plus
Grattez et épargnez
Deux jours seulement
Samedi le 30 septembre et dimanche le 1er octobre 1995
Épargnez 10, 15, 20 ou 25 %
Tous les vêtements pour hommes, femmes et enfants
Tous les bagages, chaussures pour la famille, bijoux et accessoires
Tous les articles literie et salle de bains, articles ménagers, éclairages et parures de fenêtres en stock
Tous les papiers peints, articles de rénovation et la peinture
Tous les articles de sport, de conditionnement physique et les jouets
Tous les articles pour pelouse, jardin et patio et toute la quincaillerie
Épargnez 20, 50, 200 ou 500 $
Tous les mobiliers de salle à manger, de chambre et de salon
Achat minimum de 250$. Exclut les articles à nos plus bas prix à ce jour, les meubles de patio et pour bébés.
Tous les réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses, sécheuses, aspirateurs et machines à coudre
Achat minimum de 250$. Exclut les articles à nos plus bas prix à ce jour.
Ces offres ne comprennent pas les meubles pour bébés, fragrances et produits de beauté de marques prestigieuses, parures de fenêtres Fastrak[MD] sur mesure, serviettes Fieldcrest Touch of Class, climatiseurs de fenêtre, produits de rénovation installés, articles de nos centres de liquidation ou de nos catalogues.
SEARS
Attendez-vous à plus
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. **Région de Montréal: Anjou:** 353-7770, **Brossard:** 465-1000, **LaSalle:** 364-9727, **Laval:** 682-1200, **Repentigny:** 582-5532, **St-Bruno:** 441-6603, **Ste-Marthe-sur-le-Lac:** 491-5000, **Ville St-Laurent:** 335-7770. **Région de Québec: Québec:** 529-9861, **Lévis:** 833-4711, **Ste-Foy:** 658-2121. **En province: Alma:** 662-2222, **Arthabaska:** 357-4000, **Chicoutimi:** 549-8240, **Drummondville:** 478-1381, **Granby:** 375-5770, **Rouyn-Noranda:** 797-2321, **St-Jean:** 349-2651, **St-Jérôme:** 432-2110, **Sherbrooke:** 563-9440, **Sorel:** 746-2508, **Trois-Rivières:** 379-5444, **St-Georges de Beauce:** 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Dossier de l'ex-Singer

Des ordres venus des États-Unis!

L'ordre de payer les honoraires considérables d'avocats de la compagnie, les frais d'actuaires, et de fiduciaires ont été payés à même la caisse

louise BÉDARD

des retraités de Singer sur instructions transmises non pas par TSCO of Canada que poursuivaient les retraités de l'ex-Singer et qui était censée continuer la compagnie Singer du Canada ltée, mais de Singer du Connecticut, puis de Bicostal Corporations, une compagnie américaine en faillite et sans actif qui contrôlait Singer du Canada.

Me Guy Dorion, un enquêteur nommé le 26 mai par la Régie des rentes pour faire la lumière sur l'administration du régime de retraite, qualifie dans son rapport TSCO de compagnie fantôme dont son seul représentant officiel au Québec, a prétendu ne rien savoir de l'administration du régime de retraite jusqu'à sa liquidation complète.

Me Guy Dorion avait eu le mandat de la Régie d'enquêter sur la gestion de la caisse de retaite des ex-employés de Singer. Le 29 juin, il remettait son rapport. Mais ce n'est que la semaine dernière qu'une copie censurée a été obtenue.

L'avocat conclut par ailleurs que suivant le témoignage du représentant du Montréal Trust, John D. Aubut, et des documents produits à son appui, l'enquête ne révèle aucune malversation, impropriété ou erreur de la part du Montréal Trust dans l'administration de la caisse.

En juin, l'enquêteur avait assigné comme témoins André Samson, représentant de TSCO of Canada (autrefois connu sous le nom de Singer), et Georges Mercier, ex-président de la compagnie Singer du Canada et du comité de retraite.

L'enquêteur avait aussi appelé à témoigner, Jeannette Terenzi, apparemment secrétaire de TSCO of Canada qui n'a jamais pu être retracée même si sa signature apparaît sur les rapports annuels de la compagnie de 1993 et 1994 suivant la Loi des compagnies fédérales. Cette personne est inconnue au siège social qu'aurait la compagnie à Toronto et du seul représentant de la compagnie au Québec, M. Samson à Saint-Jean. Dans son rapport, Me Dorion note que pour les années 1993 et 1994, l'ex- Singer déclare ne pas posséder d'actifs excédant $5 millions, alors que dans les années antérieures, suivant des déclarations signées par M. Samson, la réponse à cette question était affirmative.

Ont aussi été demandés devant l'enquêteur John D. Aubut, représentant de Montréal Trust, et Ovidiu Shiopu, représentant de Montrusco Associates inc qui administre le porte-feuille du Montréal Trust relativement au régime de retraite de Singer entre 1988 et 1995.

Devant l'enquêteur le représentant du Montréal Trust a déposé les déboursés en frais d'avocats payés à même la caisse pour représenter l'ex-employeur dans son litige avec les retraités. Le montant des honoraires payés au bureau d'avocats Desjardins Ducharme, les frais d'actuaires et autres est censuré. Les retraités estiment que ces frais dépassent le million.

Sont censurés certains des montants aux états financiers du fonds pour l'année 90 concernant les directeurs. Le document indique qu'une pension a été payée, entre les mois de juillet et décembre 1990, à une personne dont le nom est censurée.

Me Dorion a conclu qu'à la suite de son enquête, il était difficile d'établir clairement qui était l'administrateur de la caisse alors que normalement ce devait être TSCO of Canada. «Cette compagnie n'existe que pour tenter de recueillir l'excédent de l'actif (de la caisse) ce qui, à mon avis, la rend inapte à continuer l'administration du régime jusqu'à la liquidation complète», a écrit l'enquêteur. TSCO n'apparaît jamais dans les communications faites à Montréal Trust pour l'administration du régime depuis sa terminaison en 1986.

L'enquêteur a conclu en juin que les droits des retraités étaient en péril. Il n'existait plus de comité de retraite depuis la terminaison du régime en 1986. Il n'y avait plus d'employeur clairement identifiable qui a part le surplus du régime convoité, n'avait aucun bien au Québec pouvant répondre de la responsabilité d'un employeur ou d'un administrateur de la caisse.

En juillet le régime était mis en tutelle et un curateur, Me Michel Jolin, était nommé pour voir à son partage.

Selon le prote-parole des retraités, Robert Châteauneuf, l'évaluation la plus récente de la caisse montre qu'elle s'élève à $6,3 millions. Selon une évaluation demandée à leur actuaire qui s'est basé sur le rendement moyen de caisses semblables au Canada, elle aurait dû s'élever à $7,5 millions en décembre 1994 et devrait atteindre $9,5 millions à la fin de 1995. M. Châteauneuf dit souhaiter que les responsables de ce «pillage» soient identifiés.

MEUBLES SÉLECTION
Tout un monde d'avantages©

PAS DE TPS OU NE PAYEZ RIEN AVANT AVRIL 1996
Voir détails en magasin

Laveuse
• 4 cycles
• 3 réglages de température
• 3 niveaux d'eau

Sécheuse
• 3 cycles de séchage minutés
• 3 réglages de température

899-50 RABAIS DU MANUFACTURIER =849$

QUANTITÉ LIMITÉE

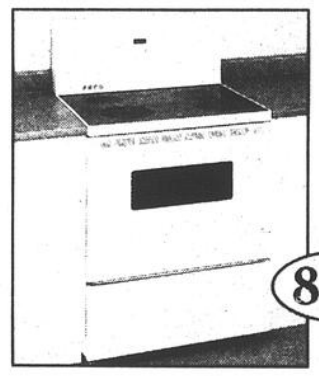
ÉCONOMISEZ jusqu'à 230*$

Réfrigérateur 18 pi³
• Portes réversibles
• Consommation d'énergie réduite

Cuisinière à partir de 599$



799$

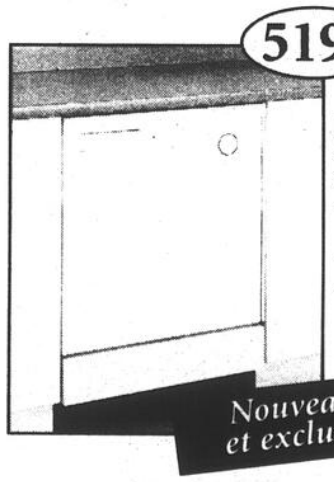


Cuisinière 30" DELUXE
• Surface en vitrocéramique très facile d'entretien
• Profondeur réduite de façon à ne pas excéder vos armoires

869$

Super capacité

Exclusif



519$

Lave-vaisselle NIAGARA
• Système de lavage à 3 niveaux
• Insonorisation supérieure
• Panier à coutellerie dans la porte
• Paniers deluxe en nylon
• Etagère à tasses

Nouveau et exclusif

Laveuse super capacité
• Cuve de lavage 25% plus grande avec les mêmes dimensions extérieures
• 7 cycles de lavage
• Distributeur d'agent de blanchiment et de produit assouplissant

Sécheuse super capacité
• Tambour de super capacité
• Cycles de séchage minuté et automatique
• Lampe de tambour

999-50 RABAIS DU MANUFACTURIER =949$

*Le 230$ d'économie représente le montant de T.P.S. à l'achat des cinq morceaux suivants :
• Réfrigérateur Niagara à 899$ • Cuisinière Niagara autonettoyante à 899$
• Laveuse et sécheuse Niagara à 999$ • Lave-vaisselle Niagara à 519$

HÂTEZ-VOUS, CES OFFRES SONT D'UNE DURÉE LIMITÉE

Inglis

MEUBLES SÉLECTION Laurent

100, rue Moreau, Saint-Luc
Tél.: 348-4545
658-5754

14966-c17-L

ATTENTION!

Nos chutes de prix font boule de neige.

Les autres chaînes de magasin ont des soldes, ce qui signifie qu'ils vous offrent leurs meilleurs prix que de temps en temps. Mais chez Wal-Mart, nous vous offrons nos meilleurs prix tous les jours.



Huile à moteur Wal-Mart
10W30. 1 litre.

COÛTAIT 1,17
77¢ le litre
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Rough Tote de Rubbermaid
36 l.

COÛTAIT 6,43
5.66 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Rough Tote de Rubbermaid
11,3 l.

COÛTAIT 3,43
2.96 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN

Attention CHUTE DE PRIX



Tracy,
Gérante-adjointe
Penticton, C.-B.

« Wal-Mart est un endroit où vous le client, occupez la première place. C'est à cause de vous que nous sommes ici et tout le travail accompli par notre équipe vise un but : offrir les plus bas prix possibles. Rendez-vous chez Wal-Mart, nous avons hâte de vous rencontrer! »



Savonnettes Dial
Paq. de 6. Blanc ou parfum des montagnes. 570 g.

COÛTAIT 2,97
2.58 Paq. de 6
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Kleenex Ultra
Boîte de 200.

COÛTAIT 2,23
1.87 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Sac de bouchées
Au choix : Starburst, Twix, M&M nature ou arachide où Skittles. 309 g - 330 g.

COÛTAIT 2,46
1.96 le paq.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN

Voici 6 articles dont les prix ont déjà été réduits afin de vous permettre de tirer le maximum de chaque dollar.



Crème à raser Gillette Foamy
300 ml.
Au choix.

COÛTAIT 2,26
1.94 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Nourriture 9 Lives pour chats
Boîte de 156 g.

COÛTAIT 37 ¢
25¢ chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Dentifrice Aqua Fresh
Tube de 75 ml.

COÛTAIT 87 ¢
62¢ chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Café moulu Folger's
975 g.

COÛTAIT 9,47
7.96 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Antigel/ liquide de refroidissement Prestone
4 l.

COÛTAIT 11,97
9.47 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN



Windex
650 ml.

COÛTAIT 2,17
1.73 chac.
NOUVEAU BAS PRIX QUOTIDIEN

Attention CHUTE DE PRIX

CECI N'EST PAS UN SOLDE!

Il s'agit de nos NOUVEAUX BAS PRIX QUOTIDIENS.
Recherchez les autres symboles «Chute de prix» dans le magasin.

N'hésitez pas à faire des provisions!
Chez Wal-Mart, nous ne limitons pas les quantités que nos clients peuvent acheter.
Toutefois, nous nous reservons le droit de limiter les quantités à des niveaux raisonnables pour un foyer normal et nous refusons de vendre de la marchandise achetee dans le seul but de la revente

WAL-MART®

Toujours DES BAS PRIX. Toujours

978, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD
Saint-Jean-sur-Richelieu

Il y a aussi des pommes dans le Sud-Ouest

Les vergers de Mont Saint-Grégoire, de Saint-Alexandre et de Rougemont sont bien connus. Mais du côté du Sud-Ouest, plusieurs pomiculteurs cherchent aussi à se faire connaître, d'autant plus qu'ils habitent une des régions pomicoles des plus importantes au Québec.

Avec ses 140 producteurs, la région qui s'étend de Franklin à Hemmingford, en passant par Havelock, est la troisième région pomicole au Québec. Bon an, mal an, c'est plus de 1,000,000 de boisseaux de pommes qui sortent des vergers de la région, soit près de 20% de la production québécoise.

■ **Particularités**

La production de pommes exige des conditions agro-climatiques très particulières et c'est pour cette raison qu'on la retrouve concentrée dans des secteurs bien définis. Un bon drainage du sol, une bonne circulation d'air et un sol riche sont parmi les caractéristiques importantes des sites de production.

Dans la région la «MacIntosh» représente environ 60% de la production. Parmi les autres variétés, on retrouve «l'Empire», la «Cortland» et la «Spartan», sans compter les variétés nouvelles qui sont développées afin de s'assurer de toujours répondre aux exigences changeantes des consommateurs.

Fiers de leur région, un groupe de pomiculteurs s'est constitué l'an dernier pour en faire la promotion. Avec le slogan «Venez casser la pomme dans ses beaux quartiers», le groupe veut attirer les visiteurs dans la région pour une journée d'autocueillette et de plein air.

De Franklin à Hemmingford, de Saint-Antoine à la Covey Hill, une vingtaine de pomiculteurs offrent leurs produits. Si on ajoute à cela le Parc Safari, le vieux pont couvert de Powerscourt, le site historique de la Bataille-de-la-Châteauguay, une hydromelerie, une cidrerie, le potentiel touristique de cette région saura satisfaire toute la famille. Un dépliant promotionnel est disponible un peu partout dans la région, chez les producteurs participants et au bureau de l'UPA à Saint-Rémi (454-5115).



Les pomiculteurs de la région de Hemmingford veulent attirer les visiteurs pour une journée d'autocueillette et de plein air. (Photo jacques PAUL)

Fondation de la famille terrienne

Des concours pour les familles et les étudiants

La Fondation de la famille terrienne a proclamé récemment les gagnants de son concours de la famille agricole en plus de dévoiler les noms de ses boursiers parmi les étudiants inscrits au cours de gestion et d'exploitation de l'entreprise agricole. Les dirigeants de la Fondation invite par ailleurs tous les intéressés à s'inscrire dès maintenant aux concours de 1996.

C'est Claude Marchand, agronome et président de la Fondation de la famille terrienne, qui a dévoilé le nom de la famille lauréate. Il s'agit de la famille de Léo Garneau et Thérèse Gosselin, de Plessisville. Un diplôme commémoratif leur a été remis et une bourse de $2,000 leur sera aussi offerte lors d'une fête régionale qui sera organisée en leur honneur.

Lors du dévoilement, M. Marchand a souligné l'esprit de collaboration, la camaraderie, la fraternité et le plaisir reliés au travail qui se sont manifestés durant les recherches et la rédaction de l'histoire de cette famille. Il a aussi mentionné l'amour du travail, le goût d'apprendre et l'implication de ce couple dans le mouvement coopératif, les groupes d'éleveurs et dans différentes activités sociales.

■ **Concours**

Depuis 1956, à chaque année, une famille agricole est choisie à titre de modèle pour l'ensemble du milieu rural au Québec par la Fondation de la famille terrienne. Pour monter sur le podium de la famille agricole de l'année, elle doit posséder des valeurs qui permettent de réussir aux niveaux familial, social et économique.

C'est une famille pour qui la ferme familiale est plus qu'un lieu de production, mais aussi un milieu de vie. Pour elle, la ferme d'aujourd'hui doit être un endroit où on favorise le développement intégré de toutes les ressources. Tant les parents que les enfants s'impliquent socialement en participant à la vie communautaire dans des organisations syndicales, coopératives, municipales, scolaires, paroissiales ou de loisir.

Pour permettre aux membres du jury de choisir la famille lauréate, les familles candidates doivent présenter à la Fondation, avant le 30 juin de chaque année, un récit familial. Cette histoire écrite peut être agrémentée de photos, qui la met en valeur tout en tenant compte des objectifs de la Fondation.

■ **Relève**

La Fondation de la famille terrienne a profité de l'occasion pour annoncer les gagnants des bourses de perfectionnement personnel accordées à deux étudiants du niveau collégial qui ont suivi le cours de gestion et exploitation de l'entreprise agricole.

Le premier prix, accompagné d'une bourse de $1,000, a été décerné à Isabelle Foisy, étudiante à l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, pour son projet de stage de perfectionnement sur une ferme américaine qui utilise la somatotrophine en production laitière. Son objectif est de mieux connaître les avantages et les inconvénients de ce produit.

Une mention spéciale, qui lui a valu une bourse de $500, a été accordée à Marc-André Bérubé, du Cégep de Matane, pour l'aider à réaliser son projet d'organiser un séminaire sur la production porcine sur litière accumulée.

■ **Inscription**

La Fondation de la famille terrienne, dont l'une des préoccupations consiste à aider et à promouvoir la relève agricole, organise chaque année son concours auprès des étudiants et étudiantes de niveau collégial en gestion et exploitation de l'entreprise agricole.

Le meilleur étudiant de chacune des institutions offrant ce cours est admissible au concours «Bourse de perfectionnement personnel». Ces étudiants sont choisis par la Fédération de la relève agricole du Québec, ce qui leur vaut déjà une première bourse de $500. L'étudiant admissible qui désire s'inscrire au concours décrit son projet de développement personnel dans un court texte qu'il fait parvenir à la Fondation.

Le développement personnel peut consister en l'organisation d'un événement à caractère agricole, à des visites ou rencontres éducatives, à des stages, des journées d'étude et des cours, ainsi qu'à toute autre activité pertinente laissée à l'imagination des candidats.

de la ferme au trécarré

Bourses pour femmes

■ La Fondation québécoise de soutien aux agricultrices décernera deux bourses de $500 à des agricultrices qui sont retournées aux études pour acquérir une formation académique nécessaire à leur travail. Deux conditions sont exigées: avoir complété une formation (un D.E.C. en technique agricole ou l'équivalent) et avoir démontré une grande motivation dans son projet d'études.

Les documents requis permettant de juger les critères doivent parvenir à la Fédération des agricultrices du Québec avant le 2 octobre prochain. Pour obtenir tout renseignement supplémentaire, les intéressés peuvent communiquer avec Marie-Claude Morin ou Annie Lasnier à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe au 774-9154 ou encore avec Lise Dufort, à la Fédération des agricultrices du Québec au 679-0530.

L'agricultrice de l'année

■ Lors de son assemblée générale annuelle du 15 septembre, le Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe a décerné le titre Agricultrice de l'année à Lise Tanguay-Labrecque. Mme Tanguay-Labrecque est copropriétaire d'une ferme laitière à Saint-Césaire où elle est également conseillère municipale. Elle est impliquée activement dans le syndicalisme agricole depuis 1988. Lise Tanguay-Labrecque est bénévole dans son milieu, sans compter qu'elle participe aussi à des projets humanitaires.

Travailler plus et gagner moins

■ Statistique Canada indique qu'en 1990, alors que les personnes de l'ensemble de la population travaillaient en moyenne 34 heures par semaine et touchaient un revenu total de $26,830, les membres de la population agricole en travaillaient environ 47, mais ne gagnaient que $22,349.

Histoire d'oeuf

■ La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec révèle que la cuisson dans l'eau salée rend les oeufs cuits dur encore plus savoureux. Et le sel aide à prévenir le fendillement de la coquille. On peut par ailleurs transformer le goût des oeufs pour faire changement et s'offrir un régal fort différent. C'est facile: enveloppez simplement les oeufs frais dans l'aluminium avec de l'estragon, du thym ou du laurier. Laissez-les au réfrigérateur de 24 à 48 heures. Enfin, faites-les cuire dur, selon la méthode habituelle.

Nouveaux Noël

■ La production de plantes décoratives pour la période des Fêtes est déjà commencée. Selon la direction du Développement des marchés au MAPAQ, la forte compétition et la multiplication des points de vente des traditionnels sapins de Noël incitent plusieurs détaillants à abandonner le secteur. De plus, il semblerait que la population vieillissante est de moins en moins attirée par le sapin de Noël pleine grandeur. Mais il y en a qui s'ajustent rapidement aux nouvelles habitudes des consommateurs. Des horticulteurs ont en effet développé des mini-arbres de Noël et des hernes aromatiques en pots décorés de multiples façons.

Percée du porc en Corée

■ Le MAPAQ rapporte qu'en 1994, les ventes de porc canadien en Corée du Sud s'élevaient à $250,000. En 1995, seulement pendant le premier trimestre, les ventes de porc ont atteint $17,300,000. C'est ce qui s'appelle une croissance spectaculaire. L'essor de l'exportation de porcs dans ce pays s'explique par une libéralisation du marché du porc à laquelle la Corée a récemment consenti. Les exportateurs devraient garder l'oeil sur ce marché puisque la Corée a accepté de libéraliser l'importation de la plupart des produits agroalimentaires d'ici 1997.

Yves MALLETTE

Les montgolfières dans les champs

Quelques dommages

Lors du Festival des montgolfières du Haut-Richelieu, des dommages ont été causés dans certains champs à la suite de l'atterrissage de ballons. Les représentants des producteurs agricoles en ont touché un mot aux responsables du festival qui les ont assurés que tout sera mis en oeuvre pour que ces incidents ne se reproduisent plus.

yves MALLETTE

Lors de la dernière assemblée générale des membres du syndicat de l'UPA Pré Vert il y a une quinzaine, il fut question des problèmes causés par l'atterrissage des montgolfières dans certains champs. Réjean Bessette, le président du syndicat de l'UPA Pré Vert, fait savoir que des producteurs agricoles ont même subi des pertes, notamment dans des champs de luzerne.

«Nous avons eu connaissance de trois producteurs qui ont subi des dommages cette année. Il y en a sans doute eu d'autres. Cependant, il faut préciser que dans la majorité des cas, nous n'avons pas de problème avec les montgolfières. Nos champs de luzerne, de maïs et de soya sont vulnérables et les pilotes le savent très bien», fait savoir Réjean Bessette.

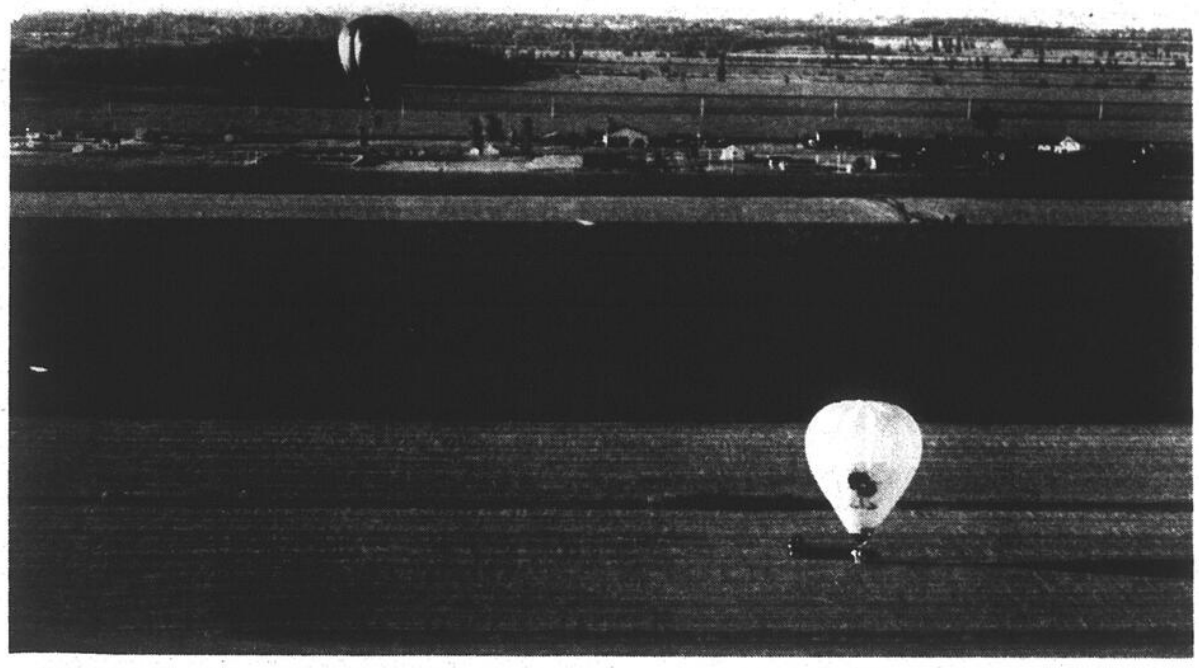
■ Réunion

Habituellement, avant que ne débute le festival, les représentants des producteurs agricoles de la région sont invités à une réunion avec les organisateurs de l'activité. Cette année, il n'y a pas eu de réunion et certains producteurs ont vu là un certain relâchement à leur égard de la part des responsables du festival. Ils craignaient de voir la situation empirer l'an prochain.

«Daniel Béland, un des responsables du Festival des montgolfières, nous a assurés qu'il s'agissait là d'incidents isolés et que l'organisation fera tout en son possible pour que ça ne se reproduise plus. J'ai raison de le croire quique nous n'avons jamais eu de problèmes avec cette organisation auparavant et je sais que les aérostiers sont bien informés de la situation dans les champs environnants», reconnaît M. Bessette.

Si les aérostiers savent à quoi s'en tenir, il semble que ce ne soit pas le cas des équipes de poursuite. «Ce n'est pas la montgolfière qui cause du tort, confirme Réjean Bessette, mais les équipes de poursuite. Souvent les gens du véhicule de poursuite sont accompagnés d'amis des pilotes ou des passagers de la montgolfière et ils envahissent les champs sans faire attention».

Entre autres, un producteur de Mont Saint-Grégoire a vu une bonne partie d'un de ses champs de luzerne dévasté au cours du dernier Festival. Réjean Bessette précise par ailleurs que lors du Festival des montgolfières, le foin était plus avancé de qu'habitude, ce qui rendait la production plus fragile.



Ce ne sont pas les montgolfières elles-mêmes qui ont causé des dommage dans les champs, mais les équipes de poursuite. (Photo rémy BOILY)

Les agriculteurs peuvent avoir des amendes

Attention à la boue sur la chaussée

Avec la venue de l'automne arrive la saison des récoltes et le temps d'engranger. C'est donc une période d'intense activité pour les agriculteurs qui effectuent de nombreux voyages entre leurs champs et leurs bâtiments de ferme.

■ Boue

Plusieurs de ces voyages doivent emprunter la route et malheureusement, les tracteurs et autres équipements répandent souvent de la boue sur la chaussée. Les épandages de boue rendent la chaussée glissante et mettent la sécurité des usagers de la route en danger. Un agriculteur qui agirait ainsi commettrait donc une infraction en vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière qui se lit comme suit: «Nul ne peut jeter, déposer ou lancer, ou permettre que soit jeté, déposé ou lancé, de la neige, de la glace ou un objet quelconque sur un chemin public.»

Par conséquent, les agriculteurs doivent prendre tous les moyens nécessaires pour éviter d'épandre de la boue sur la chaussée. Au sortir d'un champ, ils doivent nettoyer les roues de leur tracteur ainsi que des autres équipements avant d'emprunter un chemin public. Dans l'impossibilité de faire ce nettoyage avant d'emprunter un chemin public, un agriculteur doit nettoyer, de façon sécuritaire, la chaussée dans les plus brefs délais.

À défaut de faire ce nettoyage, une amende peut être imposée par les corps policiers et si le nettoyage doit être effectué par Transports Québec, les travaux seront aux frais de l'agriculteur fautif. À l'automne, beaucoup de citadins sillonnent les régions rurales afin de se procurer des produits agricoles. Ils doivent pouvoir le faire en toute sécurité. Les agriculteurs sont donc invités à la prudence pour leur sécurité et celle de leurs éventuels clients.

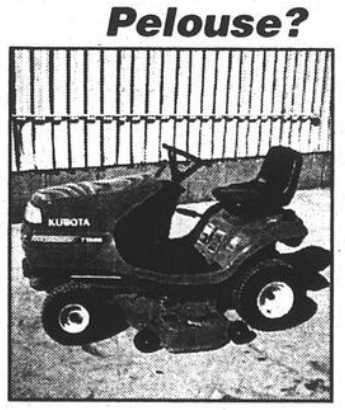
Feuilles?



Neige?



Pelouse?

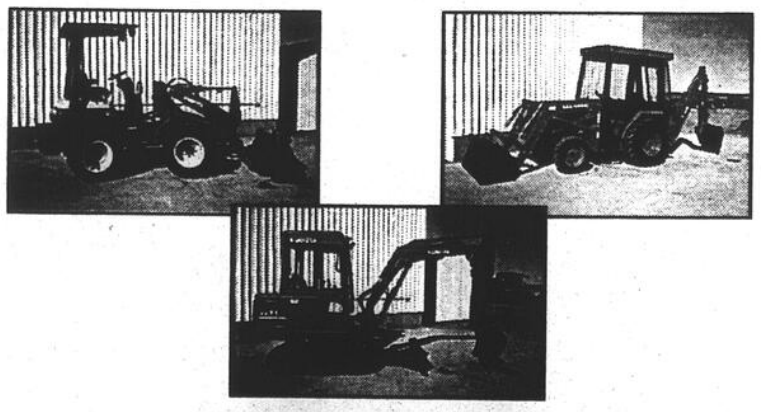


Accessoires?



AUSSI:
Vaste choix de tracteurs d'occasion en inventaire 10 CV à 100 CV en version 2 ou 4 RM

Excavation?



NOUS AVONS LA SOLUTION!

Venez voir nos spéciaux d'automne et profitez de nos taux de financement exceptionnels...

Solide en Kubota

Kubota
aubin & st-pierre inc

350, rue Raygo
La Présentation
(Sortie 123, autoroute 20)
Saint-Hyacinthe

La Présentation: (514) 796-2966
Montréal: (514) 875-1600
Fax: (514) 796-3011

0%* 12 mois
4,9%: 24 mois
6,4% : 36 mois
7,9%: 48 mois
8,4%: 60 mois

*ou
PAS DE PAIEMENT AVANT MAI 1996

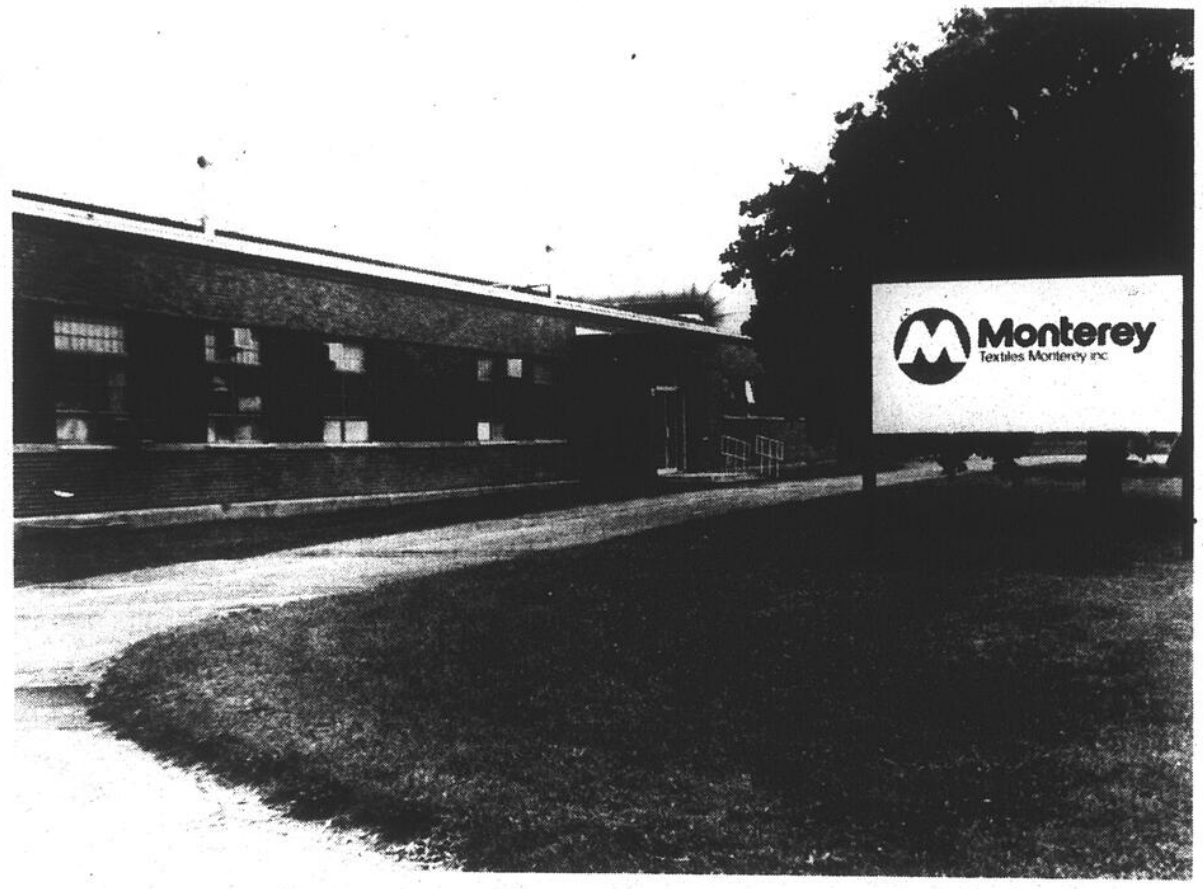
* Sur approbation de crédit chez Kubota Canada ltée, 25% comptant requis. Offre d'une durée limitée.

14864-c17-m

Une centaine d'emplois en cause à Saint-Jean

Textiles Monterey mise en faillite

La compagnie Textiles Monterey, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été mise en faillite vendredi dernier, le 22 septembre. Quand ils ont réclamé la mise en faillite de l'entreprise, les créanciers en étaient à leur quatrième réunion où on devait leur soumettre un plan de relance accompagné d'une injection de capitaux. À Saint-Jean, une centaine d'emplois sont perdus. La compagnie possède également une usine à Drummondville où plus de trois cents emplois sont en cause. Il faudra un bon mois avant de voir les possibilités de relance.



Textiles Monterey tentait depuis six mois de trouver de nouveaux investisseurs. (Photo rémy BOILY)

En mars dernier, Le Canada Français avait fait état des difficultés de Textiles Monterey, au moment où l'entreprise s'était placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. La compagnie tentait alors une réorganisation en plus de se mettre à la recherche de nouveaux partenaires financiers pour investir des capitaux. Monterey, précisons-le, est spécialisée dans le tissage et la teinture de doublure synthétique. Son usine est située, rue Saint-Louis, à l'arrière du centre commercial Place Saint-Jean.

gilles BÉRUBÉ

À l'époque, la compagnie avait confié le dossier de proposition à la firme Richter et Associés. Vendredi, les créanciers ont exigé la nomination d'un nouveau syndic pour régler le dossier de faillite. Le mandat a été confié à la firme Raymond, Chabot.

Le responsable du dossier, M. Jean Robillard, indique que pour le moment, il a encore un portrait incomplet de la situation. Il indique que les créanciers en étaient à leur quatrième réunion. Dès la première réunion, la compagnie avait en vue un nouvel investisseur. Les propriétaires ont ainsi tenté à quatre reprises de trouver quelqu'un pour injecter des capitaux dans la compagnie. Selon M. Robillard, il fallait nécessairement alléger le passif pour que le plan de relance devienne réaliste.

■ Concurrence

À la suite de la mise en faillite, un porte-parole de Textiles Monterey, M. François Sanchez, a expliqué aux médias nationaux que la situation de la compagnie était en partie attribuable à la concurrence étrangère. Il reprenait ainsi les déclarations faites au Canada Français, en mars dernier. Il avait alors indiqué que les problèmes de la compagnie étaient dus à un déficit de fonds de roulement, lui-même résultant de pertes d'exploitation subies durant la récession.

Au-delà de la récession, la forte concurrence internationale a empêché Monterey de majorer ses prix pour faire face à la situation. Dans sa démarche de redressement la compagnie avait le support de ses créanciers qui ont su patienter six mois avant de se résoudre à demander la faillite. L'un des membres du comité d'inspecteurs étaient le président du syndicat des travailleurs du textile, M. François Hamel. Ce dernier indique que les deux créanciers garantis, la Banque Nationale et Celanese (un fournisseur majeur), avaient pesé lourd dans la décision.

■ Créances

Selon les informations recueillies, la créance de la Banque Nationale s'élèverait à quelque $12,5 millions alors qu'une somme de $2,5 millions serait due à Celanese. À ces sommes, il faut en ajouter presque autant pour les créances non-garanties. Le passif de la compagnie serait de l'ordre de $30 millions pour un actif aux livres à peu près comparable. Reste à établir la valeur marchande de l'actif.

Selon les informations dont il dispose présentement, M. Robillard ne croit pas que l'entreprise soit rentable dans l'état actuel de la situation. Même avec l'injection de nouveaux capitaux, le plan de relance prévoyait une restructuration importante en plus d'exiger des concessions importantes des syndiqués tant au niveau normatif que salarial. La Société de développement industriel aurait elle aussi eu sa part de concession à faire. La compagnie avait fait un premier geste de rationalisation en déménageant, le siège social de Montréal à Saint-Jean.

■ Relance?

M. Robillard note que les chiffres de la compagnie sont consolidés. Il n'est pas en mesure pour le moment de préciser si sur une base autonome, l'une des deux usines était rentable. Il ne sait pas plus quel est le potentiel de relance de l'entreprise ou de l'une ou l'autre de ses divisions.

Pour sa part, M. Hamel commente que les employés ont toujours espoir d'une éventuelle relance. Il indique que la compagnie a réalisé des investissements majeurs à l'usine de Saint-Jean au tournant de la décennie. L'équipement de production a toujours été bien entretenu et il estime que l'usine gardait une bonne performance au niveau de la production.

■ Acheteurs

Une telle relance est-elle possible? «Tous les scénarios sont possibles», observe M. Robillard. Il note que généralement, à ce stade-ci, plusieurs acheteurs potentiels se font rapidement connaître, qu'il s'agisse d'encanteurs-liquidateurs ou de manufacturiers. C'est d'autant plus vrai que le dossier a été traité par les médias nationaux.

Si on sait tout de suite l'intérêt des encanteurs, c'est moins évident de la part des manufacturiers. Certains peuvent être intéressés à relancer l'usine alors que d'autres pourraient vouloir la démanteler pour acquérir de l'équipement à bon compte ou pour s'assurer d'éliminer un concurrent. Selon M. Robillard, il faudra un bon mois avant de pouvoir identifier les acheteurs réellement intéressés de même que leurs intentions.

Notons qu'à Saint-Jean, la soixantaine d'employés de la division du textile sont membres de la Fédération du textile affiliée à la CSD. Le département de la teinturerie compte une quinzaine d'employés membres du Syndicat du vêtement, du textile et autres industries. Enfin, une vingtaine de personnes occupaient des postes administratifs. Les actionnaires principaux de la compagnie sont le Dr Luis B. Monton, M. Andy B. Hughes, M. François Sanchez et M. Tuan Ngo.

Contrat des blindés canadiens

GM négociera avec Oelrikon

Pressions du milieu, bonbon référendaire, profit plus attrayant? On ne saura jamais vraiment les raisons, mais GM a décidé d'inviter Oerlikon Aérospatiale à discuter du contrat des blindés canadiens.

gilles BÉRUBÉ

Jeudi dernier, la compagnie Oerlikon Aérospatiale a émis un communiqué indiquant que la Division Diesel de GM favorisait sa participation au contrat. C'est le gouvernement fédéral qui a avisé Oerlikon de cette nouvelle.

Rappelons que le gouvernement a récemment annoncé la commande d'une nouvelle flotte de blindés pour le transport des troupes. La fabrication de ces véhicules sera confiée à la Division Diesel de GM, la seule entreprise canadienne en mesure de fournir ce type de véhicules. Les nouveaux blindés seront munis d'une tourelle avec un canon de 25 millimètres.

Deux jours avant l'annonce du contrat, Oerlikon avait fait savoir publiquement qu'elle était intéressée à fabriquer la tourelle devant équiper les véhicules. Cette pièce d'équipement représente une bonne partie de la valeur du contrat. Si le gouvernement exerce toutes ses options d'achat, la partie tourelle pourrait représenter une commande de $500 millions.

■ Delco

Dès le départ, GM a fait savoir qu'elle allait confier la fabrication de la tourelle à une société soeur, Hughes Delco System, de Californie, et qu'elle n'avait pas l'intention de discuter avec Oerlikon. GM soulevait que la tourelle et le blindé avaient été conçus pour aller ensemble. En outre, Hughes a une réputation enviable dans l'industrie américaine de l'armement.

De son côté, Oerlikon a fait valoir qu'elle était la seule entreprise canadienne à pouvoir livrer un tel équipement. En raison du taux de change de la monnaie et du coût de la main-d'oeuvre, elle estime pouvoir exécuter la commande pour un prix beaucoup moins élevé.

■ Investissement

En outre, la dépense gouvernementale sera entièrement investie au Canada, ce qui pourrait représenter 250 emplois au pays pendant quatre ans. Chez Oerlikon, c'est 80 emplois pendant quatre ans. Une bonne partie des fonds payés par le Fédéral retournera aux gouvernements sous forme de taxes. Enfin, pour Oerlikon, une telle commande permettrait de développer une expertise exportable par la suite.

Dans la région, les municipalités et les différents organismes ont appuyé Oerlikon. Le député local, M. Claude Bachand, a aussi défendu la participation d'Oerlikon tout comme le député libéral de Brome-Missisquoi et parrain du comté de Saint-Jean, M. Denis Paradis. Ces pressions ont-elles fait pencher la balance? Elles ont sans doute mis du poids, mais tous les arguments rationnels évoqués ont vraisemblablement peser aussi. La campagne référendaire n'a sûrement pas nui.

Dans une lettre adresée à Oerlikon, le président du Conseil privé, le ministre Marcel Massé, indique que GM est prête à discuter de la participation d'Oerlikon au contrat. Il se dit assuré qu'il en résultera un accord satisfaisant.

Pour sa part, le président d'Oerlikon, Me John Lemieux, a déclaré que l'initiative de GM devrait permettre d'en arriver rapidement à un accord de principe. Il ajoute qu'une telle entente pourrait sans doute être conclue plus rapidement si le gouvernement fédéral s'engageait lui-aussi à assurer la participation d'Oerlikon.

À défaut d'une entente avec GM, Oerlikon se dit toujours prête à présenter une proposition dans le cadre d'un appel d'offres «transparent et équitable», selon les propos du président. Oerlikon est en mesure de fabriquer sous licence la tourelle de Delco ou encore d'offrir d'autres modèles de tourelle conformes aux besoins de la Défeses nationale.

L'Atelier industriel fête ses 15 ans

L'Atelier industriel Saint-Jean fête cette année son quinzième anniversaire de fondation. L'entreprise adaptée tourne présentement à fond de train et elle nourrit des projets d'expansion. Faute d'espace, elle doit refuser du travail.

gilles BÉRUBÉ

L'Atelier industriel est l'une des quelque 40 centres de travail adapté, dont la mission est de fournir du travail aux personnes handicapées. Organismes sans but lucratif, elles bénéficient d'un soutien financier gouvernemental pour payer en partie les salaires des employés et du personnel d'encadrement de façon à compenser la productivité des travailleurs.

Le président du conseil d'administration, M. Théo Grimard, souligne que les origines de l'Atelier remonte en fait à 1973. Psychologue en milieu scolaire, il a été l'un des pionniers de l'Atelier industriel.

Il raconte qu'à l'époque, la commission scolaire offrait des programmes aux jeunes déficients intellectuels. À la fin du secondaire, il n'y avait aucun débouché pour eux. C'est comme ça qu'a été lancée l'idée de créer une entreprise pour leur fournir du travail. En 1974, l'Atelier industriel a été mis sur pied avec à l'appui du Club Richelieu.

Dans un local situé à Iberville, on a commencé à faire fabriquer des cabanes d'oiseaux aux travailleurs recrutés par l'entreprise. Rapidement, indique M. Grimard, on a constaté que ce genre de travail ne leur convenait pas. On s'est tourné vers des activités d'assemblage et d'emballage.

■ Virage

Pendant six ans, il a fonctionné avec le programme des ateliers protégés du ministère des Affaires sociales. En 1980, le local était devenu trop étroit. Le ministère des Affaires sociales était d'accord pour soutenir l'organisme dans ses projets d'expansion, mais il exigeait que l'Atelier industriel scinde sa clientèle en deux, jugeant qu'une partie des travailleurs ne relevaient pas vraiment de ses services. L'organisme est devenu le centre d'accueil Maribro pour s'occuper de la clientèle plus lourde qui avait besoin d'un encadrement plus soutenu.

L'organisme n'allait pas laisser tomber la moitié de ses travailleurs. L'Atelier industriel Saint-Jean (1980) a donc été mis sur pied à nouveau avec l'appui du Club Richelieu. Après s'être installé à l'étage du centre Maribro pendant quelque temps, il a fallu déménager faute d'espace. Précisons qu'alors, pour des subtilités de programmes gouvernementaux, c'est l'Atelier industriel qui a construit l'immeuble de Maribro et qui le lui a loué. Les deux corporations étaient distinctes, mais les administrateurs étaient les mêmes à quelques-uns près.

■ Nouveau départ

En 82, l'Atelier, qui se spécialisait toujours dans l'emballage et l'assemblage, s'est installé dans un local à l'arrière de l'ancienne usine de batteries ESB, acquise plus tard par les Tissus de Qualité. Le local était loin d'être idéal. L'hiver, la température frôlait le point de congélation. Mais il fallait faire ses preuves, a déjà déclaré en entrevue le directeur général de l'époque, M. Philippe Davis. Il fallait montrer à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPCHQ), le besoin et la viabilité d'un centre de travail adapté dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu.

En 1985, la démonstration était suffisamment convaincante pour que l'Office appuie l'acquisition de l'immeuble des Équipements de bureaux Jean-Yves Busque, au coin des rues Aubry et Langlois, dans le parc industriel de Saint-Jean. Le bâtiment plutôt neuf offrait une superficie de 3,100 pieds carrés.

Moins d'un an plus tard, l'Atelier annonçait qu'il doublait sa superficie pour la porter à 6,300 pieds carrés. Cette progression rapide des affaires a été possible grâce à la compagnie Singer, qui, à la suite de la fermeture de l'usine de Saint-Jean, a confié à l'Atelier la fabrication des cordons électriques de remplacement pour ses machines.



Des travailleurs dont la capacité est souvent sous-estimée par les clients potentiels. (Photos jacques PAUL)

Une entreprise en croissance

Les centres de travail adapté, comme l'Atelier industriel, bénéficient d'une subvention de fonctionnement supportant la rémunération de 27 travailleurs handicapés au taux du salaire minimal. Cela représente environ 60% de la masse salariale totale de l'entreprise. À même ses revenus, l'Atelier doit supporter les salaires du personnel d'encadrement et les autres dépenses de fonctionnement. Actuellement, il emploie 35 travailleurs en plus des cadres. Il supporte le plein salaire de huit travailleurs.

L'Atelier fonctionne comme n'importe quelle entreprise manufacturière, note le directeur général, M. Jean-Pierre Poulin. Les travailleurs font du 8 à 4. Ils se rendent au travail par leurs propres moyens. En plus de leur salaire horaire, ils ont droit à une partie des profits qui sont redistribués tous les trois mois au mérite. Les travailleurs sont jugés en fonction de leur contribution à l'esprit collectif.

■ Croissance

Cette année, l'entreprise voit ses affaires grimper continuellement. Faute d'espace, elle doit refuser du travail. Le directeur général avoue qu'il est un peu agacé de devoir freiner la croissance. Il se dit nullement surpris du succès de l'Atelier. Il ne tarit pas d'éloges pour les travailleurs. En poste depuis 1994, il s'étonne encore de leur enthousiasme et de leur motivation au travail.

L'Atelier industriel est spécialisé dans l'emballage de produit sous toutes ses formes. Il effectue aussi de l'assemblage de produits, notamment dans les articles de piscine. M. Poulin déplore que bien des clients potentiels qui connaissent l'Atelier sous-estiment la capacité de ses travailleurs.

L'entreprise compte plusieurs clients connus parmi les industries de la région et de la Rive-Sud. Le directeur général cite quelques noms dont Thomas & Betts-Commander, Dominion Blueline, Formica, Prestolam et l'Agence Claude Marchand (piscine), de Boucherville.

■ Équipement

La subvention compense pour le manque de productivité des travailleurs. M. Poulin note toutefois qu'à plusieurs égards, les employés de l'Atelier sont concurrentiels. Qu'est-ce qui fait le succès de l'entreprise ces temps-ci? Il estime que trois facteurs motivent les clients. «Pour un, dit-il, l'Atelier produit de la qualité. Ensuite, c'est une bonne cause sociale. Enfin, on est pas cher». À son avis, le prix arrive en troisième lieu. «Il faut surtout pas penser que c'est du *«cheap labor»*, prévient-il.

Une fois les bonis versés aux employés, les surplus sont investis dans l'équipement. L'Atelier vient de commander une nouvelle machine pour embouteiller automatiquement. Loin de couper du personnel, cet appareil devrait lui permettre d'aller chercher de nouveaux marchés.

Présentement, l'Atelier industriel nourrit des projets d'expansion. L'immeuble actuel ne peut plus être agrandi. L'entreprise est donc à la recherche d'un local d'une superficie d'environ 10,000 pieds carrés, ce qui est très rare dans la région.

Pour souligner le 15e anniversaire, l'Atelier tiendra une journée portes ouvertes, le jeudi 5 octobre, à l'intention des parents et des amis des employés. Les clients et les clients potentiels seront également conviés à l'événement. Pour ces derniers, l'activité sera une occasion de venir voir ce que les travailleurs sont en mesure de leur rendre comme service.

Chambre de commerce

Léon Courville 12 heures après

Dès le lendemain du référendum sur la souveraineté du Québec, la Chambre de commerce du Haut-Richelieu accueillera, comme conférencier, le président et chef des opérations de la Banque Nationale, M. Léon Courville, lors d'un dîner-causerie qui se déroulera le mardi 31 octobre, à 11h30, au Club de golf de Saint-Jean. Nul doute qu'une douzaine d'heures à peine après l'issue du référendum, la poussière ne sera pas tout à fait retombée.

Rappelons par ailleurs que dans la foulée de la campagne référendaire, la Chambre recevra tour à tour le chef de l'Opposition officielle, M. Daniel Johnson, le mardi 3 octobre, et le vice-premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, le lundi 16 octobre. La Chambre de commerce propose un forfait de $65 pour les personnes qui désirent assister à ces trois dîners-causeries. Pour plus de renseignements, il faut appeler au 346-2544.

FÉLICITATIONS!

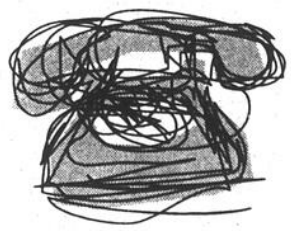


M. Michel Roy
a complété avec succès sa maîtrise en éducation à l'Université de Montréal.
Sa famille lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle carrière d'animateur à la télévision, ainsi que formateur et thérapeute.

190383-c17-gL

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Un simple coup de fil pour éviter la file



Un simple appel téléphonique (sans frais) et vous obtenez un rendez-vous pour rencontrer le représentant de la Régie des rentes du Québec. Le représentant de la Régie peut vous renseigner sur le Régime de rentes du Québec (prestations de retraite, de survivants, d'invalidité et partage de gains entre ex-conjoints) et sur les allocations d'aide aux familles du Québec.

Prenez rendez-vous!

1-800-363-3911

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

7 SEPTEMBRE 1995
5 OCTOBRE 1995
2 ET 30 NOVEMBRE 1995
11 JANVIER 1996
1 FEVRIER 1996
7 MARS 1996
4 AVRIL 1996
2 MAI 1996
6 JUIN 1996

Québec

Relance du centre-ville

Prix d'excellence pour Saint-Jean

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu vient de recevoir le Prix d'excellence du Groupe Commerce pour les efforts de revitalisation de son centre-ville. Le prix s'accompagne d'une bourse de $3,000 pour l'organisation d'une activité au centre-ville.

gilles BÉRUBÉ

Le Groupe Commerce est une compagnie d'assurances qui parraine le programme Rues Principales au Québec. Elle profite du colloque annuel de Rues Principales pour remettre son prix d'excellence. Ce prix est décerné à la municipalité, parmi celles qui font partie du réseau Rues Principales, qui s'est le plus illustrée par les efforts de revitalisation de son centre-ville au cours des douze derniers mois.

Cette année, le prix a été octroyé à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Treize municipalités étaient en candidature. La remise a été faite par le président et chef des opérations du Groupe Commerce, M. Claude Dussault, lors d'un banquet le mercredi 20 septembre dernier, au Château Bonne-Entente, de Sainte-Foy.

En lui octroyant le prix, le Groupe Commerce a tenu compte de la concertation de tous les intervenants, qu'il s'agisse des autorités municipales, de la chambre de commerce, du Conseil économique, de l'Office du tourisme, des propriétaires, des commerçants ou des professionnels. Il a souligné les efforts pour financer Rues Principales et lancer la démarche de revitalisation.

■ Travail

Dans le document de mises en candidature, le comité a mis en évidence les efforts déployés depuis douze mois. En un an, un travail important et constant a été accompli sur différents aspects de la revitalisation. Un premier diagnostic a été posé au cours de l'automne dernier avec la collaboration de tous les intervenants.

On a dégagé une vision et une image commune du quartier et les actions entreprises commencent à donner des résultats. Des activités d'animation ont connu du succès, de nouveaux commerces ont ouvert leurs portes et des projets de développement sont en élaboration.

■ Volonté

Lundi après-midi, une vingtaine de personnes se sont réunies au National pour remettre le prix au maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka. En présentant le prix, la chargée de projet, Mme Louise Leclerc a mis en évidence la volonté «tres large» dont le milieu a fait preuve. Elle a insisté que le prix ne voulait surtout pas dire que les efforts devaient cesser.

Pour sa part, le maire a insisté sur la volonté et sur la concertation. Dans le passé, il estime qu'à peu près tous les éléments étaient en place, mais qu'il manquait quelque chose. Il croit que la volonté et la concertation ont fait la différence. Il pense que c'est là la clé du succès.

Celle qui a été à l'origine de ce mouvement de relance, Mme Danielle Deland, a pour sa poart souligné le travail de la chargée de projet, Mme Louise Leclerc. Elle a vanté son professionnalisme et sa capacité de rallier les dissidents, son rôle à la fois d'animateur et de modérateur.

Mme Deland a ajouté qu'elle avait déjà fait partie du jury du Groupe Commerce. Elle affirme que les réalisations qui se font dans les différents centre-ville du Québec sont parfois impressionnantes. Elle a conclu qu'un bon bout de chemin avait été acocmpli, mais qu'il en reste un autre à faire.

Le prix s'accompagne d'une bourse de $3,000 qui doit servir à l'organisation d'une activité au centre-ville. À cette bourse, s'ajoute une aquarelle de Gille Caron illustrant des attraits particuliers de la ville lauréate.



Lundi, les artisans de Rues Principales se sont réunis pour la remise du prix au maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka. (Photos jacques PAUL)

Mardi au National

Consultation sur la sidac

La réunion d'information et de consultation sur la création d'une sidac au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu se tiendra mardi prochain, le 3 octobre, de 17 heures à 19 heures, au National, 185, rue Jacques-Cartier Nord.

L'objectif de la sidac, rappelons-le, sera de financer le programme Rues Principales au cours des années 1996 et 1997. Rappelons que pour lancer le programme, une levée de fonds volontaire avait été faite auprès des entreprises, des propriétaires et des professionnels du centre-ville. La contribution était volontaire. L'opération a été laborieuse.

Cette année, le financement du programme est revenu sur le tapis. Pour arriver à une formule qui soit équitable et efficace, les dirigeants du comité Rues Principales en sont venus à la conclusion qu'il fallait passer par le mécanisme du compte de taxes municipal. À la Ville, le greffier n'avait rien contre une telle procédure, mais il ne voulait pas d'une solution patentée qui puisse prêter le flanc à une contestation judiciaire. La création d'une sidac est apparue comme la formule tout indiquée.

On le sait, l'ancienne sidac a été dissoute à la suite d'un mouvement de contestation. La principale récrimination des opposants était le coût de la cotisation. Cette fois, le comité promet que la cotisation sera de $125 par place d'affaires pour chacune des deux prochaines années. Après ces deux années, l'existence de l'organisme sera réévaluée.

Notons que le territoire de la nouvelle sidac serait plus vaste que celui de la première. Il serait limité par la rue Frontenac au sud, la rue Mercier, à l'ouest, la rue Saint-Paul, au nord, et la rivière à l'est.

NOMINATION



Édith Pion, CA, M.Fisc.

Monsieur Hubert Cloutier, associé directeur des bureaux de la Rive-Sud de Montréal et monsieur Denis Tougas, associé responsable du bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu, sont heureux d'annoncer que madame Édith Pion se joint à l'équipe du bureau de Saint-Jean-sur-Richelieu à titre de fiscaliste.

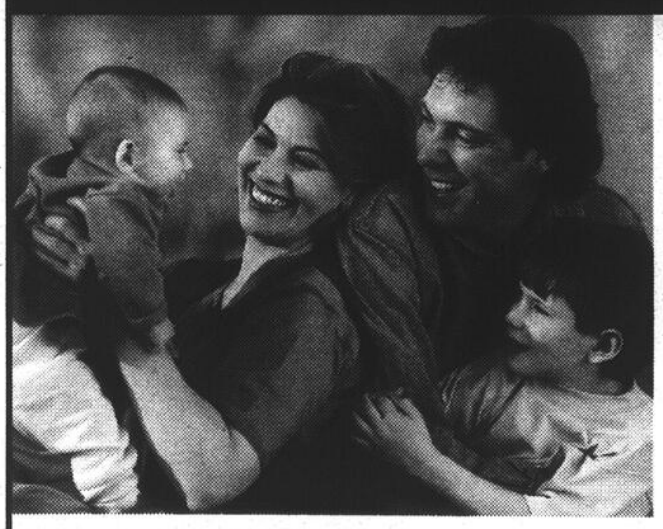
Comptable agréée, madame Pion possède aussi une maîtrise en fiscalité et compte plus de 10 années d'expérience en fiscalité au sein de Raymond, Chabot, Martin, Paré.

Qu'il s'agisse de planification testamentaire et successorale, de taxes à la consommation (TPS et TVQ), d'achat et vente d'entreprise, de planification financière ou de préparation des déclarations fiscales de particuliers ou de corporations, Raymond, Chabot, Martin, Paré met à votre disposition une gamme complète de services en matière de fiscalité.

Rappelons que Raymond, Chabot, Martin, Paré est présent dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu depuis plus de 10 ans. La venue de madame Pion témoigne bien de notre désir de poursuivre notre développement dans la région.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
LA FORCE DU CONSEIL

Pour nous, être bien assurés, c'est plus qu'une question d'argent.



ST-JEAN-SUR-RICHELIEU:
Plaza du Séminaire
1005, boul. du Séminaire Nord
De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h
Tél.: 348-3020

Si vous voulez une assurance hors pair pour l'habitation, appelez Wawanesa.
En plus de vous offrir des rabais et toute la couverture qu'il vous faut, Wawanesa s'engage à vous fournir:

Tout un service
- Les représentants-conseils, agents certifiés
- L'option tous risques bâtiment
- Les modalités de paiement flexibles
- Le service de réclamations courtois et efficace

d'une grand valeur
- Les primes abordables et concurrentielles
- Les rabais auxquels vous avez droit
- Le remboursement rapide des réclamations
- Une compagnie solidement établie depuis 1896

Que vous soyez propriétaire de maison unifamiliale, duplex, triplex, condominium, ou bien locataire, Wawanesa vous offre toutes les garanties voulues afin de bien protéger votre habitation et son contenu.

Pour vivre en toute quiétude

Wawanesa
assure vos biens...bien!

©1995. La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

Pour les entreprises

Net Communications, une voie rapide sur Internet

Une autre. On l'a dit, ça ne fait que commencer. Une nouvelle entreprise de la région vient de se lancer dans ce qui est en voie de devenir un véritable secteur d'activité économique à lui seul, Internet. Net Communications se décrit avant tout comme un diffuseur d'image corporative sur le réseau Internet.

Net Communications est née de la fusion de l'expertise

gilles BÉRUBÉ

de deux entreprise, le Centre de recherche en génie logiciel (CRGL) et Ad Hoc Le Groupe, une firme de conseillers en communications multimédias. Derrière le CRGL, on retrouve les frères Sylvain et Luc Béland, ceux des montgolfières.

Sylvain Béland a complété des études de scolarité au doctorat en génie informatique. Il détient déjà un baccalauréat en mathématique et une maîtrise en génie logiciel. Il a fait de la recherche et il enseigne en informatique. Son frère Luc est ingénieur en plus de détenir un diplôme d'études supérieures en gestion de projet décerné par l'École des Hautes études commerciales.

En 1993, ils ont lancé le CRGL, qui est installé dans les locaux des Montgolfiers, à l'aéroport de Saint-Jean. Comme son nom l'indique, l'entreprise se spécialise dans le génie logiciel. «En fait, indique Luc Béland, on crée des logiciels pour ceux qui font de la programmation et de la conception de logiciel». Au travers de ses activités, le CRGL a décroché des contrats pour la firme Ad Hoc.

À l'origine, Ad Hoc était spécialisée dans le design graphique et le travail préimpression. En somme, elle concevait des documents et s'occupait de toute la préparation avant de les envoyer chez les imprimeurs. Sa production pouvait aussi bien toucher la papeterie d'affaires, l'image corporative, les logos, le matériel publicitaire et promotionnel, les emballages et autres. Avec le temps, elle a élargi son travail à différents médias, faisant aussi bien appel à l'écrit qu'à l'image et au son. Dans cette veine, elle utilise largement l'informatique.

■ Complémentaire

À discuter ensemble, les dirigeants des deux entreprises ont constaté qu'ils avaient des connaissances, une expérience et des compétences complémentaires utiles à l'exploitation du réseau Internet. Le CRGL maîtrise l'informatique alors qu'Ad Hoc est versé dans les médias.

Net Communications, indique Luc Béland, vise précisément le marché des entreprises qui veulent diffuser sur le réseau Internet. Elle peut agir comme fournisseur pour relier l'entreprise au réseau, mais elle peut aussi servir de diffuseur. À cette fin, elle a investi dans de l'équipement de pointe de façon à offrir un service de première qualité.

Net Communications s'est dotée de deux ordinateurs de marque Sun, qui sont les plus utilisés pour le développement d'outils de navigation. Elle a aussi un ordinateur Silicon Graphics, qui sont, semble-t-il, les plus évolués dans l'imagerie tridimensionnelle. Ces appareils entrent dans la catégorie des mini-ordinateurs, qui sont beaucoup plus puissants que les micro-ordinateurs personnels.

■ Lien

En outre, l'entreprise est reliée à Internet par une ligne du *réseau numérique à intégration de services* (RNIS), une ligne Microlink, comme Bell Canada les appelle. En fait, un lien téléphonique normal a une capacité de 28,8 kbps (kilobits par seconde). Net Communications est reliée par une ligne d'une capacité pouvant atteindre 128 kbps non seulement vers le réseau, mais aussi vers ses clients.

Ce genre de données techniques, avoue Luc Béland, n'est pas à la portée de tout le monde. Cependant, pour ceux qui travaillent en informatique, elle a beaucoup d'importance. Cela veut dire que les données peuvent être acheminées en grande quantité et très rapidement. Dans la transmission de fichiers et d'images, c'est crucial.

■ Clientèle

Net Communications vise la clientèle des industries et des commerces dans la région et ailleurs au Québec. Elle a déjà trois centres de services en plus de Saint-Jean, soit à Boucherville, à Drummondville et à Sherbrooke. Ce sont les bureaux d'Ad Hoc qui lui servent de points de vente. Avec l'expertise d'Ad Hoc, elle est en mesure de concevoir des documents Internet (on dit «hypertextes») pour le bénéfices des clients.

Sylvain Béland note qu'un informaticien comme lui peut fort bien mettre des textes et des images sur des pages informatisées, mais ça ne sera pas nécessairement attrayant. C'est le rôle d'Ad Hoc de concevoir des documents de qualité faisant appel à différents médias. Sur Internet, on peut diffuser du texte, mais aussi des photos, des images animées, des films et du son.

■ Marketing

Quel est l'intérêt, pour une entreprise, de diffuser sur Internet? On l'a déjà dit, il y a environ 60 millions d'usagers sur le réseau Internet. Dans les prochaines années, ce nombre sera décuplé. On estime que d'ici l'an 2000, le nombre de sites Internet pourrait atteindre 100 millions par rapport à seulement six millions à l'heure actuelle.

Pour un coût relativement peu élevé, une entreprise peut diffuser de l'information sur ses activités, présenter ses produits, décrire ses capacités. Le réseau donne accès à un marché planétaire et sa structure permet de cibler dans une certaine mesure la clientèle potentiel. Ça, c'est pour le marketing.

■ Recherche

Internet peut aussi servir au courrier électronique, un service dont les économies peuvent parfois permettre d'éponger les coûts d'abonnement. Internet est aussi une source précieuse pour la recherche d'information tant sur les marchés que sur la production, la technique ou la gestion. C'est aussi un moyen de dénicher des fournisseurs.

En plus de relier l'entreprise au réseau Internet, Net Communications peut, en raison de la capacité de son équipement, effectuer de la transmission de données. Un tel service peut être utile pour une entreprise qui échange de l'information avec une filiale, une succursale ou même un sous-traitant en informatique.



Luc Béland devant l'équipement de Net Communications. L'entreprise utilise des mini-ordinateurs, beaucoup plus puissants et plus rapides que les ordinateurs personnels. (Photo jacques PAUL)

Les taux d'intérêt —

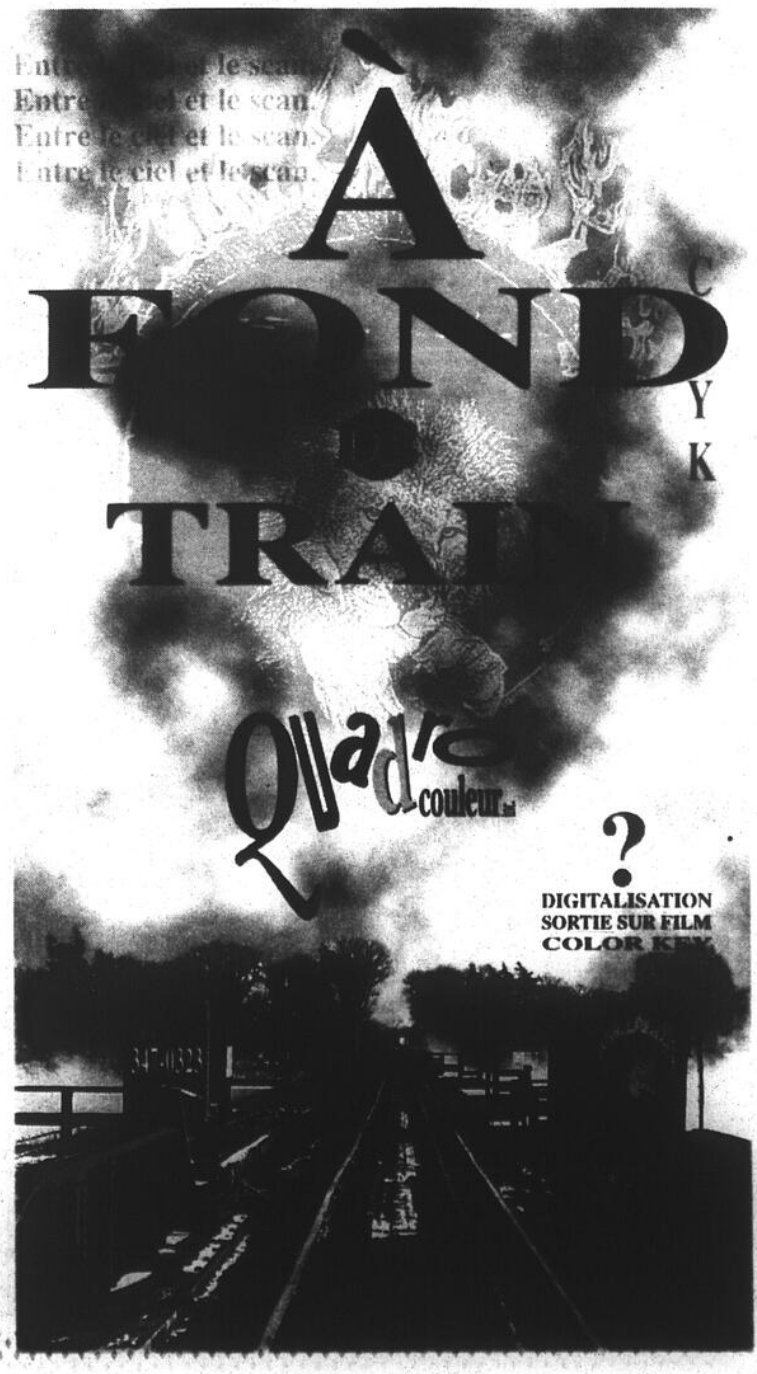
		25 sept. 1995	18 sept. 1995	Année dernière
Taux d'escompte		6,91	6,88	5,71
Taux préférentiel		8,00	8,00	7,00
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		6,92	6,94	5,30
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	5,25	5,25	4,25
	90 jours	5,375	5,375	4,625
Semi-annuel	1 an	6,00	6,00	6,00
Semi-annuel	5 ans	6,75	6,75	7,75
Obligations				
- Canada	3 ans	6,99	7,14	7,97
- Canada	5 ans	7,21	7,26	8,45
- Canada	10 ans	7,69	7,75	8,86
- Québec	5 ans	7,69	7,79	8,84
- Québec	10 ans	8,25	8,43	9,62
Taux hypothécaires				
	1 an	8,125	8,125	8,00
	3 ans	8,625	8,625	9,50
	5 ans	8,95	8,95	9,90
Cours change ($ CAN en $ US)		74,13	73,21	74,06
Prix de l'or ($ US)		383,30	385,80	389,90
Taux d'escompte U.S.		5,25%	5,25%	4,00%
Taux préférentiel U.S.		8,75%	8,75%	7,75%
Taux d'inflation		Août 2,3%	Juillet 2,5%	Août 0,2%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

taux-c17-L

GRANGER & VICTORIA
Gestion des documents administratifs et des archives
Marc Granger, Antoni Victoria
Archivistes
200-A, rue Saint-Louis, local 4
Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.: (514) 359-8004
Fax: (514) 359-0303
r89038-r52-h

COURTAGE F.M.D.inc
CAPSULE FINANCIÈRE
Vous détenez des assurances, des placements, des RÉER...?
Il est important que tous ces investissements travaillent pour vous et soient adaptés à VOTRE situation personnelle, à VOTRE budget et à VOS objectifs.
Il est aussi important que vous obteniez régulièrement des recommandations de votre planificateur financier afin que les choix que vous avez faits soient adaptés à votre situation et à l'économie actuelle.
Par exemples:
- vos investissements sont positionnés pour faire face aux fluctuations des marchés?
- on vous a conseillé personnellement dans les derniers six mois?
- quelle stratégie devez vous privilégier?
Le planificateur financier diplômé, un professionnel à votre service!
Francine Morin-Boucher
B.A.A., A.V.A.
Planificateur financier
Courtier en contrat d'investissement et en épargne collective
AGENCE
FRANCINE MORIN-BOUCHER INC.
480, rue Des Fortifications, Saint-Luc
359-4170
(s.v.p. appelez avant de vous présenter)
r90085-c17-c



Succès inattendu

300 étudiants inscrits aux Jeunes Entreprises

Plus de 300 étudiants des commissions scolaires de Saint-Jean et d'Iberville se sont inscrits au programme Jeunes Entreprises. Ce succès phénoménal n'est pas sans embêter les dirigeants locaux du programme. Il n'est toutefois pas question de décevoir les étudiants et de restreindre la participation, déclare le président du comité, M. Jacques Lévesque, de la compagnie Mondor.

gilles BÉRUBÉ

Rappelons que le mouvement des Jeunes Entreprises regroupent des étudiants de secondaire V pour former des petites entreprises de fabrication. Pendant 25 semaines, les jeunes se rencontrent à toutes les semaines pour mener leur projet à bien. Ils commencent par choisir un conseil d'administration. Ils doivent ensuite s'entendre sur un produit qu'ils fabriquent eux-mêmes et qu'ils mettent en marché.

À la fin de l'année, l'entreprise est dissoute. Pendant toute l'année, ils sont encadrés par des conseillers, qui sont des gestionnaires, provenant du milieu des affaires. La saison se termine par un gala au cours duquel les meilleurs sont honorés.

Le mouvement a été lancé aux États-Unis au début du siècle. Il existe au Québec depuis trois décennies. Dans la région, le programme a été lancé il y a deux ans. Un premier groupe de l'école Marcellin-Champagnat s'était joint aux Jeunes Entreprises du Haut-Yamaska.

L'an dernier, deux entreprises ont vu le jour à Marcellin-Champagnat et une autre a été formée d'étudiants de la polyvalente Armand-Racicot et de Marcellin-Champagnat. En tout, les Jeunes Entreprises du Haut-Yamaska et du Haut-Richelieu comptaient six groupes, trois dans l'agglomération et trois à Granby. Au début de l'année, ils avaient été 110 à s'inscrire dans les deux régions.

■ Information

Cette année, la région du Haut-Richelieu a créé sa propre organisation ayant sa propre charte, comme annoncé en juin. Le comité se donnait pour objectif de former au moins quatre entreprises. Après avoir consulté les professeurs, l'exécutif a crû bon de réaliser sa tournée d'information plus tôt au début de l'année. Celle-ci s'est déroulée les 6 et 7 septembre du côté d'Iberville, et les 12 et 13 septembre du côté d'Iberville.

C'est M. Benoit Desrosiers, de Bell Canada, qui a effectué la tournée. Il a été conseiller pendant plusieurs années auprès des Jeunes Entreprises de Montréal. Une nouvelle affectation chez Bell Canada l'a amené à joindre les rangs de l'organisation locale. Pour sa tournée d'information, il s'est adjoint des étudiants qui ont participé au programme l'an dernier.

■ Inscriptions

L'opération a dépassé toutes les prévisions. Le mardi 19 septembre, 308 étudiants s'étaient inscrits. Depuis, il s'en serait ajouté six ou sept, indique le vice-président, François Desrosiers. Habituellement, une entreprise compte entre 15 et 20 jeunes. Après avoir analysé la situation, le comité a convenu de former des groupes de 25, ce qui donne douze entreprises à monter.

L'an dernier, M. Lévesque s'était occupé du financement du programme, qui avait coûté quelque $6,000. Cette année, il s'attend à devoir aller chercher le double auprès des entreprises de la région. Le programme attire beaucoup de sympathie de la part du milieu des affaires, mais il avoue que le défi est grand. Au départ, il faut trouver un parrain par entreprise.

■ Défi

Pour les jeunes aussi, le défi sera grand. Ils devront faire preuve de discipline et de motivation. À 25, la tâche est parfois moindre et l'intérêt diminue d'autant. Ils devront aussi bien choisir leurs administrateurs.

Un autre défi du comité est de recruter les conseillers. Il en faut habituellement trois par entreprise. Les organisateurs croyaient être au-dessus de leurs affaires avec une banque de 27 noms. Il leur faut en recruter au moins neuf d'ici deux semaines. Pour les conseillers aussi, il y a un défi supplémentaire. Les groupes plus importants exigent une animation plus soutenue.

Outre MM. Lévesque et Beaudoin, l'exécutif est formé de M. Marcel Beaudoin, vice-président, de Mme Louise Rousseau, trésorière, de M. Martin Boulanger, secrétaire, et de MM. Richard Laforest et Benoit Desrosiers, directeurs. Neuf autres personnes complètent le conseil d'administration.

Pour répartir les tâches, six comités ont été mis en place: financement, jury, gala (le 25 mai au Campus Fort Saint-Jean), logistique, communication, conseillers.

Les organisateurs invitent les gestionnaires qui seraient intéressés à agir comme conseiller de même que les entreprises qui désirent soutenir le mouvement à contacter M. François Desrosiers, au Conseil économique, au 359-9999.



MM. François Desrosiers et Jacques Lévesque avoue que la prochaine saison soulève plusieurs défis. (Photo jacques PAUL)

Caisse Saint-Eugène

Des professionnels à la disposition des membres

Les membres de la Caisse populaire Saint-Eugène auront droit, à compter de ce mois-ci, à un service innovateur. Ils pourront rencontrer gratuitement quatre professionnels qui pourront les informer sur leurs affaires personnelles. La Caisse Saint-Eugène serait la seule au sein de sa fédération régionale à offrir un tel service.

gilles BÉRUBÉ

Le directeur des services aux membres de la caisse, M. Pierre Racine, raconte que l'idée d'un tel service est venue du directeur de la caisse, M. Marcel Deslauriers. Souvent, les consommateurs sont confrontés à des problèmes ou des questions qui requièrent un avis professionnel. Compte tenu des coûts, ils hésitent souvent à entreprendre la démarche. De là est venu l'idée d'offrir un tel service aux membres.

Quatre professionnels de la région collaborent à ce service. Il s'agit de Me Luc Poirier, avocat, de Me Robert Laplante, notaire, de M. André Morin, cga, et de M. Gilles Beaudoin, assureur-vie pour les Assurances Desjardins. Tous les jeudis soirs, de 17 heures à 19 heures, un des professionnels sera sur place pour rencontrer les membres. Ils alterneront chacun leur tour à chaque semaine. Le service démarre demain jeudi, le 28 septembre.

M. Racine précise toutefois que les membres devront nécessairement prendre rendez-vous pour rencontrer l'un ou l'autre des professionnels. En outre, la rencontre a été limitée à une durée de vingt minutes. Dans la mesure du possible, on tentera de s'en tenir à une seule rencontre pour discuter d'un sujet. Comme le souligne M. Racine, il ne s'agit pas vraiment d'un service de consultation. On pourrait plutôt parler d'un service de première ligne pour s'informer sur un sujet ou se faire une idée sur un dossier.

Notre interlocuteur note que ce service n'aura pas de répercussion sur les finances de la caisse puisque les professionnels collaborent gracieusement. Pour eux, cela représente deux heures par mois. Deux d'entre eux sont membres de la caisse alors que les deux autres sont des consultants réguliers pour les affaires courantes de la caisse populaire.

Selon M. Racine, ce service serait unique dans la région et probablement aussi au sein de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest du Québec, qui regroupe une bonne partie des sociétaires du Mouvement Desjardins de la province.

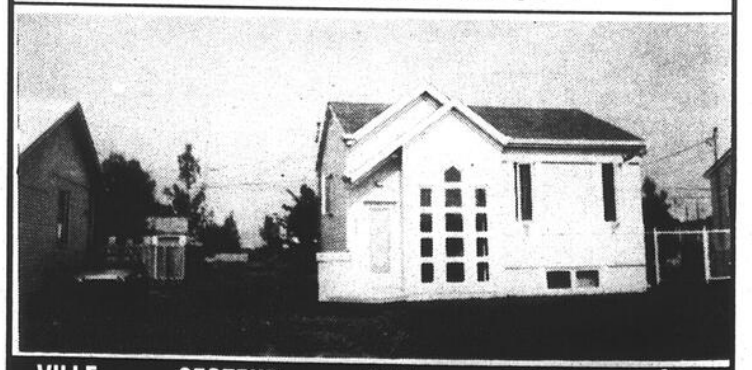


Pizzédélic est ouvert

À peu près selon l'échéancier prévu, le restaurant Pizzédélic a ouvert ses portes jeudi dernier, le 21 septembre. La nouvelle s'était répandue au cours de la semaine. Une petite affiche annonçant l'ouverture avait été installée dans la vitrine. Dès jeudi, il y a eu foule. Les 21 employés, qui ont été formés dans d'autres restaurants de la chaîne au cours de semaines précédentes, ont eu fort à faire.

Rappelons que le nouvel établissement occupe une partie des anciens locaux du magasin Woolworth, coin Saint-Jacques et Richelieu, au centre-ville de Saint-Jean. Pizzédélic est une chaîne québécoise spécialisée dans les pizzas à croûte mince. Son menu comporte une quinzaine de bases auxquelles on ajoute les ingrédients qu'on veut. Notons que le nouveau restaurant intègre un bar qui sera ouvert aux heures habituelles. (Photo rémy BOILY)

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
St-Jean	Grand-Bernier	Amyot	Bungalow	1994
DIMENSIONS	**# PIÈCES**	**#CHAMBRES**	**SOUS-SOL**	
25x24	5	2+1	Fini	
FOYER	**CHAUFFAGE**	**GARAGE**	**TERRAIN**	
Non	Électrique	Non	4,598 p.c.	
EXTRA				
TAXES	**PRIX DEMANDÉ**	**PRIX DE VENTE**		
1,667$	83,000$	75,000$		
DATE DE VENTE	**SOURCE**			
26-07-95	DIANE MARSHALL REMAX DU HAUT-RICHELIEU INC.			



Le notaire

Mme Claudine Monette

Le nouveau code civil introduit la notion de contrat de consommation

Le premier janvier 1994, le Code civil du Québec a introduit une notion nouvelle, soit celle du contrat de consommation. L'article 1384 C.c.Q. en donne la définition et précise qu'il s'agit d'une sorte de contrat dont le champ d'application est délimité par les lois relatives à la protection du consommateur.

Pour la première fois le législateur introduit les lois traitant de la protection du consommateur directement dans le Code civil. Ce simple article fait en sorte que ces lois font à présent partie du Code civil. Il en est ainsi de la Loi sur la protection du consommateur, de la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture et de la Loi sur les agents de voyage.

■ Critères de qualification

Pour qu'un contrat soit qualifié de contrat de consommation, il doit répondre à une série de critères.

Premièrement le «consommateur» doit être une personne «physique», c'est-à-dire en chair et en os, et non une simple fiction légale comme une corporation ou une société commerciale, lesquelles sont d'ailleurs appelées par opposition des personnes «morales».

Deuxièmement il doit s'agir d'un achat, d'un emprunt, d'une location ou d'une façon quelconque de se procurer un bien ou un service.

Troisièmement le bien ou le service que se procure le consommateur doit l'être à des fins personnelles et être destiné à des usages familiaux ou domestiques.

Quatrièmement le consommateur doit se procurer ces biens ou services auprès d'une personne, physique ou morale, qui offre de tels biens ou services dans le cadre d'une entreprise qu'elle exploite.

Ces quatre critères sont essentiels, si un seul d'entre-eux est manquant, il ne s'agit plus d'un contrat de consommation.

Ainsi, si Jacques achète de son voisin Marc, son aspirateur tout neuf qu'il venait d'acheter, il ne s'agit pas d'un contrat de consommation, car le quatrième critère n'est pas respecté, Marc ne faisant pas le commerce des aspirateurs.

Aline, commerçante exploitant un restaurant, qui achète un ameublement de salon chez un marchand de meubles, se qualifie alors comme consommateur si elle achète cet ameublement pour des fins personnes à sa résidence. En effet, dès lors elle n'agit pas pour les fins de son commerce, elle perd sa qualification de commerçante.

Par contre, un contrat par lequel Serge achète, par l'entremise de sa compagnie, un bureau pour la chambre de sa fille, ne constitue pas un contrat de consommation, car le véritable acheteur selon la loi c'est la compagnie et, dès lors, le premier critère n'est pas respecté.

De même le contrat par lequel Marie-Paule achète à son nom des chaises et des tables chez un marchand de meubles, pour qu'elles soient utilisées dans son salon de coiffure, n'est pas un contrat de consommation puisque le troisième critère n'est pas respecté.

■ Effet sur les règles d'interprétation

Le code précise à son article 1425 C.c.Q., que l'on doit rechercher l'intention commune des parties dans l'interprétation d'un contrat plutôt que de s'arrêter au sens littéral des termes utilisés et ce lorsque la commune intention des parties n'est pas aussi évidente qu'on l'aurait cru. Dans tous les cas, chaque partie au contrat est traitée avec la même considération, sauf s'il s'agit d'un contrat de consommation.

Normalement dans un cas de doute, le contrat est interprété en faveur de celui qui a contracté l'obligation et contre celui qui l'a stipulée. Cependant dès qu'il s'agit d'un contrat de consommation en vertu des quatre critères ci-avant décrits, alors le contrat s'interprète en faveur du consommateur et donc au détriment du commerçant.

À l'instar de la Loi sur la protection du consommateur, le législateur accorde ainsi une protection accrue au consommateur dans l'interprétation d'un contrat en cas de doute sur la volonté commune des contractants. Dans la prochaine chronique, nous poursuivrons avec les clauses externes du contrat de consommation.

Le carnet ÉCONOMIQUE

Gilles Bérubé

Croydon en faillite

■ La compagnie Meubles Croydon est en faillite. La firme de syndics de faillites Druker et Associés a publié, dans La Presse du samedi 16 septembre dernier, un avis indiquant que le manufacturier a fait cession de ses biens le 7 septembre dernier. La première assemblée des créanciers se tiendra le mardi 3 octobre, au bureau du Séquestre officiel, à la Place Ville-Marie.

Un autre avis indiquait que la Société commerciale internationale Minos, située à la même adresse civique que Croydon, a également déclaré faillite quatre jours plus tard. Dans ce cas, la première assemblée des créanciers suivra celle de Croydon d'une demi-heure.

La compagnie Croydon appartenait à la famille Marris, de Montréal, qui détient la compagnie Investissements Olton, elle-même propriétaire de l'immeuble Croydon, l'aile de l'ancien complexe de la Singer qui loge l'usine. Les Marris avait fondé Croydon et s'en était départi il y a plusieurs années. Il y a quelques années, la compagnie avait déposé son bilan. M. Marris avait racheté les actifs pour relancer l'entreprise. L'opération a, semble-t-il, été laborieuse.

Aéro-Novation en faillite

■ Aéro-Novation, de Saint-Jean-sur-Richelieu, est un autre manufacturier qui a discrètement déclaré faillite au début de l'été. L'entreprise était spécialisée dans la révision d'aéronefs. Depuis un bon moment, ses activités tournaient au ralenti. L'entreprise aurait été une de celles qui auraient le plus bénéficié de l'allongement de la piste de l'aéroport de Saint-Jean. Elle aurait été en mesure de prospecter le marché des appareils plus gros où la demande est plus forte pour le travail d'inspection et de révision. De tels contrats n'auraient pas nécessairement entraîné plus de mouvements à l'aéroport puisque les appareils plus gros nécessitent plus de temps de travail. En outre, Aéro-Novation possédait l'expertise pour remotoriser les bombardiers d'eau CL-215 pour les doter de moteurs à turbine. Canadair a préféré confier le travail à sa filiale torontoise De Havilland.

L'Économe lundi

■ Provigo Distribution inaugurera lundi, le 2 octobre, son nouveau magasin L'Économe, situé face à l'hôpital du haut-Richelieu. Cette nouvelle bannière regroupe des magasins entrepôts basés sur le même concept que les magasins Valdi. C'est d'ailleurs dans le local de l'ancien Valdi que l'Économe s'isntalle. Ce type de magasin offre une gamme restreinte de produits d'épicerie à des prix difficiles à battre.

Salaire minimum

■ À compter de dimanche, le 1er octobre, le salaire minimum passera de $6 l'heure à $6.45 l'heure. Dans le cas des employés à pourboire, le salaire horaire passera de $5.28 l'heure à $5.73 l'heure. Il est possible d'obtenir plus de renseignement en s'adressant à la Commission des normes du travail, au 1-800-265-1414.

Commerce de détail

■ Le Conseil québécois du commerce de détail tient, le mercredi 11 octobre, son colloque annuel sous le thème de la prévention des pertes dans le commerce de détail. Ce colloque s'adresse aux propriétaires et dirigeants de commerces, aux responsables de la prévention des pertes, aux responsables des ressources humaines, aux agences de sécurité et autres. Du programme du colloque, on croit comprendre que par perte, on entend vol. À cette occasion, il sera question de l'embauche, de graphologie, de prévention du vol à l'étalage, de la violence dans les cas d'arrestation et de la façon d'agir avec un client ou un employé agressif. Le coût d'inscription est de $169.79 pour les membres du conseil et de $203.98 pour les non-membres. Pour plus de renseignements, il faut appeler au 842-6681.

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu
Comté de Saint-Jean
Appel d'offres no: 0293-40-02-41-42

Modifications à un poste de pompage existant comprenant: divers travaux d'excavation, de structure, d'architecture, de mécanique et d'électricité, d'aménagement du site, de réfection de voirie, de raccordement de conduites à l'existant et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAE, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7 Tél.: (514) 449-4224.

PRIX: 125,00$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la SQAE.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Québec, Région Montérégie; SQAE à Boucherville.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu: a/s M. Jacques Jutras, greffier, 188, rue Jacques-Cartier Nord, Case Postale 1025, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B2
Le: mercredi 18 octobre 1995 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION:
Cautionnement .....(196 000,00 $) ou chèque visé ou autre .....(98 000,00 $)

N.B.: «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la SQAE sont admises à soumissionner.

La SQAE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Secrétaire général

CF 27-09-95

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Ets. JMP Ste Inc.

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave

GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Quebec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre carte dès aujourd'hui et atteignez un rendement supérieur. Plus de 50 000 lecteurs par semaine.

Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

65398-c7-d

nécrologie

INDEX DES DÉCÈS

- BOUTIN (Léopold)
- CHOQUETTE (Jacques)
- FONTAINE-DUCLOS (Yvonne)
- GÉLINEAU-DUQUETTE (Jeanne)
- LANOUE-MARTEL (Madeleine)
- LAPLANTE (Omer)
- THÉRIAULT-JEAN (Simone)
- TURGEON-NORMAND (Yvette)
- VERVILLE (Wilfrid)

BOUTIN (Léopold)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 septembre 1995 est décédé M. Léopold Boutin, époux de dame Rollande LeBlanc.

Il laisse deux enfants: Marcel Boutin (Gisèle Dumont), Lise (André Barry), ses six petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs.

Selon sa volonté, il ne sera pas exposé, un service sera chanté à la Cathédrale à une date ultérieure. Centre funéraire Oligny & Desrochers, 110 Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu, Yvon Desrochers, président, Aimé Vézeau, directeur.

La famille Boutin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

CHOQUETTE (Jacques)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 septembre 1995, est décédé à l'âge de 52 ans, M. Jacques Choquette, époux de dame Nicole Bouchard.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Maryse (Daniel Champagne), Sylvain (Nathalie Talbot), Isabelle, Sébastien, sa petite-fille: Laurie, ses frères et soeurs: Marcel (Majella Emond), Denise (Maurice Masseau), Fernand (Francine Marcil), Denis (Rollande Hébert), son beau-frère Serge (Diane Belval), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Exposé au Complexe funéraire Le-Sieur & Frère Ltée, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc. Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Grégoire de Saint-Grégoire le vendredi 22 septembre à 11 heures et delà au cimetière paroissial.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

FONTAINE-DUCLOS (Yvonne)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 septembre 1995, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Yvonne Fontaine-Duclos.

Elle laisse dans le deuil son époux Lucien Duclos et ses enfants, ses soeurs Annette et Thérèse et ses neveux et nièces.

Une célébration eucharistique a eu lieu le 25 septembre en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

GÉLINEAU-DUQUETTE (Jeanne)

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 20 septembre 1995, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Jeanne Gélineau, épouse de feu Adélard Duquette.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Thérèse (Réal Dépelteau), André (Huguette Roman), Madeleine (Jacques Therrien), Yolande (feu Jean-Paul Guay), Huguette (Réal A. Landry), Lorraine (Pierre Boulais), Denis (Annette Doucet), Gervaise (Bruno Prairie), Marie-Paule (Jean-Marie Landry), Solanges (Denis Ouimet), ses 26 petits-enfants et 32 arrière-petits-enfants, sa belle-soeur Mme Annette Pinsonneault (feu Gérard Gélineau), son beau-frère M. Donat Duquette ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Exposée au Complexe funéraire Le-Sieur & Frère, 95, boul. Saint-Luc à Saint-Luc. Les funérailles ont eu lieu le samedi 23 septembre à 14 heures en l'église de L'Acadie et delà au cimetière de La Prairie.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

LANOUE-MARTEL (Madeleine)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 septembre 1995, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Madeleine Lanoue, épouse de feu Rolland Martel.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Louis (Victorine Courtemanche), Luc (Madeleine Mercier), Ève, feu Roger, ses petits-enfants: Fabryce (Sylvain Lanoue), François (Sylvie Fortin), Mélanie (Philippe Rheault), Alexis, Antoine, Xavier, ses deux arrière-petits-fils: Sébastien, Francis, ses soeurs: Suzanne C.N.D., Lucie, Michèle (René Gamache), ainsi qu'un beau-frère Léo (Madeleine St-Germain), ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

Exposée à la Résidence funéraire Le-Sieur & Frère, 114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu, le mardi 26 septembre à 19 heures. Les funérailles ont lieu aujourd'hui, le mercredi 27 septembre 1995, à 14 heures, en la Cathédrale de Saint-Jean, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

LAPLANTE (Omer)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, est décédé le 23 septembre 1995, M. Omer Laplante, 86 ans et 4 mois, époux de feu Alexina Bourdon.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Fernand, Guy, Jacques, Germain et leurs épouses, une soeur Anita Quenneville, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces.

Exposé au Centre funéraire Oligny & Desrochers, 110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu le lundi 25 septembre 1995 à 14 heures en l'église Saint-Edmond et l'inhumation au cimetière Mont Saint-Grégoire. Centre funéraire Oligny & Desrochers, 110, Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu, Yvon Desrochers président, Aimé Vézeau, directeur.

La famille Laplante remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

THÉRIAULT-JEAN (Simone)

À Iberville, le 20 septembre 1995, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Simone Jean, épouse d'André Thériault.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Réjane, Jocelyne, France (Robert Viau), Carolle (Michel Hurd), Madeleine (Jean-Claude Lafrance), Normand (Francine Bousquet), ses 10 petits-enfants, ses quatre arrière-petits-enfants, sa soeur, son frère, ses belles-soeurs, ses beaux-frères, de nombreux parents et ami(e)s.

Exposée aux Résidences funéraires Claude LeSieur, 280, Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 23 septembre à 13 heures en l'église de Saint-Luc suivies de la crémation. L'inhumation des cendres se fera à Marieville.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

TURGEON-NORMAND (Yvette)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 septembre 1994, est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Yvette Turgeon, épouse de M. Guy Normand.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Micheline, Louise (Pierre Chevron), Ginette (Gervais Huet), Josée (Philippe Hamelin), Pierre (Marie Christine Laflamme), Marie (Guy Samson), France (Serge Tallard), Jean, 11 petits-enfants, un arrière-petit-enfant, son frère et sa soeur: Gérard et Monique, sa belle-soeur Madeleine Bessette, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Exposée à la Résidence funéraire Le-Sieur & Frère, 114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu le mardi 26 septembre 1995, en l'église de Saint-Edmond, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

VERVILLE (Wilfrid)

À l'hôpital Sainte-Julienne de Saint-Ferdinand, le 23 septembre 1995, est décédé M. Wilfrid Verville, 98 ans, époux en 1re noces de feu Antoinette St-Pierre et en 2e noces de feu Éva Houle.

Il laisse ses enfants: Marie, Lucie (Léonide Belzile), Jean (Pauline Gosselin), Claude (Rachel Brisson), Benoit (Clémence Lemay mairesse de Saint-Christophe d'Arthabaska), Louisette (Yvon Desrochers, directeur de funérailles), Henriette (Roger Fortier), petits et arrière-petits-enfants, belles-soeurs.

Exposé au Centre funéraire Desrochers, 35 des Forges, Victoriaville. Les funérailles ont eu lieu le lundi 25 septembre à 10h30 en l'église Saint-Christophe d'Arthabaska et l'inhumation au même endroit.

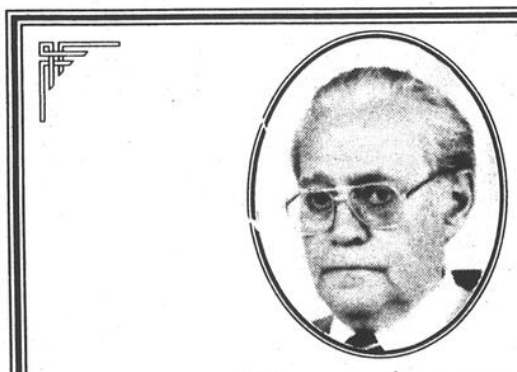
Louisette et Yvon Desrochers remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

190461-c17-L L.N.T.

347-8555
les petites annonces



Remerciement

À Saint-Jean-sur-Richelieu le 27 août 1995, est décédé à l'âge de 75 ans,
Monsieur Jean Denault

Nos plus sincères remerciements à vous tous qui nous avez témoigné des marques de sympathie lors du décès de Jean Denault. Votre réconfort, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, visites, assistances et dons, nous a vraiment touché.

Que chacun et chacune, parents et amis, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et considèrent ces remerciements comme personnels.

Son épouse Rita et ses enfants Ginette, Jean-Claude, Gilles, Sylvie et Jean-Guy

190509-c17-f

Résidences funéraires



Claude LeSieur

Claude et Edgar LeSieur

maintenant 2 résidences funéraires pour mieux vous servir

- pré-arrangements funéraires
- traditionnelles ou privées
- incinération
- colombarium

280, rue Jacques-Cartier N.
Saint-Jean-sur-Richelieu

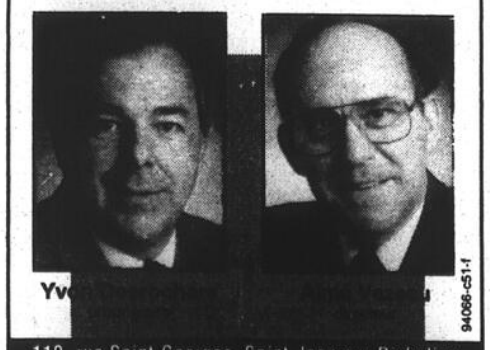
530, 4e Rue
Iberville

un seul numéro de téléphone: **346-6020**

177224-r18-kg

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oligny & Desrochers ltée



110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

94068-c51-f

MONUMENTS



DENICOURT

775, 4e Rue, Iberville
Bur.: 346-9566 Rés.: 346-6466

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...



Faire un don à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu

FONDATION DE L'HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

c'est si simple... et si utile

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

33192-c32-L

nécrologie

1er anniversaire

PARÉ-BOULERICE (Blanche) (28 juin 1994)



Simplement pour te dire chère Blanche que même si un an s'est écoulé depuis ton départ, tu es toujours dans nos pensées et dans nos coeurs. Jamais nous ne pourrons oublier la personne si généreuse que tu étais. Ton souvenir restera gravé éternellement en nous. Protège-nous tous, car nous t'aimons tant.

Ton époux Roger, tes enfants et tes petits-enfants.

Une messe sera célébrée le 28 septembre à 9h30.

3e anniversaire

BONNEAU (Pierre)



Cher papa,

Déjà 3 ans s'est écoulé depuis ton départ. Tous ces heureux souvenirs passés en ta présence nous donne la chance de pouvoir oublier cet incident.

Toi, notre ange gardien, veille sur nous et aide-nous ainsi que tous ceux qui t'aime.

De tes enfants Pierre, Denise, Diane et de ton petit-fils Nicolas ainsi que tes 2 gendres.

Prière au Saint-Esprit

Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande).

190506-c17-L **D.F.**

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

190325-c17-L **R.G.**

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

190462-c17-L **A.M.**

Suite à un décès ...

FONDATION DE L'HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU

920, boul. du Séminaire N., Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3A 1B7
Tél.: (514) 359-5777

n'oubliez pas cette semaine

Sylvie Provost

Technique Nadeau

■ Nicole Boudreau, infirmière et professeure affiliée au Centre de yoga Colette Maher, tiendra ce mercredi 27 septembre, deux activités gratuites reliées à la Technique Nadeau. Celles-ci se dérouleront au Centre des aînés Johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord.

La première se déroulera à compter de 19h30. Il s'agira d'une rencontre d'information sur les trois exercices qui composent la Technique Nadeau. Son apprentissage ne requiert que huit semaines de cours à raison d'une fois par semaine et ses mouvements sont appropriés aux gens de tous les âges.

La deuxième activité débutera à 20h30 et s'adresse aux adeptes ayant déjà suivi le cours de base. Les participants pourront alors y reviser ou perfectionner leurs mouvements. D'autre part, la session d'automne de la Technique Nadeau débutera le mercredi 4 octobre au Centre des aînés. Les groupes sont limités à dix participants. Pour renseignements additionnels, composez le 348-8314.

Dîner communautaire

■ Le Centre de formation à l'autogestion (CFA) tiendra un grand dîner communautaire gratuit le jeudi 28 septembre à 11h30 afin de rassembler les sans-emplois de la région âgés entre 18 et 35 ans. Le CFA, un organisme sans but lucratif pour les sans-emplois, profitera de l'occasion pour dévoiler sa grille d'activités en vue de la prochaine saison d'activités. Celui-ci voit à offrir aux sans-emplois de bons outils de recherche ainsi que des activités sociales.

Les personnes intéressées doivent confirmer leur présence en contactant Patrick, au 346-8357.

Bazar St-Eugène

■ Le bazar annuel organisé au profit de la paroisse St-Eugène se déroulera les 28, 29 et 30 septembre au Centre Saint-Eugène situé au coin des rues Jacques-Cartier Sud et Roman. Il sera possible de trouver sur place de nombreux articles à prix modiques comme des livres, des jouets, des meubles, des bibelots, des articles ménagers et autres.

Le bazar sera accessible au grand public les jeudi et vendredi 28 et 29 septembre, entre 10 et 20 heures, ainsi que le samedi 30 septembre, entre 9h30 et 13 heures. Les profits réalisés lors de cet événement seront utilisés pour venir en aide à la paroisse en aidant à l'amélioration, la réfection ou encore le réaménagement du centre communautaire.



Le chandail de Nez rouge en vente

Le chandail officiel de l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu est en vente (347-5932) au prix de $10 pour le t-shirt et de $15 pour le coton ouaté. Sur notre photo, on reconnaît Alain Masse, directeur des services administratifs des Aliments Flamingo, Luc Jean de «Luc Jean Enr.», Danièle Michaud de Poulet Frit Kentucky, Pierre Lange, coordonnateur de l'Opération 1995, Alain Papillon de Super Essaim Papillon, Sylvain Beauchamp des Créations Splash et Viateur Lavoie, président des Optimistes de Saint-Eugène. (photo jacques PAUL)

Danse pour les jeunes

■ Le 53e Groupe scouts et guides de Saint-Luc tiendra une danse pour les jeunes de 9 à 13 ans le samedi 30 septembre à l'école Sacré-Coeur de Saint-Luc. Celle-ci se déroulera entre 19h30 et 22h30. Plusieurs adultes assureront la surveillance au cours de cette soirée. De plus, il y aura vérification des cartes d'identité et des sacs à dos.

Association En Coeur

■ L'Association En Coeur tiendra son brunch annuel le dimanche 1er octobre, entre 9 et 14 heures, à la Légion canadienne de Saint-Jean, située au 5, rue Frontenac. Le coût du billet est de $6 pour les adultes et de $4 pour les enfants de 4 à 11 ans. Les moins de quatre ans sont admis gratuitement. L'Association québécoise pour les enfants malades du coeur s'occupe de venir en aide aux enfants cardiaques et à leurs familles en leur apportant tout le soutien nécessaire, qu'il soit d'ordre médical, social ou moral.

L'an passé, pas moins de 540 repas ont été servis et les responsables avaient recueillis une somme de $3,615. Il est possible de se procurer des billets en prévente en contactant Mme Denise Pépin, au 359-5060 ou au 348-6213. Il sera aussi possible de s'en procurer le jour même à la porte.

Parentraide

■ L'organisme Parentraide de Saint-Jean tient ses rencontres à tous les mercredis, à 19h30. Les parents de la région sont invités à se joindre au groupe lors des rencontres hebdomadaires. Les parents qui fréquentent le groupe mettent en commun les hauts et les bas reliés au métier de parents: problèmes de discipline, de communication, de comportement, d'agressivité ainsi que toutes les facettes des rapports parent-enfant.

Pour fréquenter le groupe Parentraide Saint-Jean, on compose le 288-5555. Les parents sont assurés d'un service chaleureux, anonyme et gratuit.

Cadets de l'air

■ Les jeunes de 12 à 18 ans intéressés à joindre les rangs de l'Escadron 613 des cadets de l'air sont invités à se rendre le mardi à compter de 18h30, au hangar D-4 de la Base militaire de Saint-Jean. Le recrutement des nouveaux cadets se poursuivra pour encore quelques semaines. Les inscriptions sont gratuites et l'uniforme est fourni à tous les jeunes. Pour en savoir davantage, contactez les responsables au 358-7301 ou le 358-7259.

Visite de Soeur Angèle

■ Soeur Angèle, porte-parole du programme «Bonjour Santé» de Métro sera de passage à Saint-Luc le jeudi 5 octobre au marché d'alimentation Métro, 385 boul. St-Luc. Soeur Angèle sera sur place entre 13 et 16 heures pour partager avec toutes les personnes présentes ses secrets culinaires.

Ligue de quilles

■ Les responsables d'une toute nouvelle ligue de quilles (grosses) pour les handicapés invitent les personnes handicapées de la région à se joindre à eux en ce début de saison. Les rencontres se tiennent les lundis après-midi au Boule-Vard des Quilles à Iberville.

Pour de plus amples informations, on rejoint Pierre Raymond au 347-5464.

Brunch du RPHRHR

■ Le Regroupement des personnes handicapées de la région du Haut-Richelieu tiendra son brunch musical annuel le dimanche 1er octobre entre 10 et 14 heures au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord.

Le coût des billets est de $7 pour les adultes et de $3 pour les enfants. Plusieurs tirages sont prévus parmi toutes les personnes présentes. Il sera possible de se procurer des billets à la porte, le jour même, ou dès maintenant en communiquant avec les responsables au 347-6041.



Nouvel exécutif du Club Richelieu

Plusieurs membres du Club Richelieu Saint-Jean ont assisté le 16 septembre dernier à l'Auberge Le National à la soirée de passation des pouvoirs et à la présentation du nouveau bureau de direction. Cette année, c'est M. Marcel Boulanger qui assumera la présidence de ce club de service. Il succède ainsi à Yves Denis. Plusieurs activités figureront au programme du club en 1995-96. Les personnes ou groupes qui désirent obtenir une aide financière sont invités à acheminer leurs demandes dès maintenant. Sur la photo, à l'avant: Alain Bienvenu, publiciste, Jean-Claude Denault, comité des oeuvres, Marcel Boulanger, président, Denis Ouimet, trésorier et François Payette, vice-président; à l'arrière: Me Éric Lazure, responsable du bulletin, Yves Denis, ex-président, Claude Larose, animation, Daniel Ménard, secrétaire, et Pierre Marceau, financement. (photo michel LAFLAMME)

Ligue de hockey senior majeur du Québec

Les Dragons sont prêts à défendre leur titre

Les équipes qui ont eu la «chance» d'affronter les Dragons du Haut-Richelieu en matchs hors-concours auront une coche d'avance sur les autres quand commencera la saison. Ces équipes sauront déjà que ce n'est pas reposant de jouer contre le club de Jean-Guy Roberge et elles se prépareront en conséquence. Ce sera probablement le cas des 94 de Waterloo qui inaugureront la saison locale des Dragons vendredi soir.

Le match inaugural de la saison se jouera en effet le vendredi 29 septembre, à 21 heures au Palla-

yves MALLETTE

dium d'Iberville. Les 94 de Waterloo, que les Dragons ont lessivé 5-0 dimanche dernier, seront les visiteurs. Les dirigeants des Dragons mettront le paquet pour souhaiter la bienvenue à leurs partisans. D'abord, un verre de bière sera servi aux 18 ans et plus à leur entrée dans l'aréna où ils devraient être accueillis (c'est à confirmer) par nul autre que les «chearleaders» des Roadrunners de Montréal.

Lors de la mise au jeu protocolaire, en présence de dignitaires, les membres de l'organisation seront présentés au public. Enfin, la chanteuse Micheline Langlois invitera tout le monde, dont les députés Roger Paquin, Richard Le Hir et Claude Bachand, à entonner avec elle l'hymne national du Canada...

■ L'équipe à battre

Les deux matchs hors-concours des Dragons que les amateurs de hockey ont pu voir avant le commencement de la saison ont démontré que le calibre de la nouvelle équipe de hockey senior du Haut-Richelieu est très fort. Même sans avoir vu les cinq autres formations de la Ligue de hockey senior majeur du Québec à l'oeuvre, on peut prévoir que les Dragons seront encore l'équipe à battre cette année.

Normalement, quand le premier trio d'une équipe vient de faire son tour sur la patinoire, l'adversaire pense respirer un peu mieux à la défensive. Mais tout indique que contre les Dragons, les moments de répit seront très rares. En effet, les trios utilisés par Jean-Guy Roberge sont capables de percer la défensive adverse à volonté. De plus, tous les attaquants des Dragons semblent excellents en repli défensif.

Vendredi du moins, lors du match d'exhibition contre Lachute, c'est ce que les Dragons ont démontré. Quand l'adversaire amorçait une descente à deux ou trois contre un, on dirigeait la lentille vers le défenseur des Dragons pour voir comment il s'en tirerait dans cette situation corsée, mais les joueurs d'avant apparaissaient soudainement pour briser l'attaque. Autrement dit, le défenseur des Dragons aurait pu s'accoter sur le but et discuter de chose et d'autres avec son gardien. C'est une caricature, mais à peine.

Jean Guy Roberge semble avoir deux trios bien établis à sa disposition. Comme l'an dernier, il utilisera Pierre Millier avec Martin Vézina et Martin Thomas. Trevor Duhaime, Daniel Maurice et Martin Caron, qui ont pété le feu contre Lachute, devraient former une autre unité. Réal Godin devrait par ailleurs jouer avec Martin Lefebvre et Sylvain Mayer. L'entraîneur jonglera ensuite avec une autre unité dont pourraient faire partie à tour de rôle Martin Lamothe, Billy Malenfant, Michel Thomas et Stéphane Côté.



Les Dragons inaugurent leur saison vendredi, au Palladium d'Iberville. (Photo rémy BOILY)

À la lumière de ce qu'on a pu voir en matchs présaison et lors d'entraînements, l'attaque des Dragons sera caractérisée par une bonne cohésion dans l'exécution des jeux, par la vitesse et la robustesse. Les performances individuelles de certains joueurs des Dragons valent à elles seules le prix d'entrée. Vendredi dernier par exemple, deux des buts de Daniel Maurice relevaient de la magie. Le gardien adverse n'a pas pris une tasse de café, mais un gallon au complet...

■ Défensive

À la défensive, le Johannais Mirko Stevanovic semble avoir gagné son poste. Il côtoiera à la ligne bleue deux autres joueurs de la région: Marco Lachance et David Marcotty. À l'heure de tombée, nous n'avions pas su encore si les Dragons avaient décidé de garder Christian Turcotte et Mathieu Lestage, deux autres défenseurs du Haut-Richelieu.

Carl-Henri Exantus, Claude Barthe et Sylvain Couturier devraient compléter la brigade défensive des Dragons. Les amateurs de hockey de la région se souviendront certainement des deux derniers qui étaient considérés parmi les as défenseurs du junior majeur. Bien qu'étant de moindre calibre que ses deux coéquipiers, Carl-Henri Exantus a lui aussi tenu son bout au hockey junior majeur, notamment avec les Castors de Saint-Jean.

Les défenseurs des Dragons sont non seulement forts dans l'exécution de leur mission première dans leur zone, mais ils sont aussi très habiles à relancer l'attaque. Pour un, Marco Lachance a fait de nombreuses percées en zone adverse vendredi dernier et il a obtenu plusieurs lancers sur le gardien des Rapides. David Marcotty a réussi un beau but quand, après avoir constaté que ses attaquants n'avaient plus de marge de manoeuvre, il a foncé vers la cage adverse tout en étant repéré par un ailier qui lui a envoyé la rondelle «sur la palette». Carl-Henri Exantus n'est pas demeuré en reste avec un but et une couple de passes. Dire que Barthe et Couturier n'étaient même pas de l'alignement...

Enfin, devant les buts, les Dragons pourront vraisemblablement compter sur trois cerbères. Martin Lavoie, qui était avec l'équipe la saison dernière, est de retour. Martin Rodrigue, l'ex-Lynx et ex-Chevalier, semble avoir gagné sa place, de même qu'un autre gardien qui provient de Saint-Hubert.

En conclusion, si les amateurs de hockey de la région répondent à l'invitation des dirigeants des Dragons, ils en auront pour leur argent. En tous les cas, personne ne s'ennuiera des Lynx de Saint-Jean...



Martin Caron, un joueur de la région, a impressionné la galerie en comptant trois buts contre Lachute vendredi dernier. (Photo jacques PAUL)

Parties hors-concours des Dragons

Quatre matchs, quatre gains

Les Dragons ont joué quatre matchs hors-concours avant de commencer la saison et ils les ont

yves MALLETTE

gagnés tous les quatre. Vendredi dernier, contre les Rapides de Lachute, les Dragons ont eu une bonne opposition... et ils ont gagné 10-4. Dimanche à Saint-Gabriel, les représentants du Haut-Richelieu ont triomphé 6-4.

Vendredi, au Palladium d'Iberville, c'est le gardien de Lachute qui a volé la vedette lors de la première moitié du match. Bâti comme un joueur de ligne offensive au football, ce gardien de but avait des réflexes de félin. Il faut le faire. Sans compter que sa technique n'avait pratiquement pas de faille. Quand le gardien mesurant au moins 6'4'' s'est fait remplacer par son adjoint à mi-chemin de la deuxième période, le compte était de 2-1 et les Dragons avaient passé la plupart du temps à le mitrailler.

■ Domination

Les Dragons ont continué à dominer offensivement, mais le nouveau gardien des Rapides n'avait visiblement pas l'étoffe du premier. Il est donc arrivé ce qui devait arriver. Tout le monde a fait sa part à l'attaque, mais Daniel Maurice, Martin Caron et Trevor Duhaime méritent les étoiles individuelles, sans compter une mention honorable à Martin Vézina qui, privé de ses deux ailiers habituels, provoquait quand même toujours des choses en territoire offensif.

En défensive, il faut donner une bonne tape dans le dos de Marco Lachance qui, en l'absence de Claude Barthe et de Sylvain Couturier, s'est imposé comme un chef. On aurait dit que M. Lachance était toujours sur la patinoire et de plus, il jouait tantôt à gauche, tantôt à droite. Toujours à la défensive, Carl-Henri Exantus a aussi attiré l'attention à quelques reprises. La première fois, c'est en donnant la rondelle à l'adversaire à l'entrée des buts, ce qui a conduit au premier point des Rapides. Mais un peu plus tard, M. Exantus s'est racheté en comptant lui même un but, tout en obtenant une couple de passes par la suite.

■ Malenfant

D'autre part, quelques joueurs tentaient de profiter de leur dernière chance pour gagner un poste avec les Dragons. Parmi eux, il faut retenir le nom de Billy Malenfant. Cet athlète voulait simplement gagner un poste, mais il a plutôt joué comme si sa vie en dépendait. Malgré sa petite taille, il a démontré, entre autres, qu'il n'avait pas peur de se lancer dans la circulation lourde.

Il faut dire aussi que plusieurs bagarres ont éclaté durant le match. Pour un, Sylvain Mayer s'est battu trois fois, sans compter les adversaires qu'il a cherchés, mais qui ne voulaient rien savoir de se battre avec lui... M. Mayer ne sera pas suspendu puisque lors d'une de ses bagarres, il a écopé de deux mineures. Au sein de la ligue senior, un joueur est suspendu pour une partie à la suite de trois bagarres dans un même match.

Déjà une des puissances du hockey junior AA en 94-95

Les Chevaliers sont encore plus forts

Les Chevaliers de Saint-Jean amorceront dimanche une autre saison au sein de la Ligue de hockey junior AA de Montréal, une première au Colisée Isabelle-Brasseur. Toujours une formation hautement cotée, les Chevaliers devraient encore une fois figurer parmi les meilleures équipes du circuit en 95-96.

Jacques Chaput, l'entraîneur-chef des Chevaliers, croit qu'il a une très bonne formation sous la main.

mario TREMBLAY

Même que son équipe est supérieure à celle de l'an dernier, à pareille date. «L'an dernier, nous avions plusieurs points d'interrogation, particulièrement à la défensive que nous avons dû reconstruire. Cette saison, nous avons une équipe mieux équilibrée, malgré la présence de plusieurs recrues à l'attaque», indique M. Chaput.

■ **Offensive**

Les chevaliers alignent de très bonnes recrues. Pour vous donner une petite idée, lorsqu'un bon marqueur comme Jean-Charles Miclette se retrouve sur le troisième trio, c'est qu'il y a du talent. Le plus talentueux de tous est certes le joueur de centre Marc Diamond qui a continué d'impressionner la semaine dernière inscrivant son premier truc du chapeau dans l'uniforme des Chevaliers. Il pivotera le premier trio avec Benoît Parent, une autre recrue, et Yannick Caron. Le deuxième trio sera formé de Patrice Farella au centre flanqué de Pierre Gauthier et Alexandre Audet. «Si Pierre Gauthier peut éviter le banc des pénalités, il nous aidera», dit Jacques Chaput.

En ce qui concerne les troisième et quatrième trio, il est presque certain que Jacques Chaput jonglera avec ses joueurs. Cependant, il peut compter sur de bons éléments avec Jean-Charles Miclette, Alexandre Arcouette et David Charron. Ces deux derniers viennent de signer avec les Chevaliers. Danny Patenaude, Frédéric Langevin, Frédéric Demers et Francois Brodeur complètent le tableau.

«Arcouette est un marqueur naturel doté d'un bon coup de patin alors que Charron est un travailleur infatiguable qui est aussi très bon offensivement. Ce sont deux bonnes acquisitions», souligne Jacques Chaput.

M. Chaput affirme que ses Chevaliers sont très rapides, mais qu'ils manquent un peu de robustesse: «Notre vitesse compensera sans doute pour notre manque de robustesse. L'important, c'est de se tenir loin du banc des punitions et d'éviter les gestes de frustration».

■ **Défense**

En défense, il ne devrait pas y avoir de problèmes avec la présence des François Deschamps, François Gervais, Jocelyn Marcoux, Claude Benjamin, Jean-Philippe Fortin et les recrues Christian Jean et Carlo Perricone. Toutefois, l'entraîneur des Chevaliers soutient que ses arrières ont peut-être tendance à en faire un peu trop à l'offensive. Ils devront se préoccuper davantage de leur mission première.

Devant le filet, les Chevaliers débuteront la saison avec Daniel Lavoie et Martin Benôit. Si le premier a impressionné, le second devra toutefois retrouver la forme, lui qui a vu très peu d'action jusqu'à maintenant.

■ **Suspension**

Cependant, c'est avec une équipe décimée par les suspensions que les Chevaliers ouvriront leur saison dimanche soir face au National de Loroste. Ainsi, cinq joueurs rateront le match d'ouverture en raison de suspensions qu'ils ont reçus en match hors-concours. Il s'agit de Marc Diamond, Benoît Parent, François Brodeur, Frédéric Langevin et Claude Benjamin. Les Chevaliers devront aligner au moins trois joueurs affiliés pour le match de dimanche.

Cette situation ne fait pas l'affaire de l'entraîneur. «Il est certain que ce n'est pas intéressant de débuter la saison avec des élements en moins. Mais il faudra s'y faire avec les nouveaux réglements en vigueur cette saison. Ce sera une façon de voir ce que mes joueurs ont dans le ventre», souligne M. Chaput.

Ces pertes sont d'autant plus lourdes à supporter puisque cela survient au tout premier match de la saison et contre Loroste par surcroît, un grand rival des Chevaliers. «Loroste, Brossard et Montréal-Nord seront nos plus féroces adversaires. Il faudra jouer plus défensivement et attendre nos chances sans prendre de risques inutiles, ce sera important», souligne Jacques Chaput.



Jacques Chaput, l'entraîneur des Chevaliers, croit que son équipe est mieux équilibrée que l'an passé. (Photo jacques PAUL)

En passant, ne compter pas sur Jacques Chaput pour faire des prédictions. La seule qu'il fera c'est de promettre un bon spectacle et une équipe compétitive aux gens de Saint-Jean et de la région.

Un autre Johannais au hockey junior majeur

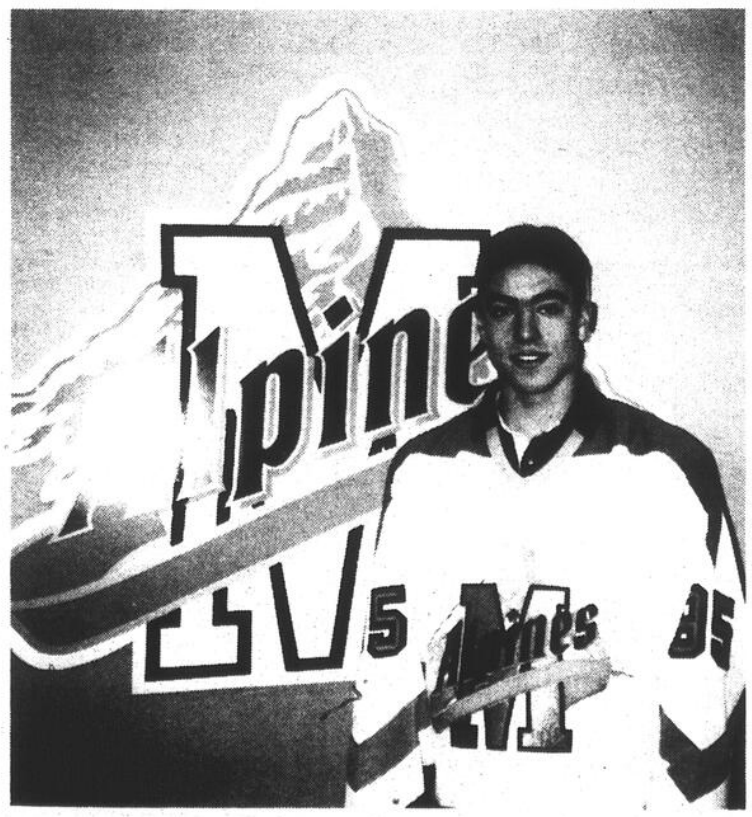
Boulanger passe des Faucons aux Alpines

Bryan Boulanger est un autre Johannais qui vient de faire sa niche au sein de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Le hockeyeur de 18 ans a été enrôlé par les Faucons de Sherbrooke au commencement de septembre, mais il jouera dorénavant pour les Alpines de Moncton.

À Moncton, M. Boulanger a commencé la saison au

Yves MALLETTE

sein du principal trio de l'équipe composé aussi de David-Alexandre Beauregard et de Mikkail Kazakevich, un joueur de 19 ans qui a déjà été repêché par les Pinguins de Pittsburg.



Le talent et la ténacité ont mené Bryan Boulanger au hockey junior majeur.

■ **Sherbrooke**

Pourtant, c'est l'organisation des Faucons de Sherbrooke qui a donné à Bryan Boulanger, un ailier droit de 6' 1'' pesant 180 livres, sa première véritable chance au junior majeur. L'an dernier, il avait été invité au camp d'entraînement des Faucons de Sherbrooke qui l'ont retenu à titre de joueur affilié. Précisons qu'outre les Faucons, les Foreurs de Val d'Or et les Saguenéens de Chicoutimi, deux autres formations de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, s'étaient également montrées intéressées à ses services.

Cette année, il semblerait qu'avec les Faucons, M. Boulanger a connu un très bon camp d'entraînement au point où les dirigeants de l'équipe n'ont pas hésité à lui confier le seul poste disponible à l'aile droite. Mais les Faucons avaient absolument besoin d'un gardien de but. Ils l'ont trouvé à Moncton, en la personne de Chris Fernet. Sherbrooke a dû céder l'ailier droit originaire de Saint-Jean en retour.

■ **Persévérance**

Bryan Boulanger doit une grande partie de ses succès actuels à son opiniâtreté. En effet, avant de jouer au midget BB il y a trois ans, le Johannais n'avait jamais fait partie d'une équipe «deux lettres», révèle Jocelyn Bélanger, son père. Sauf que l'ailier droit a toujours travailler très fort pour s'améliorer et il récolte aujourd'hui les résultats de ses efforts.

«Même au sein de ses équipes simple lettre, Bryan a eu la chance d'avoir de bons entraîneurs qui ont contribué à sa formation. Mais c'est vraiment sous la gouverne de Stéphane Boyer qu'il a débloqué», affirme le père du nouveau joueur des Alpines.

L'an dernier, quand il a été retranché du camp d'entraînement des Faucons de Sherbrooke, Bryan Boulanger s'est en effet joint aux Remparts midget AA du Richelieu dirigés par Stéphane Boyer.



Victoire convaincante de 47-22 contre Québec

Les Géants bafouent les champions

Ceux qui s'inquiétaient de l'édition 95 des Géants de Saint-Jean devront laisser leurs appréhensions de côté. Les joueurs du Cégep sont à prendre au sérieux. Dimanche dernier, les Éric Léger, Pierre-André Gadoury, Pierre Iannicello et compagnie ont pris les choses en main pour vaincre les Alérions du Petit Séminaire de Québec par la marque de 47-22 dans un des meilleurs matchs disputés par les Géants au cours des deux dernières années.

Le quart Éric Léger a dirigé d'une main de maître l'offensive des Géants repérant son receveur de

mario TREMBLAY

passes préféré Pierre Iannicello à plusieurs reprises. Pendant ce temps, le demi Pierre-André Gadoury terminait le match avec quatre touchés.

Daniel Choquette, l'entraîneur-chef des Géants, était aux oiseaux après le match: «C'est certes ma victoire la plus satisfaisante depuis que je suis à la barre des Géants. Nous étions les négligés pour ce match, mais nous nous étions bien préparés et nous voulions disputer un bon match du début à la fin. C'est ce que nous avons fait».

■ Alérions

Cette victoire est d'autant plus remarquabale que les Alérions, champions du dernier Bol d'Or, présentent à peu près la même formation que l'an dernier alors que les Géants sont considérés comme une équipe en reconstruction. Toutefois, on aurait cru voir le contraire dimanche dernier tellement les Géants ont été dominants.

«À part la perte de leur porteur de ballon vedette, les Alérions présentent la même formation offensive que l'an dernier, confirme Daniel Choquette. Nous avions raison de croire qu'ils avaient une bonne équipe, surtout qu'ils n'avaient pas alloué de points à leur deux premiers matchs».

Malgré ces données, le personnel d'entraîneur des Géants savait très peu de choses des Alérions. Cependant, Daniel Choquette reconnaît que ses joueurs se devaient de jouer dur: «Les Alérions n'avaient pas eu l'occasion de jouer contre des équipes de premier plan. La consigne était de les frapper constamment afin de les ébranler et de les fatiguer. Mes joueurs de ligne ont fait un travail remarquable, de ce côté».

■ Duo explosif

Les amateurs de football de la région ont découvert un duo explosif à l'attaque: Éric Léger et Pierre Iannicello. Léger, un des seuls «vétérans» de l'équipe cette année, a dirigé d'une main de maître l'attaque des Géants. Ses passes étaient précises et son sens de l'anticipation est remarquable. Il est certes un des bons quarts du circuit. Par contre, il a recu l'aide de ses receveurs de passes qui ont connu un match du tonnerre. Pour un, Pierre Iannicello a multiplié les attrapées spectaculaires. Même s'il n'a marqué qu'un touché dans ce festival offensif, il a été choisi le joueur offensif du match chez les Géants.

«Pierre est un receveur extraordinaire. Il a réalisé deux ou trois attrapées qui nous ont placés à la porte des buts. Il a réussi tout au long du match à se démarquer de son couvreur», souligne Daniel Choquette. S'il avait été possible de consulter les statistiques (c'est décidément un problème cette année), on aurait sans doute constaté que M. Iannicello a gagné tout près de 200 verges par la passe.

Ces attrapées ont pavé la voie aux quatre touchés du demi Pierre-André Gadoury qui, lui aussi, a connu un très bon match. Gadoury ne devait même pas jouer puisqu'il est indisposé par une élongation musculaire. D'ailleurs, son entraîneur l'a ménagé en le laissant sur le banc au quatrième quart. Les autres touchés des Géants ont été inscrits par Étienne Belzile et Christian Patry. Ce dernier, une recrue, a vu plus d'action au quatrième quart et a bien répondu à l'appel. Soulignons aussi la belle prestation de Jean Messier qui a capté quelques passes pour des gains intéressants.

Par ailleurs, pour un troisième match de suite, les Géants n'ont permis aucun sac à la défensive adverse. Éric Léger peut ainsi bénéficier de plus de temps pour repérer ses receveurs.

■ 33 points

Le match avait pourtant bien commencé pour Québec puisqu'à sa deuxième série à l'attaque, il inscrivait un touché pour prendre les devants 7-0. Mais le vent a tourné et les Géants ont pris l'initiative du match en inscrivant pas moins de 33 points sans riposte dans les 45 premières minutes de jeu, dont 19 en première demie. Si l'attaque a bien répondu, la défensive a su contenir l'offensive du Québec qui est reconnue comme une des bonnes du circuit. La ligne défensive des Géants a pressé à maintes reprises le quart des Alérions Jean-François Côté.



Les entraîneurs des Géants doivent maintenant préparer leur équipe pour affronter Édouard-Montpetit, une équipe qui n'a pas encore subi la défaite. (Photo rémy BOILY)

Un des points saillants du match est survenu au début du troisième quart. Pierre-André Gadoury venait tout juste d'inscrire son quatrième touché du match. Sur le botté de reprise, Québec a perdu le ballon et les Géants ont repris possession à leur ligne de 38. Sur le jeu suivant, Pierre Iannicello captait une passe d'Éric Léger pour inscrire le majeur. En avance 33-7, les Géants venaient d'assommer les Alérions.

Avec cette victoire convaincante, les Géants devront être pris au sérieux d'ici la fin de la saison. Bien qu'en reconstruction, l'équipe johannaise a démontré qu'elle avait beaucoup de potentiel. «Je n'ai que deux ou trois joueurs de 21 ans et très peu de 19 et 20 ans. La plupart de mes joueurs ont 17 ou 18 ans. Il faut un certain temps avant qu'ils s'adaptent au football collégial et à notre style de jeu. Mais ils ont très bien appris jusqu'à maintenant. Nous venons de réveiller le lion qui dormait en nous. Je sais qu'il y avait plusieurs dépisteurs collégiaux et universitaires à notre match. Nous avons fait équarquiller les yeux à bien des gens», affirme Daniel Choquette.

■ À venir

Grâce à cette victoire, les Géants ont maintenant un dossier de deux gains et un revers. Ce qui s'en vient ne sera pas de tout repos pour les Géants qui recevront la formation d'Edouard-Montpetit dimanche après-midi, à 13 heures, au Cégep. L'équipe de Longueuil est invaincue en deux matchs cette saison.

Football scolaire

Les Astérix sont toujours invaincus

Les Astérix de Farnham sont toujours invaincus au football scolaire juvénile tandis que Félix-Gabriel-Marchand est toujours en quête d'une première victoire dans la catégorie cadet. Mais la saison est encore jeune, surtout au cadet où il y a seulement deux parties de jouées.

Pour en revenir au football juvénile, notons que les Astérix de

yves MALLETTE

Farnham dominent actuellement le classement avec trois victoires en trois parties. La seule autre formation invaincue de la catégorie juvénile est Gérard-Filion qui a cependant joué seulement deux parties.

■ Résultats

Samedi dernier, les Astérix de Farnham visitaient les Oursons d'Iberville sur le terrain de la polyvalente Marcel-Landry. Les représentants de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand ont triomphé au compte de 31-6.

À Longueuil d'autre part, les Obélix de Saint-Jean ont remporté une victoire serrée de 26-21 contre les porte-couleurs de l'école Jacques-Rousseau. Après une défaite à leur premier match de la saison, les Johannais viennent de coller deux victoires.

Samedi prochain, à 13h30, les trois équipes du Haut-Richelieu seront en action, à domicile par-dessus le marché. À Iberville, sur le terrain situé derrière la polyvalente, les Oursons recevront les porte-couleurs de l'école André-Laurendeau. À Farnham, les Astérix tenteront de maintenir leur fiche sans tache alors qu'ils affronteront le Chateauguay Valley.

Enfin, sur le terrain situé à proximité du Colisée Isabelle-Brasseur, les Obélix croiseront le fer contre les représentants de Gérard-Filion. Il s'agira là d'un bon test pour les Johannais, car en deux parties, leurs adversaires de samedi prochain n'ont pas encore concédé de point et ils en ont compté 48.

■ Cadet

Au football cadet, les Vikings de Marcel-Landry ont brisé la glace en remportant une victoire décisive de 57-12 contre Félix-Gabriel-Marchand samedi dernier. Les Gaulois de Farnham ont pour leur part essuyé leur premier revers en s'inclinant par la marque de 17-8 contre J.-H.-Leclerc.

Enfin, dans un match axé sur les belles performances défensives, les Patriotes de Bouthillier ont eu le meilleur par deux petits points contre les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys. Les Patriotes ont en effet gagné 8-6. Chacune des équipes a réussi un touché. La différence, c'est que les Patriotes ont réussi leur converti de deux points. Pas les Aztèques.

«Les Patriotes ont très bien joué et ils ont démontré qu'ils forment une bonne équipe. De notre côté, nous n'avons pas grand chose à reprocher à notre défensive. À l'offensive cependant, les gars devront démontrer un peu plus de détermination», note Jacques Brisson, l'entraîneur-chef des Aztèques.

À noter que les Aztèques seront à l'oeuvre vendredi prochain, à 18 heures, sur le même terrain que les Obélix, à proximité du Colisée, au centre de la piste d'athlétisme Pierre-Larose. Ils affronteront alors les représentants de Granby. Samedi prochain, à 10 heures, les Vikings de Marcel-Landry accueilleront les Gaulois de Farnham tandis qu'à la même heure, mais au Cégep, Marchand recevra la visite des joueurs de Bouthillier.



Les Obélix ont remporté une victoire à l'issue d'un match âprement disputé à Longueuil. (Photo michel LAFLAMME)

Aucune équipe d'ici dans la ligue scolaire de soccer

Des centaines de joueurs, mais pas dans les écoles

C'est drôle de constater que le soccer est en plein essor dans le Haut-Richelieu et qu'il n'y a aucune équipe scolaire dans la région. Il faut dire que face à un manque de ressources humaines et financières, les responsables des commissions scolaires préfèrent axer leurs efforts vers des sports qui ne sont pas déjà pris en charge par des ligues civiles.

yves MALLETTE

À Saint-Luc seulement, 450 jeunes faisaient partie de la Ligue de soccer mineur l'été dernier. Dans les municipalités rurales aussi, le soccer est de plus en plus populaire. À Mont Saint-Grégoire per exemple, le nombre d'équipes de soccer est passé de deux en 1992 à neuf en 1995. La Ligue juvénile de soccer du Richelieu compte pas moins de 1,050 joueurs, dont la plupart fréquentent les polyvalentes de Marieville, de Farham et d'Iberville.



Il n'est pas nécessaire d'être à l'emploi d'une commission scolaire pour être entraîneur d'une équipe dans une école.

■ Scolaire

Mais quand les activités de leurs ligues se terminent, en même temps que la rentrée scolaire, la plupart de ces jeunes doivent remiser leurs souliers à crampons et leurs protège-tibias jusqu'à la prochaine saison.

Pourtant, il y a une ligue de soccer extérieur au sein de l'Association du sport scolaire Richelieu. Les écoles représentées au sein de cette ligue proviennent de la Rive-Sud et du Sud-Ouest de Montréal (Valleyfield, Châteauguay, Longueuil, etc).

Il y aurait certainement un bassin intéressant de joueurs dans le Haut-Richelieu, d'autant plus qu'à part le football, les autres ligues scolaires, au hand-ball, au basket-ball ou au volley-ball, prennent leur envol seulement en novembre.

À Saint-Jean d'autre part, il y a déjà eu des équipes scolaires de soccer. Mais face à une diminution des ressources on a choisi de consacrer davantage d'efforts au football en automne, un sport que les jeunes de la région n'ont pas l'occasion de pratiquer ailleurs qu'à l'école. De plus, au soccer, les jeunes joueurs de la région sont déjà desservis par des ligues civiles en été.



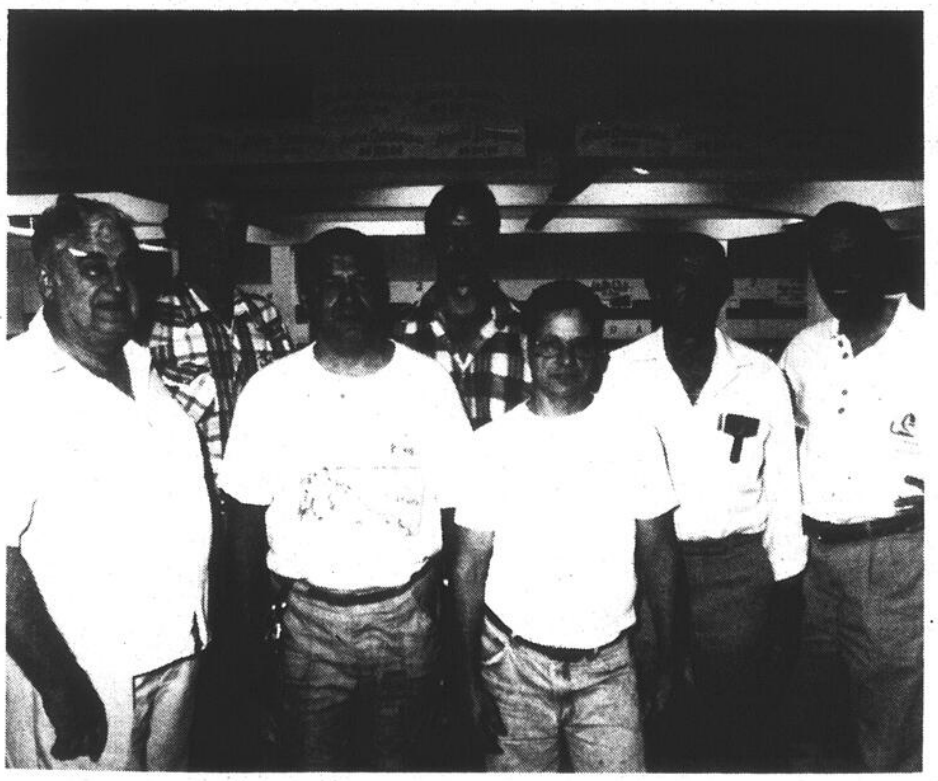
Le soccer est en plein essor dans la région, mais à cause d'un manque de ressources humaines, il n'y a aucune école d'ici au sein de la ligue de soccer scolaire. (Photos michel LAFLAMME)

■ Possibilités

Il y a donc plusieurs jeunes joueurs de soccer dans les écoles, mais il n'y a personne pour s'en occuper. Une personne intéressée à former une équipe pour s'inscrire au sein de la ligue de l'Association du sport scolaire Richelieu pourrait toujours commencer des démarches en contactant le responsable du sport parascolaire dans une école en particulier.

Il serait peut-être bon de rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'être un prof d'éducation physique pour piloter une équipe scolaire. Il faut se conformer toutefois à l'éthique du sport scolaire où les valeurs sont beaucoup plus axées sur le respect de l'adversaire et le fairplay que vers la victoire à tout prix.

Alors, les entraîneurs qui seraient intéressés à poursuivre leur expérience estivale en prenant une équipe en charge dans une école doivent présenter leur projet au responsable du sport parascolaire de cette école. Il est sans doute trop tard pour cette année, mais c'est une démarche qui pourrait être effectuée dès maintenant, en fonction de l'automne 1996.



Des connaisseurs

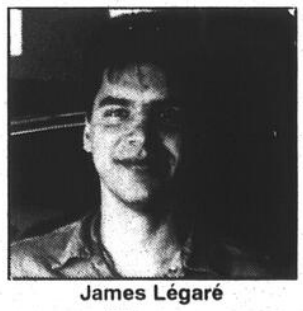
Lors de l'inauguration des nouvelles allées de la salle de quilles NDA, les administrateurs du centre paroissial se sont entourés des meilleurs quilleurs. De gauche à droite: Jacques McNulty, président du Centre N.D.A.; Charles Fortin, administrateur; Michel Godin, un quilleur qui a réussi six parties parfaites au Centre N.D.A.; Roger Thuot, administrateur; Roland Cruze, auteur de plusieurs parties parfaites; Fernand Boudreau, administrateur; Louis Parent, le gérant de la salle de quilles qui a joué un triple de 598 sur les nouvelles allées de petites quilles. (Photo rémy BOILY)

PRIX D'EXCELLENCE DU SERVICE APRÈS-VENTE · 1994 ·

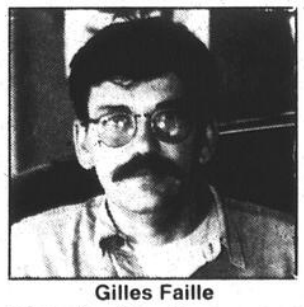
NOMINATIONS

Votre concessionnaire Chrysler Canada, Delorme Automobiles inc., est heureux de vous annoncer la nomination de M. James Légaré à titre de techicien ainsi que de M. Gilles Faille à titre d'homme de service, afin de répondre à une clientèle de produits Chrysler de plus en plus croissante.

M. Martin Soucy, directeur du service chez Delorme Automobile inc., souhaite la plus cordiale bienvenue à MM. Faille et Légaré. Il invite leurs clients et amis à venir les consulter pour un service après-vente hors pair.



James Légaré



Gilles Faille

Notre engagement: satisfaire la clientèle

Delorme

CHRYSLER MITSUBISHI

Bedford 248-1188

325, rue Principale, Sainte-Brigide 293-5347 - 358-3765

Association de chasse et pêche Saint-Jean-Iberville

Malgré l'incendie du chalet, les activités continuent

Le chalet de l'Association de chasse et pêche Saint-Jean-Iberville a été dévasté par un incendie dans la nuit de mercredi à jeudi, la semaine dernière. Malgré tout, les dirigeants de l'organisme tiennent à faire savoir aux membres que les activités habituelles se poursuivent.

Dans la nuit du 20 au 21 septembre, un incendie a complètement ravagé le chalet de

yves MALLETTE

l'Association de chasse et pêche Saint-Jean-Iberville situé à L'Acadie, Route 219. Les dirigeants de l'Association évaluent les pertes à quelques chose comme $10,000 et $15,000. «Nous seulement nous avons perdu beaucoup de matériel, mais également de nombreux souvenirs comme des trophées de chasse. C'est difficile d'évaluer la valeur de ces pièces de collection», déplore Claude Goyette, un des dirigeants de l'Association.

■ **Activités**

Le malheur est d'autant plus grand que l'Association de chasse et pêche est en pleine période de pointe. La saison de chasse vient en effet de commencer.

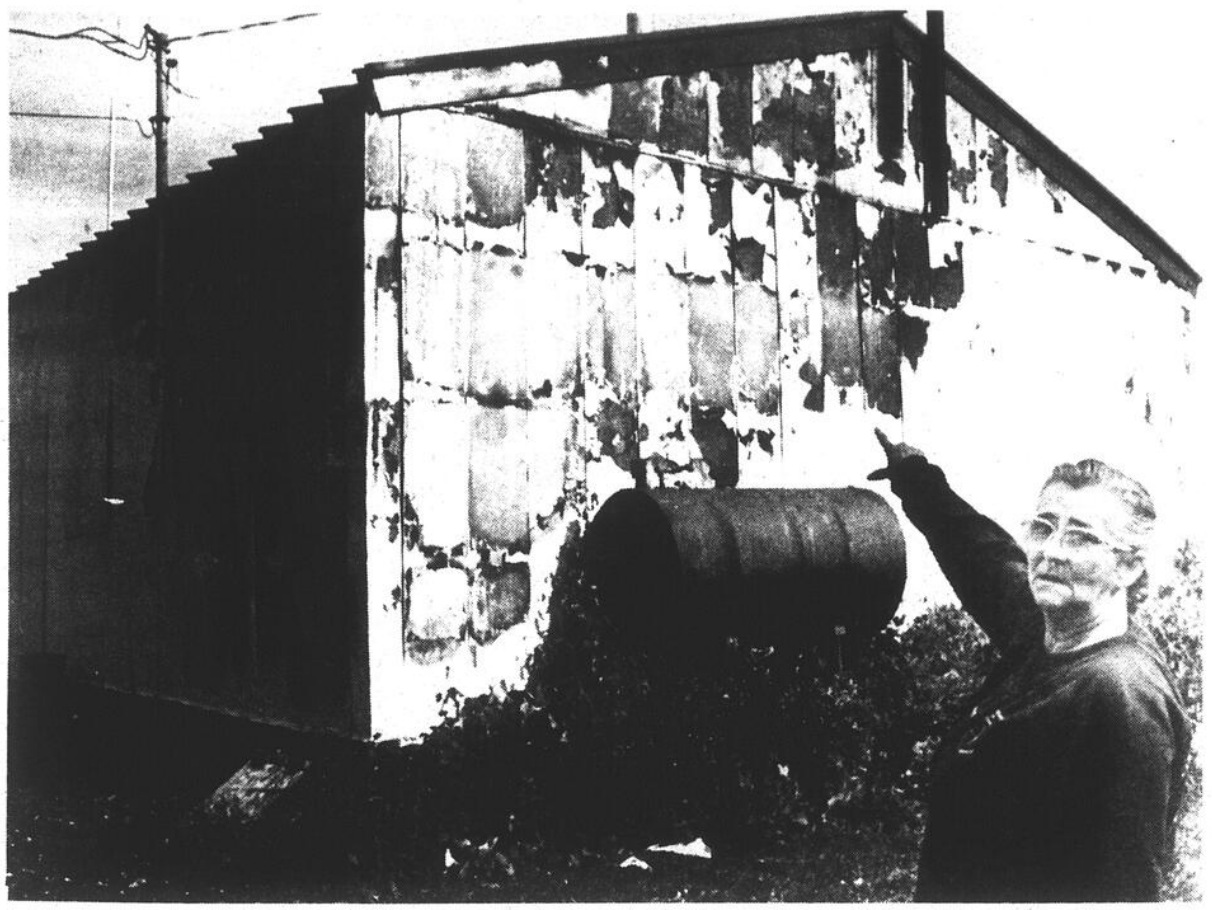
«Plusieurs de nos membres ainsi que d'autres chasseurs de la région et de l'extérieur viennent chez-nous pour ajuster leurs armes. Nous voulons donc faire savoir au public que le champ de tir est toujours opérationnel même si le chalet est incendié», affirme M. Goyette. Pour le tir à la carabine, le tir au gros calibre ou à l'arc, les chasseurs peuvent donc s'exercer et ajuster leurs armes comme prévu.

Claude Goyette insiste pour faire passer son message, car la rumeur court déjà que le club à fermé ses portes: «Toutes les activités extérieures se poursuivent comme si rien n'était survenu. Nous comptons par ailleurs sur la solidarité de nos membres pour remettre sur pied notre chalet dans les plus brefs sélais possible. Tous nos membres qui ont du mobilier en trop, comme des tables, des chaises, un réfrigérateur, une cuisinière, des toilettes ou encore; du bois, de la peinture, des vitres, etc. sont invités à nous les apporter au club. Ce sera toujours ça de moins à acheter».

■ **346-9685**

Claude Goyette révèle par ailleurs que les premières constatations réalisées par les inspecteurs laissent croire à un incendie criminel. L'enquête suit son cours.

La ligne téléphonique du chalet étant temporairement hors de service, les dirigeants de l'Association de chasse et pêche Saint-Jean-Iberville invitent les peronnes qui auraient à communiquer à l'Association à téléphoner à René Goyette, le président, au 346-9685. M. Goyette ajoute enfin que sur place, au champ de tir, il y a toujours un responsable, à compter de 10 heures, sept jours par semaine.



Pierrette Goyette, de l'Association de chasse et pêche Saint-Jean-Iberville montre le chalet qui fut incendié la semaine dernière. (Photo jacques PAUL)

Pour faciliter l'enregistrement des prises de gros gibier

Horaire modifié au Service de la conservation de la faune

Afin de faciliter l'enregistrement des prises de gros gibier durant la saison de chasse 1995, le Service de la conservation de la faune a décidé de modifier l'horaire de ses bureaux situés dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Montérégie.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune a un lieu d'enregistrement à Saint-Jean, à son bureau du Service de la conservation de la faune situé au 365 Normand, bureau 5. Du 2 au 19 octobre, le bureau sera ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30. Du 4 novembre au 21 novembre, le personnel du bureau de la conservation de la faune de Saint-Jean sera accessible les samedis, dimanches, lundis, mardis t mercredis, entre 9h30 et 16h30.

En dehors de ces heures, les chasseurs sont invités à appeler au bureau de conservation de la faune ou au poste d'enregistrement afin de s'assurer de la disponibilité du service d'enregistrement.

■ **Règles**

En saison de chasse au gros gibier, il est bon de rappeler aux chasseurs ces quelques règles élémentaires qui s'appliquent au transport et à l'enregistrement du gros gibier abattu:

1. Dès qu'un gros gibier (orignal, cerf de Virginie, ours noir) est abattu, le chasseur doit détacher de son permis le coupon de transport et l'apposer immédiatement sur l'animal;

2. Un orignal doit être transporté intégralement ou en quartiers identifiables jusqu'au point d'enregistrement. Dans le cas d'un orignal produit en quartiers, le chasseur doit aussi produire et rendre accessible la tête entière. À défaut de quoi il doit produire et rendre accessible la mâchoire inférieure complète et s'il s'agit d'un mâle, les bois attachés à la calotte crânienne ou à une partie de celle-ci;

3. Le cerf de Virginie doit être transporté et produit à l'enregistrement à l'état entier ou en au plus deux parties à peu près égales séparées transversalement au niveau des côtes flottantes ou des reins. La tête et les parties génitales externes (scrotum ou vulve, selon le sexe) ne doivent pas avoir été détachées de ces deux parties;

4. Dans les 48 heures suivant sa sortie du lieu de chasse, le chasseur doit présenter son animal pour le faire enregistrer à un bureau de conservation de la faune ou à un poste d'enregistrement;

5. Après l'enregistrement, les coupons de transport doivent rester fixés à l'animal jusqu'au moment du dépeçage ou de l'entreposage.

Notons en terminant que les chasseurs fréquentant les zecs et les réserves fauniques de la région où la chasse est contingentée pourront obtenir le service d'enregistrement du gibier sur place.



L'horaire des bureaux de Saint-Jean du Service de la conservation de la faune est modifié pendant la saison de chasse. (Photo jacques PAUL)





d'un volant à l'autre

Jean-François Guay

Liste Noire met la Mazda Millenia en vedette

Le récent film de Jean-Marc Vallée, Liste noire, met en vedette la crème des acteurs québécois, dont Michel Côté. M. Vallée permet également à plusieurs voitures de prestige de tirer profit des belles images que nous donne ce film. La superbe Mazda Millenia dans laquelle se déplace Michel Côté, alias M. le Juge, est constamment mise en valeur par les angles de la caméra.

Par moment, on serait porter à croire que l'on visionne une pub de Mazda tellement la beauté de la Millenia crève l'écran. D'ailleurs, il ne serait pas surprenant que les dirigeants de Mazda fassent appel aux services du cinéaste Jean-Marc Vallée pour leurs prochaines publicités...



La Mazda Millenia (photo) n'a aucune misère à nous faire oublier la défunte Serenia 929.

■ Amati

Il y a deux ans, Mazda abandonnait l'idée de mettre sur pied son réseau de voitures de luxe Amati qui devait concurrencer Acura, Infiniti et Lexus. La mauvaise situation économique de l'industrie automobile a forcé Mazda à revoir sa stratégie pour finalement abandonner cette expansion qui aurait englouti plusieurs milliards de dollars.

La mise au rancart de ce projet a permis au manufacturier d'Hiroshima de récupérer celle qui devait porter les couleurs d'Amati, la Millenia. Pour remplacer la jolie, mais décevante Serenia 929, qui souffrait d'une mauvaise tenue de route et d'un manque d'espace pour les occupants, Mazda ne pouvait trouver mieux.

■ Concurrente

Pour espérer faire une percée dans une catégorie où les concurrentes se nomment Acura TL, Lexus ES300, Infiniti J30, Volvo 850 et autres, une voiture doit être presque parfaite. Même si la Millenia ne peut se vanter d'être «Mlle Voiture Perfection», elle a de quoi faire réfléchir les acheteurs de petites berlines de luxe. Après avoir visionné le film Liste noire, il ne fait aucun doute que la Millenia affiche une esthétique particulièrement réussie. Malgré son origine japonaise, son style s'apparente à plusieurs modèles européens de luxe.

Du côté de l'habitacle, elle fait bon chic, bon genre. La conception s'est enfin éloignée des gadgets japonais qui ont pendant trop longtemps fait l'objet de plaisanteries souvent méritées. Maintenant, les commandes sont faciles à utiliser et le tout est présenté dans un style sobre. Le confort des occupants avant est assuré par des sièges chauffants et confortables. Toutefois les passagers arrieres pourront se plaindre de la banquette dont le coussin est placé trop bas: les passagers de grande taille ont les genoux dans le visage et les personnes de petite taille ont un mauvais champ de vision.

■ Miller ou Otto

La Millenia se distingue par un nouveau groupe propulseur issu de la dernière technologie. Ce nouveau moteur V6 optionnel de 2,3 litres a été developpé et adapté par Mazda selon la conception «Miller». Ainsi ce moteur réussi à developper la puissance d'un moteur de 3,0 litres de type «Otto» tout en économisant 10 à 15 pour cent plus d'énergie. De même, le V6 «Miller» produit un couple une fois et demi plus puissant qu'un moteur «Otto» de cylindrée égale. Sa puissance est de 210 chevaux.

Quant au moteur de série de la Millenia, c'est le même V6 de 2,5 litres qui équipe la 626 Cronos et la MX-6 Mystère. Ce moteur de type «Otto» développe 170 chevaux à 5800 tr/mn. Si l'on compare les performances du «Otto» et du «Miller», le premier passe de 0 à 100 km/h en 10,5 secondes tandis que le second signe un temps de 8,5 secondes. En vitesse de pointe, le «Miller» dépasse le «Otto» par environ 20 km/h, soit 220 contre 200.

Récapitulons

■ Bon

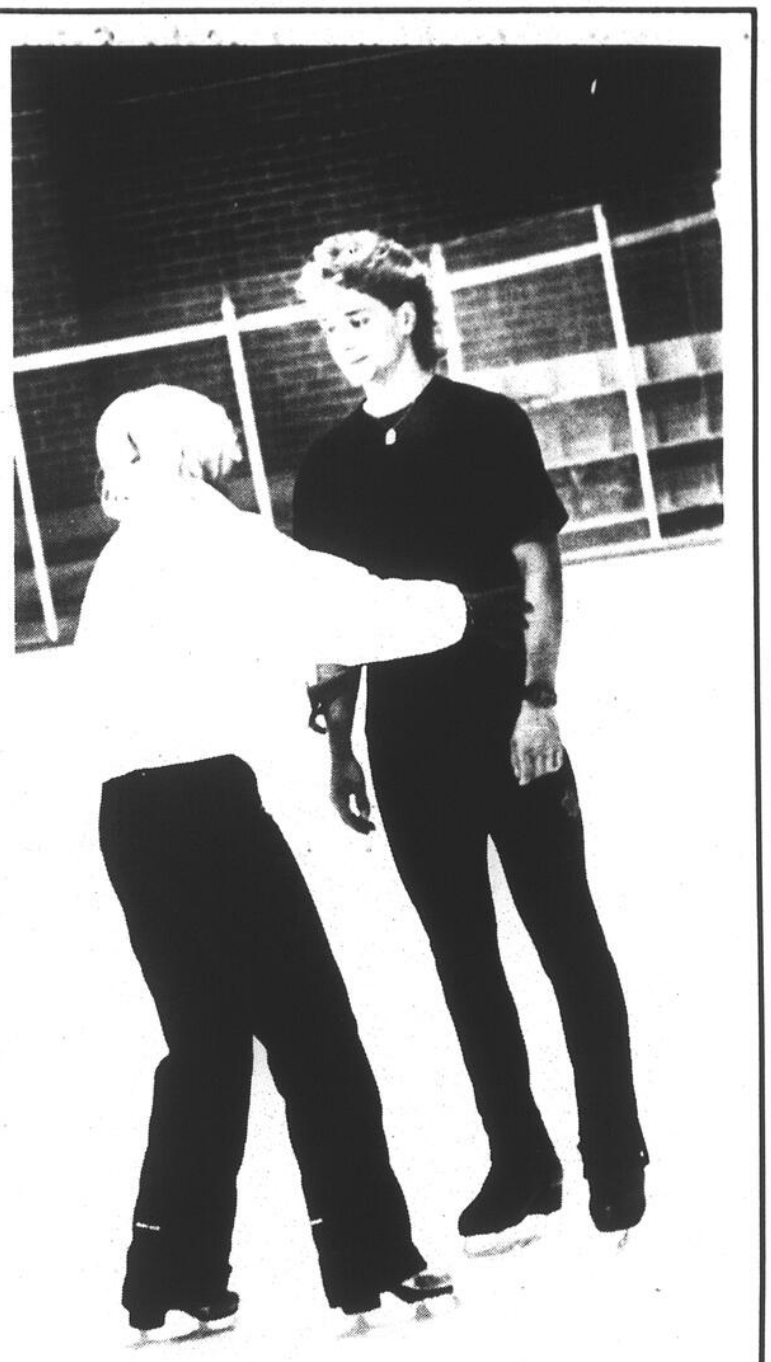
Carrosserie réussie
Habitacle amélioré
Agrément de conduite
Équipement complet
Voiture rare

■ Mauvais

Prix élevé (version S)
Visibilité arrière réduite, ce qui rend difficile les manoeuvres de stationnement
Banquette arrière basse

■ Prix

$36,900 (moteur «Otto»)
$42,000 (moteur «Miller»)



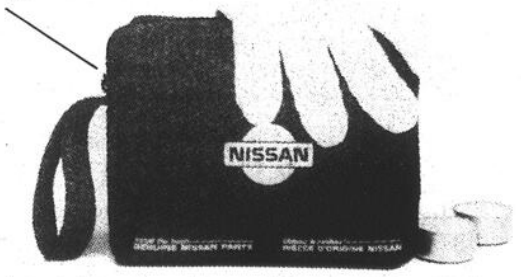
De la grande visite à l'aréna Fort Saint-Jean

Au commencement de la semaine, la patinoire de l'aréna Fort Saint-Jean a été envahie par qelques-uns des meilleurs patineurs au monde. Les patineurs de la Tournée des champions donnaient un spectacle au Forum de Montréal mardi soir. Sans doute aiguillonnés par Isabelle Brasseur, ils se sont entraînés loin des projecteurs à l'aréna Fort Saint-Jean lundi et mardi. Elvis Stojko lui-même, double champion mondial et médaillé d'argent aux Olympiques, étaient là lundi. Sur la patinoire de l'ex-Collège militaire, M. Stojko était aussi accompagné de Victor Kraatz (photo), trois fois champion canadien en danse avec Shae-Lynn Bourne, Steve Cousins, champion d'Angleterre, le couple Evgeny Platov-Oksana Gritschuk, champions russes et Surya Bonaly, la championne européenne. (Photo jacques PAUL)

AIDER LES JEUNES CONTREVENANTS À RÉPARER... C'EST FAIRE UN BON COUP!
Gouvernement du Québec — Ministère de la Santé et des Services sociaux

L'ÉVÉNEMENT ANNUEL "OUBLIEZ DONC LE FROID"

Ouvrir en cas d'urgence



La trousse de survie Nissan pour seulement 2,99$** avec une vidange d'huile et un changement de filtre à huile à 14,95$ ainsi qu'une inspection gratuite du véhicule en 21 points.

Vidange d'huile au prix spécial de 14,95$

C'est le moment de vous arrêter chez votre concessionnaire Nissan pour une vidange d'huile et un changement de filtre à huile ainsi qu'une inspection GRATUITE en 21 points de votre véhicule. Pour seulement 2,99$ pour vous pourrez obtenir la trousse de survie Nissan qui comprend une couverture et un poncho de secours, des chandelles et des allumettes, un couteau utilitaire, une affiche "Appelez la police" et bien d'autres articles.

** Valeur de 19.96$. Taxes en sus. La trousse de survie Nissan est offerte jusqu'à épuisement des stocks. Taxes en sus. 45$ de plus pour les Maxima 1995 et 1996 et pour la NX2000. 85$ de plus pour les 300ZX 1990 à 1995 et les Maxima SE 1992 à 1994. Prélèvement environnemental en sus, s'il y a lieu. Nous n'utilisons que des pièces d'origine Nissan. S'applique uniquement aux véhicules Nissan Datsun Offre valable du 2 octobre au 25 novembre 1995 chez les concessionnaires Nissan participants.

Vous pensez que chez un concessionnaire ça coûte cher?

49,95$

Silencieux pour notre modèle le plus populaire.* Incluant la garantie à vie sur les pièces et la main-d'oeuvre.

* Pour les Sentra 1987 à 1990 (sauf familiales à 4 roues motrices et diesel) Main-d'oeuvre et pièces additionnelles en sus. Taxes en sus. Demandez-nous le prix concurrentiel qui s'applique à votre Nissan. Inclut GRATUITEMENT les inspections à vie du système d'échappement.

Venez nous voir pour étouffer ce bruit.

NISSAN

Utilisez le meilleur!
PIÈCES D'ORIGINE NISSAN

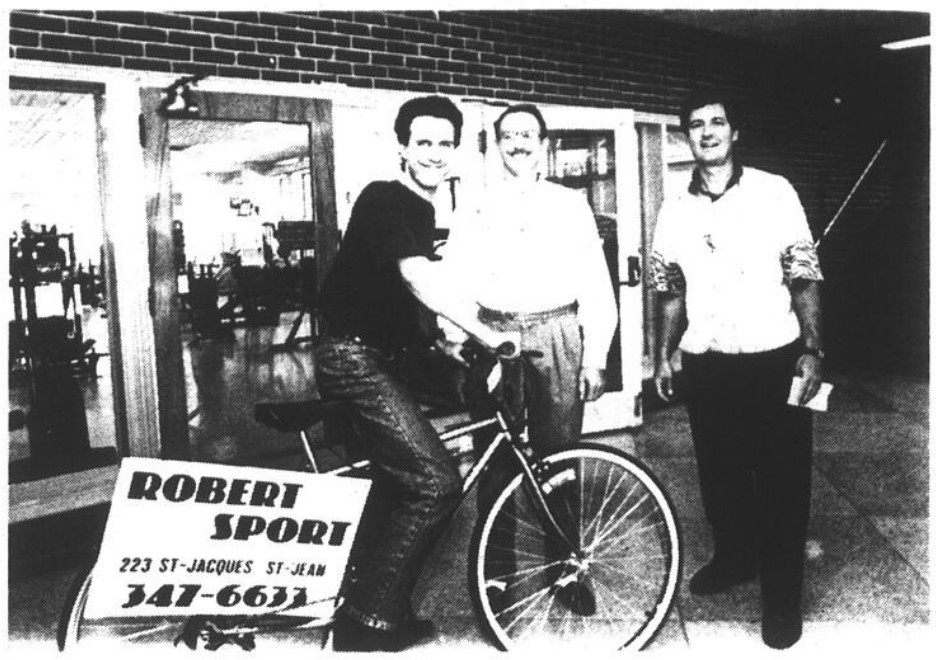
COUPAL & BRASSARD Auto inc.
127, Route 104
Saint-Athanase d'Iberville
347-5593

13301 f3 g c



S'initier au curling

Les responsables du Club de curling de Lacolle organisent une clinique pour les débutants le dimanche 1er octobre, de 13 à 15 heures, au Club même. Il s'agit là d'une occasion idéale pour les personnes qui s'intéressent à ce sport, mais qui n'ont jamais joué. L'adresse n'est pas difficile à retenir puisque le club de curling est situé... rue Curling. Le Club de curling de Lacolle compte notamment une Ligue senior, dont les activités se déroulent tous les mardis après-midi. Informations : Jim Law (348-3792) ou Lou Cabana (346-8207).



Un beau prix

Toutes les personnes qui se sont inscrites au programme sports/loisirs du Complexe sportif Fort Saint-Jean il y a une quinzaine étaient admissibles au tirage d'une bicyclette d'une valeur de $220 offerte grâce à la collaboration de Robert Sports. C'est Marc-André Latour qui a remporté le prix. On voit le gagnant accompagné de Guy Blais, un des gérants du centre sportif, et Michel Bourdeau, un des propriétaires de Robert Sports. (Photo jacques PAUL)

entre deux lignes

par Yves Mallette

Inscription au baseball

■ Une deuxième séance d'inscriptions au sein de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean se déroulera le samedi 30 septembre, entre 10 et 14 heures, à l'école Beaulieu. Les personnes sont priées d'entrer par la porte située rue Gouin. Les coûts varient entre $50 et $90 selon la catégorie à laquelle on appartient (novice, atome, moustique, pee-wee, bantam et midget). Ceux qui s'inscriront après le 30 septembre paieront une pénalité de $20. Notons également qu'une surprime de $27 est exigée de la part des non-résidents.

École de hockey

■ Mario Lussier fait savoir qu'il y a encore des places au sein de l'École hivernale de hockey dont les activités se déroulent tous les vendredis soirs. C'est Normand Flynn, l'ancien entraîneur des Lynx de Saint-Jean, qui assure l'encadrement technique. La clientèle visée: les jeunes hockeyeurs âgés de 9 à 13 ans. Les intéressés communiquent avec Mario Lussier au 346-5981.

Duathlon à Saint-Bernard

■ Il y aura un duathlon dans le parc régional de Saint-Bernard-de-Lacolle le dimanche 1er octobre. Habituellement le duathlon combine une épreuve de course à pied et une épreuve de course cycliste sur route. Le duathlon de dimanche prochain aura ceci de particulier que la course cycliste en sera une de vélo de montagne.

Les participants se taperont une course à pied de 3 km, une course de vélo de montagne de 12 km et ça se terminera par une autre course à pied de 3 km. Il est possible de faire cette compétition seul ou en équipe. Les inscriptions se prennent dès 9 heures et la compétition commence à 10 heures. On sait que quelques membres du Club cycliste du Haut-Richelieu seront de la partie.

L'agenda hockey

■ François Martel, éditeur et entraîneur au hockey, publie depuis deux ans «L'Agenda hockey» à l'intention des joueurs, instructeurs et parents. Dans ce document, on retrouve bien sûr un calendrier. À chaque journée, il y a de la place pour inscrire différentes informations comme l'heure et l'endroit des parties et des entraînements. Au commencement de chaque mois, un espace est prévu pour que le jeune joueurs inscrive les principales recommandations de l'instructeur et les objectifs de l'équipe. On retrouve également une grille d'auto-évaluation et une section réservée uniquement aux gardiens de but.

Pour une équipe, le coût unitaire revient à $1.70. Le coût unitaire va en diminuant selon le nombre d'agendas commandé. Cet agenda pourrait être un outil intéressant pour les jeunes et les bénévoles du hockey mineur. Informations: (514) 455-5661 ou 1-800-465-5661.

À la marche

■ Les personnes qui aiment pratiquer la marche comme activité-santé et qui veulent partager ce plaisir avec d'autres sont invitées à joindre un des clubs de marche de la région. Il y a deux clubs à Saint-Jean et un club à Mont Saint-Grégoire. A Saint-Jean, les activités se font les lundis et à Mont Saint-Grégoire, les marcheurs se retrouvent les mardis. Informations: 357-2187 à Saint-Jean, 347-3588 à Mont Saint-Grégoire.

Au badminton

■ L'Association de badminton du Haut-Richelieu a commencé ses activités le mardi 12 septembre. Cette année, les amateurs de badminton jouent les mardis et les vendredis, en soirée, à Armand-Racicot et les jeudis, en soirée aussi, à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville. L'Association regroupe des joueurs qui détiennent une carte de membre, mais il est possible de jouer seulement un soir de temps en temps en payant $5 chaque fois. Information: Sylvain St-Germain (349-4097) ou Jean-Luc Bergeron (348-5041).

Patinage artistique à Iberville

■ Les responsables du Club de patinage artistique d'Iberville tiennent une dernière séance d'inscription vendredi prochain, de 17h20 à 18h20, au Palladium d'Iberville.



Médaillés aux championnats d'été

Cinq membres du Club de patinage artistique de Saint-Jean ont reçu des médailles lors du Championnat estival de patinage artistique d'Ottawa. Sur la photo, on voit Brigitte Galipeau (bronze chez les juvéniles), Jonathan Payette (double médaillé d'argent chez les novices), Milène Daigle (bronze chez les juvéniles), Jessica Galipeau (or en pré-novice). Karine Payette, absente de la photo, a remporté le bronze chez les novices à Ottawa et au Championnat québécois d'été, compétition au cours de laquelle Jonathan Payette a aussi gagné une médaille, l'or. (Photo jacques PAUL)

Horaire des bains libres

■ **Piscine Claude-Raymond**

Lundi, mercredi et vendredi	19h30 à 21h00	Pour tous
Lundi	15h45 à 16h45	Pour aînés
Mardi et jeudi	19h30 à 20h30	Adultes
Lundi au vendredi	20h30 à 21h30	Longueur seulement
Samedi	09h00 à 09h55	Pour aînés
Samedi et dimanche	14h00 à 16h00	Pour tous

■ **Piscine Marie-Rivier**
(porte 9)

Samedi	15h00 à 15h55	Parents-bébés (0-5 ans)

■ **Coûts**

	Résidents	Non-résidents
Moins de 2 ans	gratuit	gratuit
Enfants	$1.00	$1.50
Adultes	$2.00	$3.00
Aînés et pers. hand.	$1.50	$2.25

Note pour les deux piscines:
- Port du casque de bain obligatoire pour tous.
- Le port de sandales de plage est recommandé.
- L'usage d'un cadenas pour les vestiaires est aussi suggéré.

Les enfants de 7 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.



CLUB DE KARATÉ IBERVILLE

Cours pour adultes débutant le 2 octobre de 19h15 à 20h15

1 + 2
OPTION COMBINÉE
30$ par mois

1 ou 2
OPTION AU CHOIX
20$ par mois

Lieu:
SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB
335, 6e Avenue, Iberville
Robert Goyette, professeur
346-1426

1ER COURS D'ESSAI
GRATUIT
NOUVEAU
Initiation au karaté Enfants de 5 et 6 ans le samedi matin

LUNDI
- *Technique*
- *Kata*
- *Relaxation*
- *Shiatsu*

MERCREDI
- *Combat*
- *Autodéfense*
- *Plein contact*

190326-c17-n

Défi Hockey MONTEREGIE

DES PRIX
À CHAQUE SEMAINE

☐ ***Le meilleur total des points de la semaine***

Un prix d'une valeur de 100$

☐ ***Le meilleur total des points cumulatif***

Un prix d'une valeur de 50$

☐ ***Un tirage au hasard parmi les participants***

Un prix d'une valeur de 25$

Tous les gagnants, qu'il s'agisse de prix de participation ou de prix reliés aux statistiques devront absolument réclamer leur prix par téléphone avant le mercredi de la semaine suivante, à 17 heures. Le premier gagnant sera connu à l'issue de la semaine du 29 octobre.

À chaque semaine, les 100 meilleurs pointeurs

À chaque semaine, LE CANADA FRANÇAIS et les autres hebdos participants publieront dans leurs pages le nom des cent meilleurs pointeurs au classement général. Dans ces mêmes pages, on retrouvera le nom des gagnants de la semaine. En cas d'égalité en tête, un tirage au sort déterminera le gagnant de la semaine.

LE CANADA FRANCAIS — **GUIDE**

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

Pour chacune des dix-huit rondes de ce repêchage de Défi Hockey Montérégie, vous devez faire un choix parmi les cinq proposés. Pour ce faire, vous devez cocher l'espace réservé à cet effet.

Votre équipe sera composée de neuf avants, de quatre défenseurs, d'un gardien, d'une recrue, d'une équipe, d'un joueur puni et d'un hockeyeur parmi ceux suggérés pour le Canadien de Montréal et l'Avalanche du Colorado (ex-Nordiques de Québec).

CALCUL DU POINTAGE

Au cours de la saison régulière de la Ligue Nationale de Hockey, le pointage sera cumulé de la façon suivante:

a)Pour les rondes un à quinze (avants, défenseurs et recrues), chaque but et chaque passe vaudront un point;

b)Pour la ronde numéro seize (gardiens de but), un blanchissage vaudra trois points, une victoire deux points et une nulle un point. Pour chacune des rencontres, c'est le gardien ayant passé le plus de temps devant le filet de son équipe qui sera retenu pour les fins de ce concours;

c)Pour la ronde numéro dix-sept (joueurs punis), chaque tranche de dix minutes de pénalité accumulée par le joueur sélectionné vaudra deux points;

d)Pour la ronde numéro dix-huit (équipes), chaque victoire vaudra deux points et une nulle un point.

Ce sont les statistiques officielles de la Ligue Nationale de Hockey qui seront utilisées au cours de la saison régulière et qui serviront à déterminer les gagnants.

FAITES VOS CHOIX

AVANTS

RONDE 1	NOMS	EQUIPES	Points saison dernière
1 ☐	Jaromir Jagr	(PIT)	70
2 ☐	Eric Lindros	(PHI)	70
3 ☐	Alexei Zhamnov	(WIN)	65
4 ☐	Joe Sakic	(COL)	62
5 ☐	Theoren Fleury	(CAL)	58
Ronde 2			
6 ☐	Teemu Selanne	(WIN)	48
7 ☐	Alexander Mogilny	(VAN)	47
8 ☐	Pierre Turgeon	(CAN)	47
9 ☐	Pavel Bure	(VAN)	43
10 ☐	Jeremy Roenick	(CHI)	34
Ronde 3			
11 ☐	Michael Renberg	(PHI)	57
12 ☐	Adam Oates	(BOS)	53
13 ☐	Keith Tkachuk	(WIN)	51
14 ☐	Sergei Fedorov	(DET)	50
15 ☐	Peter Forsberg	(COL)	50
Ronde 4			
16 ☐	John Leclair	(PHI)	54
17 ☐	Brett Hull	(STL)	50
18 ☐	Joe Nieuwendyk	(CAL)	50
19 ☐	Alexei Yashin	(OTT)	44
20 ☐	Luc Robitaille	(NYR)	42
Ronde 5			
21 ☐	Ron Francis	(PIT)	59
22 ☐	Mats Sundin	(TOR)	47
23 ☐	Joe Juneau	(WAS)	43
24 ☐	Doug Gilmour	(TOR)	33
25 ☐	Mike Modano	(DAL)	29
Ronde 6			
26 ☐	Mark Recchi	(CAN)	48
27 ☐	Wayne Gretzky	(L A)	48
28 ☐	Steve Yzerman	(DET)	38
29 ☐	Pat Lafontaine	(BUF)	27
30 ☐	Mario Lemieux	(PIT)	
Ronde 7			
31 ☐	Marc Messier	(NYR)	53
32 ☐	Owen Nolan	(COL)	49
33 ☐	Keith Primeau	(DET)	42
34 ☐	Brendan Shanahan	(HAR)	41
35 ☐	Paul Kariya	(ANA)	39
Ronde 8			
36 ☐	Vincent Damphousse	(CAN)	40
37 ☐	Trevor Linden	(VAN)	40
38 ☐	Stephane Richer	(NJ)	39
39 ☐	Rob Brind Amour	(PHI)	39
40 ☐	Alexandre Daigne	(OTT)	37
Ronde 9			
41 ☐	Bernie Nicholls	(CHI)	51
42 ☐	Peter Bondra	(WAS)	43
43 ☐	Cam Neely	(BOS)	41
44 ☐	Joe Murphy	(CHI)	41
45 ☐	Russ Courtnall	(VAN)	35

DÉFENSEURS

Ronde 10			
46 ☐	Paul Coffey	(DET)	58
47 ☐	Raymond Bourque	(BOS)	43
48 ☐	Phil Housley	(CAL)	43
49 ☐	Brian Leetch	(NYR)	41
50 ☐	Sergei Zubkov	(PIT)	36
Ronde 11			
51 ☐	Chris Chelios	CHI)	38
52 ☐	Steve Duchesne	(OTT)	38
53 ☐	Gary Suter	(CHI)	37
54 ☐	Nicklas Lidstrom	(DET)	26
55 ☐	Vladimir Malakhov	(CAN)	22
Ronde 12			
56 ☐	Garry Galley	(BUF)	32
57 ☐	Jeff Brown	(VAN)	31
58 ☐	Calle Johansson	(WAS)	31
59 ☐	Kevin Hatcher	(DAL)	29
60 ☐	Rob Blake	(L A)	11
Ronde 13			
61 ☐	Matheu Scheider	(NYI)	29
62 ☐	Eric Desjardins	(PHI)	29
63 ☐	Zarley Zalapski	(CAL)	28
64 ☐	Scott Niedermayer	(NJ)	19
65 ☐	Al Atrate	(BOS)	

RECRUES

Ronde 14			
66 ☐	Saku Koivu	(CAN)	
67 ☐	Brian Holzinger	(BUF)	
68 ☐	Jeff O Neill	(WAS)	
69 ☐	Victor Kozlov	(SJ)	
70 ☐	Steve Larouche	(OTT)	

CANADIEN/AVALANCHE

Ronde 15			
71 ☐	Mike Ricci	(COL)	36
72 ☐	Wendel Clark	(COL)	30
73 ☐	Benoit Brunet	(CAN)	25
74 ☐	Mike Keane	(CAN)	20
75 ☐	Brian Savage	(CAN)	19

GARDIENS

Ronde 16			
76 ☐	Patrick Roy	(CAN)	
77 ☐	Dominik Hasek	(BUF)	
78 ☐	Martin Brodeur	(NJ)	
79 ☐	Ed Belfour	(CHI)	
80 ☐	Felix Potvin	(TOR)	

JOUEURS PUNIS

Ronde 17			Minutes
81 ☐	Enrico Ciccone	(TB)	225
82 ☐	Shane Churla	(DAL)	186
83 ☐	Bryan Marchment	(EDM)	184
84 ☐	Rob Ray	(BUF)	173
85 ☐	Bob Probert	(CHI)	

EQUIPES

Ronde 18		Points
86 ☐	Detroit	70
87 ☐	Colorado	65
88 ☐	St Louis	61
89 ☐	New Jersey	52
90 ☐	Montreal	43

INSCRIPTIONS

L'inscription à Défi Hockey Montérégie est gratuite. Il suffit de compléter et de retourner le bulletin de participation apparaissant dans cette page. Ces bulletins devront être acheminés à l'adresse suivante (84, rue Richelieu, Saint-Jean, J3B 6Z8) au plus tard le 20 octobre, à 17 heures. L'estampe de la poste servira de preuve et une seule inscription par individu sera acceptée.

LE CANADA FRANCAIS

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code postal: .....

Numéro de téléphone: ( ) .....

En plus je désire recevoir des rapports sur mon classement

☐ 2 rapports **5.95$**

☐ Rapports mensuels **14.95$**

Inclure chèque à l'ordre de **DÉFI HEBDO INC.**

VOTRE CLASSEMENT
UN SERVICE PERSONNALISÉ

198$ PAR APPEL

Pour

LES PARTICIPANTS PEUVENT OBTENIR LEURS RÉSULTATS PERSONNALISÉS ET LEUR CLASSEMENT GÉNÉRAL

7 JOURS/SEM. •24 H/JOUR

LES TÉLÉPHONISTES DE DÉFI HOCKEY SONT DISPONIBLES DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H À 21 H, LES SAMEDI ET DIMANCHE DE 13 H À 21 H.

Si répondeur: laissez vos coordonnées, nous vous rappellerons sans frais.

M. René Tremblay ☐
1234 Delarue
En ville

OBTENEZ VOS RÉSULTATS PERSONNALISÉS ET LE CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR LA POSTE

- ***À LA MI-SAISON***
- ***À LA FIN DE LA SAISON***

Pour seulement **5.95$** TAXES INCLUSES

INCLURE UN CHÈQUE À: DÉFI HEBDO INC.

M. René Tremblay ☐
1234 Delarue
En ville

OBTENEZ VOS RÉSULTATS PERSONNALISÉS ET LE CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR LA POSTE

- ***À TOUS LES MOIS***

Pour seulement **14.95$** TAXES INCLUSES

INCLURE UN CHÈQUE À: DÉFI HEBDO INC.

Au basket-ball et au volley-ball

Des cliniques pour entraîneurs

Différentes fédérations sportives organisent des stages de formation pour entraîneurs dans

yves MALLETTE

les prochaines semaines. C'est donc une invitation pour les personnes qui voudraient diriger des équipes de basket-ball et de volley-ball.

Laure Desrochers, du service des Sports du cégep de Saint-Jean, informe en effet la population que les stages techniques de basket-ball et de volley-ball seront dispensés à Granby et à Montréal.

■ **Basket-ball**

Les amateurs de basket-ball seront particulièrement bien servis puisqu'il y aura des stages de niveau I et de niveau II. Le stage de niveau I sera offert à Montréal les 30 septembre et 1er octobre. On s'inscrit en communiquant avec Jacques Desrochers au 596-6136.

Un stage de niveau II sera par ailleurs dispensé à Granby les 20, 21 et 22 octobre. Les personnes qui désirent s'inscrire ou obtenir plus de détails peuvent joindre Richard Cadieux au 375-2858.

■ **Volley-ball**

Un stage technique de formation d'entraîneurs d'équipes de volley-ball se déroulera les 28 et 29 octobre au Collège Régina Assumpta de Montréal. Le coût de l'inscription est $65.

Pour s'inscrire ou obtenir de plus amples informations, la personne à contacter est Jacques Desrochers (596-6136).



Des stages de formation pour entraîneurs de basket-ball seront offerts à Montréal et à Granby. (Photo jacques PAUL)

Patinage libre à Iberville et à Saint-Jean

■ **Colisée Saint-Jean**

Jour	Heure	Coût
Dimanche	14 à 15 heures	$2.00/adulte, $1.00/enfant $1.50 3e âge, pers. handicapée
Mercredi	15h15 à 16 heures	Gratuit
Jeudi	18 à 19 heures	Gratuit
Samedi	20h30 à 21h30	$2.00/adultes, $1.00/enfant $1.50 3e âge, pers. handicapée

Informations: 357-2187

■ **Aréna Saint-Jean**

Dimanche	14 à 15 heures	$2.00/adulte, $1.00/enfant $1.50 3e âge, pers. handicapée
Mardi	15h15 à 16h30	Gratuit
Mercredi	17 à 18 heures	Gratuit
Jeudi	15h15 à 16h30	Gratuit

Informations: 357-2187
Les coûts incluent la T.P.S.
Lors de journées pédagogiques fixes: patinage à l'aréna et au colisée: 13 à 14 heures, gratuit. Hockey libre à l'aréna et au colisée 14 à 15 heures: $3.00 par personne.

■ **Palladium d'Iberville**

Vendredi	19h30 à 20h30	$2.00/adulte
Dimanche	midi à 13h15	$1.00/6-16 ans Gratuit 5 ans et moins

Information: 347-6700.
* Les résidents d'Iberville peuvent se procurer un laissez-passer à la Commission des loisirs. L'accès au patinage libre sera gratuit pour les détenteurs de la carte.

tableaux indicateurs

TENNIS

Ligue Tennis Junior

Classement Tennis Junior Ligue A

	Tot	Moy	PJ
P. Marchesseault	17	17	1
C. Montpetit	12	12	1
D. Pelchat	10	10	1
D. Maurer	8	8	1
J. Dépelteau	5	5	1
J. Cyr	4	4	1
D. Nadeau	4	4	1
P. Thibodeau	3	3	1
Ligue B			
G. Roulier	20	10	2
S. Campbell	19	9	2
N. B.Lewandoski	19	9	2
C. Bessette	18	9	2
N. Marcotte	17	8	2
M.A. Bruneau	17	8	2
M. Deslippes	14	7	2
D. Paré	12	6	2
A. Landry	12	6	2
B. Jean	10	5	2
Ligue C			
P. Lareau	19	9	2
J. Duhamel	9	9	1
D. Fournier	9	9	1
V. Goineau	15	7	2
J.F. Boulianne	7	7	1
J.P. Monty	11	5	2
P. Chaput	5	5	1
S. Éthier	9	4	2
Ligue D			
E. Bariteau	23	11	2
A.M. Poitevin	22	11	2
J. Lachapelle	19	9	2
I. Marcil	18	9	2
J. Marcil	16	8	2
I. Rheault	15	7	2
Ligue E			
A. Sanford	28	14	2
D. Plourde	27	13	2
J. Denicourt	18	9	2
M. Ostiguy	11	5	2
J.P. Demers	9	4	2
N. Brault	8	4	2
Ligue F			
L.P. Chabot	14	7	2
E. Lebrun	8	4	2
M. Guay	5	2	2
F. Poitevin	1	0	2

QUILLES

Bons Copains

22 septembre

	PG	PP	Qui
B. Gagnon	40	19	7361
L.G. Martin	37	23	7516
S. Thibault	35	25	7554
Cl. Croussette	32	28	7509
Ca. Croussette	31	29	7504
S. Barrière	28	32	7391
J.Y. Dery	27	33	7109
Y. Croussette	26	33	7357
S. Croussette	26	33	7308
L. Brault	26	33	7211
D. Girard	26	34	7397
J. Lyonnais	24	36	7646

Plus haut simple
Denis Côté 268
Simone Dupéré 215

Plus haut triple
Luc Brault 758
Claudette Béland 528

Plus haute moyenne
Jacques Lyonnais 218
Claudette Béland 165

Chevaliers de Colomb 3206

23 septembre

	PG	PP	Qui
Fonderie Napierville	12	4	4681
Studio Y. Blais	12	4	4347
Bijouterie Or Express	10	6	4625
Radiateur Auto Lefort	10	6	4615
Arrosage Olivier	10	6	4528
Pro Shot Chevaliers	8	8	4594
Colomb #3206	8	8	4467
S. Guérin, avo.	8	8	4453
Pépinière P. Scardera	6	10	4425
Entrep. G. Bard	6	10	4424
Coiffure Bo-Cheveux	4	12	4216
Chez Irène BBQ	2	14	4393

Plus haut simple
Michel Gamache 225
Christiane Gauthier 197

Plus haut triple
Gilbert Meunier 666
Louise Brodeur 490

Plus haute moyenne
André Dumais 201
Reina Lusignan 173

Classique Junior samedi

Classement 16 septembre

	PJ	PP	Qui
12-12	4	0	1979
4-4	4	0	1936
6-6	4	0	1922
8-8	4	0	1894
9-9	3	1	1874
2-2	2	2	1728
1-1	2	2	1722
10-10	1	3	1814
11-11	0	4	1785
7-7	0	4	1772
3-3	0	4	1706
5-5	0	4	1634

Semaine
Plus haut simple
Kevin Tétreault 187
Anne-Marie Martin 169
Plus haut triple
Kevin Tétreault 479
Anne-Marie Martin 387
Saison
Plus haut simple
Kevin Tétreault 219
Nancy Goyette 199
Plus haut triple
Maxime Mercier 585
Nancy Goyette 526

Couche-Tard du Vendredi

22 septembre
Classement

	PG	PP	Tot
R. Girard	7	1	4219
A. Raymond	7	1	4003
J. Balthazar	6	2	4217
R. Rouiller	4	4	4026
G. Robert	4	4	4021
A. Dubois	3	5	4155
J. Lahaie	3	5	3446
G. Boilard	2	6	4253
G. Doyon	2	6	3986
J.M. Benoit	2	6	3461

Plus haut simple
Jean Balthazar 256
Marielle Courtemanche 220
Plus haut triple
Alain Raymond 682
Suzie Blain 613
Plus haute moyenne
Jean Balthazar 223
Suzie Blain 204

Évasion

22 septembre

	PG	PP	Qui
Snow Birds	5	2	2606
Éclairs	5	2	2518
Astucieux	5	2	2501
9 sur 10	5	2	2482
Sans Soucis	4	3	2394
Grand Largoe	3	4	2405
Akuna Matata	2	5	2585
Fantômes	2	5	2439
Moustiques	2	5	2313
Évadés	2	5	2293

Plus haut simple
Daniel L'Écuyer 227
Micheline Hébert 198
Plus haut triple
Alain Corbeil 627
Suzanne Gill 504
Plus haute moyenne
Joe Brassard 217
Lucien Tougas 169

Industrielle

21 septembre

	PG	PP	Tot
N. Elect. Coil	7	1	4874
Bar National	7	1	4666
Le P. Laurier	5	3	4739
Net. Martin	5	3	4623
Retraités	4	4	4658
Carros. Oligny	3	4	4850
Bar St-Jacques	3	4	4672
R.B.L. Ventilation	3	5	4626
B.M.S.	3	5	4550
Map-D	3	5	4399
Bon Buffet	2	6	4614
C.M. Lasnier	2	6	4514

Plus haut simple
François Lebeau 259
Plus haut triple
Michel Fortin 663
Plus haute moyenne
Michel Fortin 209

Joyeux Copains L'Allée-Retour

Le 20 septembre

	Qui.	Pts
Meunerie Mobile Hébert	6287	20
Rest. St-Hubert A. Méthé	6073	16
Transport Excellence	6240	14
Marine	6194	12
Garage Harvey	6163	12
Pharmacie Viau-Ouimet Sanitaire	6143	10
G. Campbell Art. Promo	6166	6
D. Dupuis	6164	6

Saison
Meilleurs simples
Sylvain Hébert 219
Jeannine Dupuis 183
Meilleurs triples
Mario St-Gelin 607
Andrée Dufour 478
Meilleures moyennes
Mario St-Gelin 185
Andrée Dufour 150

La Différence

19 septembre

		Pts	Pos.
R. Denis	5893	6	4
J. Hébert	5740	6	5
P. St-Onge	5799	8	2
N. Frappier	5745	7	3
J. Bernier	5679	3	8
M. Frappier	6064	10	1
S. Dupéré	5820	4	7
Y. Turcotte	5843	4	6

Semaine
Plus haut simple
Sylvain Dupéré 211
Micheline Frappier 185
Plus haut triple
Daniel Bergeron 560
Micheline Frappier 530
Saison
Plus haut triple
Daniel Bergeron 582
Micheline Frappier 530
Plus haut simple
Daniel Bergeron 249
Micheline Frappier 185
Plus haute moyenne
Sylvain Dupéré 183
Micheline Frappier 165

La Table Ronde

24 septembre

	PG	PP	Qui
Sautés	26	14	3819
Slomos	22	18	3857
Pitbulls	21	19	3968
Twits	20	19	3839
Killers	19	20	3813
Lions	18	22	3726
Boones	18	22	3700
Premier Plymouth	15	25	3625

Plus haut simple
Patrick Boone 236
Nancy Goulet 172
Plus haut triple
Claude Vézeau 611
Sylvie Girard 467
Plus haute moyenne
Claude Ouellet 210
Ginette Pouliot 168

La Taverne des Sports

28 septembre
Classement

	PG	PP	Tot
Champs	21	11	3195
Kalottes	20	12	3097
Guydounnes	20	12	3044
Zyvons	13	19	3277
Rock'n'roll	11	21	3220
Balayeurs	11	21	2978

Plus haut simple
Claude Rondeau 259
Plus haut triple
Jean-Claude Paré 723
Plus haute moyenne
Jean-Claude Paré 212

Les Copains du samedi

Classement 23 septembre

	PJ	PP	Qui
A. Benoit	12	2	3539
R. Raymond	10	4	3815
B. Lareau	9	5	4096
M. Goyette	9	5	3480
S. Darveau	7	7	3722
G. Proulx	7	7	3676
M. Rockwood	5	9	3449
Équipe 6	5	9	3245
A. England	4	10	3681
R. Potvin	2	12	3458

Plus haut simple
Maurice Roberge 217
Manon Hardy 179
Plus haut triple
Régent Raymond 613
Yvette Blanchet 505
Plus haute moyenne
Benoit Lareau 213
Lise Bélanger 161

Les «Inter-pro» Baillargeon

Semaine du 14 septembre
Classement

PG	PP	Qui.
P. Parent	8	0	4412
M. Lance	5	3	4480
L. Patenaude	5	3	4386
J. Tétreault	4	4	4448
P. Garceau	4	4	4359
H. Forget	3	5	4299
B. Forget	2	6	4370
H. Lemieux	1	7	4336

Semaine
Plus haut simple
Hélène Lance 184
Denis St-Jean 254
Plus haut triple
Hélène Lance 505
Denis St-Jean 630
Saison
Plus haut simple
Denis St-Jean 254
Hélène Lance 191
Plus haut triple
Janvier Tétreault 703
Micheline St-Jean 510
Plus haute moyenne
Janvier Tétreault 215
Hélène Lance 164

Les Lèves-tôt

Classement 24 septembre

	PJ	PP	Pts
J.M. Leduc	24	8	3913
P. Desrochers	22	10	4003
R. Rouiller	21	11	3967
L. Brault	20	12	3746
G. St-Pierre	19	13	3960
E. Bisaillon	16	15	3770
R. Cedras	14	17	3784
M. Robert	13	19	3765
S. St-Pierre	13	19	3675
C. Trudeau	12	20	3879
G. Demers	9	23	3808
J.Y. Gagné	8	24	3704

Plus haut simple
Pierre Chicoine
Plus haut triple
Robert Rouiller 698
Plus haute moyenne
Robert Rouiller 222

Les Sourds du Haut-Richelieu

24 septembre
Classement

	PG	PP	Tot
Lime	18	10	8271
Mauve	17	11	8511
Vieux rose	17	11	8380
Saumon	16	12	8223
Violet	15	13	8267
Turquoise	14	14	8431
Lilas	9	19	8055
Rouge	6	22	8194

Plus haut simple
Sylvio Labrecque 232
Rita Labrecque 182
Plus haut triple
Jacques St-Hilaire 615
Ginette Latour 516
Plus haute moyenne
Henri St-Hilaire 200
Lise Vanier 180

Les Amis du Vendredi

Semaine du 15 septembre
Saison
Plus haut simple
Hélène Tétreault 141
Elphège Huard 159
Plus haut triple
H. Tétreault 302
Jean-Guy Goineau 419

Ligue Amitié

18 septembre

Irène	14	10	5110
André	14	10	4960
Ghislaine	12	12	4964
Fred	12	12	4910
Roger	10	14	5084
Réjeanne	10	14	4840

Saison
Plus haute moyenne
Réjeanne Lapointe 132
Roger Ducharme 141
Plus haut simple
Réjeanne Lapointe 168
Roger Ducharme 201
Plus haut triple
Réjeanne Lapointe 434
Roger Brunelle 457
Semaine
Plus haut simple
Paula Benoit 154
Marcel Dupont 186
Plus haut triple
Réjeanne Lapointe 434
Roger Brunelle 457

Ligue Bonne Humeur

Semaine du 21 septembre

Réjeanne	18	6	4826
Roger	14	10	4887
Maurice	12	12	4819
Marcel	12	12	4440
André	10	14	4933
Ghislaine	6	18	4529

Saison
Plus haute moyenne
Roger Ducharme 137
Maurice Roy 137
Plus haut simple
Gisèle Bélanger 174
Roger Ducharme 192
Plus haut triple
Jeannine Payette 400
Roger Ducharme 499
Semaine
Plus haut simple
Gisèle Bélanger 174
Irénée Parent 173
Plus haut triple
Jeannine Payette 400
Irénée Parent 478

Ligue Bonne Entente

Semaine du 12 septembre
Position des équipes

Gaby	8	0	2002
Nicole	6	2	2046
Thérèse	6	2	1996
Maria	6	2	1979
Jeanne	6	2	1917
Claire	2	6	1940
Doris	2	6	1901
Cécile	2	6	1881
Rita	2	6	1838
Denise	0	8	1834

Semaine
Plus haute moyenne
Thérèse Bouchard 148
Plus haut triple
Thérèse Bouchard 436
Plus haut simple
Pierrette Dumberry 170

Ligue Féminine

Semaine du 20 septembre

	PG	PP	Q
Louise	17	7	6617
Noëlla	17	7	6586
Nathalie	16	8	6507
Ginette	10	14	6179
Carmen	8	16	6174
Jeannine	4	20	6086

Saison
Plus haute moyenne
Louise Lord 159
Plus haut simple
Paulette Isabelle 224
Plus haut triple
Paulette Isabelle 525
Semaine
Plus haut simple
Paulette Isabelle 224
Plus haut triple
Paulette Isabelle 522

Ligue mixte Labatt

19 septembre

Nathalie	14	2	4261
Charles	12	4	4355
Noëlla	12	4	4130
Louise	10	6	4183
Daniel	8	8	4137
André	8	8	3995
Danielle	6	10	4214
Gaston	4	12	4045
Manon	4	12	3997
Pierre	2	14	3971

Semaine
Plus haute moyenne
Louise Lord 157
Charles Charron 183
Plus haut simple
Paulette Isabelle 193
Charles Charron 246
Plus haut triple
Paulette Isabelle 508
Charles Charron 549
Saison
Plus haut simple
Paulette Isabelle 193
Charles Charron 246
Plus haut triple
Paulette Isabelle 508
Charles Charron 552

Ligue Mixte Industrielle

15 septembre

Raymond	12	4	4528
Léopold	10	6	4531
Gaby	10	6	4475
Louise	10	6	3999
Charles	8	8	4216
Michel	6	10	4265
Gérard	4	12	4158
Claude	4	12	4135

Saison
Plus haute moyenne
Manon Gadoury 136
Léopold Minville 165
Plus haut simple
Manon Gadoury 163
Noëlla Charron 163
Léopold Minville 201
Plus haut triple
Manon Gadoury 422
Claude Raymond 499

OUVERTURE LOCALE le 1er octobre à 19 h
Colisée Isabelle-Brasseur
965, rue Choquette, Saint-Jean-sur-Richelieu **348-5067**
Junior Chevaliers AA
14975-c17.m

tableaux indicateurs

QUILLES

Ligue masculine du Royaume

17 septembre

Yves C.	16	3742
Bernard	15	3676
Martin	14	3662
Yves M.	14	3588
Fernand	14	3526
Yvan I.	12	3638
Normand	11	3608
Charles	8	3426

Saison
Plus haute moyenne
Yves Mombleau 177
Plus haut simple
Bernard Barrière 238
Plus haut triple
Yves Mombleau 546
Semaine
Plus haut simple
Bernard Barrière 238
Plus haut triple
Yves Mombleau 546

Maison Éthier

23 septembre

	Pts	Qui
Location P.G.F.	4	4885
St-Luc Auto Service	8	5117
Fleuriste		
Bal. 594	3	5198
Salon fun. Oligny	5	5070
Équipe no 5	8	5227
Rest. Le Kuisto	8	5102

Semaine
Plus haut simple
Nicole Rousseau 161
Alain Benoit 188
Plus haut triple
Denise Lebeau 421
Reggie Rousseau 531
Saison
Plus haut simple
Elaine Gamache 220
René Poirier 203
Plus haut triple
Elaine Gamache 510
Gérald Savoie 535
Plus haute moyenne
Elaine Gamache 153
Gérald Savoie 165

Ligue mixte «Copains» O'Keefe

Semaine du 15 septembre

André I.	14	2	4573
Denis C.	12	4	4764
Denis R.	10	6	4107
Mario	8	8	4456
Lise	8	8	4332
Charles	6	10	4430
Normand	4	12	4008
Noëlla	2	14	3884
Manuel	2	14	3883
André	2	14	3882

Saison
Plus haute moyenne
Paulette Isabelle 150
Yves Comtois 168
Plus haut triple
Paulette Isabelle 451
Yves Comtois 517
Plushaut simple
Irène Arseneault 189
Yves Comtois 210
Semaine
Plus haut triple
Paulette Isabelle 449
Yves Comtois 517
Plus haut simple
Irène Arseneault 189
Yves Comtois 210

Pavage Daudi Ltée

22 septembre
Classement

	PG	PP	Tot.
J.B. Jacques	14	2	4434
J.G. Bourassa	14	2	4212
P. Patterson	10	6	4361
J. Gosselin	8	8	4437
A. Horrobin	8	8	4291
D. Breault	8	8	4159
G. St-Jean	8	8	4124
J. Rémillard	6	10	4270
F. Pérusse	6	10	4107
R. Beauvolsk	6	10	4048
S. Larose	4	12	4179
Y. Roy	4	12	4130

Plus haut simple
Pierre Turgeon 258
Lise Doyon 191
Plus haut triple
Daniel Breault 654
J.-D'Arc Taillefer 521
Plus haute moyenne
Jacques Gosselin 214
Lise Doyon 163

Pinto

23 septembre

	PG	PP	Q.
Rest. Nic & Pic	32	8	4995
Terminus St-Jean	30	10	4904
Meunerie Hébert	27	13	5055
Créations Ninja	22	18	5051
Métro St-Luc	22	18	4946
Ctre Multisport	20	20	4944
Le Boucan	18	22	4674
Ent. Carole	17	23	4741
Familion	11	29	4604
O Porteau	1	39	4161

Plus haut simple
Jacques Poirier 267
Plus haut triple
Jacques Poirier 735
Plus haute moyenne
Jacques Poirier 224

Resto Bar L'Entre Deux

Classement au 24 septembre

	PG	PP	Qui
Paradis	12	4	4291
Incompris	10	6	4201
Rats	6	10	4080
L'Enfer	4	12	4177

Plus haut simple
Gilles Rondeau 200
Linda Lévesque 169
Plus haut triple
Denis Rivard 499
Linda Lévesque 469
Plus haute moyenne
Denis Rivard 165
Linda Lévesque 146

Sportive du Haut-Richelieu

21 septembre
Classement

	PG	PP	Tot
P. Bélanger	28	12	4834
S. Lamoureux	25	15	4652
J. Gosselin	24	16	4472
D. Lebeau	23	17	4497
J. Charron	22	18	4474
M. Audette	21	18	4595
S. Larose	20	20	4592
R. Hamel	19	21	4638
Y. St-Pierre	16	23	4448
A. Lincourt	15	24	4279
R. Bélanger	14	26	4340
R. Beaudry	11	28	4467

Plus haut simple
Jacques Gosselin 279
Plus haut triple
Patrick Bélanger 702
Plus haute moyenne
Patrick Bélanger 226

St-Eugène

Classement 21 septembre

	Pts	Qui
Michel S.	14	3800
Denis P.	14	3478
Marcel L.	10	3461
Roland G.	8	3691
Lucie M.	6	3699
Claude D.	6	3436
Thérèse M.	6	3361
Antoine R.	6	3276
Rita L.	6	3263
Jean-Pierre L.	4	3395

Saison
Plus haut simple
Antoine Roman 223
Madeleine Gaboriault 192
Plus haut triple
Marcel Lapointe 565
Madeleine Gaboriault 472
Plus haute moyenne
Gérard Langlois 189
Madeleine Gaboriault 158

BILLARD

Billard St-Louis

22 septembre
LIGUE DE BILLARD MARDI FEMMES «8»
Classement général «8»

	PJ	V	D	Moy.
Restaurant La Station	41	35	5	878
Le Temps des Vins	46	27	19	586
Magik 3D	31	11	20	354
Fuel Max	44	13	31	295

Classement individuel «8»

S. Dumont, RLS	9	9	0	1000
N. Carrière, RLS	3	3	0	1000
H. Ménard, RLS	10	9	1	900
S. Mihaluk, LTDV	7	6	1	857
M. Simard, RLS	11	9	2	818
A. Gauthier, RLS	8	6	2	750
C. St-Hilaire, LTDV	16	12	4	750
C. Gauthier, M3D	11	6	4	545
N. Tougas, LTDV	12	5	7	416
N. Lamontagne, FM	10	4	6	400

LIGUE DE BILLARD DU LUNDI «8»
Classement général «8»

Ent. Pierre Samuel et Als.	111	54	46	585
Eco Concept	96	55	41	572
Landuim - son-éclairage	117	64	53	547
Fuel Max	102	52	50	509
Plomberie DS	114	57	57	500
C.M. Tech	98	47	51	479
Informatique Micro Bus.	115	55	60	478
Formica Canada	110	51	59	463
Ameublement Pierre Mercier	116	53	63	456
Guy Poire - Electricien	93	37	56	397

Classement individuel «8»

M.A. Brossard, EC	17	16	1	941
M. Gagné, L.S.E.	20	16	4	800
D. Roy, P.S.A.	20	16	4	800
M. Benoit, P.S.A.	22	16	6	727
A. Mertin, G.P.E.	17	12	5	705
L. Benoit, CMT	20	14	6	700
M. Benoit, F.M.	20	14	6	700
S. St-Onge, F.M.	19	13	6	684
R. Boivin, E.C.	19	13	6	684
D. Lesage, F.M.	20	13	7	650
L. Gauthier, L.S.E.	24	15	9	625

LIGUE DE BILLARD MARDI ÉLECTRICIENS «8»
Classement général «8»

Equipe 4	54	31	23	574
Equipe 2	47	25	22	531
Equipe 6	52	27	25	519
Equipe 1	50	24	26	480
Equipe 3	51	21	30	411

Classement individuel «8»

S. Desnoyers, équipe 5	5	4	1	800
C. Raymond, équipe 2	15	12	3	800
J. Poutre, équipe 4	16	12	4	750
P. Mercier, équipe 3	15	10	5	666
R. Ouellette, équipe 1	17	11	6	647
A. Mercier, équipe 4	13	8	5	615
J.G. Jauniaux, équipe 4	15	9	6	600
B. Raquepas, équipe 6	15	9	6	600
L. Dussault, équipe 6	15	9	6	600
M. Shannon, équipe 1	17	9	8	529

LIGUE DE BILLARD DU MERCREDI «9»
Classement général «9»

Taxi Union St-Jean	112	67	45	598
Techni-Sport	117	67	50	572
Informatique Micro Bus.	116	64	52	551
Epicerie des Halles	116	61	55	525
Richelieu Linoleum	125	60	65	480
Eco Concept	112	50	62	446
Distribution Mario Fournier	112	50	62	446
Provision Publicité Mobile	106	45	61	424

Classement individuel «9»

S. Beaudry, TUSJ	12	10	2	833
M. Carlos, TS	28	20	8	714
C. Aubé, TUSJ	26	18	8	692
S. Trudel, EDH	29	20	9	689
M. Benoit, EDH	28	18	10	642
M. Leduc, PPM	26	10	10	615
S. Desnoyers, TUSJ	32	19	13	593
J. Deleseluc, IM	32	19	13	593
S. Olivier, IM	29	17	12	586
G. Fontaine, EC	28	16	12	571
M. Bertrand, EC	28	16	12	571

FOOTBALL

Sports étudiant Richelieu

Football juvénile

Classement	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Jean-Jacques Bertrand	3	3	0	64	8	6
Gérard-Filion	2	2	0	48	0	4
Ch. Armand-Racicot	3	2	1	64	43	4
Baie St-François	3	2	1	62	27	4
Châteauguay Valley	2	1	1	34	13	2
Jacques-Rousseau	3	1	2	80	47	2
Marcel-Landry	3	1	2	47	78	2
Charles-Lemoyne	3	0	3	10	124	0
André-Laurendeau	2	0	2	0	69	0

Football cadet

Classement	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Notre-Dame	2	2	0	94	6	4
J.-H. Leclerc	2	2	0	61	14	4
Jacques-Rousseau	1	1	0	38	12	2
Marcel-Landry	2	1	1	63	56	2
Marguerite-Bourgeoys	2	1	1	54	34	2
Jean-Jacques-Bertrand	2	1	1	46	17	2
Bouthillier	2	1	1	8	44	2
F.-G. Marchand	2	0	2	38	105	0
St-Jean-Vianney	2	0	2	12	91	0
Gérard-Filion	1	0	1	6	41	0

HOCKEY

Hockey Hydro-Québec — Molson O'Keefe

Classement des équipes

Nom	PJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Resto Café Lux	2	1	1	0	21	16	10
St-Luc Pizzeria	2	1	1	0	15	14	8
Choinière & Martel	2	1	1	0	9	10	7
TVA Électrique	2	1	1	0	11	16	7

Ligue de hockey du Petit Laurier

Classement

	BP	BC	V	D	N	Pts
Rottweilers	68	22	6	2	0	12
Remparts du Petit Laurier	58	10	5	1	0	10
Mighty Ducks	53	38	5	3	0	10
Bolero Wolverine	48	70	2	6	0	4
Jokers	15	94	0	6	0	0

5 meilleurs marqueurs

	Pts	PJ
S. Quennerville (Rotts)	50	8
L. Rémillard (Rotts)	36	8
M. D'Avignon (Wolve)	32	8
D. Langevin (Ramparts)	29	5
Y. Landry (Rotts)	28	7

Gardiens de but

	PJ	MPM	V	D	Jeu blanc
Lauzon	4	1.25			2
Rouillé	7	2.86			1

ATTENTION! PRIX DANGEREUX
Dernière chance jusqu'au 29 septembre



GEO METRO 3 portes — 19 en stock — 9 495$



CAVALIER Z-22 — 16 en stock — 12 795$

LIQUIDATION FINALE DES '95



LUMINA VAN 7 passagers — 15 en stock — 16 995$



LUMINA BERLINE — 12 en stock — 18 995$

CORSICA		13 995$
ACHIEVA	4 portes	17 495$
CUTLASS SUPREME	4 portes	19 495$
CAMARO		19 995$

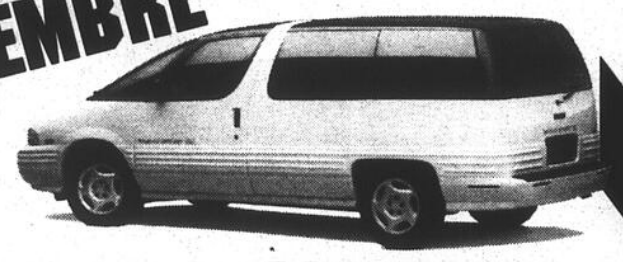
PLUS DE 150 VOITURES 1995 EN STOCK

* Transport et taxes en sus

Racine Chevrolet Geo Oldsmobile
200, RUE MOREAU ST-LUC 359-5900
Assistance routière

ATTENTION!
PRIX DANGEREUX

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE



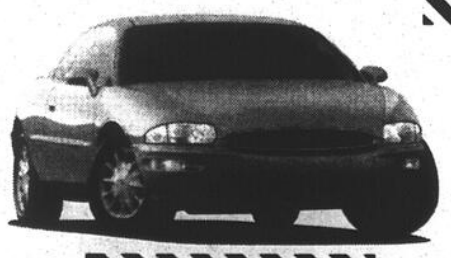
PONTIAC TRANS SPORT **16 995$**



18 995$ **PONTIAC GRAND PRIX**



BUICK REGAL **19 495$**



37995$ **BUICK RIVIERA**



PONTIAC GRAND AM **14 995$**

* Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1995 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport et taxes en sus. Taxes et immatriculation en sus. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Premier paiement exigible à la livraison.

MISE AU POINT

139,95$*

Pour véhicules 3 et 4 cylindres.
4 cyl. 139.95$* / 6 cyl. 159,95$* / 8 cyl. 169,95$*

- Vérification par ordinateur.
- Remplacement des bougies, des filtres à air et à essence.
- Vérification complète du système d'allumage, du circuit de charge, du calage et du ralenti.
- Inspection des raccords de la batterie, de la tringlerie et du volet d'admission, du système d'injection de carburant et de l'ajustement des courroies.
- Inspection visuelle des soupapes R.G.E. et R.G.C.
- Nettoyage du volet d'admission et essai routier.
- Service sur place.

10$ DE RABAIS

Coupon valide jusqu'au 31 octobre 1995

TPS et TVQ ne sont pas incluses
1- Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.
2- À l'exception de l'huile synthétique

Soyez prévoyant, protégez votre moteur contre l'hiver en faisant l'entretien du système de refroidissement.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT 69,95$*

* taxes en sus

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC
TÉL.: 359-9990

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 27 septembre 1995
A-104